

**Christiane Bérubé**

**Femmes engagées : pour une pratique  
alternative de développement**

**Témoignages et analyses  
Numéro 6**

La collection «Témoignages et analyses» est publiée par le Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional, de l'Est du Québec.

Les propos tenus dans cet ouvrage n'engagent que la responsabilité de l'auteure.

Révision et édition  
Jean Larrivée

**Photographie de la page couverture :**  
D'après une oeuvre de l'artiste  
Hélène Couture

Traitement de texte  
Annie Tremblay

Maquette de la page couverture  
Richard Fournier

Distribution et information  
Lise Blanchette  
GRIDEQ  
300, allée des Ursulines  
Rimouski (Québec)  
G5L 3A1  
Tél. : (418) 724-1440 Fax : (418) 724-1847

Données de catalogage avant publication (Canada)

Bérubé, Christiane

Femmes engagées : pour une pratique alternative de développement

(Témoignages et analyses ; no 6)  
Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 2-920270-59-1

1. Femmes dans le développement communautaire — Québec (Province) — Bas-Saint-Laurent. 2. Bas-Saint-Laurent (Québec) — Conditions économiques. 3. Développement rural - Québec (Province) — Bas-Saint-Laurent. I. Université du Québec à Rimouski. Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional, de l'Est du Québec. II. Titre. III. Collection.

HQ1240.5.C3B47 1996

305.42'09714'77

C95-941813-X

© TOUS DROITS RÉSERVÉS  
Université du Québec à Rimouski (GRIDEQ)  
Dépôt légal, 1<sup>er</sup> trimestre 1996

Native de l'Assomption, Hélène Couture demeure dans la région du Bas-Saint-Laurent depuis bientôt 20 ans. Elle a réalisé de courts films d'animation, illustré des contes pour enfants et fondé un groupe de recherche en aérographie. Elle a été deux fois boursières du ministère des Affaires culturelles du Québec. Elle est également chargée de cours en arts visuels à l'Université du Québec à Rimouski.

Cet artiste axe ses recherches principalement sur des personnages et des animaux mythiques. Elle utilise des techniques mixtes et le dessin à l'encre de Chine y est constant.



## Avant-propos

Bien que les mots traduisent parfois difficilement certaines réalités et certaines émotions comme la gratitude et la reconnaissance, je tiens à transmettre un merci sincère d'abord et avant tout aux deux codirectrices de mémoire, Danielle Lafontaine et Nicole Thivierge, professeures à l'Université du Québec à Rimouski. D'abord à Danielle Lafontaine, pour l'intérêt, la disponibilité, l'encouragement de tous les instants, même et surtout dans les moments de doute et de questionnement. Sa compétence en développement régional, en sociologie et pour la «cause» féministe ne font aucun doute. Un merci tout aussi sincère à Nicole Thivierge qui s'est jointe comme codirectrice de mémoire un peu plus tard. En plus de ses compétences en développement régional, en histoire et en féminisme, Nicole Thivierge a su m'apporter encouragement et stimulation qui ont été des éléments appréciés et appréciables dans l'atteinte du résultat de dépôt de ce mémoire. Je me considère privilégiée d'avoir pu compter sur la générosité à partager les connaissances de ses deux codirectrices.

Je dois également remercier tous les professeurs du programme de la maîtrise en développement régional qui ont su faire découvrir la complexité entourant les concepts de région et de développement, qui ont amené les étudiantes et les étudiants à analyser et à confronter les théories en regard du développement régional.

Dans toutes les démarches requises par ce travail de recherche et de rédaction, j'ai pu compter sur la collaboration de plusieurs personnes, très majoritairement des femmes et j'aimerais les présenter et les remercier très chaleureusement, en espérant ne pas en oublier. D'abord les quatorze femmes qui ont accepté de collaborer à l'étude, par leur entrevue. Des femmes qui ont su trouver le temps de me rencontrer, de répondre à un volumineux questionnaire et ainsi d'identifier les événements marquants et significatifs, tant personnels que collectifs, eu égard à leur engagement et aux actions menées pour améliorer leur qualité de vie et de travail ainsi que celle de leur communauté. En somme, elles ont accepté de partager sur les lieux et les paliers d'implication dans des actions de développement, de développement local et régional particulièrement et sur

les motifs d'une telle implication. La richesse et la pertinence des propos entendus valent tous les efforts consentis à une telle entreprise.

Le soutien au quotidien dans la transcription et la correction des textes m'a été apporté de façon indéfectible par Andrée Hurteau et Gisèle Beaulieu. Leur disponibilité et leur appui ont largement dépassé mes attentes et mes exigences les plus ambitieuses. À Andrée, un merci spécial pour la confiance et l'encouragement témoignés particulièrement dans le «sprint» final où la ligne entre le possible et l'impossible est si ténue.

# Table des matières

	Page
<b>Avant-propos</b> .....	vii
<b>Introduction</b> .....	1
<b>Chapitre 1 : Problématique et cadre théorique</b> .....	5
1.1 Problématique .....	5
1.2 Le changement social porté par les femmes.....	11
1.3 Le développement régional .....	14
<b>Chapitre 2 : Mouvement des femmes et développement régional,     une double quête d'émancipation</b> .....	21
2.1 Le mouvement des femmes au Québec.....	22
2.1.1 Mouvement d'affirmation et d'émancipation.....	22
2.1.2 Dans un Québec qui s'affirme.....	31
2.2 Le mouvement régional du Bas-Saint-Laurent .....	36
2.3 Les femmes du Bas-Saint-Laurent : un portrait socio-économique	42

	Page
<b>Chapitre 3 : Portraits de femmes engagées.....</b>	<b>51</b>
3.1 Le rapport des femmes au développement : une pratique à découvrir.....	51
3.2 Quatorze femmes du Bas-Saint-Laurent en action.....	52
3.2.1 Cécile Vignola.....	52
3.2.2 Colette Marquis.....	56
3.2.3 Monique Vézina.....	60
3.2.4 Denise Levesque.....	63
3.2.5 Violette Alarie-Gendron.....	67
3.2.6 Micheline Laroche.....	70
3.2.7 Suzanne Tremblay.....	74
3.2.8 Simone Gagné-Lepage.....	77
3.2.9 Paulette Griffin.....	81
3.2.10 Monique Dumais.....	85
3.2.11 Ariane Olivier-Ouellet.....	89
3.2.12 Madeleine Aubin.....	93
3.2.13 Ginette St-Amand.....	97
3.2.14 Andrée Gauthier.....	101
 <b>Chapitre 4 : Les déclencheurs de l'action.....</b>	 <b>105</b>
4.1 Les facteurs qui provoquent.....	106
4.1.1 La condition des femmes.....	106
4.1.2 L'appartenance locale ou régionale.....	109
4.1.3 L'héritage de la jeunesse.....	110
4.2 Les modèles à l'origine de l'action.....	117
4.2.1 La famille.....	117
4.2.2 Des modèles du milieu scolaire, du milieu du travail, de la société en général.....	123
4.3 Les facilitateurs et les irritants.....	127

	Page
<b>Chapitre 5 : De la mobilisation aux changements souhaités.....</b>	135
5.1 Une perpétuelle remise en question : mobilisation et choix d'interaction.....	135
5.1.1 La personne .....	136
5.1.2 Le collectif pour la cause des femmes.....	137
5.1.3 Le collectif pour la région .....	142
5.2 L'auto-analyse des résultats perceptibles et souhaitables .....	147
5.3 Résultats souhaités : porteurs d'avenir pour la mobilisation des femmes en région .....	153
 <b>Conclusion .....</b>	 161
<b>Bibliographie .....</b>	163
<b>Annexes .....</b>	173



## Introduction

*«La vraie richesse d'une communauté moderne n'est pas dans sa productivité, son produit national brut ou ses biens tangibles, mais dans l'intelligence créative de ses citoyens».*

Marylyn Ferguson

Depuis plus de trente ans, les mouvements de femmes ainsi que les mouvements régionalistes portent leurs revendications sur la place publique, revendications ayant pour thèmes principaux l'affirmation et l'émancipation. L'affirmation et l'émancipation des femmes, l'affirmation et l'émancipation de la région comme groupe, comme mouvement, comme force et comme potentialité. Le lien entre ces deux mouvements nous a semblé intéressant à analyser, d'autant que plusieurs études au cours des années ont permis de mieux comprendre, non seulement le cheminement des femmes et les changements portés et revendiqués par le mouvement des femmes, mais aussi le cheminement des régions ainsi que les changements portés par le mouvement régionaliste.

Des femmes ont eu à définir leur rapport à l'État, leur rapport à l'espace, leur rapport à la région bas-laurentienne. Elles ont souhaité être entendues et reconnues comme partenaires privilégiées du développement de leur région. Elles ont réclamé des changements dans les pratiques du développement régional pour que ce développement tienne compte de leur réalité, de leurs expériences de femmes, un vécu de femmes vivant en région. La régionalisation est de plus en plus affirmée et réclamée, les théoriciens du développement reconnaissent les effets bénéfiques du développement «*par le bas*», c'est-à-dire d'un développement initié, porté par des gens du milieu, où l'objectif recherché est de rapprocher de plus en plus le pouvoir et le centre des décisions du quotidien sur le terrain, près de l'action. Dans ce contexte, il semblait important d'identifier quelle place et quels rôles étaient réservés aux femmes dans le développement, même si les revendications de ces dernières étaient connues, d'autant qu'elles remettent en cause les pratiques de développement portées par une majorité d'hommes, les femmes étant peu

présentes à des postes décisionnels orientant le développement régional. Étaient-elles même reconnues comme actrices de changement ou comme agentes de développement? Bien sûr, quelques femmes étaient connues par leur engagement et par leurs actions. Mais au-delà de ces quelques exceptions, le mouvement des femmes, comme initiateur et porteur de changements fondamentaux dans le développement régional était peu reconnu, particulièrement le rôle des actrices de ces changements luttant contre cette exclusion en oeuvrant à l'intérieur de divers groupes régionaux.

Pour mettre en lumière le rôle tenu et joué par des femmes du Bas-Saint-Laurent comme actrices de changement, nous avons rencontré quatorze femmes de la région, identifiées par plusieurs groupes comme des femmes d'action et engagées au sein de la communauté bas-laurentienne. C'est grâce aux témoignages de ces quatorze femmes que nous analyserons comment des femmes de la région ont pu être des actrices de changement et des agentes de développement.

Le premier chapitre de cette recherche définit la problématique du rapport des femmes au développement régional en précisant l'objet de la recherche, les hypothèses vérifiées, les concepts retenus en regard du changement social porté par des femmes et du développement souhaité et envisagé. Dans un deuxième chapitre, nous situons le mouvement des femmes et celui des régions comme double mouvement émancipatoire en retraçant les principales étapes du mouvement des femmes, dans un Québec aussi en quête d'affirmation. Nous rappelons également les grandes étapes de la recherche d'émancipation du mouvement régionaliste, en illustrant les modifications des approches du développement régional au cours des dernières années au Québec. Enfin, pour mieux saisir qui sont les femmes de la région bas-laurentienne, nous en tracerons un bref portrait.

Dans un troisième chapitre, nous mettons en lumière la pratique de développement portée par des femmes de la région en présentant les portraits des quatorze femmes engagées dans le milieu que nous avons rencontrées. Au chapitre quatrième, nous analysons les actions menées par ces femmes sous un premier angle, celui des déclencheurs, des modèles et des conditions à la source de leurs actions. S'agit-il de situations et de sujets précis dans leur famille ou de leur milieu d'origine, s'agit-il plutôt de situations ou de sujets identifiés à l'âge adulte, s'agit-il de modèles auxquels elles désirent ou non ressembler, enfin quelles sont les conditions qui rendent réalisables les actions qu'elles ont menées? Au chapitre cinquième nous examinons les témoignages entendus sous un deuxième angle, celui de la mobilisation des quatorze répondantes en analysant les motifs qui ont nourri à long terme leur engagement, puis leurs champs

d'intervention ainsi que les résultats qu'elles estiment avoir atteints, démontrant ainsi comment des femmes du Bas-Saint-Laurent peuvent être actrices de changement et agentes de développement, et ce, sur plusieurs plans : social, culturel, économique et politique.



## Chapitre 1

# Problématique et cadre théorique

### 1.1 Problématique

Depuis les années 1960, le paysage économique, social, culturel et politique du Québec a beaucoup changé. Celui de la région du Bas-Saint-Laurent également. Modernisation, rattrapage et développement qualifient souvent la période de 1960 à nos jours. Pour moderniser, rattraper et développer, il faut poser des gestes, agir, faire des changements, ce qui ne se fait pas sans questionner, sans bousculer l'ordre établi, sans engendrer certains heurts, sans choquer même. Le changement est possible, à ce prix. Des changements dans les conditions de vie et de travail des femmes, en somme des changements dans leur rapport à la société et à l'État, sont aussi inclus dans ce qu'il est convenu d'appeler modernisation, rattrapage et développement tant du Québec que d'une région en mutation, le Bas-Saint-Laurent. Une région qui a voulu, ces derniers trente ans, affirmer sa différence dans sa façon d'occuper son territoire, de s'y répartir, dans la manière de gérer et de développer ce territoire, de répondre aux besoins engendrés par ces différences touchant l'emploi, l'économie, la vie communautaire, la formation, les services et la culture. Et ce, dans un contexte économique plus difficile qui remet en cause le rôle joué par un État-providence, rôle questionné quant à la forme centralisatrice, uniformisante utilisée par l'État dans la mise en place des structures et des services<sup>1</sup>.

C'est dans ce climat effervescent et dynamique à la fois que se sont de plus en plus affirmés le désir et le besoin d'autonomie de la région bas-laurentienne, désir et besoin partagés et même attisés par les mouvements de femmes de la région, du moins en faisons-nous l'hypothèse. Cette volonté affirmée de prise en charge de la région, volonté aussi appuyée par les femmes elles-mêmes en démarche d'affirmation, a été porteuse de changements, dans la mesure où elle provoque des remises en question et propose des solutions autres que celles apportées aux problèmes soulevés, des alternatives aux choix retenus.

Le Québec, la région et une partie de ses membres, les femmes, ont, à

priori, dans ce mouvement, un dénominateur commun, celui de la quête d'autonomie et d'affirmation. À cet égard quelques historiens et sociologues<sup>2</sup> voient dans cette démarche d'autonomie et d'affirmation du Québec, celle des régions et celle des femmes une certaine analogie : la recherche d'identité comme peuple, comme région et comme personne qui est intimement liée. Le rapport de la région à l'État et le rapport des femmes à l'État dans la définition de leur espace, dans la détermination de leur devenir sont de plus en plus mis en évidence en ce sens que la région du Bas-Saint-Laurent, à l'instar des autres régions du Québec, mais avec sa spécificité propre, et les femmes de la région bas-laurentienne exigent d'être partie prenante à la définition des orientations politiques, économiques et sociales du Québec, à celles de la région ainsi qu'à celles touchant plus spécifiquement les conditions de vie des femmes à l'intérieur même de ces politiques.

À cet égard, c'est Micheline Dumont qui analyse, dans un texte sur *L'expérience historique des femmes face à l'avenir politique et constitutionnel du Québec*, cette volonté des femmes à être présentes dans la détermination de leur propre devenir :

*Mais compte tenu des rapports inextricables de la structure de l'emploi avec les responsabilités historiques des femmes dans la famille, compte tenu également de l'expérience historique des femmes dans le marché de l'emploi, compte tenu enfin des nouvelles exigences des femmes pour l'égalité et l'équité salariales, on peut penser que le point de vue des femmes est devenu indispensable pour définir les priorités politiques et économiques du Québec. Le rapatriement des pouvoirs économiques ne devrait pas se faire sans la participation des femmes ni sans leurs conceptions de la définition des priorités<sup>3</sup>.*

Le droit d'occuper un territoire, la recherche d'une certaine dignité humaine, la lutte pour le respect et la reconnaissance des droits d'une collectivité sont des prérogatives d'hommes et de femmes, admettent d'emblée la plupart des gens, du moins dans le discours, mais dans les faits, reconnaît-on aussi aisément aux femmes et aux hommes les mêmes capacités à en déterminer le comment, les moyens ainsi que les objets des actions qu'elles engendrent? Question pertinente, nous semble-t-il, puisque la région du Bas-Saint-Laurent a été, depuis plus de vingt ans, le témoin de manifestations et d'expériences de développement parfois initiées, parfois décriées, parfois encouragées, parfois exigées par des personnes, des groupes et des mouvements sociaux du Bas-Saint-Laurent. De façon non exhaustive, qu'il suffise de rappeler des expériences

telles celles des suites au Rapport du B.A.E.Q., les Opérations Dignité et les luttes contre la fermeture de paroisses, celles non moins célèbres pour la venue d'industries papetières, soit dans la Vallée de la Matapédia ou à Matane ainsi que la venue d'industries manufacturières, l'opposition à la fermeture de bureaux de postes en milieu rural, celles contre la déperdition des milieux ruraux portées par la mouvement Urgence rurale et la promotion de projets novateurs tels celui en sylviculture<sup>4</sup> pour lutter contre la fermeture de paroisses. Et bien d'autres encore. *«Depuis 1970, plusieurs événements sont intervenus dans l'Est du Québec pour signifier et rappeler la détermination d'une population à se défendre et à provoquer le développement de son territoire<sup>5</sup>».*

La présence des femmes ou des groupes de femmes à ces expériences, bien que plusieurs personnes ou groupes nous en font la mention, est officiellement peu reconnue. Les rôles, les approches privilégiées et les motivations des femmes de la région à participer à de telles expériences de développement sont peu documentés et peu d'écrits, à notre connaissance, éclairent la contribution des femmes à ces revendications et à ces luttes. Qu'il suffise d'en énumérer quelques-unes : l'action des femmes dans la Vallée de la Matapédia, celle des femmes agricultrices du Bas-Saint-Laurent, celle des femmes collaboratrices de leur mari dans l'entreprise familiale, etc. Le rapport des femmes au développement régional, leur contribution au développement régional dans sa formulation et son orientation même, sont cependant peu reconnus officiellement. Cette absence de visibilité est aussi remarquée au niveau national *«puisque la bibliographie de 1985 de l'Institut canadien de recherche sur le développement régional compte plus de 4 300 références et qu'aucune d'entre elles, pourtant, ne traite directement du rapport des femmes au développement régional»<sup>6</sup>.*

Que comprendre ou déduire de cette absence ou à tout le moins de ce peu de visibilité reconnue aux femmes en développement régional? Certains pourraient conclure rapidement à un manque d'intérêt de leur part, à un manque de leadership, et déduire également que ces dernières ont peu été présentes aux changements, peu impliquées et par le fait même qu'il soit peu pertinent de les considérer comme actrices réelles de changement. Ce n'est pas l'hypothèse que nous formulons et nous croyons pertinent de questionner la distribution du pouvoir ou de l'autorité entre les personnes et les groupes qui composent la société régionale. Le fait que les femmes ont peu occupé et occupent encore peu des postes de pouvoir décisionnel pourrait, à notre avis, expliquer en partie leur manque de visibilité officielle, ce qui n'induit pas qu'elles étaient absentes dans les faits des discussions, des oppositions et des résistances organisées et menées pour contrer les orientations et les décisions de la classe dirigeante composée alors d'une majorité d'hommes. Par ailleurs, nous estimons que dans un avenir

rapproché, de plus en plus de femmes se retrouveront à des postes-clés dans des structures de développement quelqu'en soit le niveau, local, régional ou international, et ce, grâce aux changements profonds apportés par les mouvements féministes de cette fin de siècle.

Tenter de comprendre davantage le rapport des femmes au développement régional sous l'angle du changement porté par les femmes comme actrices ou agentes de changement et de développement est un défi emballant, insécurisant aussi en se disant que bien d'autres avant nous ont dû s'interroger. En se disant aussi que plusieurs se demanderont ce qu'il y a de différent entre les actions de développement menées par des femmes et celles menées par des hommes. L'histoire du mouvement des femmes, en mettant en relief toutes les formes de domination subies par elles depuis des décennies, domination dans leurs rapports à l'environnement, à la communauté et à l'État, peut nous amener à croire qu'elles ont eu à vivre aussi de la domination dans leur rapport au développement régional porté, au niveau du discours et publiquement, par une forte majorité d'hommes. D'autres nous feront remarquer qu'il y a un danger de marginalisation en isolant un sujet ou un groupe à étudier. Et s'il fallait mettre l'accent sur la situation des femmes pour mieux comprendre et accepter leurs différences, pour entendre et reconnaître les revendications et les actions de changement et de développement portées par ces dernières?

Le rapport des femmes au développement régional ne fait que depuis quelques années l'objet de questionnements et de recherches officielles. Ces dernières années, une équipe membre du Groupe de recherche et d'intervention régionales de l'Université du Québec à Chicoutimi (GRIR) tente de l'analyser et propose des éléments théoriques et méthodologiques pour ce faire. Pour cette équipe, il devient impérieux que les femmes soient au fait

*des enjeux que peuvent constituer pour elles les priorités du développement local/régional ainsi que leurs potentialités d'action à ce niveau. Non seulement les femmes doivent-elles produire une réflexion critique sur l'impact qu'ont les décisions de développement sur leurs conditions de vie et de travail, mais elles doivent travailler à en redéfinir les enjeux en fonction de leurs propres intérêts et de leurs aspirations<sup>7</sup>.*

L'aspect novateur des recherches menées par ce groupe consiste à introduire une perspective féministe dans le champ des études régionales<sup>8</sup>. Ce groupe démontre le peu de place des femmes dans les politiques de développement régional, leur absence comme objet des politiques de

développement, souligne, à l'aide d'autres études, «*que l'effet du développement est gender-spécific*», en ce sens que les recherches montrent le renforcement

*de la dépendance économique des femmes face au marché du travail, [...] l'érosion du statut social des femmes, devenues simples salariées à temps partiel, [...] la précarité du travail des femmes, reléguées au rang de force de travail peu coûteuse, mobile et malléable*<sup>9</sup>.

Ce groupe de recherche met également en lumière les pratiques d'autodéveloppement portées par les femmes, développement «*centré sur les besoins objectifs des femmes*» et nous affirment que

*leurs discours et pratiques (des femmes) nous orientent vers un développement autodirigé, reposant sur des solidarités féminines et communautaires et impliquant la constitution de nouveaux rapports d'alliance au sein des communautés locales*<sup>10</sup>.

Ces lectures permettent de mieux cerner le mouvement historique des femmes, le rapport de ces dernières au développement, particulièrement au développement régional.

Certaines autres recherches féministes menées en géographie ont eu aussi un impact capital en démontrant qu'il y avait des inégalités femmes-hommes non seulement dans la société mais aussi dans l'espace. De plus,

*Si les premières recherches féministes sur l'espace exploraient surtout la place des femmes dans les structures urbaines ou encore la structure de l'emploi féminin suivant les régions, les recherches actuelles se rapportent davantage à une dynamique, celle du changement social, centrée spécifiquement autour d'enjeux liés à la redéfinition de la place des femmes dans l'économie et la société. L'analyse du développement passe ici par celle de l'action des groupes de femmes, à divers niveaux territoriaux, par l'analyse des formes de leurs organisations, de leurs réseaux, de leurs rapports à l'État ou aux autres groupes de la société civile.*<sup>11</sup>

Comme le mentionnent encore Caroline Andrew et Béatrice Sokoloff «Il

*convient de souligner ici un point commun important entre les analyses féministes et celles du développement local et régional : leur orientation vers l'action».*<sup>12</sup>

Et cette affirmation nous démontre de nouveau les formes d'implication des femmes dans le développement de leur communauté.

Enfin, des femmes actrices de changement, souvent engagées au sein de groupes féministes et au sein de groupes de développement, ont voulu imprimer leur vue sur le développement porté par et pour des femmes, un développement qui se veut holistique tel que le définissent Nicole Thivierge et Marielle Tremblay.

*Car une conception holistique du développement ne se limite pas à la dimension économique, mais réintègre l'importance du social et du politique. Cette approche tient compte de l'ensemble des biens et des services produits dans les sphères de l'économie formelle et informelle, contre rémunération ou non, dans le but de satisfaire le bien-être collectif*<sup>13</sup>.

À cet égard, plusieurs travaux de recherche ont été menés par des chercheuses féministes<sup>14</sup> d'abord pour indiquer et analyser les liens de convergence et de divergence entre le mouvement féministe et le mouvement régionaliste, ensuite pour démontrer qu'

*elle (conception holistique du développement) considère les femmes comme des agentes et des actrices qui définissent de nouveaux paradigmes pour le développement. En ce sens, les femmes indiqueraient des pistes pour un développement «autre» et poseraient de nouveaux enjeux.*<sup>15</sup>

Notre intérêt est donc grand de montrer à l'aide d'une quinzaine de témoignages de femmes du Bas-Saint-Laurent, qu'il y a, à l'intérieur de la région, des «*leaders femmes*» de changement et de développement régional. De montrer qu'il y a des femmes actrices ou agentes de changement et de développement qui ont combattu leur exclusion du développement, habituellement entendu comme étant le développement économique, en s'impliquant dans divers dossiers, groupes ou mouvements pour changer la conception, la vision et les orientations mêmes du développement, pour les changer de l'intérieur, dans des lieux d'action, avec des moyens à leur mesure et à leur portée, pour proposer et mettre en forme des pratiques de développement

et des modes d'organisation du territoire autres afin d'être respectées dans leur réalité et d'être reconnues comme partenaires de ce développement, afin également d'améliorer les conditions de vie tant les leurs que celles de leur famille et de leur communauté.

Il s'agit d'une démarche de conscientisation collective, de prise de parole collective, une démarche qui entraîne des changements sociaux et des pratiques alternatives en développement régional portés par des femmes du Bas-Saint-Laurent. Des femmes du milieu régional qui, par leurs actions et leurs pratiques, par leur rapport à l'espace régional, ont pu intégrer le mouvement émancipatoire des femmes et celui des régions, d'une région, le Bas-Saint-Laurent, préoccupées qu'elles sont d'un développement qui fait place à l'ouverture, à l'accueil d'idées contradictoires, à la participation d'une large partie de la population, à la mobilisation, aux consensus, aux remises en question et qui donne priorité à des projets locaux.

## 1.2 Le changement social porté par des femmes

L'hypothèse que des femmes du Bas-Saint-Laurent, actives et impliquées dans divers groupes ou mouvements, soient des actrices de changement social ou des agentes de développement de leur milieu, nous amène à approfondir certains concepts théoriques sur lesquels s'appuient notre réflexion et notre démonstration.

Avant même de porter un regard sur le rôle des femmes comme actrices sociales ou agentes de changement et de développement, soit individuellement, soit collectivement, il importe de comprendre le concept même de changement social et de mouvement social. Une première mise en garde, celle de ne pas confondre changement avec évolution sociale puisque cette dernière, nous dit Guy Rocher, est «*l'ensemble des transformations que connaît une société pendant une longue période*<sup>16</sup>». Notre objectif n'est pas de mesurer l'évolution sociale de l'engagement ou du mouvement des femmes. D'abord parce que cette évolution qui est multidimensionnelle s'étale sur une très longue période, c'est-à-dire sur un siècle tout entier et parfois plus. Enfin, parce qu'elle peut, dans la perspective de porter un jugement critique, nécessiter beaucoup de recul quant à la tenue des événements.

Le changement social, en contrepartie, est entendu comme un phénomène ou comme un ensemble de phénomènes pouvant être rapide et radical, être vérifiable dans le temps, comme un phénomène devant être également promu et

partagé par plusieurs personnes, devant toucher une masse d'individus, devant entraîner un changement de structure, avoir une certaine permanence qui dépasse la mode passagère pour en ressentir véritablement les effets. On doit alors pouvoir décrire les modifications et surtout apprécier où, en quoi et comment les modifications ou les phénomènes ont changé le cours de l'histoire et de la vie en société<sup>17</sup>. La notion «*de mouvement dans l'histoire*» apportée par Marx par la méthode dialectique, celle-ci étant «*l'évolution dialectique des contradictions réelles de la société*», est importante, car on peut se demander si les changements survenus depuis plus de trente ans pour améliorer les conditions de vie et de travail des femmes, en région, au Québec comme dans le monde entier, sont nés de la «*confrontation des contradictions*» menée par des femmes.

L'action collective ne peut être considérée comme la somme des résistances individuelles, ici celles des femmes,

*mais ces actions des individus entraînent une lente érosion de certaines valeurs. Les résistances des individus aux normes prescrites, leurs revendications en faveur de ceci ou cela sont toujours orientées vers la désorganisation et vers la réorganisation simultanées des configurations culturelles*<sup>18</sup>.

En ce sens les résistances individuelles des femmes sont importantes en regard des effets déstabilisants et porteurs de changements qu'elles entraînent à la longue en regard des valeurs et des comportements, chez des individus, au sein de la famille et de la communauté. Des effets collectifs.

Par ailleurs, tout en ne niant pas cet apport, ce qui nous intéresse davantage, c'est de regarder la force groupale des femmes en tant que mouvement social qui existe seulement si «*le système d'action historique et donc chacun de ses éléments est l'objet de visions opposées d'acteurs de classes antagonistes*»<sup>19</sup>. En ce sens, il s'agit de voir que des femmes comme mouvement de femmes au sein de groupe organisé ou non, ont mené des luttes, ont revendiqué, proposé des changements en réaction et en opposition à des orientations, à des politiques apportées et même imposées par les membres de la classe dirigeante, formée d'hommes en majorité et ce, dans le but d'améliorer leurs conditions de vie et de travail ainsi que de bonifier la façon d'occuper leur territoire.

De fait «*l'essentiel est de reconnaître que le mouvement social n'est pas l'expression d'une contradiction; il fait éclater un conflit*»<sup>20</sup>. C'est pourquoi il nous apparaît pertinent de regarder comment des femmes, actrices de changement, femmes étant partie prenante au mouvement des femmes en région,

ont initié, porté des changements majeurs, et ce, sur le plan social, économique, culturel, politique et éducationnel.

Au sein de la région, on peut penser que c'est au moment où les modèles ou les façons de faire ont été remis en question par des forces nouvelles issues du milieu, en l'occurrence celles-ci étant les femmes, que des changements ont pu s'amorcer grâce et par le mouvement (contradictions qui s'affrontent) des femmes. Des femmes donc actrices de changement ou agentes de changement dans le sens qu'elles proposent, appuyent, favorisent ou s'opposent à des changements<sup>21</sup>.

*Les agents (du changement) sont donc, comme le souligne Guy Rocher, les acteurs et les groupes dont l'action sociale prend, à certains égards, le caractère d'une action historique. Ce sont les acteurs et les groupes dont l'action est animée par des buts, des intérêts, des valeurs, des idéologies qui ont un impact sur le devenir d'une société.*<sup>22</sup>

Divers groupes de femmes ont questionné l'État et ses politiques, ont remis en cause les règles du jeu établies, se sont opposés à des lois et à des choix d'organisation soit du territoire, soit de travail, soit de la vie en société, ont revendiqué des changements à leurs conditions d'existence, de vie et de travail. En ce sens, les décisions prises par l'État, par les tensions créées, les résistances suscitées et les oppositions manifestées, ont pu être à la base des changements provoqués. Le politique, en étant à la source de conflit, a de ce fait permis l'apprentissage de la démocratie en faisant surgir l'expression de l'opposition, et ce, de la part d'un mouvement social, celui des femmes en particulier. À cet égard, il est intéressant d'ajouter que

*l'importance accordée aux mouvements sociaux n'est pas séparable de l'idée qu'une société, avant d'être un décideur est un champ d'historicité, un système d'orientation et de rapports de classe [...] Leur existence rappelle que la société n'est pas un système piloté, mais la réalisation conflictuelle d'un système d'action historique, marquée par la domination, la protestation et le conflit, par le contraste de la lumière et de l'ombre.*<sup>23</sup>

### 1.3 Le développement régional

Depuis plus de trente ans, nous avons pu constater plusieurs transformations tant sur le plan social qu'économique. Ainsi, à travers les bouleversements engendrés par la remise en question de l'État providence, ceux engendrés par la mondialisation des marchés, ceux engendrés par la crise économique mondiale, la question du développement d'une région, du développement régional, du développement porté par une partie de ses membres, les femmes, prend de l'importance et représente à nos yeux un enjeu de taille. Un enjeu et un défi dans le sens que le contexte économique et social oblige l'État à se poser des questions sur ses pratiques de gestion et de développement, l'oblige à revoir même sa façon de penser le développement, et surtout l'oblige à se demander comment impliquer les communautés locales et ses membres, dont les femmes, aux orientations et mesures de développement.

À cet égard nous pouvons constater le fossé entre une approche du développement pensé par le haut, de façon centralisée, avec une préoccupation d'uniformité dans un objectif d'intégration, conçu par des technocrates et des gens du politique loin des milieux de vie et celle du développement pensé par le bas, avec le concours des gens du milieu où sont valorisées des valeurs comme l'autonomie, la responsabilisation, la différence, le particulier et où l'humain prend davantage de place. Il s'agit donc de deux conceptions du développement, «*descendant*» et «*ascendant*» très distinctes.

Par ailleurs, puisque les actions de développement doivent s'incarner en quelques lieux et se vivre par des individus et des groupes situés dans un espace particulier, le concept même de «*région*» a besoin d'être mieux défini. En ce sens, l'espace région n'a généralement de réalité que par les rapports et les activités qui s'y passent. Ceux-ci peuvent être d'ordre économique, social, culturel et éducationnel. Lionel Robert nous dit à ce propos qu'«*il (espace-région) reçoit sa spécificité des rapports sociaux qui le configurent*»<sup>24</sup>.

De plus, la région tout en étant souvent le résultat d'un découpage accepté par l'instance politique pour des fins administratives, est aussi en partie le résultat d'un découpage qui tient également compte des liens homogènes tissés au fil des ans par des générations. La région est de fait souvent définie par des géographes<sup>25</sup> comme région naturelle ou «*cadre spatial où s'étudient des combinaisons de phénomènes*», dont celui de l'espace avec sa collectivité, phénomène qui nous apparaît très important.

Dans le propos qui nous occupe, nous nous attarderons donc à la relation

qui se noue entre l'espace et la collectivité et aux rapports sociaux qui se tissent et qui orientent les choix d'activités et de vie sur le territoire. La région dans cette recherche est alors celle reconnue sur le plan administratif comme étant celle du Bas-Saint-Laurent où se vivent des phénomènes sociaux, économiques, culturels et politiques, tant sur le plan régional que local. Le local étant entendu comme la municipalité ou la M.R.C. où se vivent plusieurs de ces phénomènes, où se tissent également les liens sociaux, où se vivent des tensions, des ruptures et donc des changements. D'autant que les municipalités prennent de plus en plus de place dans les discussions avec le pouvoir central et régional pour la définition des orientations et politiques les concernant.

Le concept même de «*développement*» retenu a intérêt à être explicité puisqu'il est souvent compris comme un ensemble de moyens à mettre en oeuvre pour assurer un bien-être économique. Selon Guy Rocher le développement, «*c'est la totalité des actions entreprises pour orienter une société vers la réalisation d'un ensemble ordonné de conditions de vies collectives et individuelles, jugées désirables par rapport à certaines valeurs*»<sup>26</sup>. En ce sens ce sont des actions menées par des individus, des femmes dans le cas de la présente recherche, qui peuvent entraîner des changements sociaux qui font donc des femmes des actrices de changement. En tenant compte de la définition du développement donnée par le B.A.E.Q. (Bureau d'aménagement de l'Est du Québec) comme étant «*l'ensemble cohérent des transformations dans les structures économiques, administratives, politiques, sociales et psychologiques, qui permet l'apparition de la croissance et sa prolongation dans le temps*»<sup>27</sup> et de celle fournie par François Perroux qui dit que «*le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rend apte à faire croître, cumulativement et durablement son produit réel et global*»<sup>28</sup>, c'est la définition de François Partant qui retient particulièrement notre attention dans la mesure où celle-ci met en lumière un double potentiel, celui des personnes et celui des régions. Il écrit :

*le développement ne peut être que la réalisation progressive d'un double potentiel : d'une part, le potentiel que représentent toute collectivité humaine et tous les individus qui la composent, d'autre part, celui que constitue le milieu physique dans lequel se trouve cette collectivité, un milieu qu'elle utilise pour assurer son existence et préparer celle des générations à venir. De même qu'un enfant se développe en devenant un adulte et non en enfilant un costume d'adulte, une société se développe à partir de ce qu'elle est elle-même, en mettant à profit les ressources qui l'entourent et qui varient beaucoup d'un*

*point à un autre de la planète*<sup>29</sup>.

Le développement, étant donc un mouvement qui vise à améliorer une situation, à atteindre un mieux-être des personnes ou des collectivités, est potentiellement engendré par des crises, des luttes ou des ruptures; il est aussi porté par des acteurs, des actrices ou agentes de changement et se déroule dans un espace donné, soit une région, une municipalité ou une M.R.C. On parle alors de développement local ou régional, de développement «endogène».

De plus en plus le concept de développement régionalement planifié reçoit des échos positifs, à tout le moins dans le discours, puisque les difficultés économiques vécues depuis plus de dix ans, tant au Québec qu'au Canada, amènent les gouvernements à repenser les théories du développement régional visant à assurer d'abord un rattrapage des régions sur le plan économique et ensuite réduire les disparités entre les régions, objectifs longtemps priorités par les gouvernements québécois et canadien<sup>30</sup>. Apparaît donc de plus en plus dans le discours le concept de développement endogène, par le bas, où l'État ne devient qu'un partenaire de développement, devient un élément support de ce développement dans un milieu où émergent des leaders régionaux, des acteurs, des promoteurs qui peuvent être des personnes, des groupes, des institutions. «*Le développement dit endogène est défini comme un phénomène socio-économique collectif, étroitement dépendant d'une planification décentralisée*» qui laisse entrevoir que de «*nouveaux enjeux se dessinent en matière d'intégration des diverses actions poursuivies à des fins de développement régional, depuis différents secteurs tant industriel ou coopératif, qu'éducatif ou social de la vie régionale*»<sup>31</sup>.

Pour plusieurs l'enjeu ou le défi que représente l'intégration des divers secteurs d'activités repose sur la capacité du milieu à se concerter, alors que pour d'autres il s'agit davantage d'identifier non seulement ces lieux possibles de concertation mais d'en connaître le pouvoir réel, c'est-à-dire leur capacité effective de décider. De fait une économie largement dominée par des capitaux étrangers, peut difficilement répondre à des besoins d'enracinement et d'amélioration de qualité de vie des gens du milieu. À cet égard John Friedmann a souligné que

*l'autonomie régionale se trouve limitée de deux façons : par ce qui constitue alors l'objectif de développement, soit la croissance économique, et par la capacité de la région à tirer profit des rapports entretenus avec le capital transnational et avec l'État*<sup>32</sup>.

Par leurs réflexions, Aydalot, Chevalier, Friedmann, Perrin et Weaver<sup>33</sup> nous aident à mieux comprendre la signification d'un développement endogène signifiant pour le milieu régional. John Friedmann, quant à lui, distingue «autodépendance» et «autodéveloppement» où celui-ci, décrit comme développement par l'intérieur, doit tenir compte de l'économie nationale et internationale pour atteindre une qualité de vie améliorée. «L'autodéveloppement n'a de chance de réussir qu'à condition que cette approche s'alimente à une idéologie politique orientée vers le futur et se dote d'une système d'indicateurs sociaux renouvelés»<sup>34</sup>. Friedmann souligne de plus que ce sont «les régions polarisées par les villes mondiales» qui ont le plus de chance de s'autodévelopper pour diverses raisons : liens internes, taille des marchés, monopole géographique, abondance d'infrastructures, expertises disponibles. C'est pourquoi nous nous intéresserons davantage à son second concept de développement «autodépendant» dont «le premier trait caractéristique est la présence d'une stratégie de mobilisation sociale à des fins politiques»<sup>35</sup>. Aydalot le rejoint quant au sens à donner au développement endogène en soulignant qu'une des conditions pour réussir un développement endogène réside «dans l'existence d'un consensus local qui implique la participation aux décisions, la réduction des rigidités corporatives et sociales, l'abandon d'attitudes défensives attendant la survie du bon vouloir d'un pouvoir lointain»<sup>36</sup>.

Les mots-clés d'une démarche collective en vue d'un développement régionalement planifié sont donc tel que nous l'avons déjà mentionné, ouverture, accueil d'idées contradictoires, participation, animation, suivis, mobilisation, remises en question, priorité à des projets locaux. Et nous faisons l'hypothèse que le développement porté par des femmes du Bas-Saint-Laurent comme actrices de changement se réfère à cette forme de développement endogène qui propose également des modèles autres de développement, modèles favorisant le bien-être et la qualité de vie. Des femmes du milieu régional qui en somme ont combattu leur exclusion du champ du développement en s'impliquant dans des groupes, en luttant et en s'opposant à des mesures de développement qui ne convenaient ni à leur propre développement comme personne ni à celui de leur famille ni à celui du milieu local ou régional.

## Notes

1. Lizette Jalbert, «Décentralisation ou autonomie administrative : éléments de synthèse et de réflexion sur la réforme municipale et régionale au Québec», Cahiers de recherche sociologique, vol. 3, no 1 (avril 1985) : 77.
2. Voir Suzanne Mann Trofimenkof, Visions nationales, une histoire du Québec, Éditions du

Trécaré, 1986, pp. 425-428. Micheline Dumont, «*L'expérience historique des femmes face à l'avenir politique et constitutionnel du Québec*», *L'Action nationale*, vol. LXXXI, no 5 (mai 1991) : p. 622. Gabriel Gagnon, «*Le mouvement autogestionnaire québécois*» dans Gabriel Gagnon et Marcel Rioux, *À propos d'autogestion et d'émancipation*, IQRC, 1988, pp. 119-132.

3. Micheline Dumont, *op. cit.*, p. 620.
4. On parle ici de l'expérience de Léonard Otis de St-Damase qui a défendu l'approche suivante : «*cultiver la forêt, la gérer avec efficacité, utiliser au maximum son potentiel afin de créer le plus d'emplois possible*», tiré de la préface de Bernard Lemaire dans Léonard Otis, *Une forêt pour vivre*, collection Témoignages et analyses, no 1, GRIDEQ, 1989.
5. Hugues Dionne, «*Le mouvement populaire en milieu rural, un certain parcours*» dans Bruno Jean et Danielle Lafontaine, dir., *Région, régionalisme et développement régional*, cahiers du GRIDEQ, no 14, 1984, p. 137.
6. Dominique Masson, Marielle Tremblay et Pierre-André Tremblay, «*Femmes et développement régional : éléments d'une problématique et intuitions de recherche*» dans Christiane Gagnon et al., *Le local en mouvement*, UQAC, GRIR, 1989, p. 134.
7. Marta Anadon et al., *Vers un développement rose*, Groupe de recherche et d'intervention régionales, UQAC, avril 1990, p. 1.
8. *Ibidem*, p. 3.
9. *Ibidem*, p. 5.
10. *Ibidem*, pp. 12 et 36.
11. Caroline Andrew, Béatrice Sokoloff, «*L'apport des recherches féministes aux analyses du développement local et régional*» dans *Revue canadienne des sciences régionales/Canadian Journal of Regional Science*, numéro thématique : Femmes et développement régional sous la direction de Caroline Andrew et Béatrice Sokoloff, vol. XVI, no 2 (été 1993) : p. 160.
12. *Ibidem*, p. 161.
13. Nicole Thivierge et Marielle Tremblay, «*Trajectoires de carrière et prise de parole des femmes en région*» dans Denyse Côté et al., *Du local au planétaire, Réflexions et pratiques de femmes en développement régional*, Les Éditions du remue-ménage, 1995, pp. 219-220.
14. Plusieurs auteures chercheuses féministes dont Francine Descaries et son équipe, Huguette Dagnais, Claire V. de la Durantaye, Nadia Famy-Eid, Danielle Lafontaine et l'équipe du GRIDEQ de l'Université du Québec à Rimouski, Marielle Tremblay et l'équipe du GRIR de l'Université du Québec à Chicoutimi ont développé et porté tout un corpus de réflexions épistémologiques et méthodologiques sur le lien entre le développement régional et la pensée féministe.
15. Nicole Thivierge et Marielle Tremblay, *op. cit.*, p. 220.
16. Guy Rocher, *Introduction à la sociologie générale. 3. Le changement social*, Hurtubise, HMH, 1969, p. 322.
17. C'est Guy Rocher qui présente ces éléments du changement social dans *Introduction à la sociologie générale. 3. Le changement social*, Hurtubise, HMIT, 1969, pp. 324-325.

18. Danielle Lafontaine, «*Identité et créativité*» dans Marisa Zavalloni, dir., *L'émergence d'une culture au féminin*, Éditions Saint-Martin, 1987, p. 46.
19. Alain Touraine, *Production de la Société*, Éd. du Seuil, Paris, 1973, p. 365.
20. *Ibidem*, p. 365.
21. Guy Rocher, *op. cit.*, p. 329.
22. *Ibidem*, p. 329.
23. Alain Touraine, *op. cit.*, p. 429.
24. Lionel Robert, «*L'espace et l'État, politiques et mouvements urbains et régionaux au Québec*», *Critère*, no 23 (automne 1978) : p. 233.
25. Voir Étienne Juillard, «*La région : essai de définition*», *Annales de géographie*, no 387 (septembre-octobre 1962) : pp. 487-492. Armand Frémont, «*À chacun sa définition*» dans **Dossier région : Enquête sur un concept au-dessus de tout soupçon**, revue *Espace-Temps*, no 10,11 (1979) : pp. 27-29. Marcel Bélanger, «*À propos de la régionalisation*», *Critère*, no 23 (automne 1978) : p. 38.
26. Guy Rocher, *op. cit.*, pp. 453 et 454.
27. B.A.E.Q., «*Les grands objectifs*» dans *Plan de développement*, cahier no 1, Mont-Joli, 1966, p. 10.
28. François Perroux, *L'économie du XX<sup>e</sup> siècle*, Presses universitaires de France, chapitre : «*La notion de développement*», 1969, p. 191.
29. François Partant, *La fin du développement, naissance d'une alternative*, Éd. F. Maspero, 1982, p. 28.
30. Avec des visées et des approches différentes, tant la théorie contenue dans le rapport HMR (Higgins, Martin et Raynauld) que celle de Philippe Aydalot proposent des actions pour réduire les disparités entre les régions, régions ici entendues au sens large (province ou regroupement de provinces).
31. Définition tirée de : *Les conférences socio-économiques et le pouvoir régional : une problématique*, Comité scientifique GRIDEQ/AQORCD, octobre 90, p. 133.
32. John Friedmann, «*Autodéveloppement ou autodépendance*» dans *Redéploiement industriel et planification régionale*, Montréal, Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal, 1985, pp. 290-291.
33. Voir Aydalot, Chevalier, Friedmann, Perrin et Weaver qui proposent ces mots clés pour un développement régionalement planifié. Philippe Aydalot (sous la direction de), *À la recherche des nouveaux dynamismes spatiaux, Crise et espace*, Paris, Économica, 1984, pp. 56-67. Bernard Chevalier, «*Développement micro-régional et planification locale, l'expérience d'une planification par projet en pays d'Apt*» dans Bernard Planque (sous la direction de), *Le développement décentralisé : dynamisme spatial de l'économie et planification régionale*, Paris, LITEC, 1983, pp. 269-283. John Friedmann, «*Autodéveloppement ou autodépendance*» dans *Redéploiement industriel et planification*

régionale, Montréal, Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal, 1985, pp. 297-299. J.C. Perrin, «*Théorie de la planification décentralisée*» dans Bernard Planque (sous la direction de ), *Le développement décentralisé : dynamique spatiale de l'économie et planification régionale*, Paris, LITEC, 1983, pp. 167-175. Clyde Weaver, *La théorie du développement et la question régionale : une critique de la planification spatiale et des détracteurs*, Collection «notes de recherches» no 16, 1981-1984, Centre d'économie régionale, Aix-en-Provence, pp. 40-47.

34. John Friedmann, *op. cit.*, p. 294.
35. *Ibidem*, p. 297.
36. Philippe Aydalot, *op. cit.*, p. 57.

## Chapitre 2

### Mouvement des femmes et développement régional, une double quête d'émancipation

Pour mieux cerner et comprendre la place et le rôle des femmes du Bas-Saint-Laurent comme agentes de changement social des années 1960 à nos jours, particulièrement celui de quatorze femmes impliquées et engagées dans des actions de développement, il est important de tracer brièvement l'histoire du mouvement des femmes au Québec, un Québec également en quête d'affirmation. Secouer le joug de l'oppression et s'affirmer ont aussi été des luttes et des messages portés par les acteurs et les actrices d'une région, celle du Bas-Saint-Laurent.

On peut dès lors se demander ce qu'ont en commun le mouvement féministe et le mouvement régionaliste. À prime abord, il semble que ces deux mouvements poursuivent un même objectif, celui de la quête d'affirmation et d'émancipation, lequel est expliqué davantage plus loin. Bien qu'ils partagent cet important dénominateur commun, ces deux mouvements n'en conservent pas moins chacun leur spécificité et leurs acteurs essentiels. Le mouvement des femmes continue de défendre ses propres enjeux, notamment en ce qui concerne toutes les questions du contrôle par les femmes de leurs fonctions reproductives et de la reconnaissance de la valeur des tâches domestiques qu'elles assument encore souvent seules. Quant au mouvement régionaliste, ses préoccupations ont été longtemps essentiellement centrées sur des questions économiques et sur ses figures de proue surtout masculines. C'est la complexité de l'articulation des enjeux entre ces deux mouvements qui est à l'origine de plusieurs réflexions, discussions, revendications, voire même, oppositions. Comme le souligne le Groupe de recherche et d'intervention régionales de l'Université du Québec à Chicoutimi

*avec la question des femmes, le développement régional est obligé de se réorienter et de se transformer, car les domaines d'intervention, les modes d'action et les interlocuteurs traditionnels du développement sont remis en question.*

*En effet, le renforcement des inégalités régionales, ainsi que la reconduction, dans le développement des régions, des inégalités sociales et de sexe nous force à nous questionner sur la capacité du modèle dominant de ce développement et de ses principaux acteurs — l'entreprise et l'État — à assurer le «bien-être des collectivités» [...]*

*À notre avis, ce contexte rend encore plus nécessaire la connaissance, par les femmes, des enjeux que peuvent constituer pour elles les priorités du développement local/régional ainsi que leurs potentialités d'action à ce niveau. Non seulement les femmes doivent-elles produire une réflexion critique sur l'impact qu'ont les décisions de développement sur leurs conditions de vie et de travail mais elles doivent travailler à en redéfinir les enjeux en fonction de leurs propres intérêts et de leurs aspirations.<sup>1</sup>*

Dans cette perspective et dans le but de mieux concevoir le mouvement émancipatoire tant celui des femmes que celui des régions, il est nécessaire de situer ces luttes dans le cheminement historique du développement régional. Enfin, la réalité des femmes du Bas-Saint-Laurent, ce qu'elles sont, ce qui les caractérisent et les distinguent, est brièvement présenté pour mieux saisir le besoin de plusieurs d'entre elles à s'engager dans des revendications et des actions concrètes de changement.

## **2.1 Le mouvement des femmes au Québec**

### **2.1.1 Mouvement d'affirmation et d'émancipation**

Les démarches et les revendications des femmes du Québec pour faire reconnaître leurs droits comme individu et comme groupe ne sont pas un phénomène récent. À cet égard, bien avant la Révolution tranquille, les Québécoises menaient déjà plusieurs luttes et avaient acquis certains droits. Dès 1919 en fait, les femmes obtenaient le droit de vote au fédéral, droit reconnu un an plus tard dans la plupart des provinces canadiennes. Au Québec, il faudra attendre une vingtaine d'années (1940), avant que ce droit ne soit reconnu, à la suite des démarches répétées de féministes québécoises. En 1918 et 1922, ce sont les facultés de médecine et d'art dentaire de McGill qui ouvrent leurs portes aux femmes.

En 1931, à la suite du dépôt du rapport de la *Commission Dorion* sur la situation de la femme et bien que peu de modifications soient apportées au statut juridique de la femme mariée, une réforme importante en découle, soit celle du droit légal pour une femme mariée de toucher et de gérer son salaire. Ce changement est de taille puisqu'antérieurement une femme mariée sous la communauté de biens voyait souvent son salaire remis à son époux lequel était libre d'en disposer.

En 1940, la guerre et la pénurie de main-d'oeuvre amènent le gouvernement à faire appel à la participation active des femmes au marché du travail. Il les reconnaît donc capables et leur offre des stages de formation. Pour soutenir leur intégration au marché du travail, trois garderies sont mises sur pied à Montréal. La guerre terminée, en 1945, le gouvernement incite les femmes à réintégrer leur foyer. Les garderies ne sont plus alors subventionnées.

Le «*baby-boom*» prend son essor. Le gouvernement décide de verser aux familles de modestes «*allocations familiales*» et au Québec, c'est au père qu'elles le sont. Thérèse Casgrain se bat pour que les chèques aillent aux femmes et elle obtient gain de cause. Enfin, en 1954, c'est l'abolition du «*double standard*» qui stipulait qu'une femme ne pouvait demander une séparation pour cause d'adultère que dans le cas où le mari ferait vivre sa concubine dans la résidence familiale. Une telle situation ne s'appliquait pas au mari qui pouvait obtenir en tout temps la séparation de sa femme pour cause d'adultère<sup>2</sup>.

Ces victoires sont importantes pour la reconnaissance de certains droits sociaux des femmes. Cependant elles sont minimisées par le fait que la femme mariée est encore, à cette période, reconnue mineure par le Code civil. Les impacts des changements sont moins grands. Micheline Dumont-Johnson résume ainsi :

*En 1945, 1951 et 1954, d'autres changements mineurs furent apportés. Il faut dire toutefois que chacune des mesures qui ont été prises entre 1930 et 1960, en particulier la suppression de la «loi du double standard» concernant la séparation en 1954-1955, ne doivent pas être considérées comme des victoires mais comme des exceptions qui s'intègrent mal dans un système juridique traditionnel qui consacre le principe général de l'incapacité de la femme mariée.<sup>3</sup>*

Cette incapacité juridique de la femme mariée sera modifiée en 1964 par l'adoption de la célèbre loi 16, pilotée par Claire Kirkland-Casgrain, première

femme élue en 1961 députée à l'Assemblée Nationale et devenue ensuite ministre sans portefeuille. C'est un tournant dans l'histoire des femmes québécoises tout aussi significatif et porteur de changement que la reconnaissance en 1940 de leur droit de vote. La loi 16 reconnaît l'égalité juridique des époux et le droit pour la femme d'exercer des responsabilités civiles ou financières, ce qui lui était auparavant interdit.

Moment historique certes, mais qui ne fait pas l'unanimité à l'époque, même auprès des femmes qui jugent cette loi ou trop partielle ou trop conservatrice. C'est que plusieurs femmes géraient déjà dans les faits le capital familial et que plusieurs autres aussi *«n'avaient pas attendu 1964 pour exercer une profession différente de celle du mari, ce qui était interdit par l'article 181 du Code civil»*.<sup>4</sup>

Au début des années 1960, on constate que plusieurs femmes intègrent le marché du travail, utilisent la contraception, accèdent de plus en plus aux universités. Des femmes prennent publiquement la parole et occupent des postes dans les médias, radio, télévision et journaux. Ce sont des gestes individuels qui témoignent certes d'une volonté de changements et d'une conscience collective en mutation, qui demeure cependant assez silencieuse comme le soulignent les auteures du Collectif Clio. *«En 1964, le silence collectif des femmes est assez impressionnant. Les bouleversements des cinq années qui suivent vont permettre l'émergence de la conscience collective féminine. C'est l'époque du féminisme tranquille.»*<sup>5</sup>

C'est en 1965 et en 1966 que deux grandes organisations de femmes voient le jour, la Fédération des femmes du Québec (F.F.Q.) qui regroupe rapidement plusieurs organismes et l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) qui naît de la fusion de deux organismes féminins existants, le premier en milieu rural, l'Union catholique des femmes rurales (U.C.F.R.) fondé en 1939, et le deuxième, les Cercles d'économie domestique (C.E.D.) fondé en 1945, mouvements qui totalisent plus de 30 000 membres très actifs, partout et particulièrement dans le Bas-Saint-Laurent. Par leurs sujets de discussions touchant les conditions de vie des femmes et les enjeux de leur présence active au sein de l'AFEAS, les femmes prennent de plus en plus la parole comme groupe. La force qu'elles représentent est due non seulement au poids de leur nombre, mais aussi à la qualité et à la constance de leurs revendications.

Les consultations menées par la Commission Bird (du nom de sa présidente), Commission royale d'enquête, instituée en 1967, par le gouvernement fédéral pour examiner la situation de la femme au Canada, ont un

impact significatif au Québec. Les groupes féminins et féministes québécois s'investissent par une large consultation auprès de leurs membres afin d'y présenter leurs revendications sous forme de mémoires. Ces activités d'animation constituent des temps déterminants de prise de conscience collective des femmes québécoises et d'amorce de leur résistance à l'«oppression». C'est la remise en cause des rapports entre les hommes et les femmes, du rapport des femmes à la société. C'est la remise en question de la société elle-même, façonnée et modelée jusque-là, par et pour des hommes.

*La première phase de ce nouveau féminisme est donc celle de la contestation. Remise en question radicale, violente, déchirante même de la vie des femmes. Tout devient sujet à questionnement : mariage, sexualité, famille, éducation, marché du travail, stéréotypes de beauté et de comportement.<sup>6</sup>*

Ainsi émerge au Québec, dans les années 1970, comme dans plusieurs pays occidentaux, un féminisme qualifié par plusieurs de radical, en ce sens qu'il s'oppose et résiste à l'oppression des femmes. Comme le souligne Danielle Lafontaine

*[...] la résistance des femmes à leur oppression prend à certains moments la forme d'une contestation globale du type de société qui est le nôtre et du type de développement qui est le sien : un développement fondé sur la domination, l'exploitation, le pillage et la destruction<sup>7</sup>.*

Plusieurs groupes féministes radicaux voient le jour et dénoncent la dépendance des femmes sous toutes ses formes. *Québécoises, deboutte!*, journal publié en 1971 par le Front de libération des femmes du Québec, fondé en 1970, devient «le slogan du féminisme radical». Entre novembre 1972 et mars 1974, c'est le Centre des Femmes qui prend la relève.

*Dans Québécoises deboutte!, on traite de l'histoire des femmes au Québec et dans le monde; de la double exploitation des femmes (le patriarcat et le capitalisme); de l'exploitation des ménagères et des femmes sur le marché du travail; de l'exploitation sexuelle; de l'avortement et de la contraception; de la pornographie, du viol et de l'actualité d'alors; mais aussi beaucoup, naturellement, du féminisme, du féminisme révolutionnaire : ce qu'il est, comment le développer [...]<sup>8</sup>*

En raison des sujets traités et malgré sa courte vie, ces publications ont un impact très grand sur le mouvement des femmes au Québec. *«Elles (des femmes) lancent l'idée d'un féminisme révolutionnaire qui lie la libération des femmes à un changement global de la société entière.»*<sup>9</sup> Ainsi donc *«le courant du féminisme réformiste qui existe au Québec depuis plus de 70 ans reçoit une nouvelle infusion d'énergie et de détermination avec l'arrivée du message du féminisme radical»*<sup>10</sup>.

Durant la deuxième partie des années 1970, pendant que le mouvement féministe radical s'adoucit, le mouvement féministe global s'élargit, se modifie en ce sens que les *«féministes de toutes sortes se côtoient. Dégagées de la domination du marxisme et du nationalisme, des femmes francophones se penchent de plus en plus vers un féminisme autonome»*<sup>11</sup>. De toute façon, tout au long des années 1970, les deux types de mouvement féministe témoignent d'un dynamisme certain, mais fonctionnent en parallèle et s'influencent.

La coexistence de ces deux types de mouvement s'illustre aussi par la parution d'autres publications. À celle de *«Québécoises deboutte!»*, il faut ajouter celle du journal *«Les têtes de pioche»* lancé par un collectif féministe qui publie entre mars 1976 et juin 1979. En 1977, c'est le bulletin de liaison *«Plurielles»* qui devient par la suite en 1978 la revue *«Des luttes et des rires de femmes»*.

*Les femmes et les groupes de femmes impliqués conçoivent la revue comme un outil parmi tant d'autres pour la construction d'un mouvement autonome de femmes au Québec. Reflet de l'actualité du mouvement et des activités des groupes, elle veut aussi favoriser l'échange et le débat, à partir desquels pourra se dégager la «plate-forme» du mouvement autonome des femmes.*<sup>12</sup>

D'autres publications voient aussi le jour. Ainsi les responsables de *«La Vie en rose»* indiquent leurs orientations. *«Avec La Vie en rose, nous tâcherons de faire à contre-courant dans un monde où les communications sont de plus en plus centralisées et uniformisées, une presse subjective, une presse d'opinion.»*<sup>13</sup>

De plus, se développent et coexistent la *Revue du RAIF* (Réseau d'action et d'information pour les femmes), fondée en 1973, *Communiqu'elles*, bulletin du Centre d'information et de référence pour femmes de Montréal (1975), *La Gazette des Femmes* du Conseil du statut de la femme, et ce, depuis 1979, *L'Autre Parole*, bulletin de liaison des groupes de féministes chrétiennes (1976),

**Femmes d'ici** de l'AFEAS et **Le féminisme, en revue** de la Fédération des femmes du Québec. Enfin à toutes ces publications féministes s'en rajoutent d'autres de niveau universitaire, tels **Les Cahiers de la femme**, **Perspectives féministes**, **Documentation sur la recherche féministe**, le **Gierf-Info** et **Recherches féministes**.<sup>14</sup> Cette liste des multiples formules de publication n'est pas exhaustive, mais témoigne de la vivacité des types de mouvement féministe ainsi que de leurs préoccupations et revendications.

Ces mouvements furent aussi marqués par d'importantes prises de position des femmes. À titre d'exemple :

- Création du réseau d'action et d'information pour les femmes RAIF (1975).
- Tenue d'un colloque sur les cliniques Lazure (avortements) (1978).
- Mise sur pied des cours de Wen-d-o pour les femmes de Montréal (1978).
- Fondation à Rimouski d'un collectif féministe chrétien panquébécois «**L'autre Parole**» (1978).
- Dénonciation massive et répétée de la violence faite aux femmes par divers groupes féministes notamment AFEAS, F.F.Q., Centres de femmes.
- «*Recherche sur les femmes collaboratrices du mari dans l'entreprise familiale*» , par l'AFEAS (1975).

De leur côté, à la suite du rapport Bird, les gouvernements sont de plus en plus sensibles aux revendications féministes. Un des moyens que le gouvernement québécois se donne est la mise sur pied, en 1973, du *Conseil du statut de la femme* qui a pour mandat de conseiller le gouvernement en toutes questions touchant la condition féminine et d'être un outil d'information pour les groupes de femmes. Plusieurs femmes y voient une possibilité de récupération par l'État du mouvement des femmes et de leurs revendications. La vigilance et la résistance s'installent.

Le mouvement des femmes a été analysé sous plusieurs angles, historiques, sociologiques, politiques. L'on a rappelé les luttes des femmes pour obtenir d'abord leur reconnaissance comme personne, le droit de vote ensuite,

l'égalité d'accès aux institutions d'enseignement supérieur, au travail et à des postes de responsabilités. On a mis en lumière les mécanismes sociaux et économiques responsables de l'infériorisation des femmes dans la force de travail, le rôle social de l'école dans le renforcement de l'arbitraire de la division sociale des sexes<sup>15</sup>. Francine Descaries-Bélanger relate dans *Bilan et enjeux des études féministes au Québec*<sup>16</sup> les principales études touchant la situation des femmes du Québec et montre que

*au fil des années, les voies d'investigation et la thématique des études sur les femmes au Québec s'élargiront. Au départ, ces études demeuraient liées pour la plupart à l'intention de décrire et d'expliquer l'expérience des femmes et les conséquences de leur conditionnement socio-culturel,*

mais, d'expliquer l'auteure, maintenant que

*le silence est définitivement rompu [...] un nouveau domaine d'étude et de recherche a réussi à s'imposer, même s'il demeure toujours menacé de ghettoïsation; de nombreuses données et connaissances ont été amassées qui contribuent à la dénonciation des généralisations abusives des sciences sociales et à la remise en cause de la «prétendue» objectivité des théories et méthodes dominantes de recherche<sup>17</sup>.*

D'autres recherches ont voulu montrer le danger de récupération par l'État du potentiel subversif du mouvement féministe<sup>18</sup>, en ce sens que les mouvements de femmes réclament à l'État, et ce, dans un langage compris par ce dernier, des changements et des améliorations aux conditions de vie des femmes, «des droits que l'État peut accorder, des réformes que l'État peut accomplir, des ressources que l'État peut distribuer»<sup>19</sup>. Et comme l'État a un rôle de conciliateur entre les tensions et les conflits, entre la division des classes sociales et celle des sexes, il doit trouver des moyens de jouer ce rôle et surtout d'identifier des moyens persuasifs qui rallient ou contraignent les opposants. D'autre part, pour être entendu et recevoir réponse positive de l'État à ses revendications, le mouvement des femmes, non seulement emprunte souvent un langage que l'État comprend, mais accepte des compromis, des reculs en somme. «Cependant, il (l'État) a assuré une écoute au féminisme et il a canalisé le dynamisme des femmes, en émoussant la capacité de subversion du mouvement, c'est-à-dire sa puissance de libération.»<sup>20</sup>

Dans cette même foulée, Danielle Lafontaine, tout en affirmant que

*le Mouvement des femmes est le mouvement social le plus important de notre époque, celui qui est le plus intimement lié à l'avenir de nos sociétés, celui dont les orientations impliquent des bouleversements tout à fait fondamentaux des rapports sociaux prévalant actuellement*<sup>21</sup>,

tout en démontrant la profondeur historique et la dimension politique de la cause des femmes, montre également que «malgré la nouvelle «impopularité» de leur cause (légitime soit, mais impopulaire) les femmes poursuivent de manière plus sporadique et moins organisée leurs luttes en faveur de nouvelles conditions de vie et de travail»<sup>22</sup> et cette dernière a la conviction «que la résistance des femmes à leur oppression ne disparaîtra pas. Intimement liée aux structures de nos sociétés, la lutte de libération des femmes ne pourrait disparaître qu'avec elles»<sup>23</sup>.

Résistances, luttes à l'oppression font partie du vécu des femmes. Ces luttes ont été menées dans toutes les sphères d'activités et

*la panoplie des revendications est impressionnante [...] Elles touchent tous les domaines de la vie publique et privée sans distinction, et par là, contredisent une des formes d'oppression les plus vicieuses du pouvoir politique : la sectorisation de la vie des individus en catégories fonctionnelles*<sup>24</sup>.

Et quand on affirme que les luttes se sont menées dans toutes les sphères d'activités, nous incluons également celles menées par des théologiennes féministes au sein même de l'Église puisque «les droits des femmes sont loin d'être acquis et respectés»<sup>25</sup>. Comme le note Monique Dumais «l'enseignement de l'Église, actuellement très éloquent sur les droits universels, est plutôt discret sur les droits des femmes. Il se veut inclusif, mais il conserve encore quelques lieux d'exclusion pour les femmes»<sup>26</sup> et cette dernière nous relate les résultats d'une recherche<sup>27</sup> qui a permis de mettre en évidence la situation précaire des femmes dans l'Église. Présentes massivement dans plusieurs tâches pastorales, les femmes n'en cessent pas moins d'être «aussi invisibles au sein de l'appareil ecclésiastique, d'être absentes des structures hiérarchiques du pouvoir»<sup>28</sup>.

Le mouvement des femmes s'affirme irréductiblement et l'ONU (Organisation des Nations Unies) décrète l'année 1975, *Année internationale de la femme*. Au Québec, cela donne le coup d'envoi à un questionnement plus étendu des politiques défendues par un personnel politique surtout masculin,

questionnement porté par un nombre grandissant de femmes et de groupes de femmes qui se sentent légitimées de le faire.

Cette prise de parole se cristallise aussi autour de l'élaboration par le Conseil du statut de la femme d'une politique d'ensemble de la condition féminine intitulée : **Pour les Québécoises : Égalité et indépendance**. Toutes les facettes de la vie des femmes font l'objet des 306 recommandations, en particulier, le droit à l'éducation, à la santé, l'accès égal au travail, l'égalité de rémunération, les congés maternité, l'institution de garderies, les pratiques non discriminatoires en tout domaine. Cette politique marque la reconnaissance par un organisme paragouvernemental de la volonté d'affirmation et d'autonomie des femmes. Une des suites importantes à cette politique d'ensemble de la condition féminine est l'adoption, en 1980, par l'État québécois de la loi 89 qui élimine, sur le plan légal, les dernières inégalités entre époux, interdiction de discrimination au travail, législation de l'avortement thérapeutique, mesures de protection pour femmes enceintes, congés maternité, etc.

Durant les années 1980, le féminisme se joue davantage dans le privé et perd de l'éclat sur la place publique. Les luttes et les prises de position des femmes se poursuivent tout de même. Plus question de les oublier, du moins dans les discours officiels. Mais du discours au geste, la marge est encore grande. La lutte est toujours nécessaire. Pour Marie Lavigne, présidente du Conseil du statut de la femme, les faits majeurs des années 1980 sont le constat d'une majorité de femmes qui sont et demeurent sur le marché du travail. Par contre leur réalité a peu changé; les écarts de salaire entre les hommes et les femmes sont toujours grands et les femmes demeurent largement confinées dans des emplois sous-payés et à temps partiel. Malgré certaines améliorations, l'organisation du travail reste fondamentalement conçue pour des travailleurs sans responsabilités parentales. Beaucoup de familles sont monoparentales et c'est souvent une femme qui en est chef, une femme vivant, dans une majorité de cas, sous le seuil de la pauvreté. La violence est toujours omniprésente malgré des dénonciations continues de groupes de femmes : *«la résistance à l'autodétermination des femmes est particulièrement forte lorsque c'est le corps et la fonction reproductive qui sont en cause»*<sup>29</sup>.

De fait, comme l'expose Danielle Lafontaine,

*la pensée féministe et les mouvements de femmes se sont en effet d'abord attaqués aux problèmes d'exclusion ou de marginalisation et d'oppression vécus par les femmes. Dans un*

*monde soi-disant moderne, elles ont lutté contre l'exclusion civile, économique, culturelle des femmes, contre la violence qui leur est faite et pour l'amélioration de leurs conditions de vie. Le problème de l'exclusion est vite apparu intimement lié à celui de l'inégalité, à celui de la persistance de l'inégalité dans une ère qui devrait être celle de l'abondance. Les objectifs féministes ont surtout été centrés sur la lutte aux inégalités dont les femmes étaient victimes et la redistribution d'une part plus équitable de la richesse privée et collective au profit des femmes et des enfants; d'où certains appels aussi pour que cessent les injustices et les agressions envers les femmes, pour que leurs droits (comme personne ou comme groupe) soient respectés, voire, plus récemment, qu'il favorise leur intégration au marché (du travail, de l'emploi, des échanges tout court). Des femmes ont donc exigé davantage de contrôle ou de «régulation étatique», exigé que le pouvoir central fasse respecter la loi.<sup>30</sup>*

Ce très bref rappel des principaux faits de l'histoire des femmes du Québec depuis les années 1960, tout en illustrant la volonté très nette de ces dernières de s'affirmer et de s'émanciper, laisse également entrevoir que les débats entourant les actions d'affirmation et d'émancipation qu'elles ont menées, ont pu être difficiles et complexes, au sein même des groupes de femmes. Tant les luttes et les revendications que les résistances et les reculs des femmes dans leurs actions et choix d'actions, tant leurs victoires que leurs défaites sont signes des changements portés, défendus et obtenus par les femmes et les groupes de femmes du Québec. Malgré que le mouvement des femmes puisse paraître comme un tout unifié, linéaire, il est cependant parfois divisé, plein de contradictions, se modifie et s'unifie aussi. Ce mouvement s'écrit et s'inscrit dans un environnement social et politique particulier, soit celui du Québec, qui montre également, par ses prises de conscience, ses luttes et ses revendications, son besoin d'affirmation et d'émancipation.

### **2.1.2 Dans un Québec qui s'affirme**

Dans le Québec en mouvement des années 1960, où on assiste à l'émergence et à l'affirmation du mouvement émancipatoire et identitaire des femmes, un consensus se dégage. La présence de l'État est fortement souhaitée pour accélérer la croissance et la modernisation du Québec d'une part, et d'autre part, pour réduire des inégalités de toute nature, permettre l'accès à des services éducatifs, sociaux et de santé pour tous, peu importe la région d'appartenance.

Le rattrapage du Québec se réalise dans tous les secteurs d'activité : la santé, l'éducation, l'économie. Le niveau de vie des Québécois et des Québécoises grimpe grâce à l'augmentation plus rapide de leurs salaires que de l'indice des prix à la consommation. La population s'accroît, mais plus lentement que durant les années précédentes. Le «baby-boom» de l'après-guerre se fait sentir : construction d'écoles, formation et embauche de nombreux professeurs, création des cégeps, développement des universités, augmentation des emplois dans la fonction publique qui deviennent plus intéressants et plus rémunérateurs. C'est la période de la Révolution tranquille qui, aux yeux de plusieurs, «a donné lieu à des aménagements d'organisations plus modernes. Elle était animée par un incontestable désir de justice sociale, en particulier dans les domaines de l'éducation et des services sociaux»<sup>31</sup>.

Le Québec prospère aussi sur le plan économique. Les quelques initiatives du gouvernement envisagées dans le secteur économique au début des années 1960 poursuivent divers objectifs. Un premier objectif est «d'accroître le rôle de l'État [...] Ils (les dirigeants politiques) veulent faire de l'État québécois un intervenant majeur dans l'économie et un partenaire de l'entreprise privée»<sup>32</sup>. Ensuite on dénote chez les membres du gouvernement une volonté de moderniser l'économie québécoise. En ce sens

*on se préoccupe surtout de transformer la structure industrielle en favorisant, d'une part la modernisation des entreprises manufacturières traditionnelles et, d'autre part, l'implantation de nouvelles entreprises dans la production de biens d'équipement et les secteurs dits de pointe*<sup>33</sup>.

Enfin et avant tout il importe d'«accroître la présence des Canadiens français aux échelons supérieurs de l'économie québécoise»<sup>34</sup>.

Ces initiatives sont celle de l'étatisation de l'électricité avec Hydro-Québec, celle de l'instauration de la Société générale de financement (S.G.F.) pour soutenir la création et le développement d'entreprises québécoises, celle de la mise sur pied de Sidbec, une grande entreprise sidérurgique qui devait rendre le Québec moins dépendant de l'Ontario dans ce secteur. Les années suivantes, on voit naître la Caisse de dépôt et de placement du Québec qui a comme mandat d'administrer les fonds versés au régime des rentes du Québec et à d'autres régimes d'assurances secondaires. Le gouvernement n'hésite pas non plus à injecter de grosses sommes à la modernisation du système routier, à la construction d'écoles et d'édifices publics.

À l'enseigne de la modernisation, ces quelques initiatives brièvement résumées ont semblé entraîner des conséquences heureuses. Les Québécois et les Québécoises se reconnaissent plus en mesure d'entreprendre, de créer, de gérer, s'estiment moins dépendants des autres provinces et des capitaux étrangers, se voient en somme peut-être plus «*maîtres chez nous*», slogan populaire des années 1960. C'est aussi l'émergence d'une bourgeoisie francophone, parfois à l'ombre de l'État, mais davantage agissante et omniprésente.

Ce Québec en mutation voit l'État prendre une place de plus en plus grande dans la dispensation des services éducatifs et de santé ainsi que comme agent de développement. Les valeurs dites «*traditionnelles*» comme celles de la famille, de l'attachement à l'Église, s'effritent. On constate par le fait même la perte d'influence du clergé et des religieuses ainsi que leur exclusion graduelle de la gestion d'écoles et d'hôpitaux. L'État prend aussi de plus en plus de place auprès des familles, ce qui accentue son rôle d'État providence et interfère de ce fait avec la place des femmes. Suzan Mann Trofimenkoff va très loin dans l'analyse de ce phénomène :

*La coïncidence entre les changements intervenus dans la famille, le langage et l'Église, et l'intervention de l'État dans ces trois domaines est remarquable. Incontestablement, chacun se nourrit de l'autre : les institutions telles que l'école, les hôpitaux et les organismes d'aide sociale ne trouvent plus dans l'Église les ressources humaines et matérielles dont elles ont besoin; dans le même temps, l'État souhaite jouer la fonction organisatrice d'un gouvernement moderne. Il se peut même que l'État ait aidé à saper la cohésion interne de l'Église et de la famille. Au nom de la modernisation, il participe à de nombreuses transformations et, dans certains cas, les provoque même; au nom du nationalisme, il détourne à son profit une grande partie de la force de ces institutions. Il puise des forces nouvelles en intervenant dans trois domaines traditionnels d'intégration sociale et nationale. Apparemment, la modernisation et le nationalisme sont tout à fait compatibles.<sup>35</sup>*

Milieu et fin des années 1970, au moment notamment de la crise mondiale du pétrole qui a créé des incertitudes quant aux modèles et aux outils de développement économique, au moment aussi de la fin de la guerre au Vietnam qui remet en cause la place des Américains dans le monde, le paysage québécois devient également moins enthousiasmant sur le plan économique. La

flambée inflationniste ralentit et parfois même élimine le rattrapage salarial des années 1960, le déficit national s'accroît, le chômage des jeunes, particulièrement en région périphérique, devient problématique, l'impôt et les charges sociales augmentent. Et petit à petit, à l'aube des années 1980, au Québec et ailleurs en Occident, on remet en cause l'État providence qui, en raison de ses interventions supplétives, doit combler ses besoins financiers additionnels par des ponctions toujours plus grandes sur les revenus des entreprises et ceux des particuliers.

Et certains auteurs tels Rosanvallon et Lipietz<sup>36</sup> nourrissent, ici comme ailleurs, les débats entourant le rôle de l'État providence en interrogeant les mécanismes et les limites de son développement et en proposant, devant les incertitudes suscitées par sa remise en cause, des alternatives aux pertes des redistributions dont l'État se faisait le champion. Tant pour Rosanvallon que pour Lipietz, la crise de l'État providence pose le problème de son financement et surtout la question du rapport de la société à l'État et du besoin d'en redéfinir le contrat social. En préconisant de revenir au développement de solidarités sociales avec les partenaires des milieux locaux et régionaux, ils forcent les politiciens, les intervenants économiques et sociaux ainsi qu'une large part des Québécoises et Québécois à discuter de leurs besoins et de leurs orientations à cet égard.

En s'industrialisant et en se développant, la société québécoise et plus largement la société canadienne ont pu donner l'impression que l'évolution de cet État providence a entraîné des effets peu enviables tels la perte d'autonomie et un besoin sans cesse croissant de plusieurs formes de soutien : programmes d'assurance-chômage, d'assurance-accident, programme d'assurance-santé et programmes sociaux. C'est pourquoi l'on voit paraître plusieurs effets de la remise en cause systématique de la place de l'État : coupures des budgets dans les domaines de la santé et des services sociaux, donc moins de services, pertes d'emplois, réajustements et coupures dans les régimes de sécurité du revenu, d'assurance-chômage, d'aide sociale. Il faut se souvenir à cet égard, à l'été 1986, de la parution des **rapports Gobeil, Fortier et Scowen** qui invitent le gouvernement québécois à délaisser plusieurs champs d'activités économiques en les privatisant (S.G.F., SOQUIA, SOQEM, SOQUIP, REXFOR, Sidbec)<sup>37</sup> et même à réduire ses implications dans les domaines de la santé et des services sociaux pour les transférer aussi à l'entreprise privée. La privatisation et la déréglementation sont dès lors à l'ordre du jour.

La tangente prise dans chacun de ces trois rapports s'apparente à celle prise ailleurs en Angleterre et aux États-Unis où la théorie néo-libérale reprend

vigueur dans les discours et les politiques. Pour les néo-libéraux il faut, selon le collectif dirigé par Lizette Jalbert

*briser la dynamique interne de la démocratie en la modérant [...] Si on a fini par admettre qu'il y avait des limites à la croissance de l'économie, il faut également se rendre à l'évidence qu'il existe des limites à l'extension indéfinie de la démocratie politique.<sup>38</sup>*

La remise en cause de l'État providence qui apparaît plus aiguë au Québec qu'en Ontario, s'inscrit donc plus largement dans un contexte international de crise économique mondiale où s'affrontent et se concurrencent avec acharnement plusieurs pays industrialisés (Japon, États-Unis, pays de la Communauté économique européenne (C.E.E.) et des entreprises d'envergure internationale. Sur le plan idéologique, on prône alors le recours aux lois du libre marché, la primauté des droits individuels par rapport aux droits collectifs, la privatisation des services publics, la valorisation de l'entrepreneurship.

Il ne faut pas oublier non plus que le gouvernement canadien remet aussi en cause ses interventions comme acteur principal et promoteur de divers programmes sociaux, ce qui exerce une forte pression sur ceux gérés par le gouvernement québécois.

Bien entendu, on n'assiste pas à un désengagement total de l'État, mais davantage à un redéploiement des investissements gouvernementaux vers de nouvelles priorités : développement technologique, formation de la main-d'oeuvre, recherche, en fonction d'une idéologie néo-libérale. Le moteur de la société québécoise et canadienne, selon le leitmotiv des gouvernements néo-libéraux, c'est l'économie et l'entreprise privée. La meilleure façon de contrer les problèmes sociaux, c'est de favoriser le développement des entreprises censées créer des emplois. Apparaît dès lors une gestion des problèmes sociaux par le développement de l'employabilité.

Le Québec des années 1980 affirme toujours son désir d'autonomie dans tous les domaines et le nationalisme développé au cours des années antérieures est encore présent :

*l'histoire du Québec contemporain est indéniablement marquée par l'affirmation des francophones et leur volonté de reconquête. Ce processus social résulte d'une évolution à la fois*

*démographique, économique, politique, idéologique et culturelle. Comme tous les processus, il n'est jamais définitif*<sup>39</sup>.

Cependant ce qui est questionné, en raison de la crise de l'État providence, c'est surtout la forme centralisatrice, uniformisant des structures et des services, mise en place par l'État<sup>40</sup>. Cette remise en question s'est amorcée, on s'en souviendra, dès les années 1970 et déjà, plusieurs groupes et mouvements sociaux, soit de Québec, soit des régions, invitaient le gouvernement et la société québécoise à penser à une forme plus décentralisée du développement et surtout à des formules nouvelles de développement.

En partie en réponse aux revendications des groupes régionalistes, en partie parce que *«la croissance ne permet plus de payer les dégâts du progrès»*<sup>41</sup>, le gouvernement alors dirigé par le Parti québécois propose en 1983 une politique de développement régional, le **Choix des régions**, qui mise sur le dynamisme local, la participation des entreprises, celle des syndicats et celle des organismes communautaires. Ces orientations de décentralisation ont été maintenues depuis. Avant d'examiner comment se sont transformés le concept et la réalité du développement régional, nous avons voulu également apprécier le mouvement émancipatoire vécu dans la région du Bas-Saint-Laurent.

## **2.2 Le mouvement régional du Bas-Saint-Laurent**

Le Québec, comme nous avons pu le constater, s'est développé, s'est transformé et s'est modernisé sous l'influence de certains mouvements, politiques et orientations. Construit d'avancées, de reculs, de succès et d'insuccès, de changements parfois rapides, le développement du Québec a aussi marqué celui de la région du Bas-Saint-Laurent où les mouvements identitaires et régionalistes y ont été très présents. Le Bas-Saint-Laurent dessine par ailleurs sa propre identité,

*identité, dont l'originalité demeure toute relative, d'ailleurs, dans la mesure où le Bas-Saint-Laurent partage son sort avec celui d'autres territoires, qui, tout comme lui, se caractérisent par une faible densité de population, une économie reposant sur l'exploitation et la première transformation des ressources naturelles, un relatif éloignement des grands centres urbains, et un écart plus ou moins prononcé entre les revenus personnels et l'accès aux ressources et aux services que l'on y retrouve par rapport à ceux disponibles dans les territoires plus urbanisés*<sup>42</sup>.

Qualifiées de période de modernisation du Bas-Saint-Laurent, les années 1950 à 1980 voient se résorber le mouvement de l'expansion colonisatrice amorcée au siècle précédent, mouvement appuyé par le développement forestier et pour Guy Massicotte «*le fait majeur de l'histoire sociale bas-laurentienne est sans conteste le renversement de la tendance séculaire de l'expansion démographique et de l'occupation de l'espace*»<sup>43</sup>. Cette incapacité à conserver l'augmentation naturelle de sa population n'est pas nouvelle et se remarque depuis 1890. Cette difficulté et d'autres encore sont dénoncées sur la place publique et c'est au moment de la crise de 1930 qu'Esdras Minville déplore l'émigration des populations rurales vers les grands centres, attirées qu'elles sont par un travail plus rémunérateur et attrayant. Il dénonce également l'exploitation éhontée et l'exode des ressources naturelles et regrette que les interminables querelles «*fédérales-provinciales*» sur le départage des responsabilités dans certains secteurs du développement privent les régions des soutiens attendus.

De 1960 à nos jours, les mêmes reproches sont entendus. S'ajoute à ceux-ci le constat des écarts de niveau de vie entre les gens vivant dans la région bas-laurentienne et ceux vivant dans les grands centres urbains. Malgré des efforts de rattrapage, malgré le fait que les gouvernements québécois et canadien aient voulu mousser le développement d'entreprises régionales et locales et surtout, aient souhaité que l'expansion de Montréal entraîne des effets positifs en périphérie, la région a vu s'accroître l'exode de ses ressources et de ses cerveaux. De là à ce que s'organisent les résistances du milieu devant une telle hémorragie, il n'y a qu'un pas. Les résistances s'amorcent par des groupes inquiets de la situation et de l'avenir sombre qui se dessine, par des groupes également déterminés à faire reconnaître les richesses et les potentiels régionaux convaincus qu'une vie en région peut être valorisante. Ces groupes, on les retrouve d'abord en milieu rural, milieu qui subit le premier les effets de cet exode massif et de la perte d'intérêt pour l'exploitation agricole et forestière. Milieu qui s'objecte aussi à la fermeture de plusieurs villages ruraux. Ainsi, les Opérations Dignité des années 1970, soutenues par quelques membres du clergé, particulièrement des curés des villages menacés et également par plusieurs femmes aussi engagées de ces milieux, alertent la population, l'animent, lui font prendre conscience des enjeux d'une telle politique et mettent ainsi temporairement un terme au mouvement de fermeture de quelques villages comme décrété par le gouvernement, au début des années 1970.

La protestation est plus qu'une opposition à la fermeture de nombreux villages de la région bas-laurentienne, elle est celle d'une sévère remise en cause

du plan proposé par le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (B.A.E.Q.) 1963-1968, pour aménager le territoire. Il faut dire que le plan initial déposé vise des objectifs élevés : rattrapage de la région pour atteindre la moyenne québécoise des revenus, des emplois et de la productivité. Pour y arriver, quatre objectifs sont déterminés : la mobilité géographique et professionnelle de la main-d'oeuvre, l'établissement d'un cadre institutionnel de planification et de participation, l'éclosion d'une conscience régionale et la structuration rationnelle de l'espace régional<sup>44</sup>.

Toute cette lourde entreprise génère beaucoup de déceptions. Plusieurs projets populaires ne sont pas retenus, pour d'autres, les délais sont énormes et enfin, les projets de relocalisation consistent surtout en la fermeture de nombreux villages. C'est le désenchantement et la frustration qui mobilisent la population du Bas-Saint-Laurent, plus consciente des écarts entre les attentes formulées et nourries et les réponses apportées par l'État aux besoins de développement exprimés.

*Au total l'unité du mouvement populaire dans l'Est lui vient de la convergence de ses luttes, du sens que celles-ci portent comme moyens de défense des intérêts des agriculteurs et propriétaires de boisés. Ainsi les O.D. ont forcé le retard de la politique de relocalisation et elles ont négocié la formule des SER<sup>45</sup>.*

On peut supposer que cette unité du mouvement populaire a découlé d'une prise de conscience des gens de la région qui s'est approfondie grâce à l'ouverture plus grande de la région au monde extérieur, ouverture favorisée par des échanges d'information plus abondantes, à leur tour, soutenues par les médias mieux organisés, structurés et dynamiques. Elle se développe aussi grâce, en partie, aux vastes séances d'animation menées par des professionnels du B.A.E.Q. dans le cadre des travaux préparatoires.

Les événements autour des Opérations Dignité illustrent, à notre avis, la détermination des gens de la région à défendre désormais leur territoire et à exprimer comment ce dernier devrait s'organiser, s'autogérer et se développer. Le mouvement d'affirmation régionale s'affine et s'enracine davantage dans le vécu quotidien réel et souhaité de la population.

Comme le note très bien Guy Massicotte :

*l'histoire du Bas-Saint-Laurent est celle de son intégration, recherchée et assumée de l'interne comme de l'externe, à celle*

*des sociétés qui l'englobent, et plus spécifiquement, à la société québécoise, puisque c'est par son entreprise qu'elle rejoint la modernité générale de l'époque [...] l'histoire bas-laurentienne est aussi résistance et opposition à cette intégration<sup>46</sup>.*

C'est aussi durant cette même période d'effervescence de la fin des années 1960 que se crée l'Université du Québec régionalisée, par la création de constituantes en région. Naît donc l'Université du Québec à Rimouski qui privilégie et développe, entre autre, un champ d'analyse particulier, celui du développement régional. L'existence du programme de maîtrise en développement régional au sein de l'UQAR, portant particulièrement sur l'étude des dimensions du développement régional en région périphérique, a nourri bien des réflexions, porté diverses interrogations sur la place publique et surtout favorisé des études et des recherches mettant en relief les éléments d'un développement régional réussi, à la mesure des gens d'ici et en réponse à leurs attentes. Un autre lieu de résistance et d'affirmation régionale.

En 1970, paraît le contesté Rapport H.M.R. (Higgins, Martin, Raynauld) préparé pour le ministère fédéral de l'Expansion économique régionale (MEER), rapport qui identifie Montréal comme seul pôle de développement pouvant générer, selon ces derniers, des effets positifs vers des régions limitrophes reconnues comme pôles de croissance. La région de Montréal devenait ainsi le moteur du développement du Québec et les efforts financiers du gouvernement en terme d'investissements devaient s'y concentrer. Les régions dites périphériques, telle le Bas-Saint-Laurent, ont opposé une résistance aux conclusions de ce rapport, appuyées en cela par le gouvernement du Québec qui avait, via l'Office de planification et de développement du Québec (O.P.D.Q.), une vision différente du développement régional. Selon celle-ci, rappelons-le, l'État devait lutter contre les disparités régionales et développer des régions fortes sur tout le territoire du Québec.

Le rapport H.M.R., les suites de ce dernier et celles du plan proposé par le B.A.E.Q., les fermetures de paroisse sont autant de dossiers qui ont soulevé des résistances, qui ont animé et mobilisé les mouvements régionalistes dans leurs revendications de politiques de développement régional plus adaptées à leur réalité.

La région bas-laurentienne est dès lors partie prenante de tous les débats concernant le développement des régions. Qu'il s'agisse de consultations populaires sur des projets de politique et d'orientation sur le développement régional, de sommets économiques régionaux, de consultations formelles telle

celle de la Commission Bélanger-Campeau sur l'avenir constitutionnel du Québec, de périodes électorales, tous ces moments sont saisis par des femmes et des hommes, par des groupes de femmes et d'hommes, dans le but d'affirmer leur identité, lutter contre les inégalités économiques, sociales et culturelles et résister à l'imposition de modèles de développement non concertés.

Fait de résistances à l'exode des populations régionales et d'abord celle des milieux ruraux, fait de luttes aux inégalités économiques, mais aussi sociales, le développement régional se transforme et devient, à partir des années 1980, une préoccupation de plus en plus présente et incontournable pour les gouvernements en place.

*Cette montée du régionalisme va susciter des tensions entre l'État québécois et les régions au niveau de la définition d'objectifs de développement et de mise en oeuvre de politique [...] Loin d'être un phénomène isolé, le nouveau discours régional québécois s'inscrit dans une tendance mondiale qui vise à revaloriser l'échelle régionale d'organisation sociale.<sup>47</sup>*

L'État québécois, on l'a démontré un peu avant, a été fortement interpellé pour contrer des inégalités de toutes sortes et pour moderniser le Québec. Cependant, à la fin des années 1970, le rôle de l'État providence est questionné. Tant les difficultés économiques des gouvernements que les revendications portées par les mouvements régionalistes amènent ces derniers à revoir le concept de développement régional et à miser sur la responsabilisation des groupes régionaux pour assurer leur développement.

Les années 1970 ont été témoins des initiatives gouvernementales pour redécouper le territoire municipal du Québec (1970, 1971, 1972), pour proposer une politique d'aménagement (1977) et de décentralisation des pouvoirs qui a vu apparaître le découpage des M.R.C. (1979), pour doter le Québec de structures régionales de consultation et de concertation (C.R.D.), et pour prévoir des moments de consultations (Conférence socio-économique). Les années 1980 voient davantage se profiler la préoccupation de réforme des institutions municipales, dans le but d'accroître leur participation<sup>48</sup>.

Comme mentionné antérieurement, la parution du document le **Choix des régions** publié en 1983, par le gouvernement québécois, marque de façon décisive la façon de concevoir le développement régional. On y décèle une volonté très nette du gouvernement de confier aux régions leur développement économique, social et culturel en misant sur les dynamismes locaux et régionaux. Cette

participation des régions, le gouvernement la confirme en insistant dans ce document sur la nécessaire concertation des partenaires. Il détermine 14 régions de concertation auxquelles, en 1988, s'en ajoutent deux autres pour un total de 16.

Cette concertation doit s'incarner et le gouvernement du Québec compte sur les organismes régionaux dont les Conseils régionaux de développement (C.R.D.) et sur l'Office de planification et de développement du Québec (O.P.D.Q.). Les C.R.D. ont la responsabilité de coordonner et de programmer le développement de leur région en partenariat avec le gouvernement, les élus municipaux, les agents de développement économique et les organismes de services publics.

Le gouvernement du Québec répond donc, du moins en partie, et ceci, par les voies officielles que sont ses orientations, ses politiques et ses institutions, aux demandes répétées des régions et à celle du Bas-Saint-Laurent, de s'affirmer et de déterminer leurs axes de développement. Cette volonté se confirme, en 1992, à la parution du document *Développer les régions du Québec* et par le changement apporté à l'O.P.D.Q. qui devient le Secrétariat aux affaires régionales. Par ailleurs, ces orientations et politiques de décentralisation des pouvoirs vers les régions sont aussi une manière de répondre aux difficultés économiques des années 1980-1990. Elles permettent aussi au gouvernement de se retirer, donc de se désengager de plusieurs dossiers, à titre de promoteur unique de projets de développement ou de seul responsable de la réduction des disparités entre les régions.

Le palier régional est de plus en plus affirmé et les gens des régions entendent participer à la détermination de leurs besoins. Un exemple de cette volonté plus grande de décentralisation qui s'amorce, celle de la Réforme du système de santé et de services sociaux créant des «régies» régionales et qui confie de plus en plus au palier régional une part des décisions à prendre et des arbitrages à faire dans ce secteur d'activités. Le gouvernement central tend à reconnaître aux gens des régions, la capacité de déterminer ce qui est bon pour eux. Une exigence de décentralisation des pouvoirs vers les régions avait été notamment formulée explicitement en 1990, par l'Association québécoise des organismes régionaux de concertation et de développement (A.Q.O.R.C.D.) lors de son congrès. Cette exigence a été reprise devant la Commission Bélanger-Campeau, par plusieurs organismes régionaux qui faisaient la recommandation suivante :

*que l'élaboration de l'avenir politique et constitutionnel du Québec prévoit des dispositions relatives au statut et au rôle du palier régional dans le contexte d'un Québec qui aura tiré les*

*leçons du Lac Meech, de même que les leçons de trente ans de développement régional dans le cadre d'un fédéralisme concurrentiel. À cette fin, le rapport de la Commission devrait comprendre des orientations et un agenda pour la redéfinition de la question régionale au Québec. Notre dernier message, nous insistons pour vous le répéter : le Québec de l'avenir ne peut se penser sans que soit pensé l'avenir des régions*<sup>49</sup>.

L'affirmation et l'émancipation de la région du Bas-Saint-Laurent se sont tissées au fil des derniers 30 ans, sur la trame du développement régional qui a évolué à la suite des revendications, des luttes, des succès et des échecs. Le mouvement des femmes au Québec et le mouvement des régions ont donc un dénominateur commun : celui de leur volonté d'émancipation et d'affirmation.

Avant les années 1960, les femmes ont été très peu présentes dans les débats publics portant sur le développement régional. Cependant, avec la montée des groupes féministes de plus en plus résolus à résister à toutes formes d'oppression, avec la montée également de groupes régionalistes opposés à l'instauration de mesures de développement imposées «*par le haut*», les femmes affirment de plus en plus leur présence et leur volonté dans tous les débats concernant leur mieux-être, tant personnel que collectif. De plus, plusieurs d'entre elles ont ainsi voulu comprendre et vaincre leur exclusion des débats et des actions entourant le développement régional, en creusant davantage les liens entre le mouvement des femmes et celui des régions et en exigeant d'être de plus en plus présentes au sein d'organismes décisionnels sociopolitiques. De telles réflexions et de telles actions ont également été portées par des femmes du Bas-Saint-Laurent dans divers organismes. Qui sont donc les femmes du milieu bas-laurentien pour et par lesquelles les luttes s'organisent et quels sont leur rapport et leur apport au développement régional?

### **2.3 Les femmes du Bas-Saint-Laurent : un portrait socio-économique**

En abordant le développement régional et particulièrement celui porté par des femmes du Bas-Saint-Laurent, il est important de jeter un regard sur les caractéristiques sociales et économiques de ces dernières et même de se demander si les actions prises en regard du développement des régions ont eu un impact sur leur réalité. Leurs caractéristiques socio-économiques, leur statut, leur scolarité, leur état civil, leur revenu, leur participation à la main-d'oeuvre constituent autant d'éléments à mettre en rapport avec ceux de l'ensemble des Québécoises

pour en saisir les ressemblances et les différences et pour questionner certaines mesures de développement.

C'est à partir d'une recherche effectuée par le Conseil du statut de la femme dont les données proviennent du recensement canadien de 1986, recherche diffusée en 1991 que nous tracerons à grand trait ce portrait pour en faire ressortir les spécificités. Pour le C.S.F., il semble évident que *«de plus en plus les problèmes socio-économiques rencontrés par les Québécoises trouveront leurs solutions sur une base régionale»*<sup>50</sup>. À cet égard, le portrait socio-économique des femmes du Bas-Saint-Laurent devient un outil de connaissance et de réflexion pour les femmes et pour la société en vue d'apporter des changements soit dans l'organisation du travail, soit dans les supports à développer pour favoriser la participation égale des femmes en emploi, soit pour réduire les écarts salariaux entre les hommes et les femmes.

**Tableau 1**

**Indicateurs socio-économiques 1986**

	<b>Bas-Saint-Laurent</b>	<b>Québec</b>
Ratio femmes/hommes	50,6%	51,5%
Ratio femmes/hommes (65 ans+)	53,5%	58,5%
Femmes dans les familles de recensement*	84,7%	80,8%
Femmes ayant un conjoint	61,4%	57,6%
Femmes mariées	61,9%	58,4%
Femmes mariées ou non avec enfants	67,5%	64,2%
Nombre d'enfants par famille	1,36	1,22
Femmes séparées	1,2%	2,5%
Femmes divorcées	2,8%	4,6%
Participation à la main-d'oeuvre	45,8%	51,3%
Revenu des femmes par rapport aux hommes	64,5%	59,8%
Études universitaires complétées pour les femmes sur le marché du travail	48,1%	44,6%

\* Famille de recensement comprend : une conjointe et un conjoint (mariés légalement ou vivant en union libre) avec ou sans enfants jamais mariés et de tout âge ou un parent seul avec enfants de tout âge, mais jamais mariés vivant dans le même logement. Les statistiques de ce chapitre portent sur les familles de recensement qui forment un ménage privé.

Source : Recensement du Canada 1986.

Par l'influence qu'elle exerce souvent sur le taux de participation des femmes à la main-d'œuvre et sur leur niveau de revenus, la scolarité des femmes est importante à faire ressortir. En comparant le niveau de scolarité des femmes avec celui des hommes, on se rend compte que les femmes ont obtenu moins de diplômes de niveaux collégial (20,0% contre 18,1%) et universitaire (10,4% contre 9,4%) que les hommes, bien que ces dernières en détiennent plus de niveau secondaire (43,3% contre 40,4%). Cependant le taux de féminité<sup>51</sup>, c'est-à-dire le pourcentage de personnes du sexe féminin par rapport à l'ensemble des personnes, montre que *«bien que sous-représentées parmi les personnes ayant étudié à l'université (48,1%), les femmes de la région étaient mieux représentées dans ce groupe que l'ensemble des Québécoises (44,6%)»*. Pour le Conseil du statut de la femme, la présence d'une université en région peut expliquer ce meilleur équilibre dans la représentation des femmes ayant poursuivi des études universitaires.

Une donnée significative, celle du revenu personnel et familial selon la situation familiale, selon l'état matrimonial, selon le niveau de scolarité et selon la participation à la main-d'oeuvre. Ce qui ressort de façon globale c'est que les revenus personnel et familial des femmes de la région sont en dessous de la moyenne québécoise pour un montant se situant entre 1 500 \$ et 2 000 \$. Ce sont les mères sans conjoint vivant dans les familles qui ont le revenu moyen familial le plus faible, alors que les mères sans conjoint et les femmes hors famille disposent des revenus personnels les plus élevés. La scolarité plus élevée des femmes en région fait augmenter leurs revenus. Par ailleurs, les revenus des femmes ayant fréquenté l'université n'atteignent que 57,9% de ceux des hommes pour le même niveau de scolarité. Parmi les femmes participant à la main-d'oeuvre, les revenus les plus élevés se retrouvent chez celles âgées de 35 à 44 ans, quelle que soit leur situation familiale. Les femmes âgées de 15 à 24 ans ont les revenus les plus faibles, qu'elles participent à la main-d'oeuvre ou non.

Ce sont les conjointes âgées de 15 à 34 ans, sans enfant, qui ont la plus forte participation à la main-d'oeuvre, soit 84,0%. La recherche révèle aussi un fait surprenant, soit que ce sont les femmes dont les enfants ont tous moins de six ans qui participent le plus à la main-d'oeuvre active alors que ce sont les mères dont les enfants ont tous plus de six ans qui y participent le moins.

En regardant les caractéristiques de la main-d'oeuvre féminine, on remarque que les femmes du Bas-Saint-Laurent, avec un taux de féminité de 40% par rapport à l'ensemble des personnes, participent un peu moins à la main-d'oeuvre que l'ensemble des Québécoises avec 42%; que la majorité d'entre elles (81,7%) ont entre 15 et 44 ans; qu'une large part (71,9%) de celles-ci ont des

études secondaires ou collégiales; qu'une très forte majorité (87,7%) sont des salariées et qu'une bonne proportion d'entre elles (63,4%) sont des conjointes qui ont des enfants dans 69,2% des cas.

Autre caractéristique qui montre la place occupée et le rôle réservé et effectivement joué par les femmes dans l'économie régionale, c'est la participation de ces dernières à la main-d'oeuvre dans les divers secteurs économiques. On ne constate une représentation équilibrée des sexes que dans six secteurs sur vingt-cinq, ce sont les magasins d'alimentation (47,3%), les assurances et les affaires immobilières (44,4%), l'hébergement (59,6%), les services fournis aux entreprises (50,8%), les services culturels et de loisirs (50,9%) et dans les secteurs d'activité classés autres (47,2%).

Les secteurs d'activité où les femmes de la région se retrouvent en forte majorité sont les ménages privés (97,3%), les autres services personnels (83,0%), les magasins (77,1%), les industries textiles (74,6%), les hôpitaux (72,7%), les services médicaux et sociaux (71,6%) et la restauration (69,9%); les institutions financières suivent avec 65,4% ainsi que les écoles primaires et secondaires avec 64,2%. Là où les Bas-Laurentiennes sont sous-représentées, ce sont dans les milieux traditionnellement occupés par les hommes : construction, transport et entreposage (8,9%), industries manufacturières (9,3%), agriculture, forêt, chasse, pêche et mines (16,5%) ainsi qu'industries des aliments et commerce de gros (18,8%).

Les catégories professionnelles, où se retrouvent les femmes du Bas-Saint-Laurent, sont aussi une autre variable significative à prendre en compte. Dans les 26 catégories professionnelles dénombrées, trois seulement montrent une proportion équilibrée de femmes et d'hommes dans la participation à la main-d'oeuvre soit celle des employées de bureau (53,1%), celle des personnes inexpérimentées (47,7%) et celle des travailleuses dans la vente (41,7%). Les professions où on retrouve la plus grande proportion des femmes du Bas-Saint-Laurent sont les domestiques (100%), les sténographes et dactylographes (99,1%), les travailleuses spécialisées dans les soins aux enfants (98,6%), les couturières (98,2%), les caissières (94,7%), les coiffeuses (90,2%) et les infirmières diplômées (89,9%). Les professions les moins exercées par les Bas-Laurentiennes sont celles de travailleuses en bâtiment, en transport et en manutention (93,8%), de travailleuses dans la fabrication, le montage et la réparation (4,8%), et celles travaillant dans l'industrie de la transformation (7,4%).

Le type d'emploi, à savoir s'il est à temps plein ou à temps partiel, et le taux de chômage sont des données additionnelles intéressantes à regarder. On

remarque que 28,9% des femmes de la région participant à la main-d'oeuvre occupent un emploi à temps partiel. Par ailleurs, 18,1 % des femmes de la région sont affectées par le chômage, pourcentage moindre que celui des hommes en région (19,2 %), mais plus élevé que celui de l'ensemble des travailleuses au Québec (14,4 %).

En somme, le portrait des femmes bas-laurentiennes fait ressortir des caractéristiques plus significatives que d'autres en regard de la problématique que nous abordons dans ce travail, soit celle du rapport des femmes au développement régional. L'essentiel du portrait montre que moins de la moitié des femmes du Bas-Saint-Laurent participe au marché du travail et qu'elles y participent moins que leurs collègues du Québec, qu'elles ont un revenu personnel moyen plus bas que celui de leurs consœurs québécoises et sont encore cantonnées dans des secteurs d'activités qui leur sont traditionnellement réservés, ceux de l'alimentation, les services éducatifs et de santé, le commerce. Elles sont peu présentes dans des secteurs plus traditionnellement réservés aux hommes tels le transport, la construction et l'entreposage.

Le portrait des femmes bas-laurentiennes que nous venons de tracer à partir de données statistiques du Bas-Saint-Laurent met en relief les écarts constatés entre elles, leurs consœurs québécoises et aussi entre elles et les hommes. Cette image de la réalité des femmes du Bas-Saint-Laurent qui nous est livrée indique un contexte difficile de vie et de travail. Cependant, des femmes se battent, s'opposent, proposent, revendiquent des changements et des améliorations dans leurs conditions de vie et de travail. Pour mieux apprécier et comprendre les motivations et la portée de ces démarches et de ces actions, il nous a fallu interroger des femmes, questionner des événements, analyser et mettre en lien les données recueillies.

La présence accrue des femmes du Bas-Saint-Laurent sur le marché du travail depuis les trente dernières années est le résultat des luttes portées par des femmes et par des groupes de femmes du milieu, luttes qui ont montré les rapports très étroits entre la structure de l'emploi et les responsabilités familiales, qui ont exigé des supports à l'éducation des enfants pour la participation accrue des femmes à la main-d'oeuvre, qui ont demandé l'accès à des emplois traditionnellement réservés aux hommes, qui ont lutté pour l'accès des femmes à des études supérieures particulièrement de niveau universitaire.

Malgré ces luttes, l'image reflétée illustre encore des inégalités de traitement entre les salaires versés aux hommes et ceux versés aux femmes même si cet écart est moins grand dans la région qu'au Québec. Nous pouvons également nous demander si les emplois offerts et accessibles aux femmes sont

aussi variés, intéressants et rémunérateurs que ceux offerts aux hommes, si les supports offerts aux femmes et à leur famille pour l'exercice des rôles parentaux sont suffisants ou même présents dans la région pour faciliter leur participation au marché du travail. Les revendications en ce sens ont été et sont encore menées par des groupes de femmes et par des femmes. Qui sont-elles, où mènent-elles leurs luttes, dans leur syndicat, dans leur localité, au sein de la région, dans des groupes féministes ou dans des groupes mixtes, leurs alliances, leurs lieux de paroles, d'action et d'implication, leurs engagements, leurs succès et leurs déboires, leurs frustrations, etc, autant d'aspects à questionner et à approfondir.

Le portrait montré est celui des femmes en situation d'emploi, des femmes alors salariées ou à leur compte qui participent à la vie économique de la région. Cependant, il nous semble que le développement d'une communauté dépasse la participation à la vie économique telle qu'on la connaît. La contribution sociale des femmes au sein de la famille et de la communauté n'en est-elle pas moins une au développement même si elle n'est pas reconnue dans les statistiques officielles comme activité économique du P.I.B. (produit intérieur brut)?

Pensons ici au travail qui se réalise dans des groupes communautaires enracinés dans le milieu, pensons aux activités bénévoles et d'entraide qui visent un mieux être et une meilleure qualité de vie et qui tissent des liens au sein de cette même communauté. Cette présence non comptabilisée et de ce fait non reconnue des femmes dans de telles activités de développement aurait avantage à être mieux comprise dans ce qu'elle est, dans ce qu'elle apporte au développement, et ce, dans la famille, dans la localité et dans la région bas-laurentienne.

Si les femmes du Bas-Saint-Laurent ont été longtemps exclues du développement tel qu'on l'entend souvent, c'est-à-dire comme développement économique formel seulement, il apparaît opportun d'examiner de façon approfondie les actions que quelques-unes d'entre elles ont posées pour changer des situations, parfois sans en saisir tous les enjeux ou en déterminer tous les aboutissants, mais en sachant intuitivement qu'elles devaient s'y engager, préoccupées qu'elles étaient par la qualité de vie, la leur, celle de la famille et celle de la communauté. Volonté de changer des conditions de vie de l'intérieur, à l'intérieur de la communauté, au sein de diverses associations. Voilà ce que nous examinerons à la suite des rencontres avec quatorze femmes engagées à divers titres au sein de la région du Bas-Saint-Laurent.

Les lieux où se sont déroulées les actions sont multiples et diversifiés et témoignent des intérêts aussi larges et diversifiés des femmes du Bas-Saint-

Laurent à améliorer leur devenir et celui de leur communauté.

## Notes

1. Marta Anadon et al., *op. cit.*, p. 1.
2. Conseil du statut de la femme, *La lente progression des femmes, Historique des droits des femmes*, gouvernement du Québec, mars 1990.
3. Micheline Dumont-Johnson, «*Histoire de la condition de la femme dans la province de Québec*» dans *Tradition culturelle et histoire politique de la femme au Canada*, étude no 8, préparée pour la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, Ottawa, Information Canada, 1971.
4. Le Collectif Clio, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Édition Les Quinze, 1982, p. 428.
5. *Ibidem*, p. 430.
6. *Ibidem*, p. 476.
7. Danielle Lafontaine, *op. cit.*, p. 27.
8. Véronique O'Leary, Louise Toupin, dans *la préface au tome II de la collection complète de «Québécoises deboutte!»*, les Éditions du remue-ménage, 1983, p. 11.
9. Le Collectif Clio, *op. cit.*, p. 484.
10. *Ibidem*, p. 489.
11. *Ibidem*, p. 493.
12. Conseil du statut de la femme, «*La Gazette des femmes*», volume 11, numéro 3 (septembre-octobre 1989) : p. 23.
13. Éditorial du premier numéro de «*La Vie en rose*», inséré dans «*Le Temps fou*», (mars, avril, mai 1980).
14. Conseil du statut de la femme, *op. cit.*, p. 23.
15. Francine Descarries-Bélanger, «*Bilan et enjeux des études féministes au Québec*» dans *Bilan et perspectives de recherches féministes*, ICREF/ CRIAW, décembre 1985, p. 9.
16. *Ibidem*, p. 9.
17. *Ibidem*, p. 15.
18. Nicole Laurin-Frénette, «*Féminisme et anarchisme : quelques éléments théoriques et historiques pour une analyse de la relation entre le Mouvement des femmes et l'État*» dans Yolande Cohen, dir., *Femmes et politique*, Le Jour, 1981, pp. 180-185. Danielle Lafontaine, «*Profondeur historique et dimension politique de la cause des femmes*» dans Monique Dumais, dir., *Devenirs de femmes*, Cahiers de recherche éthique, no 8, Fides, 1981, pp. 34-36.

19. Nicole Laurin-Frénette, *op. cit.*, p. 183.
20. *Ibidem*, pp. 183-185.
21. Danielle Lafontaine, *op. cit.*, p. 27.
22. *Ibidem*, p. 37.
23. *Ibidem*, p. 38.
24. Yolande Cohen, «*Réflexions désordonnant les femmes du pouvoir*» dans Yolande Cohen, dir., *Femmes et politique*, Le Jour, 1981, p. 218.
25. Monique Dumais, dir., *Devenirs de femmes*, Cahiers de recherche éthique, no 8, Montréal, Fides, 1981, p. 12.
26. Monique Dumais, *Les droits des femmes*, Éditions Paulines, 1992, p. 28.
27. Anita Caron, (sous la direction de) citée par Monique Dumais dans *Les droits des femmes*, Éditions Paulines, 1992, p. 125.
28. Monique Dumais, *op. cit.*, p. 125.
29. Marie Lavigne, «*D'une décennie des femmes à l'autre*», *Perception*, vol. 14, no 2, p. 52.
30. Danielle Lafontaine, «*Études féministes et paradigmes du développement : de l'interpellation à l'articulation*» dans Denyse Côté et al., *Du local au planétaire, Réflexions et pratiques de femmes en développement régional*, Les Éditions du remue-ménage, 1995, p. 48.
31. Fernand Dumont, dir., «*Quelle Révolution tranquille*» dans *La société québécoise après 30 ans de changements*, actes du colloque organisé par l'Institut québécois de recherche sur la culture et tenu à Québec en octobre 1989, I.Q.R.C., 1990, p. 19.
32. P.A. Linteau et al., *Histoire du Québec contemporain, Tome II, Le Québec depuis 1930*, Boréal Compact, pp. 461-462.
33. *Ibidem*, p. 462.
34. K. McRoberts et D. Postgate, *Développement et modernisation du Québec*, Boréal Express, p. 128. Voir également P.A. Linteau, *op. cit.*, p. 462.
35. Suzan Mann Trofimenkoff, *op. cit.*, p. 409.
36. Voir Pierre Rosanvallon, *La crise de l'État providence*, Paris, Seuil, 1981, pp. 15-136. Alain Lipietz, «*Crise de l'État providence : idéologies, réalités et enjeux dans la France des années 80*» dans *Les temps modernes*, no 448 (novembre 1983) : pp. 892-896, pp. 900-902, pp. 925-933.
37. S.G.F. Société générale de financement  
 SOQUIA Société québécoise d'initiatives agro-alimentaire  
 SOQEM Société québécoise d'exploitation minière  
 SOQUIP Société québécoise d'initiatives pétrolières  
 REXFOR Société de récupération, d'exploitation et de développement forestier du Québec

38. Lizette Jalbert, Laurent Lepage, «*Néo-conservatisme et restructuration de l'État*» dans *Études d'économie politique*, Coll. dirigé par l'AEPP, p. 19, cité dans le *Mémoire sur les rapports Fortier et Scowen* présenté dans le cadre du colloque organisé par l'École nationale d'administration publique (ENAP), par Rolland Chaussé, président du Mouvement national des Québécois (M.N.Q.), mars 1987, p. 2.
39. P.A. Linteau, *op. cit.*, p. 811.
40. Lizette Jalbert, *op. cit.*, pp. 76-78.
41. Denis Clerc, Alain Lipietz et Joël Sarte-Buisson, *La crise*, Paris, Syros, 1983, p. 14.
42. Guy Massicotte, «*Le Bas-Saint-Laurent de 1950 à 1980. Zones côtières et Haut-Pays : La double dynamique du développement*» dans Hugues Dionne et Jean Larrivée, dir., *Les villages ruraux menacés : le pari du développement*, GRIDEQ et I.D.N.S., Actes et instruments de la recherche en développement régional, septembre 1988, p. 53.
43. *Ibidem*, p. 59.
44. P.A. Linteau et al., *op. cit.*, p. 529.
45. Lionel Robert, «*Les Opérations Dignité : à l'origine d'un mouvement populaire dans l'Est du Québec*» dans Alain G. Gagnon, *Les Opérations Dignité : Naissance d'un mouvement social dans l'Est du Québec*, Université Carleton, 1981, p. 99.
46. Guy Massicotte, *op. cit.*, pp. 56-57.
47. Fernand Harvey, «*La question régionale au Québec*», *Revue d'études canadiennes*, vol. 15, no 2 (été 1980) : p. 76.
48. Danielle Lafontaine, «*Femmes et développement régional au Québec : éléments pour une problématique*», *Colloques Femmes et développement régional*, 7 mai 1993, pp. 8-13.
49. Association québécoise des organismes régionaux de concertation et de développement, *Mémoire présenté à la Commission Bélanger-Campeau sur l'Avenir constitutionnel du Québec*, 8 novembre 1990.
50. Conseil du statut de la femme, *Les femmes du Bas-Saint-Laurent, portrait socio-économique, région 01*, avril 1991.
51. Taux de féminité : est le pourcentage de personnes de sexe féminin par rapport à l'ensemble des personnes. Le taux de féminité d'un groupe particulier représente le nombre de femmes dans ce groupe, exprimé en pourcentage de l'ensemble des personnes du même groupe.

## Chapitre 3

### Portraits de femmes engagées

#### 3.1 Le rapport des femmes au développement : une pratique à découvrir

Entendre et comprendre les prises de position, les luttes politiques et les revendications de changements portées par quatorze femmes de la région du Bas-Saint-Laurent, reconnues comme engagées dans plusieurs sphères d'activité, et ce, dans toutes les M.R.C. de la région, est à notre avis un moment privilégié de reconnaissance du rapport et de l'apport des femmes au développement régional.

Les entendre une à une décrire la vie dans leur famille d'origine, les relations avec leur mère et père, celles avec les frères et soeurs, les entendre raconter les moments et les lieux de socialisation, leur intérêt pour les études, est une première façon de percevoir les motifs de leurs engagements. Une autre façon de mieux connaître ces quatorze femmes est de les voir s'interroger sur leur propre situation de femme, de femme vivant dans une localité, exerçant un métier, une profession, vivant ou non en couple, ayant ou non des enfants; c'est d'entendre leur questionnement et le choix de leurs actions; c'est d'écouter leurs peurs, leurs joies, leurs succès et leurs échecs. Par la suite, à la lumière de ce qu'elles racontent sur leurs engagements, sur les luttes qu'elles mènent dans leur milieu, dans des groupes de femmes, tant pour elles que pour leur famille et leur milieu, il nous sera possible de mieux mesurer les contributions souvent originales apportées par ces femmes au développement régional, et de voir comment elles ont combattu leur exclusion du développement en s'impliquant dans divers groupes, dans plusieurs causes. Pour elles, le changement se réalise par l'engagement personnel et l'action.

Ces discours de femmes nous tracent d'abord pour chacune, un portrait d'ensemble le plus fidèle possible à ce que chaque répondante a voulu révéler d'elle-même, mais un portrait permettant aussi de saisir les grandes lignes d'une trajectoire de vie personnelle et sociale.

## 3.2 Quatorze femmes du Bas-Saint-Laurent en action

Avant la présentation de chacun des quatorze portraits de femmes d'action du Bas-Saint-Laurent, il importe de rappeler que ces portraits de départ visent essentiellement à retenir et présenter pour chacun des trois grands blocs du questionnaire d'entrevue — jeunesse — âge adulte — et principales actions —, des éléments que nous estimons parmi les plus significatifs pour évoquer la trajectoire de vie de ces intervenantes. Après la relecture des témoignages recueillis auprès des participantes entre juin 1991 et septembre 1993, nous ferons ressortir, pour mieux les souligner, les éléments centraux qui décrivent une à une les quatorze participantes, étant entendu que les chapitres ultérieurs permettront de revenir plus spécifiquement sur les similitudes ou les différences qui caractérisent leurs engagements et leurs choix d'actions dans le milieu. Ce n'est pas tous les aspects de leur vie que nous voulons mettre en évidence. Les éléments trop pointus sont éliminés pour ne retenir, dans chacun des trois grands blocs du questionnaire d'entrevue, que les éléments jugés comme des éléments-clés et sur lesquels les femmes rencontrées insistent pour mieux décrire et expliquer leur trajectoire de vie, nourrie de questionnements, de motivations, de luttes, d'actions et d'engagements de toute nature.

### 3.2.1 Cécile Vignola



Issue de la cuvée des années 1920, Cécile relate avoir plus de trente ans d'engagement dans différents organismes du Bas-Saint-Laurent. Selon ses propos, les mots *«autonomie personnelle et régionale, enracinement à la terre, à sa paroisse et à sa région, développement des personnes, mise en valeur des*

*talents collectifs*» ont un sens, une réalité, un vécu et ont nourri ses expériences d'action.

De son dire même, le fait d'être l'aînée d'une famille de douze enfants, quatre garçons et huit filles, l'a obligée à prendre des responsabilités, à donner l'exemple, à avoir des idées de chef, à avoir plus de moyens pour faire face à la vie. Le fait également d'être née et d'avoir vécu toute sa vie presque exclusivement en milieu rural, ajoute-t-elle, a marqué et teinté ses diverses actions : Cécile est de la municipalité régionale de comté (M.R.C.) Rimouski-Neigette.

De santé robuste, tant physique que psychologique, Cécile dit prendre exemple chez son père qui a développé une pensée positive et qui regarde un jour à la fois. Ce cordonnier de métier a surtout exercé celui de cultivateur et a été, souligne Cécile, un homme heureux dans son travail et très impliqué dans sa communauté. On le voit tour à tour président-fondateur de la coopérative, président de l'Union catholique des cultivateurs (U.C.C.), secrétaire de la beurrerie. Un homme également proche de ses enfants, qui les aide à compléter devoirs et leçons lorsqu'il n'est pas au chantier les mois d'hiver. Un homme qui aide aux travaux lourds de la maison, sa conjointe étant de santé plutôt fragile.

C'était un homme d'avant-garde, déclare Cécile, avec qui on pouvait jaser de tout et qui n'aimait pas s'apitoyer sur son sort. Décédé à l'âge de 87 ans, il avait eu le temps de vivre beaucoup de changements qu'il essayait de comprendre et d'assumer. C'était donc un bon féministe, rapporte Cécile, car il lui importait que tout le monde soit sur un pied d'égalité. Si une personne avait du temps pour travailler à une cause, il était prêt à l'accepter, *«ce n'était pas une question de sexe mais une question de talent»*, ajoute-t-elle.

Cécile confie aussi prendre exemple de sa mère, une femme de tous les métiers à l'intérieur du foyer, d'accord à ce que *«les femmes tiennent leur bout»*, tant au foyer qu'à l'extérieur, une femme en tout temps disponible à aider les voisins dans le besoin. Cécile se souvient que ses relations avec sa mère étaient cordiales et que l'humour avait une place de choix dans le règlement de certains conflits. Cécile, selon son dire, se servira de cet atout plus tard.

Elle raconte de plus que sa vie se tisse de responsabilités assumées à tout niveau; familial, local, sous-régional et régional. Après de sa propre famille d'abord : elle est elle-même mère de neuf enfants, cinq filles et quatre garçons qu'elle élève, dévoile-t-elle, en leur accordant la même attention, la même place et la même importance. Chacun d'eux a dû apprendre à se débrouiller, garçon ou fille, c'était leur rendre service, dit-elle.

Dans sa paroisse, elle se retrouve une des premières femmes marguillières, présidente de la Société Saint-Jean-Baptiste et la première femme à faire partie du conseil d'administration de cette association dans sa paroisse, présidente de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) et avant, membre de l'Union catholique des femmes rurales (U.C.F.R.). L'AFEAS est née de la fusion de l'U.C.F.R. et des Cercles d'économie domestique (C.E.D.). Instigatrice du centre communautaire, elle a été aussi membre de comités d'école, membre du comité de bénévoles pour la préparation de goûters après les funérailles. Cécile assume des postes de responsabilités, le plus souvent celui de présidente, confie-t-elle, admettant que les membres de la communauté lui reconnaissent un certain leadership. Elle estime que les gens lui font confiance.

Au palier sous-régional et régional : présidente du Centre local de services communautaires (C.L.S.C.) plusieurs années, Cécile relate être présente au moment de son implantation en 1981. Elle ajoute être également membre du conseil de pastorale, administratrice à la Société nationale de l'Est du Québec (SNEQ), à l'AFEAS à divers postes de responsabilités, et maintenant à la Fédération des clubs de l'âge d'or. Tous ces groupes communautaires, se souvient Cécile, font souvent appel à son concours pour animer et diriger comités et groupes. Elle dit être attentive aux besoins des gens et faire rire au besoin. À cet égard, Cécile rapporte utiliser fréquemment l'improvisation et l'humour dans les sketches pour aborder et discuter divers thèmes. Cécile estime qu'en utilisant l'humour les messages s'acceptent plus facilement et que les apprentissages sont moins douloureux. Elle se veut proche des gens et dit croire en eux.

Pour cette femme qui aurait tant aimé étudier longtemps et devenir institutrice, qui a dû quitter très tôt l'école pour aider à la maison étant l'aînée, le rêve devient réalité. Avant son mariage, dans la paroisse Saint-François-Xavier-des-Hauteurs, elle enseigne le français et les mathématiques à quatre groupes d'enfants, de niveau première, deuxième, troisième et quatrième année, et ce, dit-elle, avec succès. Ce n'est pas une école de la Commission scolaire, mais une école gérée par un régisseur qui est, à ce moment, le curé de la paroisse. Compte tenu de la piètre installation matérielle de l'école, ajoute-t-elle, le recrutement d'enseignants et d'enseignantes est ardu. Cécile précise que son désir d'enseigner aux jeunes, de les éveiller à de nouvelles connaissances et de leur faire expérimenter de nouveaux apprentissages est tellement grand et représente un défi suffisamment stimulant pour qu'il lui fasse oublier bien des difficultés et lui permette d'y trouver satisfaction.

Plus tard, à l'âge adulte, fin des années 1960 et début des années 1970,

Cécile retourne aux études via le Centre de formation professionnelle. Elle prend plusieurs cours de formation populaire et anime par la suite des projets communautaires soutenus par le Centre de main-d'oeuvre. Le premier projet embauche vingt personnes, deux femmes dont Cécile et dix-huit hommes. Au dire de Cécile, ce projet et les autres qui s'enchaînent ont pour but d'arrêter l'exode des gens des paroisses rurales vers la ville, de lutter contre la relocalisation des ruraux dans les villes avoisinantes, d'aider les personnes de ces paroisses à découvrir leurs habiletés, à mieux cerner leurs aptitudes et à explorer des moyens de les mettre en valeur. En somme, comment mieux vivre en campagne, comment vivre décemment de ses richesses personnelles et mieux exploiter les richesses naturelles environnantes, rajoute-t-elle.

À partir de 1971, période des Opérations Dignité II, Cécile affirme travailler plus de treize ans, de projet en projet, à soutenir les désirs et les efforts des ruraux de la M.R.C. Rimouski-Neigette, dans le but de valoriser leur appartenance à ce milieu, d'y identifier des créneaux d'excellence et d'assurer la survie des paroisses. Se servant des expériences et des études générées par le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (B.A.E.Q.), forte de plusieurs années de sessions de formation, d'information et d'animation dispensées dans plusieurs paroisses du comté, Cécile suscite avec divers partenaires la mise sur pied de la Société d'exploitation des ressources de la Neigette. Les objectifs poursuivis, se rappelle-t-elle, sont d'inciter les gens à mettre leur lot à bois en exploitation avec la Société pour améliorer les boisés, favoriser la rentabilité de cette exploitation gérée avec soin et méthode, tout en assurant le reboisement.

Plusieurs causes sociales jugées justes trouvent grâce aux yeux de Cécile et elle s'y implique. Ainsi, de son dire, elle consacre pendant neuf ans, une grande part de ses énergies et de son temps à des projets d'alphabétisation. Par respect pour les gens qui ne peuvent admettre leurs incapacités ou leurs difficultés majeures à lire et à écrire ou à compter, Cécile souligne préférer parler de cours de français de base et de mathématiques appliquées et utiliser dans ses sessions de formation les situations de la vie courante. Elle affirme croire beaucoup aux vertus de l'éducation et miser encore plus sur la capacité et l'intelligence des gens de chez nous.

Pendant une large part de ses années d'engagement Cécile raconte qu'elle a pu compter sur l'appui de son conjoint cultivateur, homme de chantier et menuisier à ses heures. Peu instruit, ayant dû quitter tôt l'école pour gagner sa vie comme c'était souvent le cas dans les années 1920, doté d'un jugement sûr, son conjoint a partagé les responsabilités familiales, s'est impliqué lui aussi dans sa communauté à titre de conseiller municipal, de commissaire d'école et de

président de l'Union des producteurs agricoles (U.P.A.). Un homme estimé, honnête, ajoute-t-elle, qui a exercé beaucoup d'influence dans son milieu.

En 1994, Cécile affirme être toujours active dans sa communauté et travailler aux causes qui lui semblent justes telle l'organisation d'une gamme variée et appropriée de services aux personnes âgées et en perte d'autonomie, services localisés le plus près possible de leur communauté. De son dire, l'enracinement à son coin de pays est toujours primordial et représente un élément sine qua non à une vie décente et de qualité.

Entre le temps où a vécu sa mère, le sien et celui de ses filles et belles-filles, Cécile rapporte que beaucoup de changements sont survenus quant à la place et au rôle des femmes dans la famille et dans la société. Elle remarque que les femmes sont plus présentes dans la vie active et économique de la communauté, qu'on parle beaucoup d'égalité entre les hommes et les femmes, d'accessibilité à l'emploi et d'équité de rémunération à compétence égale. Cependant, rajoute Cécile, tout n'est pas acquis dans la pratique et le principal changement à souhaiter est que les femmes prennent conscience de leurs propres capacités à relever tous les défis ainsi qu'à devenir et être des partenaires à part entière. À son avis, ce changement tant souhaité se résume ainsi *«repousser sans cesse ses propres limites, croire en ses possibilités, retrousser ses manches et se mettre à l'ouvrage»*.

### 3.2.2 Colette Marquis



Le goût du Québec bien arrêté et à maintes reprises affirmé, Colette relate s'être engagée dans des actions pour la survie de son coin de pays, la Vallée de la Matapédia, et pour la reconnaissance du Québec comme pays.

Toutes les luttes, qu'elles soient économiques, sociales ou politiques, ont été pensées et menées, assure-t-elle, avec ces objectifs en filigrane. Ainsi se prendre en main, être fière et vivre décemment chez soi, mettre fin à la fermeture des paroisses ont été, de son dire, ses leitmotivs préférés.

Septième d'une famille de onze enfants dont l'aîné est un garçon, Colette affirme avoir surtout entretenu et développé, étant jeune, des contacts et des relations avec ses huit frères, ayant huit années de différence avec sa soeur aînée et six ans avec sa soeur cadette. Pour cette femme native du milieu rural de la municipalité régionale de comté (M.R.C.) de la Vallée de la Matapédia, la socialisation s'est presque exclusivement réalisée, d'abord avec ses frères et avec ses soeurs. «*On se suffisait presque*», et à son avis, le fait de partager ses jeux d'enfance avec une majorité de garçons, l'a sûrement influencée dans sa façon d'être et de réagir aux événements.

Diplôme de secondaire en poche, Colette est aujourd'hui maître de poste de sa municipalité. Elle raconte avoir ainsi pris la relève de son père et de sa mère. Son père, en plus d'être maître de poste a également été agriculteur et forestier. Sa mère a aussi assumé la tâche de maître de poste en l'absence de son mari et par la suite à son décès. Colette affirme qu'assurer la continuité dans les lieux d'implication ou de travail de ses parents, assurer la poursuite et la survie de leurs oeuvres est très important. On la retrouve aussi secrétaire perceptrice de la Société Saint-Jean-Baptiste locale, assurant ainsi la relève de sa mère.

Cette femme célibataire de fin quarantaine reconnaît qu'elle a réellement eu la piqure de l'engagement social, économique et politique, au moment où elle s'est impliquée activement au comité de citoyens de sa municipalité. Son père parle si souvent à la maison de son implication et des actions à mener dans certains dossiers, que Colette croit que c'est ce qui explique sa propre implication et celle de ses frères dans plusieurs secteurs d'activité.

Secrétaire du comité de citoyens, Colette se souvient avoir fait la lutte pour la récupération des lots boisés appartenant au ministère des Terres et Forêts pour les vendre aux résidents de la municipalité. C'était l'époque des «*blocs forestiers*» où avec cinq ou six terres forestières à exploiter, normalement un propriétaire pouvait vivre décemment de cette activité. Le malheur, déclare-t-elle, a été de constater que certains propriétaires de lots ont mis de côté la coupe sélective du bois et ont opté pour la coupe à blanc, un crève-coeur de voir cette richesse et ces beautés de la terre dénudées pour longtemps, sinon pour toujours.

Le comité de citoyens, rajoute Colette, lui a aussi permis, début des

années 1970 de lutter farouchement contre la fermeture des paroisses, la sienne étant sur la liste des paroisses à fermer. La Vallée était et est toujours, relate-t-elle, un coin de pays beau, paisible et plein de potentiel. Toutes les personnes qui le désirent doivent pouvoir y vivre décemment, ajoute-t-elle. Ses actions à saveur économique, sociale ou culturelle au comité de citoyens de sa paroisse ont été menées en ce sens. Membre fondatrice de la bibliothèque de sa municipalité, Colette continue à y oeuvrer comme responsable bénévole depuis plus de quinze ans.

Colette se dépeint comme une femme déterminée qui «*s'est fait les dents*» au comité de citoyens et qui, après qu'on l'eut interpellée, s'est présentée à un poste d'administratrice à la Société d'exploitation des ressources de la Vallée de la Matapédia. Elle a fait la lutte à un homme et elle a gagné. C'était tout un défi à relever, se souvient-elle. Première femme à oeuvrer dans cet organisme, elle avoue avoir dû vite apprendre les dossiers et les «*termes*» utilisés. Cependant le fait d'avoir eu un père et des frères forestiers l'a beaucoup aidée. «*Le bois, ça m'était familier et c'était aussi ma fierté*», dit-elle.

D'une implication à l'autre, Colette se fait connaître. On l'approche pour être administratrice à la Société nationale de l'Est du Québec (SNEQ) et au Conseil régional de développement (C.R.D.). Un des dossiers majeurs alors défendu, précise-t-elle, est la venue d'une papeterie dans la Vallée de la Matapédia. Ce dossier a été témoin au C.R.D. et dans la Vallée, de discussions épiques et a connu des rebondissements spectaculaires, d'abord parce qu'une autre M.R.C. voulait la papeterie et ensuite parce que le maire d'une municipalité importante de cette dernière y siégeait.

La Vallée a perdu la papeterie et elle-même ses illusions, évoque Colette. Elle affirme que plus jamais personne ne la fera marcher avec une pancarte. «*On l'avait une journée, on la perdait la suivante* ». Jamais plus une population ne devrait vivre «*en otage*» de cette manière pour obtenir le droit à un travail décent, renchérit-elle. Une consolation cependant, à la suite de ce débat, a été la venue de l'usine Panval à Sayabec.

Sur une période de plus de vingt ans, Colette confie se battre et se débattre dans plusieurs dossiers : la rétrocession des lots, la contestation des projets de fermeture des paroisses, la venue d'une papeterie dans la Vallée, la mise sur pied d'un concours parrainé par la SNEQ : le Mérite économique, l'organisation des activités soulignant la Fête nationale et l'organisation des Grandes Tableées d'autrefois pour mousser le goût du Québec, le référendum de 1980 pour défendre l'option d'un Québec indépendant et l'après-référendum des

années 1980 pour garder vivant l'espoir de pouvoir y accéder. La perte du référendum en 1980, même si ce fût une grande déception et une grande peine, n'a pas eu un effet éteignoir sur sa conviction et sa volonté d'un Québec souverain, assure-t-elle. Au contraire! L'adversité l'a fouettée.

Première femme à présider la destinée de la SNEQ, elle relate être également la première à assumer cette tâche aussi longtemps, soit quatre années. Comme présidente, elle dit travailler particulièrement à raviver et soutenir la ferveur nationaliste par différentes actions. Il est clair, selon Colette, que ce sont les femmes qui ont maintenu le phare et porté le flambeau de l'indépendance du Québec après le référendum. Les hommes étaient rentrés chez-eux la mine basse, précise-t-elle, pour panser leur blessure.

Pionnière souvent dans les actions et les lieux choisis pour son implication sociale, économique et politique, Colette estime être à l'aise avec le mot féminisme. Elle croit que beaucoup de progrès ont été réalisés ces dernières années pour faire davantage de place aux femmes, pour réduire les écarts salariaux entre les hommes et les femmes, pour assurer une meilleure accessibilité à l'emploi. Différents problèmes majeurs subsistent, selon Colette, tel celui de la violence faite aux femmes qui s'accroît et qui est peut-être dû à la volonté de ces dernières à prendre leur place en société. Elle ajoute qu'il y a aussi l'équité salariale qui, malgré les améliorations, est encore à atteindre. L'accès à des postes de haut niveau de responsabilités, même s'il est possible, engendre encore plein de résistances. Elle souligne que les mentalités sont lentes à changer.

L'engagement de Colette dans la communauté s'est échelonné sur plus de vingt ans. À travers cet engagement, elle se rappelle avoir poursuivi des objectifs tels la survie et le développement de sa M.R.C., de sa région et de son pays, le Québec. Elle se souvient aussi avoir travaillé à ce que les Québécoises et les Québécois ainsi que les gens du Bas-Saint-Laurent vivent décemment et en français dans un Québec souverain. Du dire même de cette femme d'action, la lutte des femmes pour prendre leur place en société et celle des Québécoises et des Québécois pour obtenir l'indépendance du Québec est la même. *«Vouloir préserver sa langue, sa culture, son identité, est presque interrelié. C'est la même bataille»*, conclut Colette.

### 3.2.3 Monique Vézina



Régionaliste, enthousiaste et définitivement tournée vers l'avenir sont les qualificatifs qu'emploie Monique V. pour se décrire. Les défis l'intéressent, la motivent et la nourrissent. Défendre les intérêts de la région bas-laurentienne et ceux du Québec l'ont particulièrement animée ces dernières années, précise-t-elle, après celles passées à défendre ceux des femmes et du mouvement coopératif. «*Redonne à la société ce qu'elle t'a donné*», une valeur transmise par sa grand-mère paternelle, ajoute Monique V., a supporté son engagement de plus de trente ans, «*la société ayant été généreuse*» pour cette femme de la fin cinquantaine.

Elle occupe le deuxième rang dans une famille urbaine composée de douze enfants, huit garçons, quatre filles. Ceci l'a beaucoup influencée. Les heures de loisir étaient réduites puisque, même jeune, elle devait assurer les soins aux autres enfants plus petits, ce qui grugeait une grande partie de son temps. Son engagement féministe date de ce temps-là, nous affirme-t-elle. Dotée d'une excellente santé, meilleure que celle de sa soeur aînée, Monique V. dit s'être toujours considérée comme la plus vieille de la famille, d'autant que sa mère comptait énormément sur elle pour la seconder.

Monique V. grandit dans la municipalité régionale de comté (M.R.C.) de Rimouski-Neigette, auprès d'un père formé au collège classique, musicien les fins de semaine, machiniste la semaine, ébéniste adroit et bon cuisinier à ses heures, avec qui elle entretient d'excellentes relations, confie-t-elle. Sa mère dévouée, fidèle à la tradition et bien organisée, préoccupée par la qualité de la santé, a été aide-infirmière avant son mariage. Son grand-père paternel est féru de politique et engagé au niveau scolaire et sa grand-mère paternelle est douce et cajolante pour cette jeune fille sur qui on s'appuyait dans la famille.

La perception de la situation vécue par sa mère, ajoutée au rôle qu'elle-même a dû jouer dans sa famille initiale, a nourri, selon elle, ses premiers élans d'engagement féministe. Par ailleurs, c'est la présence de son grand-père paternel qu'elle décrit comme son confident et son modèle, qui a donné à Monique V. son goût de l'engagement social et politique.

Poursuivre des études avancées et devenir médecin était un rêve, confiée-elle, une ambition qu'elle n'a pu combler, eu égard aux ressources financières déficientes de cette famille ouvrière et du fait que l'accès à l'université pour les filles des années 1950 était à peu près nul ou à tout le moins très difficile. Elle souligne cependant avoir terminé avec succès un secondaire commercial et avoir travaillé dans une banque dès l'âge de seize ans. Après son mariage et la naissance de quatre enfants, trois filles et un garçon, Monique V. raconte qu'elle s'inscrit au cégep pour parfaire ses connaissances et combler un fort désir de découvrir et de mesurer ses talents.

Des cours de philosophie et de sociologie en passant par des cours de mathématiques, Monique V. travaille à revendiquer des systèmes de garderie, des systèmes de suppléance au réseau familial, à développer des réseaux de soutien et de solidarité entre les femmes et à supporter le développement du secteur coopératif car les solutions passent par l'économie. Elle ajoute qu'elle s'est engagée en politique active avec la conviction que *«c'est collectivement qu'on arrive à se donner les remèdes et les solutions qui s'imposent»*.

Son mari, qu'elle décrit comme un homme plein d'humour, généreux, vaillant et dévoué, la soutient dans ses engagements, même s'il doit parfois subir les railleries de ses collègues peu habitués, début des années 1960, à voir une femme s'engager sur la place publique et surtout avoir des idées qui vont à l'encontre de celles de son conjoint. De fait, son compagnon de vie est aussi un homme impliqué dans sa communauté tant sur la scène municipale que scolaire, qui a du plaisir à développer et organiser des services manquants dans sa municipalité.

Revendiquer l'accouchement naturel, l'allaitement au sein peu à la mode fin des années 1950 et début des années 1960, organiser et animer des cours prénataux, monter un cours de gardienne d'enfants, défendre l'instauration de garderies et le réaménagement du travail pour tenir compte de la présence de mères sur le marché du travail, distribuer des films de l'Office national du film sur tout le territoire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie et animer des groupes de discussions autour de films à réflexion sociale sur la condition féminine, devenir membre de comités d'école et participer à des comités de parents ont été, au dire de Monique V., les plus chauds engagements de sa vie de

jeune femme-mère.

Les lieux d'implication active présentés par Monique V. sont aussi nombreux que variés. Ainsi l'Union de famille, Sérena, la Fédération des organismes familiaux au palier régional et son pendant provincial, les Organismes familiaux associés du Québec (OFAQ), les Dames Hélène de Champlain, le Prêt d'honneur de l'Est du Québec, le Conseil supérieur de l'Éducation, la Régie de l'assurance-automobile du Québec, la Fédération des caisses populaires Desjardins, la Fondation Desjardins, l'Institut coopératif Desjardins et la Chambre de commerce ont été témoins de ses luttes pour améliorer les conditions de vie et de travail des femmes bien sûr, mais aussi celles des hommes et de tous les membres de la communauté bas-laurentienne et québécoise.

Discuter économie et développement régional, trouver des solutions à la mesure des gens d'ici et pour le développement économique et social de la région, défendre, malgré des années de peu de rentabilité, le maintien du Fonds de développement et d'investissement régional du mouvement Desjardins, capital de risque mis en place en 1973 pour les entreprises de chez nous, *«vivre la lutte qu'on a dû faire pour se réapproprier nos institutions financières, pour devenir maîtres chez nous»* à la suite d'un projet de loi fédéral, défendre le plein emploi tant pour les femmes que pour les hommes ont été, souligne Monique V., ses sujets de discussions et ses motifs de luttes menées avec fierté et de façon continue.

Monique V. est aussi une femme qui s'engage dans des lieux habituellement réservés aux hommes. Ainsi elle est la première femme à présider le mouvement coopératif du Bas-Saint-Laurent, à présider la Fondation Desjardins et à siéger au conseil d'administration de la Chambre de commerce locale. Vice-présidente et seule femme comme membre du conseil d'administration des Jeux du Québec à se tenir dans sa municipalité, Monique V. affirme défendre ses dossiers avec son langage et son vécu de femme qui vit en région périphérique et qui croit au potentiel de développement de cette dernière.

Élue et exerçant de hautes responsabilités sur le plan politique, cette militante régionale affirme que la manière d'exercer le pouvoir est différente entre les hommes et les femmes. Les femmes cherchent à influencer, les hommes à contraindre, ajoute-t-elle. À travers tous ses engagements, Monique V. avoue avoir découvert que la façon de faire la politique, à quelque palier que ce soit, est plus coopérative chez les femmes et plus compétitive chez les hommes.

Malgré que le mouvement féministe ait favorisé des améliorations

visibles pour la réalité et le travail des femmes, Monique V. identifie de nombreux écarts et plusieurs résistances qui freinent les chances des femmes d'avoir accès à un travail valorisant et rémunérateur, d'accéder à des postes de responsabilités, tout en tenant compte de leur réalité de femmes, mères et citoyennes à part entière. Les améliorations souhaitées par elle touchent notamment l'organisation du travail, l'équité réelle des salaires, l'accès effectif à des postes de responsabilités.

À son avis, la lutte des francophones et celle des femmes se ressemblent, puisqu'il s'agit de la recherche de leur identité comme femme et comme peuple. Et Monique V. prédit que la lutte des personnes âgées qui s'amorce sera aussi une quête d'identité et la recherche de leur place et de leur rôle dans la société de l'an 2000.

### 3.2.4 Denise Levesque



Forcée par divers facteurs externes à développer sa capacité d'adaptation, nous rapporte cette quatrième interlocutrice, stimulée par des valeurs de bonté, d'honnêteté et de justice, Denise se décrit comme une humaniste. Elle défend les intérêts de sa région, de sa ville, de l'entreprise familiale et de sa famille avec autant de convictions et d'ardeur que les intérêts des femmes qu'elle exhorte à prendre leur place et «à réaliser qu'elles sont capables». Et c'est toute jeune que cette loupérivoise dans la cinquantaine nous dit avoir appris à planifier, à organiser et à décider. La vie la nourrit et l'enthousiasme.

Perdre sa mère à l'âge de six ans a été pour cette aînée d'une famille de deux enfants, un événement triste bien entendu. L'entourage d'un père aimant et

bon, solide et constant dans son affection, l'a aidée à passer à travers cette épreuve. Toutefois, elle a été obligée par la suite à s'adapter pendant quatorze ans à une première belle-mère originaire des États-Unis. Denise a eu une deuxième belle-mère alors qu'elle avait 20 ans; elle est devenue une amie et une confidente.

Selon Denise, ces trois présences féminines ont été déterminantes dans sa vie. Les idées avant-gardistes de sa mère l'ont influencée parce ce qu'elle voyait très bien la place des femmes hors du cadre de la maison et parce qu'elle était une femme très cultivée et enseignante de formation qui défendait aussi l'obtention du droit de vote des femmes. Sa première belle-mère était plutôt conventionnelle et préoccupée à préparer Denise à exercer un rôle d'épouse et de mère. Sa deuxième belle-mère qui a partagé la vie de son père pendant trente ans l'a surtout influencée par ses idées modernes et jeunes quant à la place que peuvent occuper les femmes en société et par son affection et sa tendresse.

Le goût et le développement de valeurs de respect et de confiance envers les autres, de justice et de partage avec des moins bien nantis, l'apprentissage de la vie publique et de l'engagement politique lui ont été inspirés, confie Denise, par son père, un homme ouvert et juste qui croyait à la capacité des femmes. C'était un homme qui aimait parler politique, qui avait des convictions politiques. D'après lui, ajoute-t-elle, Jean Lesage avait permis «*d'arracher le voile du Québec*». À son décès, à l'âge de 95 ans, Denise avoue avoir perdu un père certes, mais surtout un ami plein de bonté qui croyait que «*c'est en aimant ceux qui ne sont pas aimables qu'on gagne son ciel*». Et c'est de toutes ses richesses que Denise affirme s'être nourrie.

Première femme à présider les destinées de la Chambre de commerce, non seulement locale mais également régionale, Denise déclare s'être impliquée activement dans plusieurs activités à caractère économique. À son arrivée à la tête de la Chambre de commerce régionale, Denise actualise le projet du Carrefour de la sous-traitance, et ce, pour la région de l'Est du Québec. Pour cette femme qui confesse être préoccupée de justice et d'équité, il était plus que temps «*d'arrêter nos petites guerres de clochers*», d'être des citoyens de l'Est, de se serrer les coudes et d'aller vers un développement intelligent.

Faire connaître les entreprises manufacturières de l'Est du Québec, leur créer des débouchés au sein même de notre communauté et surtout à l'extérieur de la région et du pays, encourager en somme le développement économique régional ont été, selon son dire, ses objectifs d'action. Denise mentionne qu'elle a préféré «*être dans la parade plutôt que la regarder passer*».

Être dans la parade, Denise l'a appris très tôt. Dès son jeune âge, elle raconte s'être impliquée dans les groupes de Croisillons, Croisés, Apôtres et Jeunes Missionnaires pour passer ensuite à ceux des Jeunes étudiantes catholiques. Des sujets religieux et missionnaires à ceux touchant la vie étudiante qu'il fallait améliorer à tous points de vue, que ce soit culturel, sportif ou pédagogique, Denise s'est engagée, à la fin de ses études, dans des mouvements ouvriers, la Jeunesse ouvrière catholique et plus tard, une fois mariée, dans le Mouvement des travailleurs chrétiens.

Dans ces organismes de jeunesse, Denise confie avoir travaillé à contrer le décrochage scolaire, à briser l'isolement de jeunes filles travaillant comme aide-domestique, en leur organisant des activités culturelles ou des loisirs mixtes, des lieux et des moments de rencontres en somme. Déjà elle était prête, affirme-t-elle, à toutes les démarches pour lutter contre les injustices, si bien qu'elle exige une rencontre avec le président de la Commission scolaire pour que les religieuses de son couvent autorisent des congés attribués aux élèves des autres institutions d'enseignement de la ville. Ce qui fut fait. Elle avait même entrevu la possibilité d'organiser une grève pour faire entendre son point de vue et corriger l'injustice.

Après s'être impliquée dans des associations de parents, Denise s'est engagée au Centre des dirigeants d'entreprises. Avec son conjoint, elle a travaillé à mettre en valeur les possibilités des créateurs et des entrepreneurs de la région bas-laurentienne. Les objectifs qu'elle a poursuivis et les actions qu'elle a menées visaient, en particulier comme elle le mentionne, à briser les préjugés de l'éloignement et de l'isolement véhiculés sur le Bas-Saint-Laurent, à faire connaître ses possibilités manufacturières en dehors de la région, à organiser des cours de toutes sortes en vue d'améliorer les façons de faire de ces entrepreneurs telles la présentation des produits et leur mise en marché, en vue aussi de comprendre les impacts de la syndicalisation et de mieux lire les états financiers.

Toutes les actions pour raviver le goût de l'Est du Québec, pour alimenter le désir de se prendre en main et la volonté de s'affirmer en tant que producteurs régionaux de biens et de services de qualité, trouvent grâce aux yeux de Denise et la stimulent. Ainsi après son engagement à la Chambre de commerce locale, régionale et provinciale, après le succès du Carrefour de la sous-traitance, c'est la lutte pour le développement du «*platin*», cette forêt urbaine à Rivière-du-Loup, c'est la mise en valeur de la rue Lafontaine et du patrimoine bâti dans cette même ville, c'est la campagne d'achat chez nous, c'est la présidence de la Fondation du Collège qui sont témoins de son engagement et pour lesquelles elle consacre temps et énergie.

La variété et le nombre des sujets et des dossiers dans lesquels Denise s'est impliquée l'ont amenée, de son dire même, à être pointée pour un engagement possible en politique active. Après une première défaite qu'elle évalue comme une réussite sur le plan de l'expérience et du soutien obtenu, Denise est élue à un autre palier et y voit un signe de reconnaissance pour ses engagements antérieurs, ainsi qu'un signe de confiance en sa capacité à défendre la cause de sa région et de sa municipalité.

Supportée par son conjoint depuis plus de trente-cinq ans, cette mère de trois garçons considère être choyée de pouvoir compter sur cet homme de coeur pondéré, travaillant, intelligent et très engagé pour le développement économique de sa communauté. Il l'appuie en tout, lui fait confiance, l'incite fortement parfois à entrer en elle et à évaluer ses capacités pour aller plus haut et plus loin encore. Selon Denise, son conjoint est un époux, un père, un collaborateur, un ami.

Fierté, relations humaines chaleureuses, franchise, honnêteté sont autant de termes souvent mentionnés par Denise, préoccupée qu'elle est à ce que le pouvoir exercé tant par les femmes que par les hommes ne se ternisse pas d'abus et de tromperies de toutes sortes. Ces dernières années, la venue de mouvements de femmes, leur implication et leurs luttes pour occuper leur place en société ont obligé les hommes à enlever le bandeau qu'ils avaient sur les yeux et à accepter que le monopole de la vérité, du jugement et des idées ne leur appartient pas. Les femmes, ajoute-t-elle, ont heureusement secoué leurs préjugés. Il est à souhaiter qu'elles le fassent encore, en raison du chemin qu'il reste à parcourir avant d'atteindre l'équité réelle.

De nature optimiste, ayant dû jeune s'adapter au décès de sa mère, affronter à l'âge de vingt ans la tuberculose pour en sortir grande et gagnante, Denise souligne qu'il est impératif que les femmes arrêtent de se poser des questions sur leurs capacités et qu'elles posent des gestes concrets, qu'elles osent et qu'elles décident d'être capables. À ses yeux, s'engager c'est accepter d'avoir peur, de reculer parfois pour mieux avancer. C'est accepter d'assumer les inconvénients des choix que l'on fait et de se sentir dérangées. L'avancement des femmes est à ce prix, conclut-elle.

### 3.2.5 Violette Alarie-Gendron



Violette, qui oeuvre depuis plus de quinze ans dans un organisme de développement international, se décrit comme une femme déterminée et volontaire. Sans cesse préoccupée par le développement et la formation des ressources humaines, elle considère que celles-ci sont une richesse sur laquelle il faut compter pour assurer un développement durable. Réaliser ses rêves, exercer la tâche désirée, lancer son organisation et bâtir son poste constituent autant d'éléments de fierté pour cette femme qui affirme être résolument tournée vers l'avenir et le progrès.

Influencée et même marquée par une mère et un père instruits et cultivés, ouverts aux idées nouvelles, sensibles à l'équité de traitement envers les femmes, Violette assure avoir appris jeune à se débrouiller et à confronter ses opinions. Cette femme issue d'un milieu rural du Kamouraska, aînée d'une famille de deux filles, a dû étudier et même faire une carrière de recherche, pour réaliser les rêves que son père a élaborés pour un garçon. «*Ça allait de soi*» et jusqu'à présent, Violette affirme vivre la vie qu'elle a toujours imaginée.

Début cinquantaine, diplôme de troisième cycle universitaire en poche, elle a enseigné dans ses premiers quinze ans de vie active. Violette dit avoir voulu continuer à progresser et à apprendre en assumant des professions successives dans l'enseignement et la coopération internationale tout en continuant d'étudier, à mettre au monde et à éduquer quatre enfants, un garçon et trois filles.

Être femme, vouloir devenir agronome et assumer une carrière active au début des années 1960 constitue un défi que Violette décide de relever. Son père stimule et encourage cette jeune femme déterminée, étant lui-même agronome,

professeur d'université et chercheur. «*Un pédagogue*» avant tout et un observateur avant-gardiste, souligne-t-elle, puisqu'il nous habitue très tôt, ma soeur et moi, à l'observation continue, à l'émission et à la critique de plusieurs hypothèses et se préoccupe de conservation de l'environnement par la matière organique. Un ami, un confident, un professeur, confie-t-elle, et «*ce qu'il y avait de meilleur dans la vie, ça passait toujours par lui*».

Sa mère représente également un modèle pour Violette. Enseignante de formation qui oeuvre dans ce secteur plusieurs années avant son mariage, femme ouverte, dynamique et riieuse, elle s'implique dans sa communauté. La mère de Violette juge que les femmes sont égales aux hommes et qu'elles ont les mêmes droits. C'est pourquoi, explique Violette, elle comprend plus difficilement les groupes féministes qui revendiquent leur place en société, l'ayant toujours eue elle-même.

Prendre des initiatives et des responsabilités, animer et diriger des groupes, organiser des activités sont autant d'habiletés que Violette dit avoir découvertes dès sa jeunesse et avoir continué à perfectionner. Ainsi, elle s'implique très activement dans la Jeunesse étudiante catholique (J.E.C.), seul mouvement de jeunes de l'époque dans sa communauté. À l'âge adulte, on la retrouve à la tête d'une organisation de développement international d'envergure, et ce, en région périphérique. Habitée, confie-t-elle, à regarder les obstacles davantage comme des opportunités que des barrières à l'action, Violette précise avoir osé proposer la mise sur pied d'un organisme non gouvernemental (O.N.G.) de développement international dont le premier projet est le développement des ressources humaines.

Haïti, l'Afrique francophone et l'Amérique latine sont des lieux d'action pour Violette, mais la source de ces actions émane du Kamouraska. L'essentiel du travail se réalise dans sa communauté, avec et grâce à des personnes vivant dans la région du Bas-Saint-Laurent. À son avis, il a fallu travailler fort pour que ce projet d'envergure internationale qui se spécialise dans les appuis techniques au développement des ressources humaines repose sur des bases solides. Il a fallu convaincre les directions d'institutions d'enseignement et d'autres organismes du milieu tel Bombardier, à devenir membre du conseil d'administration de cet O.N.G. Le premier et le plus grand défi, nous souligne Violette, est souvent de vaincre la peur et le manque d'ouverture d'esprit, de changer des mentalités en somme, ce qui est parfois trop long à son goût.

Son conjoint est présent, ouvert, supportant, confie Violette. Il a surtout besoin d'une compagne, d'une collègue et d'une égale sur le plan du savoir et de

son engagement actif dans le milieu. Il l'incite vivement à poursuivre ses études et à assumer des responsabilités de haut niveau. «*C'est un sage et un avant-gardiste*», dit-elle, respectueux des femmes, qui croit que ces dernières ont un rôle important à jouer en société. Violette ajoute que son compagnon de vie a été un homme engagé dans sa communauté soit dans le développement de services municipaux particulièrement voués aux jeunes, soit dans des associations d'affaires, soit à la Caisse populaire. Il se préoccupe également de développement, mais surtout au plan économique. C'est aussi le banquier de la famille, le collaborateur dans l'entreprise de développement international. Dans leur première partie de vie commune, c'était davantage Violette, la femme collaboratrice des entreprises familiales.

Repousser ses limites, être en continuel processus d'apprentissage sont des leitmotifs souvent rappelés dans le témoignage de Violette. Les démarches et les processus pour apprendre et comprendre sont plus importants que les actions à mener et les contenus des études. Ainsi, c'est une discipline que l'on acquiert, c'est une grille d'observation et d'analyse que l'on approfondit et que l'on peut réutiliser dans toutes les situations de vie et de travail.

Violette se dit très préoccupée par ce qu'est le développement. Elle affirme prendre tous les moyens pour vendre, démystifier, faire comprendre et mieux expliquer ce qu'elle entend par développement d'une communauté, d'un pays. Elle veut faire connaître ce que son organisation peut offrir pour aider des pays en développement à s'engager dans des voies de développement durable.

Son équilibre, Violette avoue le puiser dans sa famille, auprès de son conjoint et de ses quatre enfants. À son avis, la qualité de sa vie familiale et du dialogue qu'elle y entretient constituent sa source de joie, d'équilibre et de réconfort. Dans ses périples hors du pays, dans des moments de plus lourdes tensions, Violette dit n'avoir qu'à fermer les yeux et à se remémorer plein de souvenirs heureux en compagnie des siens pour refaire le plein d'énergie.

Une conviction lui est chère, celle de pouvoir changer des choses, de faire évoluer des situations. Cependant il faut s'impliquer, s'engager. Si elle n'est pas satisfaite d'une situation, elle s'implique, discute et pose des gestes. Sinon, elle se tait et se contente de s'informer et de regarder. L'essentiel pour elle est, comme elle l'a lu jeune dans Saint-Exupéry, «*de sentir quand on pose notre pierre qu'on contribue à construire le monde*».

Violette estime enfin que les grands changements sociétaux concernant l'avancement des femmes se sont davantage réalisés entre son époque et celle de ses filles qu'entre la sienne et celle où a vécu sa mère. L'ouverture très grande et

reconnue des filles à l'université, à l'enseignement supérieur, l'accession également des femmes à des postes de responsabilités élevées, la libération sexuelle et le recours à la contraception, le partage des tâches et la possibilité d'un dialogue plus franc entre hommes et femmes sont, à son avis, des signes évidents de progrès et d'équité quant à la place et au rôle des femmes en société.

La franchise et la transparence constituent des conditions de réussite, dans un monde en changement qui fait face à la mondialisation des marchés et aux communications rapides entre les continents. Elle les souhaite. Utopie ou réalisme, Violette ne peut l'affirmer.

### 3.2.6 Micheline Laroche



Débrouillarde et fonceuse, Micheline affirme avoir appris très jeune le sens du mot autonomie grâce à un père qui estime peu profitable une autorité omnipotente exercée d'en haut, sans choix et sans implication pour les personnes sous sa responsabilité. Être responsable de soi et des choix librement consentis, se préoccuper de justice et d'équité imprègnent donc sa façon de vivre, d'être et de faire. Elle avoue donc rechercher et valoriser chez les personnes qu'elle côtoie, ces mêmes valeurs apprises jeune dans le giron familial.

Femme de fin quarantaine, Micheline est l'aînée d'une famille de quatre enfants de la région de Chaudières-Appalaches. Un frère la suit de près et ses deux soeurs ont un grand écart d'âge tant avec son frère qu'entre elles; il y a donc trois familles. À ses yeux, la situation d'aînée n'a pas eu d'influence sur elle. Micheline se définit plus fonceuse que son frère, plus par tempérament qu'en raison de sa situation dans la famille puisqu'elle n'a pas eu «à vieillir plus vite» et que sa grand-mère l'«a gâtée en masse».

D'une nature curieuse, diplômée universitaire en main, Micheline dit mettre beaucoup d'énergie à comprendre et à parfaire ses connaissances. Étudier est pour elle un plaisir. Ce qui l'intéresse n'est pas tant l'obtention de diplômes que l'ouverture à de nouvelles réalités et l'élargissement de ses connaissances. Pour son père et sa mère, affirme-t-elle, les études sont très importantes et les sacrifices qu'ils doivent s'imposer pour les rendre possibles et accessibles à leurs jeunes sont naturels puisqu'elles permettent ainsi «*d'avoir accès à une vie plus agréable et à des choses plus intéressantes*». Pour eux «*ce n'était pas une valeur d'argent. C'était les idées, c'était la musique, c'était le théâtre, c'était participer à des choses culturelles*». Micheline souligne avoir été particulièrement marquée par son père qui, très longtemps, a suivi des cours par correspondance avec des universités américaines, pour le seul plaisir d'apprendre.

Le milieu des arts et spectacles est celui où Micheline affirme avoir d'abord choisi d'exercer ses talents de chef et d'organisatrice. Cette dernière relate avoir découvert qu'il est plus stimulant et intéressant d'avoir des postes de responsabilités, donc de décisions. Après un bref passage chez les Jeunes Naturalistes et les Guides, précisant peu apprécier les gangs trop réglementées, Micheline s'implique à titre de présidente dans le mouvement Jeunesse étudiante bien libre (J.E.B.L.) qui a la responsabilité, à l'école, d'organiser toutes sortes d'activités à caractère social, culturel et éducatif.

Arrivée dans la municipalité régionale de comté (M.R.C.) de Matane, après quelques années de mariage, Micheline confie s'être impliquée activement d'abord comme femme artiste avec son mari également artiste. Spécialisée en haute lisse, elle peint et sculpte tandis que son conjoint est sculpteur et enseignant en arts. Elle travaille ensuite dans diverses organisations à buts culturels. C'est ainsi qu'on la voit mettre sur pied, à titre de bénévole, une coopérative d'artistes et d'artisans et participer ensuite à Contrebasse, un bar communautaire qui organise des expositions et des spectacles de toutes sortes.

Le soutien de son conjoint, rapporte-t-elle, est un facteur d'encouragement déterminant dans toutes les actions qu'elle mène. Au dire de Micheline, cet homme, natif de la Vallée de la Matapédia, universitaire de formation et enseignant de métier, lui témoigne beaucoup de respect et d'admiration parce qu'elle travaille à améliorer les conditions de vie et de travail des membres de sa communauté.

De son dire, son conjoint est un homme de convictions, qui croit au potentiel des femmes et des hommes, qui respecte les choix des autres, qui

actualise dans son quotidien l'égalité dans les rôles exercés par lui et sa conjointe dans la famille et qui sait aller au cœur des choses. C'est en somme un homme autonome qui valorise énormément cette qualité : «*Tu t'offres la liberté en sachant faire des choses*», répète-t-il.

Leurs trois enfants, une fille et deux garçons, sont élevés dans une atmosphère d'autonomie, de respect et de liberté. Elle précise que l'autonomie s'apprend jeune, petit à petit. Ainsi elle estime que chacun d'eux prend la place qui lui convient et exerce le rôle qui lui plaît, sans contrainte.

C'est un peu plus tard qu'elle comprend la réalité des femmes et s'implique activement à défendre leur cause. Elle se souvient que c'est devant l'injustice faite aux femmes, devant les abus qu'elles subissent souvent, devant les difficultés qu'elles éprouvent à s'affirmer et à se sortir de situations de pauvreté qu'elle mesure les fondements de l'action féministe qu'elle méconnaissait à cette époque. Elle décide alors de s'y impliquer activement.

Bien que l'injustice sous toutes ses formes lui répugne, le sujet qui l'a particulièrement animée, c'est celui de la pauvreté, «*la pauvreté des femmes avec toute l'aliénation que ça entraîne*». Ce problème de pauvreté et de l'aliénation qui en découle a pour effet de nier les personnes et leur potentiel. C'est pourquoi, souligne-t-elle, la mobilisation de toutes les énergies est nécessaire pour y remédier puisque ça représente une perte énorme pour toute une société.

Micheline précise exploiter son goût de la création et son sens de l'organisation pour aider, soutenir des femmes moins favorisées. Ainsi, grâce à diverses collaborations avec le milieu, sont mises sur pied des sessions de formation «*Antitode*» qui regroupent des activités permettant à des femmes qui ont un lourd passé psychiatrique de s'en parler entre elles, d'identifier leurs difficultés de retour et d'intégration à la société, de reconnaître leurs émotions, de se réapproprier leur vécu et «*d'arrêter d'avoir peur*». C'est par des activités avec le corps, estiment Micheline et ses collaboratrices, qu'on réapprend à reconnaître les émotions vécues.

Préoccupée par l'éducation sous toutes ses formes, elle essaie par des moyens appropriés et diversifiés de développer l'employabilité des femmes. Des formations pointues, des activités de recyclage pour actualiser et mettre à jour des compétences ou pour corriger des lacunes flagrantes auront permis à plusieurs femmes, ajoute Micheline, de réintégrer la vie active, de s'assumer financièrement et ainsi de retrouver leur dignité, grâce au regroupement communautaire qu'elle dirige.

Pour elle, développer l'employabilité peut se réaliser de multiples façons. La meilleure est celle qui convient à une situation. L'important est de pouvoir s'adapter aux situations, d'être flexible. C'est ce que permet et favorise le Regroupement des femmes. «*S'enrichir au lieu de s'appauvrir*» est un autre projet mis de l'avant par l'organisme dirigé par Micheline, pour aider les femmes à s'habiller à devenir entrepreneuses et de là, à se développer un travail rémunéré. Et ça marche, soutient-elle. Des petites entreprises dirigées par des femmes ont pu démarrer dans la M.R.C. de Matane. Ainsi plusieurs femmes travaillant au projet ont appris à utiliser leurs propres ressources et leurs compétences ainsi que celles de leur milieu.

Toujours sensible au mieux-être de la collectivité matanaise et bas-laurentienne, Micheline confie s'être battue non pas contre la fermeture de Radio-Canada, mais pour sa réouverture, avoir échafaudé des stratégies à cette fin, rencontré les députés, les membres du conseil d'administration de Radio-Canada, recherché les appuis. Déçue des résultats de ses démarches, Micheline affirme en garder le souvenir d'expériences formatrices et complices avec divers groupes impliqués en développement régional.

Responsable régionale du colloque Femmes en tête, il y a quelques années, et aussi impliquée dans le Comité d'aide au développement des collectivités (C.A.D.C.), Micheline réalise et précise le type de pouvoir qu'exercent les femmes. Elle rapporte que c'est un pouvoir qui tient compte des personnes, qui écoute et qui accueille, un pouvoir qui se partage en somme, et non pas un pouvoir qui écrase et qui détruit autour.

Les conditions de vie et de travail des femmes se sont grandement améliorées selon Micheline. Les femmes doivent cependant oser davantage et s'investir dans des postes de responsabilités. L'équité en emploi et l'accès plus aisé à des postes de haut rang sur le plan politique sont, rajoute-t-elle, encore à bonifier. Son souhait majeur : trouver de vraies mesures d'emploi, créer des fonds d'aide au démarrage d'entreprises, mettre de côté les mesures actuelles de bien-être ou de sécurité du revenu. Ces dernières vont à l'encontre du respect, de la dignité et de l'autonomie des personnes. Donner, en somme, aux gens des choix réels et valorisants afin qu'ils puissent se prendre en main.

### 3.2.7 Suzanne Tremblay



S'avouant tenace et même téméraire, Suzanne est une femme qui, selon elle, a appris et intégré jeune la signification, la portée et les exigences des mots solidarité et coopération. Une responsabilité une fois acceptée doit, à son avis, s'assumer jusqu'au bout sans compromission, quelqu'en soient les difficultés ou les conséquences. Femme dans la cinquantaine, elle habite depuis plus de vingt ans la municipalité régionale de comté (M.R.C.) de Rimouski-Neigette. Pour elle, confie-t-elle, la parole donnée est un engagement ferme.

Elle est issue d'une famille montréalaise de quinze enfants, huit garçons, sept filles, dont elle est la treizième et la cadette des filles. Suzanne se dit positivement marquée par un père libéral, qui se nourrit de politique, pour qui la solidarité familiale est primordiale. Elle est aussi influencée par une mère plutôt conservatrice, excellente gestionnaire qui a beaucoup d'intuition en affaires et enfin par une soeur aînée, sa marraine, qui évoque pour elle l'image maternelle, sa mère ayant été malade à plusieurs reprises.

Dans ce clan, comme le mentionne Suzanne, les études sont importantes autant pour les filles que pour les garçons. Tous y ont accès dans la mesure de leurs capacités; les quatre premières années des études classiques sont obligatoires pour tous. Il est cependant possible et souhaitable de les poursuivre dans la mesure des intérêts et du désir de chacun. Suzanne décide très tôt qu'elle ira à l'université et qu'elle y enseignera. Selon ses propos, bâtir la vie qu'elle désire fait partie du possible et son environnement familial l'y convie et la supporte.

Dans cette famille de quinze enfants, se souvient Suzanne, la compétition est parfois vive pour gagner une place de choix à la table et ainsi

avoir droit à des discussions d'adulte. Elle relate qu'étant le bébé des filles et étant de plus, très attirée par la politique, elle reçoit toute l'attention désirée de son père et davantage, de ce père qu'elle qualifie de roi-soleil. Selon elle, vivre et grandir avec grand nombre de frères et de soeurs lui a permis de développer des valeurs de coopération, d'entraide et de solidarité. Plus tard, en intégrant les rangs de la famille, les belles-soeurs et beaux-frères ont eu à constater la solidité du clan où la solidarité est une pièce maîtresse, ajoute-t-elle.

Suzanne raconte qu'elle a eu à développer tôt son sens des responsabilités. Dans tous les conseils de classe et dans la Jeunesse étudiante catholique (J.E.C.), accepter des postes de responsabilités, apprendre les règles des assemblées délibérantes, rédiger des procès-verbaux et s'habiliter à confronter ses opinions, l'ont préparée à s'impliquer et à travailler pour le développement de la communauté universitaire, rimouskoise et bas-laurentienne.

Élue commissaire d'école à la Commission scolaire de la Neigette et par la suite membre du comité exécutif de cette dernière, Suzanne souligne se préoccuper de faire modifier certaines pratiques d'embauche, entre autres de faire adopter une politique y garantissant un accès égal aux femmes et aux hommes à des postes de responsabilités. Par la suite, dans son milieu de travail, Suzanne relate avoir travaillé à mettre sur pied un syndicat de professeurs et professeures. Elle y joue tour à tour le rôle de vice-présidente et de présidente. Elle s'est impliquée également au comité des griefs et à celui des négociations, a participé à la Commission des études, a assuré la direction du Module de l'éducation et a été membre du conseil d'administration pendant deux mandats.

Suzanne se définit comme une femme d'action. Elle veut influencer les événements dans un objectif de service à la collectivité et de bonification de la qualité d'exercice du travail professoral ainsi que celui de l'enseignement dispensé aux étudiantes et étudiants de niveau supérieur. À titre de directrice de module, Suzanne affirme avoir particulièrement travaillé avec des collègues à améliorer la qualité du programme de formation des maîtres en enseignement de niveau préscolaire et primaire ainsi que celle de l'enseignement du français. Elle s'est aussi attardée, dit-elle, à établir de meilleures relations avec les commissions scolaires responsables de l'embauche des futurs professeurs formés à l'établissement d'enseignement où elle travaille.

Suzanne se définit aussi comme une femme engagée. On peut possiblement lui «*reprocher*» d'être trop directe, de ne pas toujours «*mettre des*

*gants blancs*», mais à qui on ne peut reprocher de ne pas s'acquitter de ses responsabilités et de ne pas «*livrer la marchandise attendue*», ce qui, joint à un travail bien fait, lui vaut crédibilité et respect de plusieurs collègues.

Au dire de Suzanne, suivre la norme, embarquer dans le moule ne sont pas des valeurs qu'elle privilégie. Au contraire, sortir des sentiers battus, aller de découverte en découverte, prendre des initiatives sont celles qui la rejoignent davantage. Toute jeune déjà, son père l'incitait à respecter les règles, mais à ne pas passer dans le moule et à garder sa personnalité. C'est ainsi qu'elle choisit, fin des années 1950, de faire carrière en éducation préscolaire alors que cette option est à peine connue et reconnue. Elle avoue avoir besoin de voir loin et d'imaginer.

Étudiante à l'Université Laval, Suzanne précise continuer de se passionner de politique et discuter de l'avenir du Québec. Ce goût de l'action politique, Suzanne se rappelle l'avoir pris jeune aux côtés de son père et de ses frères aînés qui organisent des campagnes électorales. En 1980, pendant son année sabbatique, elle raconte avoir aidé même son frère à faire campagne comme candidat pour un parti politique dans un comté de la métropole. L'année suivante, elle dirige la campagne électorale d'un parti dans le comté de Rimouski et son candidat gagne haut la main.

Selon elle, oser, toujours oser, aller plus loin sont ses leitmotifs préférés. C'est pourquoi, elle n'hésite pas, si c'est nécessaire pour l'avancement de ses idées et le changement de certaines situations, à rencontrer députés et ministres, à participer à des commissions parlementaires, à faire du lobbying de toutes sortes et à loger des griefs. Suzanne confie que les principaux lieux témoins de son engagement et de ses actions ont été l'éducation, l'association d'éducation préscolaire du Québec, les organismes syndicaux, les partis politiques, la Commission scolaire de Rimouski-Neigette et l'UQAR. De plus, elle ajoute n'avoir pas ménagé temps, énergie et efforts pour faire avancer les diverses causes auxquelles elle croit. Et depuis près de deux ans, Suzanne assume un poste de hautes responsabilités au palier politique fédéral.

Suzanne affirme encore qu'elle ne se laisse pas facilement abattre. Les obstacles, les déprimés et les découragements, elle avoue en avoir vécu plusieurs et de divers types : affectifs, relationnels, au travail, dans les organismes, sur le plan professionnel ou personnel. Elle se souvient qu'à travers ceux-ci, elle a particulièrement découvert la façon de les vaincre, c'est-à-dire par ses propres ressources intérieures. À son avis, l'identification des ressources présentes en elle la rassure et lui permet de mieux rebondir, d'affronter les difficultés et de franchir les barrières. Dommage, dit-elle, qu'il faille «*l'apprendre à gros coups*

*de souffrance».*

Suzanne croit, en cohérence avec le cheminement qu'elle a eu, que le premier engagement de développement que l'on doit avoir est envers soi-même, vis-à-vis son propre développement. C'est la raison pour laquelle elle affirme mettre tant de temps et d'efforts à se connaître, à identifier ses capacités, à les bonifier, à les exploiter et à les réinvestir dans tout ce qu'elle fait et entreprend.

La situation des femmes s'est beaucoup améliorée, à son avis. On est plus sensible à la violence dont sont victimes les femmes et on la dénonce plus systématiquement. Les femmes ont davantage accès à une formation universitaire et à un travail intéressant et valorisant. Cependant, des écarts demeurent surtout en regard d'une assurance à un accès réel à des postes de responsabilités. À titre d'exemple, Suzanne se demande comment il se fait que, dans le monde de l'éducation où oeuvre une très large majorité de femmes, si peu de postes cadres soient confiés à des femmes.

### **3.2.8 Simone Gagné-Lepage**



Simone se définit comme une femme préoccupée de justice et d'équité. Elle a la conviction que tous naissent égaux, femmes et hommes. Toutes et tous ont ainsi droit au même traitement, à la même considération, peuvent assumer les mêmes responsabilités, réaliser les mêmes activités, exercer les mêmes professions et en retirer une rémunération équivalente. Simone avoue avoir le goût de son coin de pays, le goût qu'on y demeure, qu'on y reste, le goût que tous, jeunes et moins jeunes, puissent y vivre décemment et s'y épanouir.

Native d'une municipalité rurale de la M.R.C. de Rimouski-Neigette,

Simone y a toujours vécu, soit un peu plus de soixante-cinq ans. Dès son jeune âge, elle développe son sens du devoir, de l'engagement et du travail bien fait. Sixième d'une famille de dix enfants, précédée par cinq frères, elle apprend tôt à aider sa mère dans les tâches domestiques. Elle n'a pas le souvenir d'une jeunesse insouciante et le plaisir de s'amuser dehors sans contrainte, ce qui est davantage le lot des garçons. Déjà à cette époque, relate-t-elle, elle décide que ses propres enfants, filles ou garçons, seront traités sur le même pied. Féministe ou tout simplement préoccupée d'équité? Simone ne peut le mesurer, mais il est certain qu'elle est déterminée à corriger les situations d'inégalité de traitement entre les filles et les garçons.

Simone n'a que dix ans au décès de son père survenu après quelques années de maladie. Cet événement difficile, confie Simone, la rend sensible aux difficultés que peuvent éprouver les gens de son entourage. Une mère institutrice, pour qui les études sont importantes, la stimule ainsi que ses autres enfants à apprendre, à approfondir leurs connaissances, à questionner et à s'appliquer à bien répondre aux demandes formulées par les professeurs. Éveillée très jeune à la chose publique, Simone relate avoir été émerveillée d'entendre son père cultivateur et sa mère institutrice parler de politique et commenter les événements mondiaux. Ses parents lisaient beaucoup. Selon Simone, son père a exercé un grand leadership dans sa communauté en raison de l'information qu'il possédait. Cette information il l'a partageait jusqu'à deux et trois fois semaines, avec les hommes et les femmes des environs qui se regroupaient pour des soirées d'échanges à la maison. On en profitait pour discuter politique et de ce qui se passait dans les «*vieux pays*». Simone conclut que son père a joué un rôle de rassembleur et d'informateur, ce qui représente pour elle un souvenir significatif et marquant.

Selon Simone sa «*mère est venue au monde cinquante ans avant son temps et aurait fait la meilleure défenseuse des droits de la femme dans les années qu'on vient de vivre*». Elle est informée, instruite et croit que la femme doit avoir une place égale à celle de l'homme. Au décès de son mari, alors que l'aîné a 18 ans et la plus jeune, 3 ans, c'est elle qui assume la gestion de la ferme et voit au bien-être économique de la famille.

Simone qualifie ses relations avec sa mère de «*bonnes*» en ce sens qu'il est facile de discuter à fond avec cette dernière, sans être nécessairement d'accord avec les idées émises. Tout en ayant une vision progressiste du rôle et de la place des femmes en société, sa mère lui demande de remplir des tâches traditionnelles alors que les garçons sont exemptés des tâches domestiques, comme pour lui montrer l'ingratitude des tâches que doivent traditionnellement assumer les femmes. Ces expériences ont convaincu Simone qu'il est possible de

changer les rôles traditionnels et d'avoir une place égale à celle de l'homme en société, sans nécessairement vivre en recluse. Simone ajoute que sa mère désirait la voir entrer en communauté.

Simone confie avoir eu un rêve : étudier et devenir journaliste. La vie en décide autrement. Après une septième année, elle quitte les études pour aider sa mère devenue veuve. C'est à l'âge de 47 ans qu'elle peut retourner aux études et compléter les secondaire I, II et III au Centre de formation professionnelle. À cette époque, elle est déjà une femme engagée dans son milieu. Présidente de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) locale, elle travaille à corriger des situations d'iniquité, telle celle des allocations versées à la conjointe suivant des cours de formation professionnelle. À titre d'exemple, Simone rappelle que, dans ces années-là, un des critères pour qu'une épouse suivant des cours puisse recevoir une allocation de fréquentation, était que le mari suive aussi le cours, sinon l'allocation était coupée. Elle se souvient avoir organisé alors et mené auprès des députés et des dirigeants de la Commission scolaire, diverses démarches et actions pour que cette forme de discrimination se corrige. Ce qui fut fait. Ainsi les femmes ont pu s'inscrire à ces cours et recevoir une allocation de fréquentation, sans que les conjoints ne soient contraints de s'y inscrire et de les suivre. Par cette lutte et ce gain, un pas de plus était franchi pour la reconnaissance de l'autonomie des femmes.

Après ses études complétées au Centre de formation professionnelle, Simone est engagée par le ministère de la Main-d'oeuvre et Immigration Canada comme agente de main-d'oeuvre. Les principales tâches qu'elle y assume consistent à animer des groupes, contacter les leaders d'opinion et convaincre les membres de plusieurs communautés rurales desservies par le centre de main-d'oeuvre de reprendre des études et de parfaire leurs connaissances pour améliorer leurs conditions de travail et de vie et surtout pour créer et développer des emplois intéressants dans leur municipalité. C'était, ajoute-t-elle, une question de survie et de développement pour ces municipalités rurales. Et c'est à travers cette implication qu'elle estime avoir comblé son rêve de jeunesse. Ce n'était pas du journalisme, précise-t-elle, mais ces contacts fréquents avec les populations concernées qui se nourrissaient aussi de confidences de toutes sortes l'ont stimulée, valorisée et enrichie.

Soutenue et appuyée inconditionnellement par un conjoint cultivateur, Simone, mère de douze enfants, cinq garçons et sept filles, affirme garder de son partenaire, aujourd'hui décédé, le souvenir d'un homme ouvert, respectueux des volontés des gens qui l'entourent, passionné par son métier, minutieux dans son travail et fier de ce qu'il réalise sur sa ferme et sur son lot boisé. Son travail est reconnu et plusieurs agronomes se servent de ses expériences comme modèle. Un

partenaire en somme qui croit aux possibilités égales des femmes et des hommes et qui respectent leurs choix de vie. Un homme également impliqué au sein de sa communauté dans plusieurs secteurs d'activité qui, estime Simone, fait figure d'initiateur puisqu'il partage, avec ses trois autres frères, la machinerie agricole ainsi que les lieux de leur implication sociale.

Les lieux d'engagement de Simone ne se comptent plus. Elle en énumère plusieurs. La Caisse populaire, le comité de pastorale, l'AFEAS, le Club politique féminin, les comités d'école et les comités de parents, les Fêtes du centenaire de la paroisse et la Table de concertation éducation-main-d'oeuvre, sont autant de lieux où elle s'implique et où elle assume des postes de responsabilités. Cette semeuse et vendeuse d'idées, comme elle se reconnaît, a le désir *«d'influencer des situations, de créer de l'emploi, de développer certains coins de paroisse, d'emmener les gens à se prendre en main, à innover»*. Maintenir la vivacité et la vitalité des paroisses rurales fait partie de ses objectifs. À cette fin, elle relate s'être engagée à faire corriger des orientations et des politiques soit en s'opposant à la fermeture des paroisses, soit en prônant le maintien des citoyens et des citoyennes dans le milieu. Selon ses propos, l'enracinement et l'appartenance à son milieu sont très forts.

Par son engagement à l'AFEAS, Simone a travaillé à la mise en place d'une agence de garde en milieu familial regroupant environ vingt-cinq familles, créant ainsi quelques emplois dans la municipalité et permettant à plusieurs femmes d'intégrer le marché du travail en toute quiétude. Elle collabore aussi à la mise sur pied de la bibliothèque municipale et à l'instauration de brigadiers scolaires, aide à développer un projet pour assurer des services d'aide à domicile pour les personnes âgées, prépare des équipes de formatrices dans le milieu, lutte avec d'autres pour conserver la dispensation des cours de secondaire I et II dans la municipalité, travaille par divers moyens à faire reconnaître le travail des femmes au foyer ainsi qu'à stimuler l'implication des femmes en politique active.

Aux yeux de Simone de grands changements ont été apportés ces derniers trente ans pour assurer un rôle et une place équitables aux femmes en société. Au fil de ces années et des actions menées dans des organismes, Simone relate avoir rencontré des résistances dont elle s'est inspirée pour pousser plus loin la réflexion et l'action. Cependant, ajoute-t-elle, si on vise plus d'équité et de justice envers les femmes et une plus large reconnaissance de leur rôle dans la société, plusieurs améliorations doivent être apportées notamment pour atteindre l'équité de traitement en emploi, pour parvenir à un partage réel des responsabilités familiales, pour créer un réseau d'influence par et pour les femmes, pour faire reconnaître le rôle, la place et l'influence des femmes au sein

de l'Église.

Se définissant comme animatrice populaire, ayant à son actif de nombreuses activités de ce type au sein des paroisses du Bas-Saint-Laurent et particulièrement dans celles de Rimouski-Neigette et de la Mitis, Simone reconnaît avoir travaillé avec conviction et de façon continue pour le développement de sa région et de sa localité, étant persuadée de l'intelligence et du potentiel des gens d'ici.

### 3.2.9 Paulette Griffin



Pédagogue de formation, Paulette se décrit comme une femme optimiste, convaincue et déterminée, qui a cru et croit toujours au potentiel de son milieu et de sa région. Le développement et la prise en charge de son avenir comme personne et comme région se réalisent dans et par l'action, en décidant de poser des gestes concrets en ce sens à tous les jours. De son dire, il faut dépasser les discours, tout motivants qu'ils soient, et s'impliquer dans des activités pour que s'incarnent, chacun à son rythme, chacun selon son potentiel et chacun dans sa sphère d'activité, l'amélioration et le développement de sa propre qualité de vie et de travail ainsi que celle de toute la collectivité.

Paulette cumule au-delà d'une trentaine d'années d'implication dans sa communauté. Sa volonté d'engagement n'a pas diminué au fil des années. Bien au contraire. Elle affirme que dans son cas, les défis de toutes sortes et l'action la nourrissent, la stimulent et la convainquent de continuer. Le pays à bâtir, ajoute-t-elle, qui mise sur une région forte socialement et économiquement est un objectif suffisamment stimulant pour qu'elle y déploie encore temps et énergie.

Native d'une municipalité semi-rurale de la M.R.C. du Témiscouata, Paulette y vit présentement, y a presque toujours vécu et c'est dans cette dernière que se situent ses principales expériences d'action, même si ses lieux d'engagement ont largement dépassé sa propre M.R.C. pour s'étendre à l'ensemble de la région. Cette femme, au début de la soixantaine, est l'aînée d'une famille de onze enfants, sept filles et quatre garçons, ce qui l'amène jeune à prendre des responsabilités, à partager et à respecter les opinions des autres. Malgré que sa mère ait une santé fragile et qu'elle soit l'aînée de la famille, évoque Paulette, ses parents estiment que l'éducation est suffisamment importante pour qu'elle poursuive ses études et obtienne par la suite un Brevet A. Une bonne instruction constitue l'héritage que ses parents lui laissent ainsi qu'à tous ses frères et soeurs.

Paulette se souvient de son père contracteur forestier qui, bien que souvent à l'extérieur pour son travail, a su demeurer proche de ses enfants et développer avec elle, entre autres, de bonnes relations et même une certaine complicité. Un père assez avant-gardiste, ajoute-t-elle, qui insistait fortement pour que tous les enfants, garçons et filles, aident aux corvées domestiques. Un homme également très intéressé par les événements politiques qu'ils soient de niveau provincial, fédéral ou international, très impliqué au sein de sa communauté, qui a été maire de sa municipalité. Un homme respectueux des gens et qui savait écouter, affirme-t-elle. Un homme duquel elle estime avoir beaucoup appris, soit par ses comportements, soit par ses convictions. Un homme qui l'a influencée dans ses choix d'actions et de lieux d'implication.

Sa mère qui vit encore a su bien gérer les affaires familiales et assurer l'éducation des enfants. Une mère assez sévère avec qui il fallait dialoguer beaucoup et qui croyait davantage au rôle traditionnel des femmes dans la famille. Cependant, elle a cru au potentiel des femmes et a soutenu et favorisé leur implication en société. Elle-même s'est engagée dans divers groupes d'entraide au sein de sa communauté. Une femme aussi qui trouve emballant de voir les femmes s'engager et oeuvrer dans plusieurs champs d'activité autrefois réservés aux hommes. Une femme, conclut Paulette, en somme heureuse du chemin parcouru par les femmes pour l'obtention d'une place égale à celle des hommes en société.

En tant que pédagogue, Paulette croit que le développement d'une communauté passe par le développement des personnes qui la composent. Convaincue qu'elle doit parfaire ses connaissances et repousser ses limites, elle relate être retournée aux études, une fois mariée et mère de trois enfants, deux filles et un garçon. Paulette confie avoir pu organiser et avoir pu compter sur le soutien de son conjoint et de ses enfants qui ont eu à partager des tâches

ménagères pour atteindre les buts qu'elle s'était fixés. Son conjoint est un homme de consensus, très à l'écoute des gens et respectueux de leurs opinions et de leurs décisions. Diplomate et compréhensif, note Paulette, ce dernier sait trouver le mot juste et désamorcer les situations tendues, croit au potentiel de tous, femmes et hommes, et a également foi au potentiel de développement de sa région. Paulette raconte aussi que ce gestionnaire de métier et artiste par goût et intérêt, s'implique dans plusieurs associations à caractère économique. Il sait y rallier les gens autour d'une même cause et faire en sorte que chacun et chacune donne son maximum.

Pendant plus de vingt ans, Paulette rappelle avoir assumé la direction d'un centre d'éducation aux adultes. À ses yeux, ce travail est des plus enrichissants et comble ses attentes, elle qui avait rêvé toute jeune d'être avocate. N'ayant pu réaliser ce rêve de jeunesse, difficile pour une fille il y a plus de quarante ans, Paulette confie avoir pu se porter à la défense des gens en les aidant à se prendre en main et à parfaire leurs connaissances et également en travaillant à certaines expériences novatrices en enseignement individualisé auprès d'adultes. Paulette ajoute avoir pu par la suite apprécier les résultats de ces expériences : des adultes qui accèdent à des postes intéressants dans leur coin de pays, qui obtiennent une meilleure rémunération et qui sont des agents multiplicateurs sur leur territoire pour promouvoir l'attachement à leur communauté et stimuler l'intérêt de son développement.

Avouant être de nature très optimiste et même idéaliste, Paulette travaille dans le cadre des Opérations Dignité, à sortir les gens de la dépendance, sous toutes ses formes. Pour ce faire, elle affirme croire fermement à la responsabilisation des personnes envers leur devenir *«Arrêter d'être dépendants et de marcher à genoux au Québec. Apprendre aux gens à se lever debout et à dire «Je ne suis pas content»*. Selon elle, chacun a le pouvoir de changer des situations et d'améliorer son sort, il suffit de le décider. Cependant, elle avoue avoir dû réduire ses exigences et apprivoiser la patience. C'était nécessaire pour permettre aux gens de suivre et d'amorcer des changements petit à petit.

Paulette croit également aux possibilités inouïes que constituent la collaboration et la complémentarité entre divers organismes d'une même communauté, pour l'organisation des services. Tisser des liens, trouver des terrains d'entente pour échanger des services, mettre à la disposition des uns et des autres des locaux disponibles de la municipalité ou de la Commission scolaire sont autant de mesures concrètes, estime Paulette, qui favorisent la mise en place et l'avancement de divers dossiers.

C'est dans cet esprit qu'elle avoue avoir toujours travaillé dans quelque organisme ou pour quelque cause que ce soit. Elle s'est impliquée en particulier au Syndicat des enseignants et enseignantes du Témiscouata, dans les cercles d'économie domestique, à la Commission scolaire, dans les Opérations Dignité, à la Corporation de l'aménagement rural transcontinental, au développement des programmes Sésame (portant sur le développement de l'andragogie), au palier municipal, où elle occupe successivement des postes de conseillère et de mairesse et au niveau du Conseil régional de développement.

Au cours de cette trentaine d'années d'engagement, le principal obstacle auquel elle raconte avoir dû faire face est la résistance au changement. Le moyen qu'elle affirme avoir privilégié pour la contrer a été de miser sur la diffusion d'informations transparentes, précises et simples. À cette fin, elle a dû, à maintes reprises, rencontrer les personnes et les groupes impliqués, écouter les inquiétudes, entendre des propositions ainsi qu'analyser et bonifier les solutions envisagées. C'est un travail qui exige de la patience et de la ténacité, mais les résultats sont concluants. À titre d'exemple, elle souligne que les séances du Conseil municipal sont maintenant télévisées, que chaque conseiller est porteur d'un dossier et que chaque dossier est discuté ouvertement lors de ces séances.

Un second obstacle important, estime Paulette, est celui de la centralisation et de l'uniformisation des politiques et pratiques de gestion, c'est-à-dire l'incapacité des gouvernements à modifier des formules, à déterminer des critères d'allocation et de distribution de fonds qui respectent les spécificités et les réalités de chacune des régions. Dans son esprit, il faut davantage faire confiance aux gens des régions dans leurs choix d'orientation et d'organisation ainsi que dans les façons de répondre à leurs besoins.

Tout en croyant que les groupes de femmes ont réellement permis à ces dernières de se reconnaître capables de jouer les mêmes rôles et d'assumer les mêmes tâches que les hommes en société, Paulette pense qu'aujourd'hui il faut davantage miser sur des regroupements composés de femmes et d'hommes pour partager une vision commune et entrevoir des solutions concertées en regard des problématiques de développement locales et régionales.

À son avis, un dossier demeure interpellant, celui du pouvoir économique des femmes. Que la pauvreté soit le lot de plusieurs femmes âgées ou jeunes, vivant seules ou ayant charge d'enfants comme chefs de famille, que l'équité salariale à travail égal ne soit pas totalement acquise pour les femmes l'inquiète beaucoup. Un objectif lui est cher : voir les femmes développer leur goût du risque et investir davantage dans des entreprises locales et régionales.

En somme, affirme Paulette, le pouvoir économique devrait aussi être un pouvoir de femme, particulièrement en région.

### 3.2.10 Monique Dumais



Préoccupée de justice et d'équité, Monique D. nous dit être engagée depuis plus de 25 ans, pour que la voix des femmes s'élève et soit entendue dans l'Église catholique tant sur le plan local, régional, national, qu'international.

Elle est une bûcheuse, confie-t-elle, et très jeune son entourage lui en fait la remarque. «*Tu en fais trop*» lui souligne souvent son père qui constate la détermination et le besoin de Monique D. d'exceller dans toutes les tâches qu'elle entreprend. Aînée d'une famille de onze enfants, composée de cinq filles et de six garçons, elle considère que ce premier rang dans la famille a exercé sur elle une influence extraordinaire. Ses parents lui ont confié de grandes responsabilités et témoigné beaucoup de confiance. À son avis, c'est le plus beau cadeau qu'ils lui ont offert pour la vie. Le fait de croire en elle et en ses capacités lui a donné de l'assurance et lui a permis, en tout temps, d'oser et d'initier des actions de changements qu'elle jugeait nécessaires.

Monique D. relate avoir grandi dans une famille où les études sont très valorisées et favorisées, particulièrement du côté maternel où toutes les femmes de la famille sont institutrices. Sans y être forcée, Monique D. baigne dans une ambiance très positive face aux études et à la lecture. Pour elle il est donc naturel d'aller le plus loin possible dans cette voie et d'obtenir un doctorat. À son avis, les études et les nombreuses lectures qu'elle a effectuées lui ont ouvert une porte sur le monde. Ainsi, ajoute-t-elle, son leitmotiv préféré est «*tout ce qui est fait, mérite d'être bien fait*». Spontanément Monique D. affirme que l'enga-

gement c'est d'essayer de saisir ce qui nous intéresse le plus profondément possible et de se mettre corps et âme dans une cause qui nous tient à coeur.

Issue d'un milieu semi-rural de la municipalité régionale de comté (M.R.C.) de Rimouski-Neigette, cette Rimouskoise de la première moitié de la cinquantaine, parle avec tendresse de ses parents toujours vivants. Un père laitier pendant tout près de 35 ans, à son compte, qui, selon elle, a joué dans la famille le rôle traditionnel de pourvoyeur et a aussi assumé celui de conciliateur. Un homme doux et chaleureux, de gros bon sens que l'on consulte aisément. Il a laissé aux femmes de la famille, la place qu'elles voulaient assumer et il a assuré à ses filles la possibilité d'étudier autant qu'elles le voulaient.

Une mère institutrice qui a renoncé à ce métier en se mariant, mais est restée préoccupée de l'aspect intellectuel de l'éducation de ses enfants. Une femme qui règle les problèmes de la maisonnée et qui est «*un peu la porteuse de nouvelles ou la porte-parole de la famille*», ajoute Monique D. Une femme qui joue un rôle prépondérant et conscient, qui est présente à toutes les prises de décisions familiales importantes. Depuis son adolescence, Monique D. se souvient avoir été la confidente de sa mère et avoir entretenu avec cette dernière des relations de confiance, de type égalitaire, tributaires de son rang d'aînée dans la famille.

Ouverte au monde, Monique D. raconte avoir étudié aux États-Unis, avoir voyagé et travaillé à maintes reprises tant en Europe, en Amérique latine qu'aux États-Unis et au Québec. Monique D. relate aussi que son travail de professeure-chercheure en milieu universitaire rimouskois et son statut de religieuse l'amènent également à assumer diverses tâches de gestion et à s'impliquer dans plusieurs organisations, en lien avec ses centres d'intérêts et ses préoccupations fondamentales touchant la place et la reconnaissance des femmes dans l'Église.

Directrice de département, directrice de programme, membre de la Commission des études à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), membre du Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec (GRIDEQ) et membre d'un groupe de recherche en éthique (Ethos), Monique D. rappelle avoir également assumé, au fil des années, plusieurs responsabilités dans des groupes touchant l'avancement des sciences religieuses et l'édition de diverses revues sur ce même sujet, tant au Québec qu'à l'étranger. Monique D. se décrit comme une femme engagée qui n'hésite pas à prendre des responsabilités dans le groupe d'appartenance de la communauté religieuse dans laquelle elle vit. Les responsabilités ne lui font pas peur, au contraire elles la stimulent.

Monique D. a été la première femme en région à oeuvrer au Département des sciences religieuses de l'UQAR. Dans les années 1960, être une femme enseignante en théologie en milieu universitaire était inédit, cette discipline étant antérieurement réservée aux futurs prêtres. C'est seulement après le Concile Vatican II, autour des années 1965-1966 que les laïques ont pu avoir accès à cette formation. Ces années qui ont marqué plus d'ouverture de la théologie aux laïques ont aussi coïncidé avec le début de l'Université du Québec à Rimouski. Cette période, ajoute-t-elle, en a été une de grande effervescence, d'ouverture à de nouvelles idées et à tout un renouveau chrétien auquel s'additionnait la préoccupation de développement régional.

Au fil de tous ses engagements, Monique D. affirme avoir pu compter sur l'appui des compagnes de sa communauté et de ses supérieures. Leur compréhension des objectifs qu'elle poursuit est proportionnelle aux intérêts qu'elles-mêmes témoignent, soit pour la cause des femmes dans l'Église, soit pour le travail de professeure-chercheure en milieu universitaire. À son avis, une grande majorité des compagnes de sa communauté apprécie le travail qu'elle réalise, particulièrement celui relié à la cause féministe. Monique D. spécifie que son implication féministe dans divers dossiers a pu interpeller particulièrement ses supérieures qui ont dû prendre position sur certains dossiers chauds qu'elle défendait. Malgré les difficultés que ceux-ci ont entraînées, leur appui a été fort et constant.

Monique D. fait partie de la première génération de théologiennes québécoises. Elle se qualifie de théologienne féministe. À cet égard, elle rappelle qu'elle a dû batailler ferme pour se faire reconnaître. Le domaine de la théologie est traditionnellement réservé aux hommes en plus d'être un milieu patriarcal, sacré en plus. *«C'est ça le problème, ajoute-t-elle, non seulement qu'il y ait un pouvoir exercé par les hommes qui se soit affirmé, mais qu'en plus on l'ait sacralisé.»*

Reconnaissant être attachée à sa région, elle a été très préoccupée par son développement. Dans sa thèse de doctorat, elle raconte avoir voulu montrer comment l'Église et la théologie se situaient en regard du changement social produit dans la région, comment l'Église s'était impliquée dans le développement de la région, avait participé aux Opérations Dignité et au suivi des analyses et des recommandations du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (B.A.E.Q.). Par ce travail de recherche, elle a voulu démontrer que la théologie au Québec avait eu une influence dans le débat du développement régional.

Monique D. se remémore le besoin qu'elle a ressenti en 1976, à son retour

des études effectuées aux États-Unis, de regrouper des théologiennes et des femmes s'intéressant à l'enseignement religieux ou à l'Église, afin de briser leur isolement. En août 1976 prend donc naissance un groupe de réflexion, l'Autre Parole. Ce collectif féministe, qui publie un journal, a la plus longue vie à ce jour et est vu comme un des événements majeurs en regard des femmes et des religions au Québec.

Le principal travail de Monique D. en région en a été un de recherche, d'expérimentation. Il visait à comprendre *«comment on peut faire évoluer des aspects de la théologie où les femmes sont partie prenante, où leurs expériences de femmes y sont intégrées et où elles peuvent la critiquer et y apporter des éléments nouveaux»*. Selon elle, le groupe l'Autre Parole l'a ainsi aidée à porter plus loin sa réflexion et à soutenir d'autres femmes qui voulaient approfondir la question de l'implication des femmes tant dans l'Église que dans la société.

Monique D. raconte qu'elle a su très jeune quels aspects de sa vie et quels intérêts développer. Interpellée par le peu de présence des femmes sur les plans économique et politique, elle a cru et croit encore dans leur potentiel et met son dynamisme pour que les femmes accentuent leur participation active dans ces secteurs d'activité. De son dire, le mouvement des femmes est le moteur de son engagement. Elle croit que celui-ci a permis et va continuer de permettre que cette moitié de l'humanité ait des droits, ait vraiment sa place en société. Le mouvement des femmes a favorisé l'élargissement de leur identité qui, à son avis, était bien réduite. Il a aussi entraîné un bouleversement radical de la société en questionnant les rôles fondamentaux des hommes et des femmes ainsi que les rapports hommes/femmes, tant sur le plan privé que public.

Les dossiers primordiaux à travailler, ajoute-t-elle, constituent le rapport des femmes à l'économie, la lutte à leur pauvreté, la reconnaissance effective de leur travail et de leur compétence. Monique D. souhaite également qu'il y ait plus de femmes professeures, plus de femmes impliquées à des hauts postes administratifs, que les femmes puissent intervenir au plan scientifique *«dans le sens d'être très visibles dans l'évolution théorique des sciences»*, qu'elles soient présentes sur le plan politique et qu'elles soient vraiment reconnues à part entière dans l'Église catholique. Elle affirme même, que cette reconnaissance doit aller jusqu'à l'ordination des femmes laquelle devra être assumée à la manière des femmes. Ceci entraînera sans doute un changement de statut ainsi qu'un changement de façon d'être et de faire.

En somme, selon les propos recueillis de Monique D., le développement de la région bas-laurentienne, l'implication de l'Église dans ce développement,

le rôle des femmes dans l'Église et dans le développement d'une société en changement ont été au coeur de ses préoccupations.

### 3.2.11 Ariane Olivier-Ouellet



Ariane est une femme du deuxième mi-temps de la quarantaine qui, selon son dire, a voulu «*sortir de sa coquille, aller vers le monde*», apprendre, aller de découverte en découverte et ainsi avoir une meilleure emprise, tant sur elle-même, sur les autres, que sur son environnement. Ces leitmotivs et ces convictions, ajoute-t-elle, ont été à la source de ses principaux engagements et ont favorisé d'autres prises de conscience qui l'ont stimulée à agir dans plusieurs dossiers touchant la cause des femmes.

Pour cette femme, issue d'un milieu rural de la municipalité régionale de comté (M.R.C.) de La Mitis, le premier débat qui s'engage, est un débat face à soi-même, à ses propres pensées, à ses propres convictions et à la reconnaissance de ses capacités. Depuis son jeune âge, Ariane se souvient avoir soif de lecture et avoir une volonté insatiable d'apprendre. Encore aujourd'hui, elle poursuit des études qui sont une source de joie intense. C'est très tôt aussi qu'elle découvre son goût de l'engagement et développe son sens des responsabilités en s'impliquant dans les mouvements paroissiaux tels les Jeunes ruraux et les Louveteaux où elle assume le rôle de cheftaine.

Dans sa famille d'origine, composée de dix filles et cinq garçons, Ariane raconte que les études ne sont pas très importantes et que son père, entre autres, trouvait valorisant de se «*démarquer personnellement à partir de rien*», ce qui lui fait dire que pour son père l'instruction n'est pas essentielle à la réussite d'une vie. Cependant, Ariane, qui occupe le huitième rang de cette famille de

quinze enfants vivants (la mère en ayant perdu quatre à la naissance ou en bas âge), relate avoir un vif goût d'apprendre puisque c'est une façon de s'ouvrir au monde. Elle affirme aussi que son rêve d'enfant était d'être un jour écrivaine, ce qui explique qu'elle poursuive aujourd'hui des études en littérature à l'Université du Québec à Rimouski, après avoir repris et terminé des études secondaires et collégiales à l'âge adulte.

À son avis, vivre dans une famille nombreuse a aussi été un fait marquant, obligée qu'elle était à partager, à s'entendre avec ses frères et soeurs ainsi qu'à faire front commun avec ces derniers et dernières, soit pour jouer, soit pour travailler. Son père et sa mère ont exercé des rôles traditionnels. Un père agriculteur qui a excellé particulièrement dans le commerce des animaux et qui laissait à sa conjointe et à ses filles, le soin de la traite des vaches et de toute l'administration de la ferme et aux garçons, les travaux des champs. Dans le souvenir d'Ariane, *«les femmes d'alors ne se prononçaient pas publiquement, devaient tenir leur place et être respectables et respectées. Les choses se passaient entre hommes»*. Un père jovial tout de même, ajoute-t-elle, qui aimait les enfants et qui faisait plutôt figure d'autorité. Ariane se rappelle enfin un homme aussi engagé à la cause sociale, qui avait le sens de l'entrepreneurship et du développement de son exploitation agricole, qui avait des opinions et qui amenait les nouvelles à la maison.

Selon les affirmations d'Ariane, sa mère comme la plupart des femmes de ce temps a été formée psychologiquement pour être une femme d'intérieur qui sait tout faire, sans que cela soit vu mais, à ses yeux, *«c'était de l'enfermement»*. Cette dernière, ajoute Ariane, a donc été une excellente gestionnaire de la maisonnée, toujours disponible pour venir en aide aux voisines et à les accompagner pour mettre au monde les enfants. Elle a représenté pour Ariane dans son jeune âge, la stabilité, la sécurité et la débrouillardise. De ses parents, elle considère avoir appris jeune à se préoccuper d'équilibre budgétaire et surtout à être créative pour réaliser ses rêves. Ainsi, durant ses vacances, elle se souvient avoir fait le commerce de produits de la ferme, pour s'acheter du matériel scolaire.

Ariane oeuvre depuis près de 30 ans, avec son conjoint, dans une entreprise agricole qu'ils ont construite à partir de rien, précise-t-elle. Elle se considère une femme collaboratrice pendant plusieurs années. Par la suite, elle devient une partenaire agricultrice. Au moment où la ferme se fait rentable, elle a exigé de recevoir une rétribution monétaire pour son administration. Aux yeux d'Ariane, il a toujours été important de pouvoir *«gérer son indépendance»*. Appuyée par un compagnon de vie qui a su s'ouvrir aux besoins et aux réalités de sa conjointe, à ceux de ses enfants et à ceux des femmes en général, Ariane estime

vivre avec ce dernier, une relation égalitaire qui s'est construite à partir de discussions, d'affirmations, de conflits et d'affrontements. Dans une vie de couple, dit-elle, «on est confronté à soi-même, à l'autre, à nos insécurités et à nos peurs respectives ainsi qu'à nos obligations d'instaurer du changement». Son conjoint est un homme très engagé qui a à coeur de mener à bien les responsabilités prises et qui n'hésite pas jusqu'à investir personnellement des argents pour remettre à flot une coopérative.

Mère de cinq enfants, trois garçons et deux filles, elle estime être préoccupée de justice et d'équité. Ariane prône des valeurs de partage, d'harmonie et de reconnaissance des capacités de chacun des membres de la famille. Elle met l'accent sur l'ouverture et les communications au sein de la famille et devient, de son dire, la confidente et celle qui prépare le terrain. Au sein de sa famille, les tâches sont également partagées entre les enfants, garçons ou filles, et chacun a droit à son individualité.

Selon les propos d'Ariane, les lieux de travail et d'engagement sont nombreux. En plus de son travail de gestionnaire à la ferme familiale, Ariane confie avoir participé à une recherche en histoire sur la colonisation de la Vallée de la Matapédia, avoir travaillé comme formatrice en éducation des adultes auprès des femmes pour la Commission scolaire de La Mitis, avoir oeuvré au sein de diverses organisations telles l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) et le groupe d'étude en rentabilité agricole (GERA), avoir milité au comité d'école pour y apporter divers changements, avoir aidé à la mise sur pied du Syndicat des agricultrices (au début le comité des femmes en agriculture de l'Union des producteurs agricoles (U.P.A.), s'être engagée ardemment dans les Opérations Dignité, autant Opération Dignité I qu'Opération Dignité II, sa paroisse d'appartenance chevauchant les territoires de la Vallée de la Matapédia et du Témiscouata.

Dans la majorité des groupes où elle oeuvre, Ariane relate avoir occupé des postes-clés soit comme présidente, secrétaire du mouvement ou comme responsable de comités. La vie, nous dit-elle, se constitue de prises de conscience et l'AFEAS en a été son premier lieu en ce sens que ce groupe lui a permis de réfléchir sur sa propre condition de femme et qu'il a exercé des pressions pour améliorer les conditions de vie des femmes en général. Toute une école, l'AFEAS, car elle a aidé beaucoup de femmes à s'exprimer et a permis à toute la communauté de bénéficier des résultats obtenus par ses revendications. Selon Ariane, les principaux motifs de ses engagements ont d'abord été le fait d'être une femme, ensuite d'être une femme vivant dans une paroisse rurale de la M.R.C. de La Mitis située dans le Bas-Saint-Laurent, et enfin d'être une femme impliquée en agriculture.

À cet égard, juge Ariane, les Opérations Dignité ont été un autre lieu d'engagement, à une époque où elle émerge de son rôle intensif de mère de cinq enfants à celui d'une citoyenne engagée dans son milieu rural. Initiée par l'AFEAS à une conscience sociale plus large, Ariane devient présidente du comité de citoyens qui s'opposent à la fermeture des paroisses rurales. Elle précise que les actions menées par les Opérations Dignité lui ont fait prendre conscience de la fragilité de la situation des «*ruraux*», de leur peu de pouvoir politique, de leur légitimité comme groupe ainsi que du besoin de consolidation de leurs effectifs. Selon elle, la menace d'être exclus de leur lieu d'appartenance et de résidence, la menace d'être dépossédés de leur terre ont incité les gens de la région à se mobiliser pour se faire respecter et faire respecter leur mode de vie en milieu rural. Une question de survie, de vie et de fierté, rajoute-t-elle.

Ariane se rappelle avoir poursuivi son cheminement et, attentive à ses propres découvertes sur elle-même, s'être engagée dans le Syndicat des agricultrices dans le but de faire reconnaître le rôle des femmes en agriculture et d'améliorer leurs conditions de travail comme femmes partenaires dans l'entreprise agricole familiale. L'U.P.A. est un monde majoritairement masculin, confie-t-elle, où petit à petit les femmes partenaires de l'entreprise agricole ont eu à revendiquer, prendre leur place et à faire reconnaître leur rôle soit de collaboratrice, soit de partenaire à part égale. Dans le mouvement des femmes en agriculture, elle a vu des femmes acquérir de la formation et développer une conscience de leur propre réalité, ce qui les a transformées. Elle a vu aussi des femmes antérieurement apeurées devant leur conjoint, n'osant pas les confronter, oser défendre une opinion estimée juste, légitimées qu'elles étaient, à la suite de leur cheminement et de leur détermination acquise, de s'affirmer et «*de regarder le soleil*».

Selon Ariane, «*les engagements sont des motifs de prise de conscience, ne serait-ce que par la passion qu'ils génèrent ou par l'obligation de travailler avec d'autres*». L'engagement suppose la présence de plus d'une personne et peut se réaliser, tant face à soi-même que face à un groupe. Ariane rappelle que l'appartenance à un groupe oblige à reconnaître ses capacités de leader et à les perfectionner dans l'action, «*en tout cas, ça vient réveiller*». À ses yeux, le fait aussi d'être à la tête d'un groupe, oblige à voir venir, à être proactive, oblige à planifier, à organiser et à soutenir le groupe. C'est une dynamique emballante, puissante, car «*on a l'impression de porter le monde sur son dos. Et l'engagement est fait de ça aussi*». L'implication et l'engagement, souligne Ariane, constituent un enrichissement personnel, favorisent la découverte de ses propres capacités et l'apprentissage de nouvelles connaissances. Ils sont faits aussi de souffrances et de remises en question, le changement et l'engagement se

nourrissant de luttes et de controverses. Elle déclare enfin que «*grandir est à ce prix, grandir particulièrement dans sa propre personne.*»

Ariane se décrit féministe, convaincue de la nécessité de poursuivre la lutte pour la reconnaissance de la place et du rôle des femmes en société. Elle désire pouvoir parler davantage de choix de vie et d'attachement à son milieu de vie. Elle estime avoir mis l'accent sur la réflexion et l'action et avoir été attentive aux besoins des siens, à ceux des femmes et à ceux de son milieu local et régional. Son souhait le plus cher est de bonifier ce qui existe, de créer tout autour, un milieu de vie agréable, non pollué, rempli d'espaces verts, tranquille, tout en misant sur l'élément humain, tout en faisant confiance aux capacités des femmes et des hommes de chez nous, de dire, de changer et de construire.

### 3.2.12 Madeleine Aubin



Madeleine, femme de la fin quarantaine, est native d'une paroisse rurale de la région de Lanaudière. Elle vit depuis près de 25 ans dans la municipalité régionale de comté (M.R.C.) de Rimouski-Neigette. Elle se décrit comme une féministe engagée à améliorer les conditions de vie et de travail de l'ensemble des femmes du Québec, du Bas-Saint-Laurent et de son propre milieu de travail. Pour y arriver, elle s'implique activement dans le comité de condition féminine de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) et dans son syndicat.

Cadette d'une famille de dix-sept enfants, dont onze vivants (huit filles et trois garçons), Madeleine affirme que ses sept soeurs aînées ont su lui ouvrir les portes vers une plus grande liberté en assouplissant les rapports d'autorité dans la famille, particulièrement ceux entretenus avec son père. Le

décès à la naissance de son plus jeune frère lui a permis d'être plus proche de son père et de l'accompagner en diverses occasions. Un père très présent à ses enfants qui joue un rôle important dans la famille, étant un homme de décisions. Un homme sensible qui, à l'occasion, démontre ses émotions.

Selon Madeleine, l'autorité que déploie son père, directeur-gérant d'une coopérative pendant près de 32 ans, n'est pas une autorité menaçante. Avec ce dernier, il est possible de parler et d'être écouté. Un homme avant-gardiste, confie-t-elle, puisqu'il favorise énormément les études et l'autonomie des femmes, tant celle de ses filles que celle de ses garçons. Ce qu'il voulait, relate Madeleine, c'était que ses filles soient le moins possible dépendantes de leur conjoint. Elle se souvient de lui comme un homme collaborateur qui partage, si nécessaire, les travaux lourds de la maisonnée. Un homme, de plus, très engagé dans sa communauté. Il est tour à tour conseiller municipal, marguillier, maire du village et membre de divers organismes de charité. La quête continue de justice dans l'ensemble des actions de son père est une valeur fondamentale qui l'a marquée depuis sa tendre enfance et l'inspire encore aujourd'hui dans celles qu'elle mène.

Madeleine s'inspire de sa mère qu'elle décrit comme ambitieuse et travaillante, proche de ses enfants, qui sert souvent d'intermédiaire entre son conjoint et ses enfants. Une mère somme toute pas très attirée par les tâches ménagères, gardienne des valeurs morales de la famille et très préoccupée du climat et des relations dans celle-ci. Elle qualifie sa mère d'avant-gardiste en ce sens qu'elle prône déjà la place des femmes en société et qu'elle favorise très fortement les études pour ses filles et les femmes en général. Elle fait aussi la promotion du contrôle des naissances et par là, le contrôle des femmes elles-mêmes sur leur propre vie, ce qu'elle n'a pu mettre en application, le clergé du temps réprimant avec fermeté et vigueur une telle pratique. Une femme, ajoute Madeleine, qui se démarque également par son sens de la justice, par son ouverture, son écoute, sa compréhension et ses gestes d'entraide dans sa communauté, ce qui lui vaut estime et respect.

Influencée par le nombre d'enfants qui composent sa famille, Madeleine relate avoir choisi de s'impliquer activement dans des groupes prônant la planification des naissances et avoir travaillé, avec d'autres femmes et différents groupes féministes, à défendre le droit des femmes à l'avortement libre et gratuit. Elle découvre jeune les bienfaits du travail de groupe en oeuvrant au sein de groupes tels les Croisés, les Croisillons et la Jeunesse étudiante catholique (J.E.C.). Tour à tour chef d'équipe et présidente de ces derniers, Madeleine dit apprivoiser le pouvoir et découvrir celui des regroupements pour développer la confiance en soi, l'habileté dans

l'argumentation et la défense de dossiers ainsi que pour approfondir la réflexion et pour renforcer la portée de l'action.

À l'âge adulte Madeleine poursuit ses engagements amorcés à l'adolescence. Madeleine lutte contre toutes les formes d'oppression et de discrimination vécues particulièrement par des femmes et aussi par toutes personnes les subissant. Elle est impliquée à la Maison des femmes, oeuvre également au sein du Comité de condition féminine tant de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) que du Syndicat des professeurs et professeures de cette institution, milite comme déléguée syndicale au sein de la Centrale des syndicats nationaux (C.S.N.) de la région du Bas-Saint-Laurent, travaille au sein du comité d'alphabétisation de la région ainsi qu'au sein d'Amnistie internationale et de groupes favorisant l'intégration sociale des personnes vivant avec une déficience intellectuelle. Selon cette pédagogue universitaire, ces situations d'injustice et d'arbitraire la stimulent. Elle sont pour elle des occasions privilégiées et significatives pour dire et proposer des changements. Le silence, ajoute-t-elle, est porteur de pouvoir. À ses yeux, l'information, la parole et le débat public en sont l'antidote et en représentent en somme le contre-pouvoir.

C'est de l'intérieur que se changent les choses, rajoute Madeleine, par son engagement personnel, envers elle-même et au sein de groupe. En cela, elle affirme avoir été fortement stimulée et influencée, d'abord par les mouvements féministes comme structure, comme lieu de pouvoir et comme force montante et par des féministes engagées dans des syndicats pour la défense des droits des femmes au travail, telles Madeleine Parent et Léa Robarts. Madeleine se dit préoccupée de cohérence quant aux objectifs qu'elle poursuit pour améliorer les conditions de vie et de travail des femmes. Cette préoccupation est présente dans les gestes qu'elle pose, dans les dossiers qu'elle défend et les convictions qu'elle affiche, dans les luttes qu'elle mène, dans l'enseignement qu'elle dispense à ses élèves et dans les valeurs qu'elle transmet à ses deux filles.

La lutte à la discrimination salariale basée sur le sexe, celle pour garantir un accès égal aux femmes à des postes de direction, celle pour assurer l'accès à la contraception et à l'avortement libre et gratuit, celle pour contrer la violence faite aux femmes, celle pour assurer aux femmes le droit de disposer de leur corps, celle pour gagner l'égalité dans le couple et promouvoir le changement des rôles sexuels, celle pour obtenir la féminisation du langage sont, de l'avis de Madeleine, autant de lieux, de moments et de motifs de son engagement. Tant que les situations ne se redressent pas, ne s'améliorent pas, tant que se vivent des situations d'injustice, elle affirme demeurer vigilante et active.

Le soutien apporté par son conjoint a représenté, selon elle, un élément positif tant dans sa vie professionnelle que personnelle et familiale. Elle confie encore que ce Gaspésien enseignant également en milieu universitaire comprend et partage les objectifs poursuivis par sa conjointe, étant lui-même très impliqué et influent dans des groupes de défense des droits des personnes handicapées soit celles vivant avec une déficience intellectuelle, soit celles vivant avec une déficience visuelle ou sensorielle.

Au dire de Madeleine, son conjoint est un homme très présent à ses enfants, qui partage les tâches domestiques et s'occupe de la gestion matérielle de la famille. C'est un homme d'avant-garde avec qui elle juge entretenir une relation égalitaire et dynamique. Son compagnon de vie ainsi que leurs deux filles éprouvent de la fierté face aux actions qu'elle mène et aux dossiers qu'elle défend.

Complice, est souvent employé par Madeleine pour qualifier sa relation avec son conjoint et ses filles et celle avec ses collègues de travail. Elle mise beaucoup sur la force du regroupement des femmes pour résister à l'imposition de règles ou de conditions qui ne conviennent pas à leur réalité. En se rassemblant dans diverses associations, en préconisant certaines mesures pour améliorer leurs conditions de vie et de travail, et ce, dans tous les champs d'actions possibles, les femmes ont pu, croit Madeleine, établir, grâce à leur engagement, un nouveau rapport de force avec les hommes et avec la société en général. Elles ont pu apprendre à évaluer leur pouvoir et à déterminer ce qui est essentiel, juste et bon pour elles. La force des regroupements de femmes est de favoriser le ressourcement, de briser l'isolement et de renforcer le sentiment d'appartenance à cette moitié de l'humanité.

La reconnaissance du pouvoir de paroles des femmes et celle du pouvoir accentué de celles-ci lorsque regroupées sont, selon Madeleine, des acquis remarquables des dernières années. De son dire, ne plus sentir le besoin de s'excuser d'être à quelque part et sentir la reconnaissance de sa place et de son rôle égal à celui des hommes en société est un autre acquis important. Ce qui a été ainsi gagné, dit-elle, c'est une plus grande liberté d'expression et d'action.

Aux yeux de Madeleine, en somme, la fidélité et la constance dans les convictions et les engagements sont importantes, dans la mesure où on désire vraiment que les situations évoluent et changent. Cette féministe, comme elle se reconnaît, estime que beaucoup de chemin a été parcouru depuis une vingtaine d'années pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des femmes. La lutte, précise-t-elle enfin, doit pourtant se poursuivre car les acquis sont fragiles et les situations d'inégalité encore très présentes.

### 3.2.13 Ginette St-Amand



Ginette est native de la municipalité régionale de comté (M.R.C.) Les Basques. Elle se dit ouverte aux idées nouvelles et affirme s'impliquer pour que les choses bougent, pour que les changements se produisent et que son milieu de vie soit un milieu agréable, dynamique et permette de grandir sainement dans tous les sens du terme. Savoir planifier, savoir s'organiser, savoir travailler avec les gens, en ayant en tête leur mieux-être et celui de la collectivité, sont, selon Ginette, les clefs du succès des changements anticipés et proposés.

Issue d'une famille de dix enfants, sept garçons et trois filles dont elle est la septième, Ginette vit entourée de garçons, ses deux soeurs étant les aînées. Elle reçoit une éducation différente de celle de ses amies, en ce sens que sa mère applique de manière égale son autorité, sans égard au sexe de ses enfants, et prend envers eux le même genre de décisions. Ginette relate avoir appris auprès de ses frères, tant à se défendre et à faire valoir ses idées qu'à identifier qui sont souvent les détenteurs du pouvoir. Elle confie avoir également découvert très tôt que les filles ont les mêmes capacités que les garçons. Il s'agit seulement, selon cette dernière, de le vouloir et de le décider. Une socialisation en somme rapide, résume-t-elle, en raison du nombre d'enfants composant la famille et une bonne capacité d'adaptation et de réponse à des situations conflictuelles qui se sont développées tôt, étant en relation avec un grand nombre de garçons.

Ginette ajoute avoir été particulièrement stimulée par sa mère à poursuivre des études collégiales et universitaires, alors que son père décède et ne peut lui apporter tout l'appui financier requis. Cet événement, malgré les difficultés financières qu'il génère, ne l'empêche pas de poursuivre sa formation en éducation. Elle a des choses à prouver.

Elle se souvient d'un père peu présent à l'éducation de ses enfants, en raison de son travail sur la Côte-Nord, d'un père qui exerce un rôle assez traditionnel tel que reconnu à l'époque, un rôle d'autorité et aussi un rôle d'apport économique important. C'est par ailleurs un homme qui sait diviser les tâches lorsqu'il est à la maison et qui fait figure de «*papa-gâteau*» dans le sens qu'à ses brefs retours à la maison après des semaines et des mois d'absence, il se voit mal jouer un rôle d'arbitre de conflits. Un père qui partage à l'occasion les tâches domestiques, ce qui ne l'empêche pas d'estimer que la place des femmes est au foyer. «*Une place pour chaque chose et chaque chose à sa place*», affirme-t-il. C'est également un homme de convictions et de justice qui, dans sa façon de gérer les conflits, ne s'appuie pas sur le fait que ce soit un garçon ou une fille, mais juge d'abord du fond de la question et du motif du différent. Un homme impliqué au sein de la communauté où il travaille, celle-ci étant devenue au fil des ans, rappelle-t-elle, son lieu d'appartenance.

Ginette confie avoir eu également comme modèle une mère qui remplit tous les rôles, ceux d'éducatrice, d'infirmière, de femme de ménage, de consolatrice, d'administratrice, de responsable des achats et qui, vu les longues absences du père, doit s'occuper de toute l'organisation de la maisonnée. À son avis, ses relations avec sa mère ont toujours été cordiales, et se sont approfondies au fil des années. Une personne assez ouverte qui, ajoute Ginette, «*ne voit pas de problèmes à ce qu'une femme fasse autre chose que travailler uniquement au foyer*». Cependant, à la demande de cette dernière, Ginette se souvient avoir dû remplir convenablement toutes les tâches ménagères et même prendre soin du rangement de la chambre de ses frères. Ceci, déjà à l'époque, l'a contrariée. Elle ne comprenait pas que «*sa mère n'ait pas les mêmes exigences envers ses frères*» pour l'accomplissement des tâches domestiques. Mise à part cette contradiction ou cette difficulté d'affirmation pour le partage des tâches ménagères avec ses frères, Ginette estime que sa mère était une femme juste, douce et de consensus qui ne faisait pas de différence entre ses filles et ses garçons dans toutes les autres décisions à prendre notamment sorties, choix de jeux.

Ginette, enseignante de profession de la fin de la trentaine, rappelle qu'elle compte déjà à son actif plus de quinze ans d'implication et d'engagement dans son milieu. Ses études terminées et après un an de travail sur la Côte-Nord, elle explique qu'à son retour dans sa ville natale, elle constate un manque flagrant d'organisations sportives réservées aux femmes. Elle décide alors de former une équipe de balle-molle féminine et de voir à l'organisation de certains loisirs réservés aux femmes. Son besoin de bouger, confie-t-elle, s'allie à celui d'améliorer son sort ainsi que celui de ses concitoyennes. Il rejoint aussi son besoin de s'assurer que le milieu dans lequel elle vit soit agréable, beau et stimulant. Cette première expérience lui a servi de porte d'entrée dans sa

communauté.

Il s'en additionne plusieurs autres qui sont autant de précieux moments d'apprentissages de la démocratie et de ses règles. À cet égard, affirme Ginette, ce ne sont pas tant les lieux d'implication et les causes à défendre qui permettent ces apprentissages, mais les processus et les règles qui doivent être respectés pour que se mènent à bon port les dossiers défendus selon les résultats attendus. De son dire, les changements se planifient, s'organisent et se réalisent étape par étape avec la bonne volonté et l'appui d'une majorité.

À la suite de ces premiers engagements dans son milieu, Ginette ajoute s'être impliquée dans des organismes de loisirs et avoir assumé la responsabilité de l'organisation des Jeux du Québec, avoir travaillé au comité de relocalisation du Centre local de services communautaires (C.L.S.C.) des Basques et à celui pour la recherche et la mise en valeur d'attraits touristiques de sa municipalité, avoir oeuvré à la fondation du Centre d'action bénévole de sa municipalité, s'être impliquée également à la survie de l'Unité Domrémy et au conseil d'administration provincial de la Fédération des organismes bénévoles pour l'aide et le soutien aux toxicomanes, s'être engagée aussi à l'implantation de la Maison des femmes et à la mise sur pied de la Maison des jeunes de sa municipalité.

Selon Ginette, ses lieux d'implication variés et nombreux l'ont convaincue que chacun et chacune, peuvent contribuer, non seulement au bien-être de leur communauté, mais également à son mieux-être et d'y trouver personnellement plaisir et gain. Les effets d'entraînement générés par les actions d'amélioration menées dans le milieu peuvent être extraordinaires. Si celles-ci donnent l'exemple et le goût à des jeunes de revenir vivre dans la région ou dans la municipalité, leur redonnent confiance aux possibilités actuelles et futures de leur milieu, *«c'est déjà encourageant et ça valait la peine de s'y mettre»*, ajoute-t-elle.

Elle se dit persévérante et poursuit son cheminement en se faisant élire au Conseil municipal, d'abord comme conseillère, poste qu'elle occupe pendant quatre ans et ensuite comme mairesse pour un premier mandat de quatre ans. En s'impliquant et en s'engageant ainsi dans la défense de plusieurs causes, Ginette affirme qu'elle ne croyait pas et ne visait pas occuper un poste aussi élevé. Ce n'était pas l'objectif de départ recherché, celui-ci étant surtout et avant tout de bien vivre dans son environnement immédiat, de le rendre attrayant, de participer à son développement et à sa prospérité, d'y être heureuse et d'y développer un fort sentiment d'appartenance qui fasse contrepoids au désir des jeunes de quitter la région du Bas-Saint-Laurent.

Ginette souligne encore qu'elle a souvent éprouvé des difficultés devant la lenteur de certaines personnes à mener leurs dossiers et devant celle des changements à s'amorcer. Le rythme des événements ou le respect du rythme de certaines personnes représentent un premier obstacle auquel Ginette dit devoir faire face. Un autre obstacle observé et relaté par Ginette a été son jeune âge au moment de ses implications et non, comme on peut le penser, celui d'être une femme. Elle affirme ne pas avoir eu de difficultés à se faire élire une première fois comme conseillère, bien qu'elle ait été jeune à ce moment-là et qu'elle ait provoqué des élections en se présentant à ce poste, situation peu fréquente dans ce quartier où les conseillers étaient habituellement élus par acclamation.

Ginette spécifie jouir d'une bonne santé physique et psychologique et confie pouvoir compter sur le soutien et l'appui inconditionnel de son conjoint, un enseignant natif de la région de Rivière-du-Loup, qui s'avoue heureux dans l'exercice de sa profession et qui aime les jeunes avec qui il travaille. C'est un père très présent à ses trois enfants qui partage aussi les tâches domestiques. Il est lui-même impliqué dans sa communauté, particulièrement dans des groupes sportifs. Son compagnon de vie, estime Ginette, est ouvert aux changements, il comprend ses engagements et l'y encourage.

De l'avis de Ginette, la vie est un combat, un combat de chaque jour, et ce, tant pour les femmes que pour les hommes, dans toutes les sphères d'activité. L'égalité et le respect se gagnent au quotidien, dans sa vie personnelle comme dans sa vie sociale, par l'implication et l'engagement personnels. Selon elle, les gains obtenus pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des femmes ont été importants ces dernières années. D'autres sont encore à revendiquer, particulièrement pour hausser la présence des femmes à des postes de responsabilités et pour assurer l'équité salariale.

Ginette, une femme qui se veut proche des gens et de son milieu et qui prône une approche communautaire a terminé l'entrevue en soulignant qu'un autre combat était à poursuivre et à intensifier, soit celui de la régionalisation et de la décentralisation des pouvoirs ainsi que celui de la réappropriation du pouvoir local. De son dire, c'est un élément essentiel à la survie des milieux local et régional.

### 3.2.14 Andrée Gauthier



Andrée se décrit comme une femme de parole, curieuse, débrouillarde et tenace qui compte plus de 60 ans d'engagement dans sa communauté. Cette implication de longue durée s'est concrétisée dans des actions locales et régionales de toute nature certes, mais qui se sont particulièrement déroulées dans le milieu journalistique. *«Après 64 ans, je suis rivée au monde de l'information comme le coquillage à la roche et ce métier est ma fontaine de Jouvence»*, affirme Andrée. Et c'est ainsi que cette native du milieu urbain de la municipalité régionale de comté (M.R.C.) de Rimouski-Neigette relate avoir été, au fil des ans, préoccupée et intéressée par l'analyse à réaliser et par le jugement à porter face aux événements sociaux.

Munie d'un brevet d'enseignement supérieur, Andrée raconte qu'elle a amorcé sa carrière comme secrétaire juridique et comme collaboratrice au journal local dirigé par son patron, un *«maître de l'écriture, exigeant, mais juste et pas macho pour un sou»*. Un professionnel du droit qui reconnaît la femme égale à l'homme et qui prône par ses écrits, l'amélioration des conditions de vie et de travail des femmes. *«C'était bien avant que le mouvement féministe gagne les rives du Bas-Saint-Laurent»*, ajoute Andrée.

Aînée d'une famille de trois enfants, deux filles et un garçon, Andrée se rappelle avoir été encouragée à poursuivre ses études. D'abord par un père, mesureur de bois l'hiver et ingénieur-mécanicien l'été, qui accorde une place égale à ses filles et à son garçon et ensuite par une mère qui remplit tous les rôles dans cette famille et s'implique comme bénévole dans le quartier. Pour ses parents, affirme-t-elle, les études sont jugées primordiales et prioritaires pour réussir dans la vie. Initiée tôt aux responsabilités, dû à son rang dans la famille, Andrée se souvient que même jeune, elle avait soif d'apprendre et le

goût de réussir ce qu'elle entreprenait. Ces deux objectifs, confie-t-elle, ont été présents tout au long de sa vie.

Selon elle, le premier contexte de travail où elle oeuvre est fort stimulant, d'abord parce que la clientèle urbaine et rurale bas-laurentienne fréquentant l'étude notariale se constitue en majorité d'hommes, ensuite parce que s'y côtoient plusieurs écrivains collaborateurs, des hommes politiques et des professionnels de toutes disciplines, en raison également de l'existence de la bibliothèque d'une richesse inouïe et grâce enfin à l'arrivage hebdomadaire de quatre à cinq journaux de France, auxquels elle a accès. La curiosité et la soif d'apprendre d'Andrée sont donc comblées : *«c'était l'école supérieure dont j'avais rêvée et que la minceur du budget familial ne m'avait pas permis»*.

Andrée ajoute avoir eu la chance d'apprendre toutes les techniques journalistiques : bien écouter, faire le point, replacer les faits dans leur contexte et donner le sens à un événement avec objectivité et clarté, dans une langue juste, tout en respectant l'éthique professionnelle. Andrée résume ainsi cette période de sa vie en affirmant qu'elle en a été une *«d'initiation et de sensibilisation à la vie socio-économique du Bas-Saint-Laurent»*, qu'elle a été aussi *«une période d'éveil à une conscience sociale et régionale»*, *«dans un contexte où les valeurs sociales et religieuses imprégnaient les actions des collectivités, et que la presse semainière se devait de refléter fidèlement»*.

Être une femme journaliste, dans les années 1930-1940, exigeait de la débrouillardise, de l'équilibre, de la finesse et du sens de la bataille, qualités qu'elle développe au fil des années. *«Les misogynnes durent s'habituer à voir des femmes reporters dans les deux hebdomadaires rimouskois et se résigner à adopter des habitudes de tolérance et de civilité.»* Andrée se souvient avoir participé à des assemblées publiques houleuses. Ça bardait parfois beaucoup plus qu'aujourd'hui. Elle affirme également qu'elle savait s'exposer à des *«coups de gueules»* mais que *«le goût de l'action et des défis l'habitait trop pour attacher de l'importance aux balivernes»*.

Des résistances, donc, Andrée se rappelle en avoir vécues tout au long de sa carrière journalistique. De tempérament optimiste et fonceur, elle estime que ces luttes et ces batailles sont une bonne école de formation et qu'on y apprend vite que l'utilisation à fond de la presse permet *«de promouvoir, de défendre et de mener à bien des projets d'ordre social, humanitaire, culturel, économique, politique même et de créer des nouveaux possibles»*.

De son dire, Andrée a pu compter sur la coopération et la complicité de consoeurs et de collègues de toute la région du Bas-Saint-Laurent pour faire

aboutir certains dossiers. Andrée relate avoir participé soit par ses actions, soit par ses écrits à la mise sur pied du conservatoire de musique du Bas-Saint-Laurent, de la première garderie publique et de la Villa de l'Essor, avoir vu de concert avec le conseil de fabrique dont est elle marguillière, à ce que se concrétisent les travaux de rénovations de la cathédrale de Rimouski, avoir fait avancer les dossiers de l'Association canadienne de la santé mentale, de l'Ambulance Saint-Jean, de la Croix Rouge, du Festival de musique du Québec, des concours de musique et combien d'autres encore.

Mariée et mère d'un fils, Andrée, toujours en situation de couple, rapporte avoir été appuyée dans sa vie personnelle et professionnelle pour un conjoint natif de la M.R.C. de la Vallée de la Matapédia, doté d'une formation universitaire, qui partage ses convictions et qui la supporte dans ses engagements. Lui-même très impliqué dans la communauté rimouskoise, Andrée relate qu'il a participé à son cheminement et à ses réflexions. *«Tout était en partenariat»*, tant ses implications sociales que les miennes. C'est un homme qui croit à l'égalité des hommes et des femmes et qui prône une place égale, tant aux femmes qu'aux hommes en société.

Femme préoccupée d'excellence, d'honnêteté et de clarté, Andrée affirme n'avoir pas hésité à questionner sa façon d'exercer sa profession de journaliste. *«Le journalisme social et factuel du début des années 1950, ici comme ailleurs, a dû faire place à un journalisme d'analyses et d'informations plus élaborées, obligeant à plus de recherches, de lectures, d'études pour donner l'heure juste»*, confie Andrée. Ce qui était aussi les objectifs de plusieurs journalistes régionaux, telle Lisette Morin, ajoute-t-elle.

Au fil des ses nombreuses années de travail et d'engagement, tant en journalisme que dans diverses associations, Andrée raconte qu'elle n'a pas hésité à poursuivre sa formation en sociologie, en télécommunication, en administration et en management. Elle a aussi participé à diverses cliniques offertes, soit en association avec le ministère de l'Éducation, soit en association avec les hebdomadaires de langue française.

Selon elle, le style de journalisme assumé tant par sa collègue Lisette Morin que par elle-même, est un journalisme d'action, qui dit les choses telles qu'elles sont et qui n'a pas froid aux yeux. *«Les codes sociaux, qui confinaient les femmes à certaines limites, leur interdisant une écriture «virile», en ont pris pour leur rhume avec Lisette et moi-même»*, avoue-t-elle.

Andrée soutient aussi qu'elle s'est inspirée de plusieurs modèles féminins et qu'elle a suivi avec beaucoup d'intérêt le cheminement de plusieurs

femmes québécoises qui ont su se démarquer dans divers engagements. Andrée en mentionne plusieurs dont celui de Jovette Bernier, native de Saint-Fabien, celui de Thérèse Casgrain qu'elle a elle-même rencontrée, reçue en entrevue et dont elle a appuyé, par l'écriture, ses campagnes pour l'amélioration du statut de la femme québécoise et la progression de celle-ci vers l'égalité, particulièrement l'égalité des droits politiques et sociaux. Également, le modèle de Claire Kirkland Casgrain, première femme élue en 1961 députée au Parlement du Québec, qui en 1964, a fait voter le projet de loi 16, établissant la capacité juridique de la femme mariée au Québec. Andrée met aussi en évidence les divers moyens empruntés par des femmes du milieu régional pour atteindre l'autonomie. Elle mentionne l'oeuvre de Patricia Dumont, qui a bâti son fief au sein de la mode et qui a ouvert la voie à bien d'autres femmes d'affaires en région, le travail de la juge Claire L'Heureux Dubé qui siège maintenant à la Cour suprême du Canada et celui de bien d'autres femmes qui en région assument des rôles de chef d'orchestre dans divers organismes tels les maisons d'enseignement, les institutions de santé et de services sociaux, l'Office des communications du diocèse de Rimouski, les centres de recherche, les industries, les commerces. Andrée ne peut passer non plus sous silence le travail d'éveil, de formation et d'appui du Club politique féminin de la région du Bas-Saint-Laurent qui a sans doute contribué à l'élection de plusieurs femmes de la région comme mairesse ou conseillère de leur municipalité et qui travaillent pour que *«s'amenuise la marginalité des femmes en politique»*.

Reconnaissant que les femmes ont davantage accès à tous les secteurs d'activité de la société, Andrée ajoute, à cet égard, qu'il n'est *«que justice d'évoquer la vaillance à toutes épreuves et les talents multiples de nos mères qui ne sont pas étrangères à un féminisme actif et prometteur pour d'autres conquêtes»*. À son avis, ces femmes (nos mères) ont été des bâtisseuses et des inspiratrices, tout en ayant moins d'atouts en main que les femmes contemporaines.

Le regard projeté vers l'avant, Andrée pense que *«les vannes sont ouvertes dans tous les champs d'activité pour les femmes qui aiment les défis, pour les débrouillardes prêtes aux efforts pour réussir»*, et ce, avec les hommes. Elle affirme croire au travail qui se réalise en solidarité humaine, en collaboration avec les hommes, dans le but de changer le monde pour qu'il soit meilleur et réponde davantage au besoin de tous et chacun.

## Chapitre 4

### Les déclencheurs de l'action

Une à une, des femmes ont parlé. Des femmes d'ici, des femmes qui ont vécu à l'âge adulte dans l'une ou l'autre des huit M.R.C. du Bas-Saint-Laurent. Autant de femmes nées dans un milieu rural, semi-rural, urbain ou semi-urbain. La vie adulte de ces femmes s'est toutefois déroulée davantage en milieu urbain ou semi-urbain (8/14)<sup>1</sup>. La plupart d'entre elles sont en situation de couple et ont des enfants (11/14). Ces femmes présentes à leur région, préoccupées d'améliorer des situations, de bonifier la vie d'ici par des gestes concrets sont aussi des femmes d'action, en action. Elles ont mené des luttes à l'intérieur de leur famille, d'organismes, de leur localité, dans des groupes féministes, dans des groupes de développement.

Chacune des quatorze femmes rencontrées est maintenant mieux connue : sa personnalité, son milieu d'origine, son milieu d'appartenance, son cheminement, les lieux et les motifs de ses engagements, ses perceptions sur sa vie, celle de son milieu et de sa région. Mais au-delà des portraits individuels tracés, que dégager, que lire et que comprendre de ces témoignages? Y a-t-il des lieux, des moments, des sujets plus susceptibles d'amener des femmes à s'engager dans des actions de changement et de développement? De quels éléments se sont nourris les besoins et les volontés de changements de ces femmes? Comment jugent-elles les résultats obtenus et quelles luttes estiment-elles devoir se poursuivre? Dans le but de répondre à ces interrogations, nous avons regroupé les quatorze témoignages entendus afin d'apprécier ce qui collectivement est à l'origine des actions qu'elles ont menées. Pour saisir également ce qui a alimenté et motivé leur engagement, ce qui les a en fait mobilisées au fil des années. En somme, il s'agit de vérifier en quoi et comment ces quatorze femmes du Bas-Saint-Laurent peuvent être reconnues comme actrices et agentes de développement.

## 4.1 Les facteurs qui provoquent

Afin de mieux comprendre et saisir l'élément déclencheur de l'action, c'est-à-dire le coup d'envoi ou le signal qui donne le goût d'agir et de se mettre en mouvement, nous avons questionné les intervenantes sur ce qui les avaient poussées ou stimulées à intervenir. S'agissait-il de situations particulières, de sujets précis, de besoins personnels; s'agissait-il d'un ensemble de situations passées ou présentes; s'agissait-il davantage de traits de personnalité liés à l'éducation reçue, à leur milieu familial et d'appartenance?

Chez la plupart des quatorze femmes interviewées, ce sont souvent les situations d'injustice et d'iniquité, les abus de pouvoir de toutes natures au sein de leur famille d'origine ou de leur famille actuelle comme au sein de leur communauté et de la société qui ont été à la source de leurs actions. Pour certaines, ce sont les conditions difficiles de vie des femmes et des hommes vivant en région rurale et éloignée des grands centres urbains.

Dans la perspective d'approfondir les sujets ou situations ayant servi d'étincelles à l'action de ces quatorze femmes de la région, nous avons constaté que ceux-ci se regroupent sous deux grands thèmes. Il y a d'abord ceux reliés à l'affirmation d'identité des femmes et à l'amélioration de leurs conditions de vie, en second lieu, ceux touchant l'affirmation de l'appartenance locale ou régionale et le développement local ou régional.

### 4.1.1 La condition des femmes

Pour cinq participantes, les sujets identifiés comme initiateurs d'actions ont été ceux touchant les conditions de vie des femmes tels la contraception, le contrôle des naissances, l'humanisation des naissances, le droit à l'avortement, le besoin de s'affirmer et d'être reconnue en tant que femme, la reconnaissance du rôle important joué par les femmes, comme femme membre d'une communauté à part entière, comme mère ou comme chrétienne. Ainsi le souligne une participante :

*c'est la fois où j'ai vu ma mère sortir son manteau noir rougi parce que trop vieilli et son bâton de rouge à lèvres alors qu'elle allait à un comité de parents, que j'ai pensé que ça n'avait pas de bon sens que les femmes du Québec continuent d'avoir douze enfants et qu'elles n'aient pas le temps de penser à elles.*

Et Ariane d'ajouter :

*J'étais sensibilisée et je ne suivais pas, comme on dit, les yeux fermés. J'avais toujours conscience de l'injustice qui était faite aux femmes. Je l'avais vue dans ma mère, je ne me l'expliquais pas, mais quand je suis devenue femme moi-même, [...] j'ai vu que les femmes étaient éliminées de l'organisation de la société, qu'il y avait des jeux de pouvoir là-dedans et que ce n'était pas rien que la nature qui faisait les choses [...] C'est une prise de conscience de mon expérience de vie de femme et de mère, quand j'ai eu à accoucher, quand j'ai eu à élever mes enfants toute seule, mais pourquoi n'ai-je pas d'identité, pourquoi ne suis-je que la femme de [...] , ou la fille de...? Les mouvements féminins me relient à ma mère... C'est d'avoir vu une femme qui s'est donnée entièrement dans l'ombre, qui a mis au monde tous ces enfants-là, qui a créé la société en donnant des valeurs, en donnant de l'éducation, je me disais qu'au moins on avait le droit à notre part de soleil et quand je dis «on», c'est nous, toutes les femmes [...] C'est une question d'appartenance au groupe que sont les femmes.*

Monique V., quant à elle, relate que :

*La bougie d'allumage de mon engagement social c'est là où enceinte pour la première fois, je me suis vue confrontée à accoucher sous anesthésie [...] La plus grande victoire, au début de mon engagement, c'est d'avoir réussi à détourner la médecine traditionnelle et d'avoir pu accoucher à toutes mes grossesses sans anesthésie, d'avoir pu allaiter mes enfants au sein, ce qui était mal vu à l'époque, [...] d'avoir pu par la suite mettre en place des cours d'éducation prénatale.*

Pour Madeleine, l'élément déclencheur d'actions, outre celui de la défense du droit à la contraception et à celui de l'avortement, a été un colloque portant sur la modification du comportement organisé par des psychologues. Au colloque, le collectif de femmes auquel elle appartenait a pu exprimer à ces professionnels «*que les femmes étaient tannées*» de porter la responsabilité de tous les problèmes vécus, soit par les enfants ou par les hommes. Elles ont rappelé qu'elles étaient fatiguées de porter le sort du monde sur leurs épaules. «*Ça été un moment très fort de discussions, de valorisation [...] un moment important de prise de parole publique.*» Pour Monique D. et Ariane, un moment fort de prise de conscience et de mise en action a été la défense de la présence des

femmes dans l'Église car,

*la femme n'est pas reconnue dans l'Église comme personne à part entière [...] et c'est un bastion qui n'est pas encore ébranlé. Les femmes sont là pour le service, les hommes dans l'Église donneront le ton social tant que l'Église ne changera pas [...].*

Par ailleurs, on mentionne qu'«il a fallu quand même travailler assez fort l'aspect religieux auprès des mouvements de femmes qui n'y étaient pas du tout intéressés». D'abord, en raison de l'aspect sacré, délicat et émotif du sujet aussi «parce que la religion, l'Église, est certainement perçue comme aliénante pour les femmes».

Très souvent c'est la volonté d'être respectée et reconnue comme personne et comme femme, c'est le refus «de passer dans le moule», c'est le besoin de bouger, d'aller de l'avant et «d'être dans la parade au lieu de la regarder passer». C'est le désir «de changer le monde», c'est le goût de la cause des femmes, la nécessité de dénoncer des situations et de revendiquer des améliorations qui ont été les principaux incitatifs à leurs actions. En somme, chez plusieurs des intervenantes, les inconforts, les malaises et les colères ressentis devant des situations, le sentiment d'urgence des changements à faire interpellent ou se réfèrent à leur personnalité, leur façon d'être et d'apprécier le réel. Ainsi, pour Suzanne,

*j'ai besoin de beaucoup d'activités parce que j'ai une bonne capacité d'analyse des situations, une bonne capacité de trouver des solutions et d'avoir des idées [...] donc je suis toujours en marche, ça n'arrête jamais. Si une action se termine et que des gens la contestent, moi je suis déjà partie ailleurs en train de faire autre chose [...].*

Pour Simone,

*C'est que je suis une femme qui ne tient pas en place, qui est active et qui aime à ce que ça bouge autour de moi [...] c'est peut-être les circonstances [...] j'étais là quand la chance a passé [...] j'étais là au bon moment [...] c'était un travail qui me passionnait, j'y pensais presque toujours, je l'avais dans la tête presque tout le temps. Alors ça devient quasiment une deuxième nature.*

Pour Ariane, «premièrement c'est une espèce de dynamisme personnel

*que j'avais, une espèce d'énergie qui me poussait à dire des choses dont je prenais conscience». Denise rappelle que cette volonté d'être partie prenante à des décisions et à des changements remonte à sa toute jeunesse.*

Parfois c'est l'immobilisme ou l'attentisme, soit des femmes elles-mêmes, soit des membres de la communauté à simplement appuyer ou à entreprendre des initiatives ou des actions visant des améliorations de leurs conditions de vie et de travail. Pour Monique V., *«c'est le fait d'être mariée et d'avoir quatre enfants, j'en suis convaincue, qui est à la base même de tout mon engagement».*

#### **4.1.2 L'appartenance locale ou régionale**

Parmi les sujets les plus souvent mentionnés, la lutte, durant les années 1970, contre le projet de fermeture de paroisses rurales du Bas-Saint-Laurent a été un moment fort d'affirmation et un élément déclencheur à l'action de cinq intervenantes vivant, soit en milieu rural ou semi-rural. Ainsi Simone nous relate :

*Je pense que cela a eu pour effet aussi de fouetter des gens et, pour ma part, ça m'a fouettée à critiquer d'abord la décision qui se prenait là, tu fermes les paroisses à la dizaine, mais tu offrais quoi en contrepartie aux gens? Alors, on s'est dit, nous autres à [...] , par exemple, on n'est pas en difficulté, on n'a pas mal au ventre, comme on disait, mais si ça commence, on va peut-être devenir en difficulté [...] Cela a eu pour effet, en tout cas, pour ma part, de me fouetter et de me dire, il faut bouger. C'est pas quand tes acquis s'en vont qu'il faut commencer à bouger. Faut peut-être bouger et s'aider pendant que tu les as tes acquis.*

Colette, quant à elle, se souvient avoir eu la piqure de l'engagement, plus spécifiquement au début des années 1970, non seulement au moment des projets de fermeture des paroisses, mais également à l'époque des luttes pour la rétrocession des lots boisés aux résidents de la municipalité. C'est en participant au Comité de citoyens de sa municipalité que l'engouement et le goût de l'action se sont actualisés et que s'est développé par le fait même le désir d'influencer et de modifier des décisions concernant le développement du milieu local. *«Il ne faut pas se le cacher, relate-t-elle, à une époque, le Comité de citoyens, qui n'avait pas été formé pour ça, est devenu une espèce de petit pouvoir parallèle au Conseil municipal [...] On était sur la liste des paroisses à*

*fermer [...]» Il n'était pas question pour Colette d'envisager cette éventualité. L'opposition devait être forte et marquée. Et elle l'a été. Cette intervenante nous rapporte encore les débats du Comité de citoyens pour la rétrocession des lots boisés où «c'est devenu une guerre à finir avec le ministère des Terres et Forêts et le gouvernement de Robert Bourassa. Les gens de la paroisse étaient même allés jusqu'à garder le ministre de l'Agriculture en otage, dans l'église», pour exiger qu'on leur rende les lots boisés.*

Pour d'autres, les situations initiatrices d'actions ont été des désirs d'améliorer des situations proches de leurs préoccupations quotidiennes de vie ou de travail. À titre d'illustrations, pour Cécile, c'est aussi le problème d'analphabétisme élevé chez certains groupes de la M.R.C. Rimouski-Neigette; pour Ginette, c'est le manque de loisirs pour les femmes dans la localité; pour Micheline, c'est la pauvreté d'un quartier ou celle des gens d'un quartier; pour Ginette, c'est aussi l'absence dans la municipalité d'une ressource (le C.L.S.C. reconnu comme porte d'entrée du réseau de la santé et des services sociaux), ainsi que l'absence d'une Maison des jeunes; pour Violette, c'est le besoin d'un organisme non gouvernemental (O.N.G.) qui offre de la formation à des pays en voie de développement; pour Colette, c'est aussi la perte du référendum de 1980 qui fouette l'énergie au lieu de l'amoindrir, qui alimente la flamme nationaliste et qui «m'a poussée à aller plus loin encore, à m'impliquer». Pour quelques autres, c'est l'absence des femmes à des postes décisionnels, à des paliers politiques importants tels la Commission scolaire, le Conseil municipal, la députation provinciale et fédérale qui les ont incitées à s'impliquer.

#### **4.1.3 L'héritage de la jeunesse**

Par le biais des questions posées, il nous est apparu également pertinent d'examiner si d'autres facteurs pouvaient avoir stimulé nos quatorze intervenantes à agir dans leur famille ou dans leur communauté. Il pouvait s'agir de leur rang dans la famille ou de leur participation à des mouvements de jeunes. Il pouvait s'agir aussi du niveau des revenus dans leur famille d'origine ou du niveau des études qu'elles avaient ou non complétées.

- **La famille**

Pour la très grande majorité des quatorze femmes rencontrées, le rang occupé dans la famille a été très significatif. De façon différente cependant. Pour les sept aînées de famille, ce rang les a obligées à développer tôt leur sens des responsabilités, celui du devoir et du travail bien fait, à développer leur débrouillardise, leur habilité à négocier, à discuter, à avoir des idées de chef et

à développer des moyens de faire face à la vie. Pour elles et pour la plupart des autres, que leur rang dans la famille ait été le deuxième, le dernier ou celui du centre, il ressort, des propos entendus, que la famille a représenté un important lieu de socialisation et d'apprentissage de toutes sortes, tel celui du compagnonnage, de la coopération et de l'entraide. Au dire de Monique V., son engagement féministe date du temps de sa jeunesse où elle devait passer plusieurs heures à soigner ses frères et soeurs.

Selon Suzanne et Madeleine, leur rang de cadette des filles a eu de l'importance, d'abord en regard de celle que leur apportait leur père et parce que les soeurs aînées avaient mené des batailles et obtenu certaines libertés : *«les aînés avaient ouvert des portes au niveau des valeurs, par rapport à l'autorité»*. Pour Colette, Simone et Ariane, leur rang au centre de la famille a aussi eu de l'influence. Simone n'a pas le souvenir d'une jeunesse insouciante et du plaisir de jouer dehors sans contrainte, ce qui est surtout le lot des garçons. Colette croit que le fait de partager ses jeux d'enfance avec une majorité de garçons l'a sûrement influencée dans sa façon d'être et de réagir aux événements. Ariane souligne aussi que vivre au sein d'une famille nombreuse l'a obligée à partager, à s'entendre avec ses frères et soeurs ainsi qu'à faire des fronts communs avec ces derniers. Deux intervenantes seulement affirment que leur rang dans la famille n'a pas eu d'influence.

De plus, il a semblé intéressant d'examiner si la situation financière de la famille d'origine de quelques femmes du Bas-Saint-Laurent avait pu jouer un rôle déterminant dans le fait qu'elles décident d'agir dans leur milieu.

La très grande majorité d'entre elles ont affirmé que leur famille d'origine n'était pas riche. Comme le souligne Ariane, *«on n'était pas riche. Il y avait beaucoup de calcul. Je me souviens que l'hiver papa faisait marquer à la coopérative. On payait l'été avec la vente de la crème. Ça bouclait d'une année à l'autre»*. Toutes les participantes se souviennent aussi n'avoir jamais manqué de rien, du moins jamais de l'essentiel, même s'il fallait faire très attention à ne pas dépenser. Selon Simone, par exemple,

*On a toujours mangé trois fois par jour, on n'a jamais pâti de faim. Mais on n'était pas riche. De l'argent, il n'en roulait pas dans la maison. On était cultivateur, ma mère faisait de grands jardins, alors on avait le lait, le beurre, on avait les produits essentiels, on avait les poules, on avait les oeufs [...] Pour l'habit, ma mère tricotait, on avait des moutons, elle aimait la laine, elle travaillait au métier, elle tissait du tweed dans le temps, du matériel pour faire aussi bien des manteaux. Elle*

*faisait de l'étoffe. Pour l'habit, on n'a jamais eu froid [...] Mais de l'argent comme tel, elle n'en avait pas.*

En somme, comme le relate Colette «*la terre comme agriculteur, ça fournissait les denrées, les biens de consommation [...] les gens avaient une terre à bois, mais c'était presque autant pour se procurer leur bois de chauffage que pour s'assurer un salaire*». Et Ariane d'ajouter «*nos besoins devaient se limiter aux besoins primaires : avoir des chaussures, être habillées chaudement, mettre les vêtements de nos soeurs [...] la mode ça n'existait pas*». Vivre en campagne et sur une terre pour plusieurs des répondantes a représenté une sécurité dans le sens qu'on pouvait produire les principaux biens de consommation, d'où le souvenir de n'avoir pas manqué de l'essentiel. Cependant pour Monique V. qui vit en milieu ouvrier urbain, les revenus de la famille sont nettement insuffisants

*je me souviens d'être allée à l'épicerie pour négocier, avec les gens qui y venaient, les coupons de rationnement qu'on n'utilisait pas, pour pouvoir acheter d'autres choses [...] On était endetté, il fallait payer les factures et des fois je détestais aller à l'épicerie parce que le propriétaire me disait : «Ce serait le temps que tu demandes à ton père de venir payer sa facture».*

Que les revenus de la famille soient plus ou moins élevés, il ressort, selon les propos rapportés, que cette préoccupation au sein de la famille n'a pas eu la même intensité ou la même influence aux yeux de chacune. À cet égard, la moitié des intervenantes affirment que, malgré la maigreur du budget familial, personne au sein de cette dernière n'a eu à vivre de l'insécurité par rapport à l'argent. Et elles ajoutent que des fois, ce n'était pas une préoccupation majeure pour leur père ou leur mère, et que d'autres fois, le sujet ne se discutait pas devant les enfants. Par contre, certaines autres avouent avoir été marquées par les événements ou les discussions entourant les revenus familiaux.

Un des premiers messages livrés et dont se remémorent quelques intervenantes est «*la sainte horreur des dettes*» qu'éprouvent leurs parents. C'est une préoccupation constante qui est restée marquée. Comme le relate Simone «*il fallait absolument qu'elle (ma mère) arrive, quand bien même elle remboursait par tranche de cinq dollars; elle était prête à se priver de n'importe quoi [...]*».

Colette, à ce sujet, se souvient que

*mon père disait tout le temps : «je n'ai pas les moyens d'avoir des dettes [...]» et quand il décidait d'avoir quelque chose, il*

*avait l'argent pour se le payer [...] la télévision quand on l'a eue, ça faisait peut-être dix ans que les autres l'avaient [...] le téléphone [...] ça faisait peut-être vingt ans [...].*

Un autre message est aussi transmis, celui du respect à la parole donnée. Ainsi le relate Ariane : «il y avait comme une inquiétude, toujours arriver, rencontrer, c'était un homme (mon père) d'honneur et de parole. Il n'aurait jamais accepté d'avoir un terme en retard». Par ailleurs Monique V. raconte que la situation financière de la famille

*était la première préoccupation et l'obsession. Ça se traduisait par des inquiétudes, ça se traduisait probablement par l'impatience de maman quand papa ne rentrait pas assez tôt le vendredi soir [...] ça se traduisait par la rapidité à aller chercher le chèque à l'usine avant qu'il soit distribué aux travailleurs [...] lorsque tu frappes à la porte du contremaître, que tu as 14, 15 ans, pour aller chercher le chèque de paie de ton père, ça manifeste l'inquiétude économique de la famille.*

En somme, le niveau de revenus de la famille d'origine n'a pas été une préoccupation majeure pour la majorité des répondantes, du moins à l'époque où elles vivaient au sein de celle-ci. L'état de la situation financière de la famille a davantage marqué les répondantes par les messages laissés ou transmis par leurs parents à ce sujet; un premier : la détermination développée pour se sortir de diverses difficultés; un deuxième : le respect de la parole donnée; un troisième : le développement et la nécessité de la solidarité et de la coopération puisque certaines affirment avoir contribué tôt par leur travail à renflouer les finances familiales; un quatrième : le développement de la créativité pour trouver des solutions alternatives. Enfin un cinquième, prioriser certaines dépenses comme celles consacrées aux études jugées très importantes par plusieurs.

- **La scolarité**

Les études, leur poursuite ou leur arrêt, le retour aux études, le goût d'apprendre et de repousser ses limites sont des thèmes qui sont revenus très souvent lors des rencontres, suffisamment pour le questionner davantage et comprendre la signification que ce facteur avait pu avoir dans le fait que des femmes développent le goût ou ressentent le besoin d'agir dans leur milieu.

L'élément le plus significatif qui ressort des propos entendus est le fait que toutes les participantes ont signalé l'importance des études, qu'elles aient

pu ou non les poursuivre, qu'elles aient dû les arrêter, qu'elles aient pu ou non les reprendre ensuite. À maintes reprises les interviewées telles Suzanne, Paulette et Colette ont mentionné que leurs parents voulaient leur laisser l'instruction en héritage. Selon Suzanne, même si la famille se composait de plusieurs enfants, huit garçons, sept filles, tous, sans distinction, devaient au moins compléter les quatre premières années du cours classique. Après, ils avaient le choix de les poursuivre ou non;

*je pouvais, par les études, me bâtir la vie que je voulais, donc, pour moi, c'était important [...] j'avais décidé très jeune que je deviendrais professeur d'université. Je connaissais le chemin pour y arriver et j'étais prête à tous les sacrifices nécessaires.*

De plus, au dire de Paulette «pour mon père [...] notre instruction, ce serait notre héritage. Alors il ne fallait pas penser ne pas étudier. Il ne fallait pas arriver avec des bulletins un peu amochés parce que là c'était mon père qui y voyait».

Toutes, sans exception, affirment avoir désiré étudier, avoir aimé les études et avoir eu des rêves, parfois réalisés, parfois non réalisés, parfois comblés par d'autres moyens. Violette raconte qu'aller aux études était «aussi vital que l'air qu'on respirait [...] mon père était professeur à l'université. Puis on ne pouvait pas s'imaginer qu'il y avait d'autres voies possibles que les études».

Micheline d'ajouter que «[...] dans le fond [...] ce n'était pas les diplômes que je voulais, ce que j'aimais, c'était étudier, c'était me constituer une bibliographie, un peu comme mon père l'avait fait». Monique D. confirme qu'elle aimait bien les études, qu'elle y avait développé beaucoup d'intérêt. C'était un lieu d'apprentissage qui permettait aussi de creuser davantage ce qui l'intéressait. C'était, par le biais des études des autres civilisations, une ouverture sur le monde. Selon Madeleine, les études étaient primordiales, «c'était très clair que je continuais mes études [...] même que j'ai laissé des «chums» pour elles».

Simone rappelle que la grande déception de sa mère, ex-institutrice, a été de ne pas pouvoir faire instruire tous ses enfants.

*Pour moi, dit Simone, ç'a été une défaite dans sa vie [...] ç'a aussi été le malheur de ma vie, je voulais tellement me faire instruire, ma mère devenue veuve jeune n'a pu me payer les études [...] une tante aurait pu. Elle était célibataire [...] elle avait hérité [...] ma mère lui a demandé, c'était tout simplement un prêt [...] Elle n'a pas voulu en disant que ma mère*

*avait beaucoup d'ouvrage [...] que je devais rester à la maison pour l'aider [...] Elle était bien fine, je pense que je lui en veux encore.*

Monique V. souligne aussi sa grande déception à ne pouvoir poursuivre ses études au-delà du cours commercial.

*C'était beaucoup plus une question d'argent que de mauvaise volonté [...] dans ma famille élargie [...] la possibilité de faire des études, c'était de rentrer au couvent [...] je pleurais à ma graduation parce que je voulais continuer et aller à l'université [...] je me suis rattrapée par la suite [...] cégep, [...] éducation aux adultes [...] Mais je n'ai pas fait l'université parce que j'ai choisi l'université de la vie.*

Ariane raconte à son tour que les études ont pris une grande place dans sa vie. Malgré qu'elle ait dû les interrompre après une septième année, «*je ne me souviens pas d'avoir arrêté d'apprendre [...] la formation s'est échelonnée toute ma vie*» et elle est présentement inscrite à un baccalauréat en littérature à l'université. Elle relate aussi que

*Les études n'étaient pas bien vues du côté de mon père [...] il avait peur de l'éducation [...] j'étais une fille aussi, et si on allait en vie religieuse, c'était bien vu de se faire instruire, autrement [...] j'en ai parlé beaucoup parce que moi je voulais faire des études et je pleurais pour aller à l'école, alors que mes soeurs pleuraient pour l'arrêter. J'étais un peu à contresens [...] il y avait aussi la question financière [...] Puis je ne sais pas si mon père avait peur d'être dépassé par une de ses filles. Il y avait ça [...] J'entendais souvent : «Les gens instruits savent comment voler et tromper le monde», [...] une espèce de préjugé. Puis ce qui était valorisé beaucoup, c'était de réussir avec rien. Mon père a très bien réussi. Il ne savait pas lire, il ne savait pas écrire [...] Donc, il y avait comme une valorisation de se démarquer personnellement à partir de rien [...] pour ma mère, ce n'était pas encouragé plus qu'il ne le fallait [...] Les filles étaient surtout destinées à se marier. C'était comme un non-sens de se faire instruire [...] dans ma famille plus large, ce qui était valorisé c'était la formation des femmes à l'économie domestique [...] c'était vraiment toujours destiné vers le métier de mère ou d'épouse [...] c'était pour être au service de [...] c'était pour être plutôt compétente dans sa fonction d'épouse*

*puisqu'elle était destinée au mariage.*

Paulette avait rêvé d'être avocate, Monique V. d'être médecin, Cécile d'être professeure, Ariane d'être écrivaine, Denise et Simone d'être journalistes, Violette de faire une carrière de recherche, Suzanne d'être professeure d'université. La plupart ne l'ont pas réalisé comme prévu. Leur vie, à leur dire, n'en a pas été moins intéressante. Plusieurs ont continué à étudier, ont obtenu des diplômes, certaines de niveau secondaire, d'autres de niveau collégial, d'autres (8/14) de niveau universitaire jusqu'au doctorat pour trois d'entre elles, et ce pour plusieurs, durant leur vie de femme adulte, alors qu'elles étaient mariées et mères de plusieurs enfants. Des femmes déterminées. Selon Simone,

*Nos rêves ne se réalisent pas toujours comme on veut et ça tourne tout autrement, mais je ne peux pas dire aujourd'hui que je suis déçue [...] Pendant plusieurs années, je me disais «[...] si j'étais instruite, je ferais cela, [...] je m'impliquerais, [...] j'accepterais tel poste». Mais je me suis dit après réflexion : «est-ce que je ne me sers pas de cet argument là tout simplement pour m'abrier, pour m'abriter, pour me reculer [...] Est-ce que c'est moi qui ai peur de m'impliquer [...]» Alors j'ai commencé à m'impliquer. Ma vie a tourné tout autrement que j'avais rêvé dans mon enfance [...] Je suis tout de même satisfaite.*

Les études sont, à notre avis, un élément significatif dans la détermination qu'ont démontrée les quatorze répondantes, à s'impliquer, à agir, à s'engager dans leur milieu. Parfois en raison de la volonté qu'elles ont déployée à les poursuivre; par l'idéal qu'elles ont représenté; par la soif d'apprendre et de comprendre leur environnement; par la nécessité de se comprendre et de repousser leurs limites; par les remises en question qu'elles ont permises; pour les habiletés à analyser, à faire des liens et à approfondir qu'elles ont développées.

Les situations ou sujets déclencheurs d'actions ou d'implication des femmes interrogées nous montrent dès lors des femmes, quatorze femmes du Bas-Saint-Laurent, qui, stimulées par des injustices, par des apprentissages, par des prises de conscience de situations difficiles de vie, pour elles, pour leurs enfants, pour leur famille, pour leur communauté, pour leur région, ont été amenées à lutter, à s'opposer, à proposer, à revendiquer, à agir sur leur milieu, sur les conditions de vie au sein de ce milieu dans le but de le bonifier. Le changement se compose et se nourrit de ces prises de conscience et des gestes d'opposition ou d'adhésion qu'il entraîne.

- **Les mouvements de jeunes**

La participation à des mouvements de jeunes a représenté un phénomène important pour la moitié des quatorze femmes rencontrées. Ces mouvements s'appellent les Guides, les Croisillons, les Croisés, les Apôtres, les Jeunes Missionnaires, les Jeunes Ruraux, les Louveteaux, les Jeunes Naturalistes, les Jeunesses étudiantes catholiques (J.E.C.), les Jeunesses ouvrières catholiques (J.O.C.), les Mouvements des travailleurs chrétiens (M.T.C.), les Lacordaires, les Jeanne d'Arc et la Congrégation mariale.

À cet égard, pour Madeleine, Denise, Violette, Micheline, Paulette, Suzanne et Ariane, c'est la découverte des avantages que favorise le travail de groupe. C'est l'initiation aux bienfaits de l'engagement; c'est le début de la responsabilisation. C'est apprendre à respecter sa parole et ses engagements ainsi qu'à animer et à raconter. C'est l'apprentissage de la compétition et de la démocratie; c'est apprendre à discuter, à s'opposer, à s'affirmer, à proposer des alternatives et à revendiquer. Toute une école pour plusieurs d'entre elles, une école qui a été en somme, témoin de leurs premières démarches comme actrices de changement et d'agentes de développement.

## **4.2 Les modèles à l'origine de l'action**

Au-delà des sujets ou situations ayant favorisé les prises de conscience et l'action des intervenantes interrogées, nous avons de plus jugé significatif d'examiner si des personnes de l'entourage ou du milieu avaient pu servir de modèles, donner le goût d'agir et aviver le besoin de passer à l'action.

### **4.2.1 La famille**

- **Le père**

Toutes les participantes ont mentionné avoir été fortement influencées dans leur volonté de dire et de faire par leurs parents, et plus particulièrement par leur père. À cet égard, treize des quatorze participantes ont souligné comment leur père avait pu jouer un rôle déterminant quant à leur propre engagement dans la communauté. Ce rôle prépondérant reconnu au père s'illustre de différentes manières selon les intervenantes.

Parfois, le père représente un modèle à suivre en raison de sa

débrouillardise, en raison des valeurs qu'il prône et en raison de son implication personnelle et de sa présence au milieu; pour Paulette,

*Mon modèle, ça été mon père [...] je l'ai admiré beaucoup. J'avais confiance en lui et je le trouvais le «fun» de faire des affaires avec l'instruction qu'il avait dans le temps, de faire des choses et quand il n'était pas capable de le faire, il allait chercher des gens qui le savaient [...] quand j'ai compris qu'il fallait que j'écoute le monde d'abord et que j'attende que le monde évolue, j'ai réalisé que mon père lui avait compris ça avant moi [...] Avec son monde, il savait rire, s'amuser. Quand c'était fini, c'était l'ouvrage, c'était autre chose. Alors ça créait des liens d'amitié avec eux. Il ne se voyait pas nécessairement comme un patron qui assomme [...] Et moi dans mon travail avec mes professeurs, j'ai agi comme ça. Je leur ai donné la liberté d'essayer des choses et ils l'ont fait.*

Selon Suzanne, «pour mon père, l'important, c'était la responsabilité partagée [...] la coopération [...] la solidarité les uns envers les autres [...]»; c'était le modèle qui avait pris une telle place dans sa vie que son décès, alors qu'elle est aux études en Europe, lui fait vivre

*un profond moment de découragement [...] je me demandais comment j'arriverais à survivre à cette perte [...] à me réapproprier ma propre personne, ma propre vie, ma propre personnalité, dans le fond de me refaire au complet parce que je m'étais faite à travers lui [...] j'ai retrouvé le courage de poursuivre mes études [...] le courage [...] j'ai découvert que c'est en soi qu'on pouvait le trouver et ça m'a aidé toute ma vie.*

Selon Denise, «la parole de papa, c'était sacré»; pour Cécile, «mon père était un coopérateur et il nous a enseigné les principes de la coopération, du travail de groupe»; c'est aussi un homme positif qui vit le moment présent, «hier est passé, demain est là, ce soir on dort, demain on va travailler [...] au jour le jour». Pour lui, ne pas dormir n'arrange pas les choses. Aux yeux de Madeleine, «mon père m'a influencée par son implication personnelle, par son nationalisme et par sa volonté de ne pas lâcher»; au dire de Violette, «j'accrochais toujours mon traîneau à quelqu'un de plus fort que moi. Tout le temps. Avec beaucoup d'admiration. Ça devait tenir de la relation que j'ai eue avec mon père»; pour Colette, «ce qui m'a donné le goût, c'est sûrement l'engagement de papa»; pour Ariane enfin, «le fait que mon père était engagé à la cause sociale, qu'il avait à coeur un certain développement»; pour Micheline

*«mon père n'acceptait pas les affaires toutes faites, seulement parce que c'était de même. C'est beaucoup l'influence familiale».*

Parfois, c'est le côté un peu rebelle du père ou la façon libérale d'élever les enfants qui a marqué. Pour Monique V., *«c'est l'aspect délinquant de papa qui m'a influencée [...] par les anecdotes qu'il racontait, c'est probablement la fenêtre qui était ouverte au niveau social [...]»*. Selon Micheline, *«mon père a exercé une influence indirectement par sa façon libérale de nous élever»*. Parfois, c'est le support et l'intérêt privilégiés du père à leur égard; selon Suzanne,

*pour mon père, il était très important qu'on garde nos personnalités et qu'on ne passe pas dans le moule [...] C'était aussi parce qu'on avait souvent l'occasion de souper avec lui, de discuter avec lui, d'échanger avec lui et d'être intéressé à la politique [...] on avait donc beaucoup de plaisir ensemble.*

Comme le souligne Madeleine, *«qu'on s'affirme, c'était sa gloire»*; selon Violette, *«un pédagogue avant tout et un observateur avant-gardiste puisqu'il nous habitue très tôt, ma soeur et moi, à l'observation continue, à l'émission et à la critique de plusieurs hypothèses»* et c'est aussi un père qui fonde de grands espoirs sur cette aînée, n'ayant pas eu de garçon. Pour Violette encore, *«mon père, c'était un ami, un confident, c'était mon professeur»*; selon Denise,

*papa a eu beaucoup d'influence sur moi. Parce que sa fille était intolérante, il m'a appris la tolérance. J'étais intransigeante, il m'a appris la négociation. J'étais colérique, il m'a appris à être plus pacifique.*

Un fait majeur aussi pour la majorité des répondantes, c'est l'encouragement aux études et à la poursuite d'une carrière. Pour Andrée, *«les études étaient la priorité, tant de mon père que de ma mère, pour les trois enfants»*. Parfois, c'est la place accordée et le rôle reconnu par le père aux femmes de la famille et à celles de la société; au dire de Cécile, *«si une personne avait du temps pour une cause, ce n'était pas une question de sexe mais une question de talent [...] C'était un homme avant-gardiste [...] avec qui on pouvait jaser de tout [...] Il essayait de comprendre les générations;»* au dire de Violette, *«pour mon père, il n'y avait pas des hommes et des femmes, il y avait des humains [...] Je ne vois pas qu'il ait fait de différence entre un homme et une femme, dans rien»*; selon Madeleine,

*ce qu'il voulait, c'est que l'on soit le moins possible dépendante*

*du mari, du conjoint [...] ce qui était important pour lui, c'est qu'on étudie puis qu'on gagne sa vie [...] qu'on soit autonome au niveau financier et au niveau des idées, qu'on dise ce qu'on pense [...] qu'on ne s'organise pas pour se faire «runner» ou pour n'avoir rien à dire.*

L'influence du père se traduit, comme nous l'avons constaté dans les propos entendus, par l'appui, le support et l'attention accordés aux participantes. Se traduit par les valeurs qu'il véhicule par ses agissements et ses enseignements. Se traduit aussi par la valorisation du rôle que le père reconnaît aux femmes de la famille et de la société. Se traduit beaucoup par la valorisation accordée par les intervenantes au rôle même que joue leur père en dehors de la famille, sur la place publique, dans la communauté. Le père est donc un modèle dynamique et dynamisant, un modèle agissant qui, à sa manière et à sa forme, inspire et stimule.

- La mère

Le rôle de la mère comme modèle d'engagement est moins souvent souligné par les intervenantes. Les raisons de ce constat est possiblement dû au fait de la présence beaucoup moins grande des femmes, il y a plus d'une cinquantaine d'années, engagées dans des organismes, travaillant au sein d'entreprises ou prenant la parole sur la place publique. À l'époque où ont vécu leurs mères, peu de femmes mariées occupaient un emploi rémunéré après le mariage, ceci en raison du rôle joué et reconnu par et pour ces dernières, un rôle de mère, souvent de mère de nombreux enfants par surcroît, un rôle d'éducatrice et de gardienne des valeurs familiales, un rôle plus traditionnel en somme relevant plus de la sphère privée que publique.

Cependant le rôle de la mère est aussi déterminant dans les choix des participantes de passer à l'action. Parfois, c'est par la place qu'elles ont accordée à leurs filles et à leurs garçons dans la famille; pour Ginette et Cécile «*la place que les enfants méritaient, c'est-à-dire la même place pour tout le monde. Ce n'était pas en fonction du sexe*»; pour plusieurs autres cependant, la place accordée n'est pas la même : pour Paulette et Colette, entre autres, «*quand on était plus jeunes, on avait des tâches bien définies, c'était la job des filles, c'était la job des gars*». Pour Colette, en outre, «*plus tard, ça été moins marqué [...] Comme la société a évolué, ma mère aussi a évolué*». Parfois, c'est l'encouragement à poursuivre les études, celles-ci étant reconnues comme primordiales chez plusieurs mères des participantes. Parfois, pour quelques-unes des femmes rencontrées, c'est le modèle de soumission projeté par leur mère,

par l'absence et la non-reconnaissance du rôle de leur mère qui les stimule à agir, à s'opposer. Ainsi, pour Monique V.,

*Sous le chapeau du matriarcat, c'était une soumission qui était inattaquable. Et je ne peux comprendre qu'une femme ait vécu dans un système de soumission sociale aussi important [...], c'est que ça n'a pas de bon sens qu'une femme accepte sans rien dire ce que le curé lui demande, ce que le docteur lui demande et ce que la société lui demande, de faire des enfants, d'être en bonne santé et d'être finalement la plus performante de la rue avec une corde à linge impeccable, des serviettes bien blanches, des enfants beaux et propres [...], je lui en veux de nous avoir donné un modèle de soumission et je suis contente de m'en être sortie.*

Aux yeux d'Ariane aussi,

*Les femmes faisaient tout, mais il ne fallait pas que ça soit vu [...] la femme ne se prononçait pas vraiment. On marchait toujours un pas derrière l'homme [...] c'était de l'enfermement [...] les femmes étaient formées pour être des femmes d'intérieur. Je dis formées, c'est psychologiquement. On nous mettait dans la tête assez bien qu'il y avait des champs d'action, un pour les filles et un pour les garçons. Et les garçons c'était le dehors et les filles, c'était l'intérieur. Ça s'arrêtait là.*

Parfois, c'est en fonction du regard même porté par leur mère sur leur manque total de pouvoir à contrôler les naissances; au dire de Madeleine,

*Ma mère m'a influencée indirectement, elle était incapable de sauter de joie, à l'annonce de mes grossesses [...] elle a manifesté beaucoup de joie à savoir que je prenais la pilule et qu'on pouvait contrôler les naissances, [...] et de me dire que sa vie avait été changée en fonction des nombreux enfants mis au monde qu'elle ne voulait pas nécessairement et pour lesquels elle n'avait pas eu le contrôle.*

Parfois enfin, en raison de l'exemple donné par une mère avant-gardiste, qui croyait au rôle et à la place des femmes en société, au dire de Simone

*une place égale à celle de l'homme, [...] ma mère est née cinquante ans avant son temps, elle aurait fait la meilleure défenseuse des droits de la femme [...], elle est probablement à*

*l'origine de mon implication dans des mouvements de femme [...].*

Cependant au dire de Simone

*le comportement de sa mère était aussi ambigu car tout en croyant que les femmes doivent avoir une place égale à celle de l'homme en société, avoir le droit de dire ce qu'elles pensent, de gérer la société à deux plutôt que ce soit toujours les hommes qui décident et que les femmes n'aient pas un mot à dire,*

cette dernière assigne à sa fille des tâches traditionnelles comme pour

*me démontrer le rôle ingrat que la femme devait jouer [...] elle me le faisait jouer. Tout ça, c'était pour me détourner du mariage [...] L'effet sur moi? Je me disais «c'est bien de valeur, je ne ferai pas une religieuse, je vais me marier et mes filles ne feront pas ça».*

Selon Denise,

*je reste persuadée que ma mère, même si elle est partie quand j'étais très jeune, ma mère devait avoir une personnalité très forte et être une femme engagée parce que je la revois et j'entends toujours ses discussions qui étaient étoffées. Je suis certaine que si j'ai eu le goût de la politique, c'est à cause d'elle.*

Au dire d'Andrée

*ce n'est que justice d'évoquer la vaillance à toute épreuve et les talents multiples de nos mères, qui ne sont pas étrangères à un féminisme actif et prometteur pour d'autres conquêtes [...] Ces femmes furent des bâtisseuses et des inspiratrices avec bien moins d'atouts en mains que les femmes contemporaines.*

Autant de motifs assez diversifiés, mais qui montrent à quel point, sans nécessairement l'identifier ou l'analyser, les femmes interviewées ont pu être marquées par les attitudes, les paroles ou les situations vécues par leurs mères. Et on peut estimer, selon la théorie du changement, que la rupture ou la volonté de rupture entre les modèles transmis et ceux en devenir ont été initiatrices et porteuses de changements chez certaines interlocutrices rencontrées.

- **La famille élargie**

Pour certaines, une grand-mère plus attentive et cajolante, une femme ouverte et impliquée dans quelques causes au sein de la paroisse; pour Micheline, «*ma grand-mère m'a gâtée en masse*»; [...] «*ma grand-mère ne faisait que ce qu'elle aimait de toute façon*»; pour Monique V., une grand-mère

*[...] qui sortait distribuer ses feuillets de la prière [...] elle prenait des nouvelles de tout le monde du quartier. J'allais avec elle et je pense que c'est vraiment là que j'ai compris qu'on ne pouvait pas rester dans sa maison, entre quatre murs, à s'occuper de ses petits enfants et à faire le ménage. Puis je pense que c'est là que j'ai appris la générosité. T'apprends pas la générosité dans les livres, tu regardes ton père, tu regardes ta mère, ta grand-mère, ton grand-père, et moi ç'a été déterminant.*

Pour Paulette, une tante plus disponible qui lui laisse surtout beaucoup de liberté, «*ma tante m'a beaucoup influencée à faire des affaires, beaucoup, elle ne m'a jamais mis de bois dans les roues, [...] j'avais la liberté chez elle [...] elle me gâtait [...]*», pour Denise, des tantes extraordinaires par leur ouverture d'esprit et pour leur diversité d'intérêts : musique, lecture scientifique et populaire; pour Monique D. des tantes religieuses enseignantes dont le savoir est stimulant, pour Colette, un grand-père très nationaliste et engagé qui avait eu à subir des conditions de travail difficiles en forêt, qui «*s'était senti exploité par les Anglais*», qui avait lutté contre l'oppression, des frères plus âgés, tous engagés dans leur communauté et que leur exemple fouette : «*je suis quand même capable d'en faire autant*», pour Suzanne, un beau-frère plus âgé qui fait «*carrière à l'université et qui m'a donné l'idée de faire comme lui, qui m'a encouragée en me disant que c'était possible*».

Bien que diversifiés, ces modèles ont un point en commun pour les intervenantes, ils ont un ou des intérêts, ils sont passionnés, ils agissent, ils ont des projets, ils s'opposent, ils sont en marche, ils changent.

#### **4.2.2 Des modèles du milieu scolaire, du milieu du travail, de la société en général**

En plus des modèles transmis par leurs parents, pères ou mères, quelques autres ont été mis en évidence par les intervenantes pour illustrer le rôle prépondérant joué par ces dernières dans leur volonté d'engagement et dans les diverses actions de changement qu'elles ont menées.

- Des modèles du milieu scolaire

Plusieurs intervenantes nous ont mentionné avoir été influencées dans leur désir d'agir par des professeurs féminins ou masculins, particulièrement par des religieuses ou des religieux. Cette influence ne s'est pas toujours exercée pour les mêmes motifs. Parfois c'est par l'exemple à suivre, parfois c'est par l'exemple à ne pas suivre.

À cet égard, les professeurs ont stimulé quelques-unes des femmes rencontrées; selon Ginette c'est «*par leurs exigences à mon égard, en croyant en mon potentiel*»; parfois, chez plusieurs, c'est en les poussant à faire quelque chose; pour Suzanne, ce sont des professeurs masculins universitaires tels Arthur Tremblay et l'abbé O'Neil qui donnaient des perspectives et qui aidaient à raisonner; pour Madeleine c'était un professeur de philosophie qui l'obligeait à articuler sa pensée; c'était aussi «*les religieuses m'ont influencée, pas directement à la lutte des femmes, mais à la possibilité de faire quelque chose de ma vie, [...] en m'emmenant visiter des institutions d'enseignement spécialisé*»; selon Denise, «*elles (les religieuses) nous formaient à être nous-mêmes, [...] à s'assumer. Elles nous apprenaient le sens des responsabilités puis à ne pas avoir peur de nous affirmer*»; pour Monique D., c'était soeur Simone Chamard, en raison de son amour pour les études ce qui «*a sûrement joué à soutenir mon intérêt*». Parfois en provoquant, pour Violette, «*j'étais toujours obligée de me dépasser pour réussir, avec tous les embarras que les professeures me faisaient [...], j'étais toujours en situation d'être provoquée par les religieuses, ce qui n'était pas mauvais dans le fond*».

Parfois par l'opposition que suscitait le modèle représenté par les religieuses; au dire de Monique V.,

*Je ne voulais pas faire une soeur parce que je ne voulais pas obéir, je ne voulais pas porter un costume, je ne voulais pas être pauvre et je ne voulais pas non plus être chaste [...], je laissais la radio ouverte à tue-tête pour ne pas entendre la voix et probablement que ça m'a obligée à me redéfinir, à savoir exactement ce que je voulais faire. Donc, les soeurs ont sûrement eu une influence sur moi au niveau de mon engagement social [...], c'étaient des femmes fortes finalement.*

Des modèles de femmes proches des milieux de vie des femmes, des femmes ou des hommes parfois impliqués dans une tâche éducative qui ont indiqué des voies à suivre, qui ont valorisé la mise en valeur du potentiel des femmes, qui ont suscité l'opposition au modèle proposé et qui ont servi, de ce

fait, d'éléments déclencheurs à l'action.

- **Des modèles du monde du travail et des modèles d'hommes**

Ces modèles sont beaucoup moins identifiés par les femmes rencontrées comme ayant un rôle d'importance pour développer leur goût de l'engagement. Cependant sept d'entre elles ont souligné l'importance d'hommes près d'elles pour les stimuler. Pour Violette, c'est l'absence de modèles féminins qui l'a marquée, *«les femmes n'étaient pas nombreuses sur le marché du travail, on n'avait pas de modèles [...], par la force des choses, ce sont des hommes qui m'ont marquée, les femmes n'étaient pas là»*.

Pour trois autres intervenantes, les patrons ont joué un rôle décisif, parfois à cause du support offert et à la confiance donnée; selon Simone *«mon grand patron a exercé une forte influence sur moi pour la persévérance dans mon engagement [...], «reste ce que tu es, reste toi-même, c'est comme ça que tu vas réussir le mieux et c'est comme ça que les gens t'acceptent»*;

Paulette ajoute, *«mon patron m'a toujours laissé de la corde, il me faisait confiance et disait : «essaye ton projet et si ça ne marche pas, je vais t'épauler», il ajoutait également, «tu as du leadership, tu pourrais être un maire ou un député»*; pour Andrée, son premier patron

*était un maître de l'écriture, exigeant, oui, mais aussi juste et pas macho pour un sou. Pour lui, la femme était l'égale de l'homme. Et il le prouvait constamment par son comportement et par ses écrits pour améliorer la condition masculine et la condition féminine. Donc, je fus habituée tôt à travailler avec les hommes sur un pied d'égalité, sans paternalisme [...] C'était bien avant que le mouvement féministe gagne les rives du Bas-Saint-Laurent.*

Pour Cécile *«c'est le curé Gendron d'Esprit-Saint qui a été à l'origine de l'Opération Dignité II, qui m'a beaucoup influencée [...] pas parce qu'il était religieux, mais parce qu'il s'est tellement donné et impliqué pour la survie des paroisses»*; parfois, pour Ariane, c'est un homme secrétaire municipal engagé dans des dossiers de la municipalité qui n'avait pas peur de se compromettre et de dénoncer; pour Monique D. c'est Jean Drapeau, un prêtre, professeur d'université qui ouvre les portes de l'institution pour faire place aux femmes parce qu'il croit en leur potentiel, en leur intelligence et en les qualités de leurs approches alternatives.

Outre les quelques femmes religieuses ou enseignantes présentées antérieurement, les répondantes ne mentionnent pas de noms de femmes, en situation de travail rémunéré, proches de leur milieu comme ayant pu leur servir de modèles. Ce sont des noms d'hommes surtout qui ressortent comme significatifs pour le support apporté, la confiance et l'attention témoignées, enfin pour l'estime et l'image positive qu'ils leur ont aidé à acquérir ou à consolider.

- **Des modèles de femmes oeuvrant au sein de la société**

Ce regard jeté sur les personnes ayant exercé une certaine influence dans le fait de s'impliquer ou non dans des actions en vue de changer des situations, des conditions de vie et de travail, ne pourrait être complet sans faire mention de noms de femmes connues au sein de la société québécoise et même mondiale mis en évidence par les femmes interrogées.

Des femmes comme Simone de Beauvoir, qui, pour Ginette *«a passé, envers et contre tous, une lutteuse, tout en étant elle-même [...], elle faisait ce en quoi elle croyait»*; comme Claire Kirkland-Casgrain qui, pour Andrée et Paulette, ose aller en politique et se faire élire comme première femme députée au Parlement du Québec, dans un monde exclusivement masculin, et qui, *«en 1964 a fait adopter le projet de loi 16 établissant la capacité juridique de la femme mariée au Québec et à qui on doit la mise sur pied du Conseil du statut de la femme en 1973»*; comme Thérèse Casgrain qui, pour Andrée, lutte contre les politiciens et contre le clergé pour l'obtention du droit de vote des femmes; comme Jeanne Sauvé qui, pour Andrée, est la première femme gouverneure générale du Canada. Des femmes aussi plus proches du milieu régional : pour Micheline c'est Ethel Green, religieuse de la Congrégation des Filles de Jésus qui lutte contre la pauvreté et s'implique dans des actions pour aider les gens à retrouver leur dignité; pour Andrée, c'est Claire L'Heureux-Dubé, femme juge à la Cour Suprême du Canada; c'est Patricia Dumont qui, au dire d'Andrée, *«a bâti son fief de la mode avec ramifications à travers le Canada et même en Europe, sans coup férir, il y a déjà plus d'un demi-siècle, ouvrant la voie à bien d'autres femmes d'affaires en région»*; c'est Lisette Morin, une collègue journaliste qui est habitée par *«le souci d'excellence, d'authenticité, de vérité, d'honnêteté et de clarté»* et c'est bien d'autres encore dont elle souligne l'implication et le rôle comme modèle pour les générations montantes.

Tout un éventail de modèles, très variés dans ce qu'ils ont représenté comme poussée, comme étincelle à l'action et à l'engagement. Un point majeur de convergence de l'influence de ces modèles est justement cette poussée, ce goût du dépassement et de l'implication qu'ils ont nourri et provoqué. Parfois, c'est le

désir de leur ressembler, de les dépasser; parfois, c'est le besoin de les combattre, de s'y opposer.

### 4.3 Les facilitants et les irritants

Selon les milieux où se sont déroulées les actions menées par les femmes interrogées, plusieurs facteurs nous ont été mentionnés comme éléments facilitants et supportants et ont pu, à maintes reprises, aider à la poursuite et à l'approfondissement de ces mêmes actions par les femmes ou les groupes de femmes. Un des éléments marquants est le soutien du groupe, la force des femmes regroupées, la prise de parole collective des femmes. Cette prise de parole, qu'elle soit sur la place publique, dans le couple ou dans la famille, est jugée très importante comme facilitant ou appui à l'action par les répondantes, tout en reconnaissant que celle-ci avait été obtenue grâce aux actions menées antérieurement par des féministes regroupées.

De plus, certaines mentionnent l'importance qu'ont pris les mouvements de femmes en se regroupant pour la défense de certains dossiers tels l'équité salariale, le droit à l'avortement, la reconnaissance des droits parentaux. Une telle habitude n'était pas chose courante et les gens ont été étonnés de constater la force et la capacité des femmes regroupées autour d'objectifs communs. La force du groupe apparaît donc pour quelques-unes comme un support important, d'autant que le groupe favorise «*le ressourcement*» et «*le partage d'idéologie*», rompt l'isolement, permet de se sentir épaulé, autorise enfin la confrontation des idées et souvent le droit à l'erreur. À ces avantages qu'apporte le groupe, comme le relate Monique D., s'additionne le développement de l'amitié avec d'autres personnes et particulièrement des femmes. Certes, il y a le travail au sein de groupes de femmes, mais aussi au sein de groupes mixtes et dans ce cas-là, on nous souligne l'importance du travail d'équipe. Et de dire Violette, «*Je ne travaille pas seule, j'ai une grosse équipe, celle qui est visible, celle qui est invisible. Les deux sont aussi importantes, elles se complètent [...] c'est de pouvoir s'appuyer sur une équipe très multidisciplinaire*».

Au dire de quelques participantes, il y a des milieux et des personnes qui sont plus supportants que d'autres. Les milieux ruraux apparaissent parfois moins compliqués et les gens de ces milieux plus faciles d'accès; ainsi comme le note Suzanne,

*Les gens ont moins de filtre, ont moins de nécessité de paraître, d'impressionner et de se narcisser; ce sont des gens naturels [...] les*

*obstacles sont donc moins grands [...] Quand j'ai fait de l'action politique en 1981, c'était plus avec des gens du monde universitaire et scolaire qu'on éprouvait des problèmes qu'avec des gens d'Esprit-Saint ou de Trinité-des-Monts qui sont très engagés, très passionnés; avec eux les affaires étaient simples.*

Plusieurs intervenantes nous ont aussi précisé que leur localité d'appartenance avait souvent été stimulante et initiatrice de changements; pour Violette, «*c'était un milieu très stimulant où tout était possible, c'était un milieu où l'esprit fleurissait*», pour Madeleine, c'était un milieu où

*il fallait se prendre en main, faire des choses, s'impliquer [...], où les gens avaient leur place et leur mot à dire, mais comme milieu rural ou comme petit milieu [...] ce qui était valorisé chez nous, c'est qu'on était bien à la campagne [...] c'était plus par le biais de la fonction exercée où on devait faire pression pour que les gens se prennent en main, que le fait d'être un milieu rural ou un milieu urbain.*

Par ailleurs, ce constat ne peut se généraliser à tous les milieux ruraux car Cécile nous souligne, en contrepartie, que certains milieux tant ruraux, urbains que semi-ruraux ou semi-urbains, sont plus conservateurs que d'autres et que dans ces cas-là, il est difficile d'y provoquer des changements et d'y apporter des améliorations de quelque nature, soit pour les femmes, soit pour le développement. Pour cette dernière, les expériences d'actions qu'elle a vécues et qui se sont déroulées au sein de plusieurs paroisses du Bas-Saint-Laurent l'amènent à postuler que le dynamisme est davantage l'apanage des paroisses plus jeunes que des plus anciennes.

Un autre élément supportant, ce sont les victoires, si petites soient-elles, remportées par les femmes dans les améliorations des conditions de vie qu'elles proposent. Qui plus est, une autre nous souligne que les obstacles n'en sont pas vraiment et deviennent des raisons d'agir, d'avancer et de poursuivre les actions. Pour d'autres, c'est d'être reconnues, «*c'est la visibilité*», c'est de sentir que les actions menées et les gestes posés ont été significatifs pour le milieu et porteurs de changement. Pour d'autres encore, l'information, les communications sont aussi des éléments favorisant l'émergence d'actions, l'information étant une composante non négligeable du pouvoir qui permet de contrer, dans bien des cas, la résistance aux changements et de diminuer le sentiment de perte de pouvoir de certains acteurs locaux ou régionaux.

Pour la très grande majorité des femmes rencontrées, la famille et

l'entourage immédiat sont aussi des facilitateurs à l'action et aux remises en question des femmes. Parfois la famille, les enfants et le conjoint sont d'un grand réconfort. Violette relate à cet égard : *«mes enfants et mon conjoint sont sûrement ma plus grande source de joie. C'est la qualité de vie familiale, du dialogue [...] c'est sûrement là que je puise mon équilibre»*. Pour Ariane, ce sont les enfants qui *«ont forcé le requestionnement»*; pour Denise *«les enfants sont une richesse, ils permettent d'évoluer, d'avoir des valeurs qui ne sont pas statiques mais en constante évolution»*. Monique V. ajoute

*le fait d'avoir quatre enfants qui t'interpellent quotidiennement au niveau des valeurs, au niveau de ton cheminement personnel, du niveau de ta façon de faire, de voir et de dire, tu te sens jugée du matin au soir [...] t'es obligée de changer [...] t'es obligée de planifier [...] d'organiser ta semaine.*

Les enfants sont aussi devenus, au dire de Madeleine et de Simone, leurs complices et leurs alliés. Enfin, quelques intervenantes spécifient que leurs enfants éprouvent beaucoup de fierté devant le travail accompli par leur mère dans divers secteurs d'activité. Si bien que certains d'entre eux, garçons ou filles, expriment, à l'exemple de leur mère, leur goût de l'action dans le milieu local ou régional pour bonifier des situations de vie et de travail. Un modèle, une fierté, un idéal.

La présence d'un conjoint, souvent lui-même très impliqué au sein de la communauté et qui croit aux potentiels des femmes ainsi qu'aux rôles qu'elles peuvent exercer dans la société, représente un autre support déterminant dans le fait de voir des femmes s'impliquer. À ce sujet, Denise raconte comment, au moment d'une contestation publique qu'elle vivait difficilement, son conjoint l'avait aidée, *«[...] comme j'ai un homme pondéré et réfléchi, il m'a posé des questions, m'a amenée à revoir l'événement doucement, puis je me suis dit : "un instant, il ne m'auront pas comme ça»*. Pour d'autres, la présence chaleureuse et réconfortante de leur conjoint, la confiance témoignée par celui-ci dans leurs capacités, l'encouragement à dire et à faire ainsi qu'à repousser leurs limites et à oser, l'accompagnement dans leur cheminement sont autant de facteurs supports à l'engagement des femmes d'ici dans des actions de changement et de développement. Par ailleurs, même si la majorité des femmes en situation de couple rencontrées soulignent le support de leur conjoint et affirment avoir avec ce dernier une relation égalitaire, certaines ajoutent que cette relation s'est développée par des discussions et des affrontements. Ainsi Ariane souligne qu'elle s'est construite *«avec l'affirmation et les discussions, les conflits et les affrontements, les déchirements aussi [...] On est confrontée à soi-même, à l'autre, à nos insécurités et à nos peurs, puis à nos obligations d'instaurer du*

changement».

En complément, sur un plan beaucoup plus personnel, toutes les femmes interrogées estiment que leur bonne santé, tant physique que psychologique, leur a permis de faire face aux obstacles rencontrés ou à tout le moins, leur a permis de persévérer dans leur engagement et leur volonté de changement, et ce, malgré les frustrations, les rejets et les sentiments d'impuissance. «*La santé physique et psychologique, c'est probablement le critère, le préalable de toute pionnière*», d'affirmer Monique V. Pour Colette, il importe pour conserver cette santé de pouvoir «*me défouler, de dire ce que je pense [...], de renverser la vapeur [...] et dans des moments de découragement [...] de ne pas me complaire*» et dans ce cas la famille, les amies, amis et le groupe sont des support significatifs.

Enfin, les supports et les encouragements à l'action, au dire de plusieurs, peuvent également se traduire par le respect et la compréhension témoignés par un grand nombre de membres soit de leur famille, soit de leurs groupes de travail, soit de la communauté. Le leadership qui leur a été reconnu à diverses occasions a agi comme élément support à l'action faisant ainsi contrepoids à l'abattement ou à la déprime ressentis à des périodes plus difficiles.

Dans la perspective où des femmes initient et portent des changements, il était important de questionner ce qui irrite, ce qui fait obstacle aux actions menées par des femmes. S'agit-il de situations, de personnes, de sujets, de milieux? Autant de volets à explorer.

Pour plusieurs femmes interrogées, un des premiers obstacles à lever a été celui relié à l'estime qu'elles avaient d'elles-mêmes et à leur capacité de reconnaître leurs potentiels. «*Accepter d'être capable*» est une première démarche d'appropriation de l'action en ce sens qu'elle oblige à questionner les motifs personnels visés par l'action, oblige à faire le bilan réaliste de ses potentiels, à reconnaître le besoin des autres membres du groupe, permet d'aller chercher les éléments manquants et parfois oblige à parfaire les connaissances pour mieux comprendre l'environnement. Ainsi plusieurs femmes nous ont confié être retournées aux études et avoir obtenu les diplômes requis, ce qui correspondait parfois et en partie à leurs rêves de jeunesse; d'autres ont aussi ajouté avoir participé à de multiples sessions de formation, être allées chercher des supports, soit pour les processus, soit pour les contenus des dossiers à mener, etc.

En corollaire à la reconnaissance par les femmes elles-mêmes de leur propre potentiel, quelques femmes rencontrées rappellent que «*la plus grosse barrière, c'est la barrière des préjugés face à l'implication sociale des femmes*»

et qu'il y a «des obstacles politiques, voire historiques à la reconnaissance du rôle des femmes en société». À cet égard, pour Monique V.,

*La plus grosse barrière à lever c'était de reconnaître la capacité d'une femme de penser avec justesse et avec gros bon sens. Que l'on questionne les pédagogues, les professeurs, les directeurs d'école, que l'on questionne les administrateurs d'un mouvement coopératif, partout, même lorsque je faisais de l'animation auprès des femmes, les plus grands obstacles que j'avais, c'était de faire la preuve qu'une femme pouvait avoir une responsabilité en dehors de la maison.*

De plus, certaines ont mentionné que des groupes, des personnes et des milieux peuvent être plus résistants à ce que des femmes soient des actrices de changement. Ainsi une d'entre elles soulève les propos mesquins et parfois grossiers entendus en raison des actions menées. «Ça fait partie des barrières sociales et culturelles qu'il faut faire disparaître». Pour quelques femmes interrogées, des milieux génèrent plus d'obstacles que d'autres. Ce sont davantage des milieux à vocation économique, politique, sportive et de loisirs que des milieux à vocation éducative et de santé où se retrouvent traditionnellement plus de femmes. Les milieux à caractère économique, politique, sportif et de loisirs, constatent plusieurs participantes, ont jusqu'à présent attiré ou accueilli peu de femmes. Cette faible présence des femmes en certains milieux a engendré un autre obstacle, celui de la solitude, de l'isolement qu'ont ressentis des femmes au moment de leur participation et de leur implication dans des groupes composés très majoritairement et souvent presque exclusivement d'hommes. Ainsi de raconter Monique V. «[...] souvent je me suis sentie fort seule. Je me disais, «jamais je vais pouvoir changer les choses, il me faudrait d'autres femmes autour de moi». À ce sentiment d'isolement s'est greffé pour certaines un autre irritant, celui de l'incompréhension du langage

*[...] les femmes ont un langage différent, nos préoccupations sont différentes, nos tripes sont différentes, notre vécu est différent, donc on n'utilise pas les mêmes mots que les hommes [...] parfois j'avais un peu l'impression d'être une francophone en Chine.*

Phénomène historique, culturel, idéologique? Certaines en font l'hypothèse et c'est en partie ce facteur qui les a dérangées et amenées à poser des gestes pour corriger la situation. Les moyens choisis, raconte Monique V., étaient aussi différents, il fallait «prendre un moyen détourné pour lever la barrière et atteindre mon objectif [...] ça fait partie des batailles qu'on doit faire comme femme dans un monde d'hommes». À ce sujet, plusieurs personnes rencontrées

identifient la présence accrue des femmes dans des groupes à caractère économique comme une condition sine qua non de changement quant au rôle à assumer par des femmes dans le développement régional, au sein de la société bas-laurentienne et québécoise.

Autre irritant relevé, le manque de concertation des milieux et les «guerres de clochers». Un des dossiers mentionné qui illustre ce manque de cohésion des acteurs locaux et régionaux et qui a nourri des discussions interminables et des luttes très chaudes et partisans, est, aux yeux de Colette, celui de la venue d'une papeterie soit dans la Vallée de la Matapédia, soit à Matane. C'est un dossier qui a fait couler beaucoup d'encre, qui a soulevé des passions, créé des illusions et des attentes, mais où des intervenants des milieux concernés «tiraient la couverture de leur bord». Les intérêts personnels semblaient prendre le haut du pavé et à la conclusion du dossier, il semblait difficile de comprendre les motifs des choix arrêtés. Le rationnel avait cédé la place aux arguments émotifs. Dans ce cas-là, les femmes impliquées dans le comité de soutien à la venue de l'industrie papetière de la Vallée ont eu le sentiment de n'avoir pas été entendues et comprises.

Pour d'autres, les campagnes de peur menées lors de campagnes référendaires ont été des moments irritants et des obstacles de plus à surmonter malgré que ces dernières aient obtenu plus ou moins de succès dépendamment des messages transmis, dépendamment des milieux où s'adressaient les menaces, dépendamment des personnes qui recevaient ces mêmes messages.

Quelques participantes soulignent que les gouvernements provincial et fédéral sont souvent «des obstacles à la réalisation des régions [...], car on a de la difficulté à faire passer à nos gouvernements, à nos élus qui sont supposés travailler pour nous autres, avec nous autres, nos propres idées» de noter Paulette. La centralisation des pouvoirs, soit à Québec, soit à Ottawa, pour les décisions concernant le développement est soulevée comme un problème majeur, alors que le développement devrait être pensé par «les gens à la base, sur le terrain, pour ensuite remonter vers le gouvernement central». «Le problème, ajoute Paulette, c'est qu'on a une formule centralisatrice alors que ça devrait être une formule à partir de la base en montant [...] Les plus gros obstacles, les difficultés c'est ça, les énergies sont dépensées à ce moment-là».

Un autre obstacle apporté par Denise est la lenteur du secteur public à mettre à exécution un projet, un règlement ou une loi. La difficulté, estime-t-elle, «c'est de me plier à toutes les étapes à franchir pour rendre en vigueur une décision [...] C'est toute la différence avec le privé [...] où tu décides puis t'agis [...]». D'une façon plus large, Ginette a mentionné que le niveau politique, qu'il

soit municipal, provincial ou fédéral, pouvait générer beaucoup d'obstacles en raison de sa nature même, en raison du pouvoir détenu, en raison des règles financières avec lesquelles il est régi, en raison des comptes qu'il doit rendre à la population et du nombre de personnes impliquées et à satisfaire.

Un autre irritant est la lenteur des personnes à travailler les dossiers, à les comprendre et à les faire avancer. *«Le rythme des individus est un obstacle»* relate Ginette. À cela se greffe parfois le manque de volonté des partenaires pour investir du temps dans la poursuite de dossiers, ce qui engendre des retards et particulièrement des frustrations. C'est encore de raconter Ariane

*l'absence de dynamisme qui m'a beaucoup déçue. Tu étais là à essayer de pomper puis ça ne voulait pas. Tout le monde était assis sur la convention, c'était de même, ça allait rester de même. C'est cette incapacité de se régénérer, c'est essoufflant.*

C'est aussi la lenteur des changements à s'amorcer, irritant qu'elle essaie de minimiser par le partage de l'information. Enfin, Violette mentionne que la plus grosse résistance ou barrière rencontrée est l'incompétence à laquelle se greffe *«le manque d'ouverture d'esprit, le manque de vision du développement»*.

Enfin, un obstacle majeur identifié par la très grande majorité des participantes a été celui de la résistance aux changements qui se traduit par des attitudes rigides, par des refus de regarder toute alternative nouvelle, par des refus de collaborer. Très majoritairement, ces résistances aux changements ont amené les femmes interviewées à lutter plus farouchement, à développer des stratégies d'interventions différentes pour contrer ces résistances, pour atténuer ces irritants. Au lieu de reculer ou de s'effacer, toutes soutiennent s'être renforcées dans l'adversité, non pas que les difficultés rencontrées ne les aient pas interpellées, n'aient pas entraîné parfois des sentiments d'abattement ou de déprime. Non. Cependant, la lutte transforme les obstacles en motifs de continuer; ainsi le souligne Colette, *«Les moments de découragement te servent d'aiguillon pour rebondir et aller plus loin»*. Au dire de chacune, la lutte devient donc vivifiante sinon salutaire pour alimenter la persévérance dans la poursuite des objectifs de changements déterminés.

Des résistances, en somme, que plusieurs des femmes rencontrées en entrevue affirment tenter de lever et transformer en levier d'action entraînant avec elles les changements souhaités, promus et portés par ces actrices de changement et ces agentes de développement.

## **Note**

1. Voir annexes I-A et I-B.

## Chapitre 5

### De la mobilisation aux changements souhaités

Des femmes du Bas-Saint-Laurent ont éprouvé, à diverses périodes de leur vie, le besoin de changer des situations à leurs yeux inéquitables, ont été interpellées par des injustices envers elles-mêmes, leurs proches et des membres de leur entourage, ont ressenti en somme la piqure de l'engagement. Des sujets, des situations, parfois et souvent même des personnes ont été à la source de ce goût d'agir, ont servi d'éléments déclencheurs. Mais au-delà de ces coups de fouet, aussi énergiques et stimulants qu'ils soient, il nous a semblé pertinent de mettre en lumière ce qui avait nourri et soutenu leur volonté d'agir au fil des années, les quatorze femmes rencontrées comptant à leur crédit de quinze à plus de soixante ans d'engagement au sein de leur communauté locale et régionale. Des femmes qui racontent pourquoi, où et comment elles se sont mobilisées et engagées dans des actions de changement et de développement, pourquoi, où et comment elles y ont participé. Des femmes qui relatent ce qu'elles ont revendiqué et proposé comme voies de solution aux problèmes soulevés.

Le regard posé sur les motifs des remises en question, des contestations et des actions, en fonction des champs d'intervention où elles ont oeuvré ainsi que celui sur les résultats obtenus tels qu'identifiés par les intervenantes permettront, nous semble-t-il, de comprendre en quoi, pourquoi et comment des femmes du Bas-Saint-Laurent peuvent être reconnues comme actrices de changement et agentes de développement dans leur communauté et leur région. De jeter également un regard sur les motifs qui les mobilisent à poursuivre dans la même voie.

#### 5.1 Une perpétuelle remise en question : mobilisation et choix d'interaction

Les motifs et sujets, qui non seulement ont animé des femmes à revendiquer, à s'opposer, à passer à l'action, mais leur ont également permis de demeurer mobilisées, engagées et actives pendant plusieurs années, dans divers

champs d'intervention, se composent de diverses remises en question et sont aussi nombreux et variés qu'il y a de situations estimées problématiques par des femmes des milieux local et régional du Bas-Saint-Laurent. Il nous a semblé pertinent et intéressant de les regrouper.

### 5.1.1 La personne

Les premiers motifs mentionnés par les répondantes réfèrent à des besoins et des sentiments personnels et aussi à des remises en question sur leur propre choix de valeurs avant de se traduire en motifs et en remises en question de niveau collectif, c'est-à-dire autour d'un projet partagé par plusieurs et qui prend forme dans divers champs d'activités. Ainsi Ariane précise que «ce sont les attentes qu'on a dans la vie qui nous conditionnent à l'engagement »; pour Madeleine, c'est «*d'être engagée dans mon quotidien, dans mon travail et mon enseignement [...] et c'est la constance dans mon désir d'égalité*»; pour Monique V., deux objectifs bien définis, «*je voulais apprendre ce qui m'avait été refusé en ne me permettant pas l'accès à l'université et je voulais servir la collectivité, [...] en me référant au message transmis par «mémère»: «redonne à la société ce qu'elle t'a donné*»; pour Cécile et Suzanne, c'est aussi «*le besoin d'exploiter le talent qu'on a reçu. On n'est pas tous faits pour la même chose [...] on manque à notre mission si on ne donne pas son plein rendement [...] si on n'essaie pas de faire pour le mieux*»; pour Ginette, c'est le besoin d'être avec d'autres :

*je suis une communautaire [...], c'est satisfaisant d'être avec des gens, de connaître beaucoup de monde, de les écouter, de parler avec eux, de réussir quelque chose dont on a besoin [...] j'aime le milieu, j'aime la place où je vis et si on veut l'améliorer, faut qu'il y ait des gens qui s'impliquent [...] tu vis dans ta communauté, [...] c'est juste de bien vivre dans ton environnement immédiat, avec les gens.*

De plus, la très grande majorité des répondantes ont ajouté que le besoin d'être respectée et reconnue comme femme, comme membre à part entière d'une famille, d'une communauté et de la région, le besoin de bien y vivre et d'y être heureuse, sont les premiers motifs qui ont soutenu leurs revendications, leurs engagements et leurs actions au fil des années.

Le sens que les quatorze répondantes donnent au mot «*engagement*» explique, à la lumière des propos entendus, les motivations personnelles à leur mobilisation au sein de leur communauté, et ce, à travers leurs actions de changement et de développement. Parfois c'est le courage d'assumer sa part de

responsabilités, face à soi d'abord, face aux autres ensuite; parfois c'est la capacité de se regarder avec ses forces et ses faiblesses, de miser sur ses talents; parfois c'est être constante et cohérente dans ses démarches, dans le travail et dans les lieux d'actions; parfois c'est oser, c'est innover; parfois c'est donner son plein rendement, prendre quelque chose à coeur, s'investir; parfois c'est avoir la passion qui déménage les montagnes, c'est croire en son milieu et s'engager pour qu'il se développe; parfois c'est être responsable et poser sa pierre pour construire le monde. Pour Monique D. entre autres,

*c'est s'engager corps et âme dans une cause qui nous tient à coeur [...] et c'est essayer de saisir ce qui nous intéresse le plus profondément et essayer que ce dynamisme en nous puisse s'exprimer et se réaliser pour le bien de l'ensemble d'une communauté.*

Une précaution cependant, note Micheline, le mot «engagement» ne doit pas devenir un piège, une limite parce qu'engagée dans un système de pensées dont on ne peut plus sortir; ce qui, à son dire, doit être privilégié, ce sont les engagements courts, les actions brèves, la mobilisation autour d'actions ponctuelles, «le changement social, c'est à long terme, mais pour y arriver, il y a plein de petites actions à mener, des gestes à poser, [...] on peut corriger le tir, [...] c'est moins «épeurant».

En somme, comme le résume Suzanne, le premier champ d'intervention c'est son principal engagement est envers elle-même, c'est son développement personnel, c'est la curiosité intellectuelle, c'est l'ouverture aux idées nouvelles, c'est aussi la passion.

### **5.1.2 Le collectif pour la cause des femmes**

La cause des femmes est un motif substantiel qui a également stimulé et nourri tant les remises en question que la volonté, le désir et le besoin de femmes du Bas-Saint-Laurent à mener des actions de changement et de développement. D'abord, nous avons cru qu'en leur demandant si elles étaient à l'aise avec le mot «féminisme», ce serait une façon de comprendre et d'apprécier en partie les motifs de leur mobilisation dans certains champs d'intervention.

Toutes les intervenantes attestent se sentir à l'aise avec le mot «féminisme» même si elles ne le définissent pas de la même manière et même si elles y apportent quelques nuances. Chez quelques-unes, c'est le qualificatif «radical» accolé au concept «féminisme» qui leur pose problème et qui les amène

à préciser en quoi et pourquoi elles se sentent à l'aise avec le concept lui-même et comment elles le traduisent. Ainsi pour la majorité des répondantes, être féministe

*c'est promouvoir l'avancement des femmes sans pour autant écraser les hommes, c'est dire et être capable de respecter les droits des femmes, c'est avoir toujours présent à l'esprit des mesures de justice et d'équilibre prônant la qualité de vie des femmes.*

Pour Simone, qui n'a pas toujours été à l'aise avec le mot «féminisme» et qui se définissait davantage comme humaniste dans les actions qu'elle posait et les discours qu'elle tenait à travers ses actions, «[...] le fond de mon raisonnement était que la femme en tant qu'être humain devrait cheminer à l'égalité de l'homme». Micheline, quant à elle, fait sienne la définition suivante : «est féministe, celle qui défend en tout son intégrité morale, physique, son droit de créer, d'être aimée, de travailler comme elle l'entend et en accord avec elle-même». C'est Monique D. qui, par sa définition, résume, à notre avis, ce que la majorité pense du féminisme : «c'est un parti pris pour les femmes, dans le sens que je vais constamment être préoccupée que les femmes soient présentes, que justice leur soit rendue, qu'elles se réalisent pleinement, selon leur potentiel».

Plusieurs sujets reliés aux besoins et aux remises en question des femmes et à leur volonté d'être respectées et reconnues ont aussi été relatés pour illustrer les motifs de la mobilisation de toutes les répondantes. Celle-ci a tantôt pris la forme de revendications, d'oppositions, de luttes et de propositions qui sont à l'origine des changements. Monique V. exprime, dans ses propos, ce que plusieurs identifient comme motifs de leur engagement et de leur mobilisation : c'était

*rétablir une équité entre les hommes et les femmes [...] les femmes étaient traitées d'une façon inéquitable, il fallait refaire les règles du jeu de la société. Qu'on pense aux congés de maternité, [...] à la rémunération égale pour les hommes et les femmes, [...] au plein emploi, aux horaires flexibles, aux réunions qui se tiennent à des heures impossibles pour des mères [...] si on veut une société équilibrée, les décisions doivent être prises par les hommes et par les femmes [...] Alors si tu veux que les femmes aillent aux études, [...] sur le marché du travail, [...] participent à des conseils d'administration, faut mettre en place des systèmes de garderie, des systèmes de suppléance au réseau familial. Et mes engagements ont toujours touché la femme et la famille parce que c'est collectivement qu'on arrive*

*à se donner les remèdes et les solutions qui s'imposent.*

Pour Ariane,

*c'est notre condition de vie qui fait qu'on s'engage [...] c'est la valorisation de la femme élevée dans le milieu agricole, [...] c'est là que j'avais vu ma mère et le manque de reconnaissance envers les femmes [...] d'abord une femme dans le milieu social et ensuite la réalité quotidienne économique qu'était le milieu rural.*

Micheline, en outre, a radicalement modifié ses premières perceptions plutôt négatives des regroupements de femmes lorsqu'après son arrivée dans la région bas-laurentienne,

*j'ai pris conscience que des femmes avaient été lésées et qu'elles n'avaient pas toute leur place, qu'elles étaient abusées, qu'elles n'arrivaient pas à s'affirmer, qu'elles vivaient des situations pénibles de pauvreté, [...] c'est en travaillant ici que je suis devenue la fervente défenseuse des femmes [...] j'ai même eu une période agressive [...] alors que je dénonçais avant les femmes agressives [...] c'est avec l'agressivité qu'on arrive à faire bouger les choses, j'ai découvert tout ça.*

C'est donc l'injustice envers les femmes qui la stimule et l'aide à poursuivre son engagement.

*Aider et appuyer des femmes victimes de zèle intempestif, des femmes lésées que des fonctionnaires du ministère du Revenu, d'Hydro-Québec, d'employés de Québec-Téléphone coupent inconsidérément [...], partout où des femmes peuvent être arbitrairement ou injustement traitées [...] je les aide à argumenter, à monter et à étoffer leur dossier; [...] c'est la lutte à la pauvreté, à la pauvreté des femmes avec toute l'aliénation que ça entraîne, qui nie les personnes [...] On perd un potentiel humain, comme société on n'a pas le moyen de faire ça.*

Pour Ginette,

*c'était organiser des activités sportives pour la clientèle féminine alors mal desservie [...], c'était participer à la mise sur pied d'une Maison des Femmes et ainsi améliorer leurs*

*conditions de vie, [...] mieux vivre dans leur localité.*

Pour Monique D., Simone et Ariane, c'est aussi la reconnaissance du rôle des femmes dans l'Église et c'est particulièrement pour Monique D., le besoin de créer en 1976 un groupe de réflexion et d'actions sur le sujet, groupe toujours actif qui a réuni plusieurs femmes du Québec dont plusieurs théologiennes; pour Andrée, c'est la volonté d'assurer une présence journalistique articulée de femmes au sein d'hebdomadaires régionaux : *«les misogynnes durent s'habituer à voir des femmes reporters dans les deux hebdomadaires rimouskois et se résigner à adopter des habitudes de tolérance et de civilité»*; pour Madeleine, c'est la lutte pour rendre accessible la contraception et l'avortement libre et gratuit; enfin pour une majorité de répondantes, c'est la lutte pour contrer la violence faite aux femmes, c'est celle pour garantir un accès égal aux femmes à des postes de responsabilités; c'est celle pour gagner l'égalité dans le couple et promouvoir le changement des rôles sexuels.

Toutes ces remises en question et tous ces motifs qui ont soutenu la mobilisation et l'engagement de femmes de la région bas-laurentienne sont liés à leur réalité et à leur vécu de femmes. Des situations et des sujets provoquant des injustices et des frustrations, des sentiments d'impuissance, des sentiments d'urgence à corriger des situations, le besoin de se regrouper pour dénoncer des abus de toutes natures à leurs égards, pour défendre leur qualité de vie et y revendiquer des améliorations, autant d'éléments qui entraînent des femmes de la région dans des remises en question majeures sources de tout changement social.

Les champs ou domaines où se sont déroulées les interventions et les actions des femmes rencontrées sont très diversifiés : associations féminines, groupes féministes, groupes régionalistes, soit au niveau local ou régional, et ce, dans toutes les sphères d'activités, qu'elles soient à caractère économique, social, culturel ou politique. Parfois ces champs ne sont pas exclusifs dans la mesure où l'action menée interfère dans plus d'un champ et où les résultats ou conséquences influencent plus d'un champ d'activités.

Toutes les répondantes ont oeuvré dans des organismes à vocation tant sociale, culturelle que politique et économique, et ce, que ce soit dans le cadre d'un travail rémunéré ou bénévole. Les domaines choisis sont proches des femmes, proches de leurs préoccupations quotidiennes en tant que femme, en tant que parent souvent et aussi en tant que personne vivant dans un milieu éloigné des grands centres urbains et où se vivent des situations difficiles de vie et où des besoins et des attentes pour l'amélioration des conditions de vie et de travail sont non comblés. Situations de pauvreté, d'isolement, de dépendance, de rejet;

besoin de s'affirmer, de prendre sa place, de proposer des changements, de lutter contre toutes formes d'oppression et d'injustice.

Pour la très grande majorité des participantes les groupes féminins et féministes ont représenté des lieux de prise de parole très significatifs pour les femmes dans les changements qu'elles ont portés. La force groupale des femmes est identifiée à maintes reprises. C'est pourquoi on les retrouve engagées dans plusieurs associations féminines ou féministes. Qu'il suffise de mentionner l'AFEAS, les Femmes collaboratrices, Serena, le Club politique féminin, les Maisons des Femmes, l'Autre parole, etc. Les femmes s'y reconnaissent, développent leurs habiletés, revendiquent et proposent des correctifs aux situations jugées problématiques.

Ces lieux de prise de parole et d'implication sont également diversifiés et illustrent que la vision du développement portée par les femmes intègre plusieurs facettes de la vie des femmes et de leur entourage. Au dire de plusieurs, c'est le mouvement le plus important des derniers 30 ans parce qu'il a permis aux femmes d'acquérir des droits jusqu'alors refusés, qui a reconnu le droit à la contraception, le droit à l'égalité dans le couple, qui a assuré un accès égal aux femmes et aux hommes en emploi. Le mouvement des femmes a ainsi *«permis d'élargir l'identité des femmes qui était bien réduite»* et qui a aussi entraîné un bouleversement radical de la société en questionnant les rôles fondamentaux des hommes et des femmes ainsi que les rapports hommes/femmes, tant sur le plan privé que public. Comme le relate Monique V.

*la prémisses de base de mon engagement depuis seize ans c'est d'établir une équité sociale pour les hommes et pour les femmes [...] et mes engagements ont toujours touché la femme et la famille parce que je me disais «c'est collectivement qu'on arrive à se donner les remèdes et les solutions qui s'imposent. Donc tu brises la solitude des femmes, tu développes une solidarité auprès des femmes»;*

pour Ariane, *«c'est de rendre la femmes à elle-même»* [...] et ajoute-t-elle

*l'AFEAS a aidé beaucoup de femmes à se dire [...] à toutes les fois que j'ai eu à m'actualiser publiquement, je me suis souvenue de l'AFEAS [...] qui m'avait fait prendre conscience de l'importance de la femme dans la communauté [...] ça été ma première école.*

Cécile et Simone ont aussi témoigné dans le même sens de l'importance de

l'AFEAS comme lieu de prise de position et d'implication.

### 5.1.3 Le collectif pour la région

Non seulement les femmes rencontrées dans le cadre de cette recherche ont mentionné des remises en question ou motifs reliés à leur situation de femmes pour expliquer leur mobilisation et leur engagement dans le milieu, mais elles ont aussi tenu à partager ce qui, dans leur milieu de vie, les animait et les avait fait connaître comme actives dans ce milieu. Elles ont entre autres inventorié plusieurs motifs ou sujets reliés au développement de leur milieu local et régional.

Au départ quelques-unes ont indiqué que leur milieu d'appartenance n'était pas neutre et portait en lui un potentiel d'irritants et d'éléments mobilisateurs suffisamment significatifs pour les nommer. Ainsi Colette souligne :

*Si j'avais eu des parents différents, si j'avais vécu dans un milieu différent, je m'imagine fille de médecin, [...] d'avocat ou fille de professionnel, c'est sûr que je n'aurais pas eu les mêmes réactions, les mêmes préoccupations. Pour moi, la conservation d'une petite paroisse, ça n'aurait peut-être pas nécessairement été quelque chose de vital, alors que relié au fait que je vive ici, que mes parents aient été ce qu'ils étaient, que mon grand-père ait juré contre les Anglais parce qu'il se sentait exploité, c'est sûr que ç'a déterminé mes actions et mes réflexions.*

Et Ariane d'ajouter en regard de l'influence du milieu que

*c'est un besoin d'évoluer, d'avancer, d'avoir plus d'ouverture au monde, de se «désenfarger» et comme personne et comme milieu, comme milieu rural et milieu régional. Je trouve qu'on est enfargé régionalement, ça veut pas. On est comme à une époque de stagnation, c'est comme si on n'arrivait pas à trouver son cours. Les eaux sont hautes ou sont basses.*

Les motifs de remises en question des femmes, de leur mobilisation et de leur choix des champs d'intervention qui pouvaient être liés à des préoccupations de développement peuvent être de divers ordres. **D'ordre économique; d'ordre économique et social; d'ordre économique, social et culturel.** Ainsi pour Denise,

*On cherchait à influencer la situation économique, à faire connaître nos entreprises manufacturières, leur créer des débouchés [...], ç'a été la mise sur pied du Carrefour de la sous-traitance; ç'a été, via le Centre des dirigeants d'entreprises, d'avoir pour les entreprises du Bas-Saint-Laurent des débouchés pour pouvoir vendre dans les grands centres [...] de briser les distances qui justifiaient qu'on n'achète pas chez nous [...] de briser ces espèces de préjugés contre le Bas-Saint-Laurent.*

Pour Micheline,

*c'est le démarrage d'une coopérative d'artistes et d'artisans [...] la création d'un lieu d'expositions et d'activités [...] c'était la première coopérative qui avait et les arts visuels et les arts plastiques [...] c'est également le développement de l'employabilité des femmes [...] par le biais de formation sur mesure [...] avec des projets, un en particulier intitulé : «S'enrichir au lieu de s'appauvrir», [...] qui a comme objectif d'aider les femmes à s'habiliter à devenir entrepreneures [...] à devenir des multiplicatrices dans leur village [...] la formation s'est donnée dans les villages [...] parce qu'il faut arrêter de parler de développement rural en ville.*

Pour Monique V., c'est défendre, malgré des années de peu de rentabilité, le maintien du Fonds de développement et d'investissement régional du mouvement Desjardins, capital de risque mis en place en 1973 pour les entreprises de la région et «vivre la lutte qu'on a dû faire pour se réapproprier nos institutions financières, pour devenir maîtres chez nous»; pour Ariane, c'est aussi «la connaissance des produits fabriqués en région» qui la qualifie et lui donne «une marque personnelle [...] faut valoriser notre milieu et nos possibilités [...] en plus de se découvrir à nous-mêmes, on se fait découvrir par les autres». Selon Cécile, c'est aussi le travail avec la Société d'exploitation des ressources de la Neigette mise sur pied «pour inciter les gens à mettre leur lot à bois en exploitation, pour améliorer les boisés et pour faire quelque chose de rentable».

Au dire de Simone, ce qui la motivait à agir et à faire un choix du domaine d'intervention, c'était

*influencer des situations au niveau des paroisses, créer de l'emploi, développer certains coins de la paroisse, emmener les gens à se prendre en main, [...] on cherchait [...] et on arrivait à*

*influencer les décisions prises par le Ministère responsable de nos centres de main-d'oeuvre et par nos centres de main-d'oeuvre [...] c'était de maintenir la vivacité de nos paroisses rurales [...] de faire en sorte que les populations demeurent dans leur milieu et y vivent convenablement.*

Pour Violette,

*ce que je voulais d'abord, c'était que s'inscrive dans la région un projet de développement international, pas juste des petits cours [...], que le Bas-Saint-Laurent se donne une institution pour faire connaître son expertise sur la scène internationale, c'est la situation que je voulais infléchir [...] on est allé tout de suite dans les gros contrats [...] le premier signé, c'est 10 millions en développement des ressources humaines.*

**D'ordre social; d'ordre social et familial; d'ordre social et culturel.**

Pour Ginette, c'est le développement de loisirs et le développement touristique qui a une incidence sur le développement économique; c'était «*quand on aime son milieu, qu'on veut y vivre et y demeurer, [...] de s'y mettre pour améliorer certaines choses. Si ça peut donner l'exemple aux jeunes [...]*» avec l'espoir qu'ils disent : «*on va revenir ici, on va vivre ici*». Pour Ariane, c'était des motifs reliés à la place et aux rôles des parents à l'école :

*on ouvrait les écoles aux parents mais ils étaient surtout là pour remplir des fonctions bénévoles et se taire [...] on a dû se débattre pour faire changer des anormalités : professeurs alcooliques, nonchalants, [...] mauvaise tenue dans l'école [...] toutes sortes de problèmes, c'était caché [...] j'ai eu des menaces parce que j'avais soulevé des dossiers.*

On lui avait fait comprendre que «*la vérité n'est pas nécessairement ce qui doit se dire*». Pour Cécile, c'est la construction et le financement du centre communautaire de sa municipalité. Pour Simone,

*c'est le désir ou l'impression, [...] de travailler aussi pour mes enfants, pour leur avenir, pour qu'ils vivent dans un milieu plus actif, dans un milieu en meilleure situation économique, un milieu où il fait bon vivre.*

Certaines remises en question ou motifs de mobilisation mentionnés

pouvaient à la fois être d'ordre social et à la fois avoir des incidences économiques; pouvaient à la fois être d'ordre social et culturel et avoir des incidences ou des répercussions d'ordre politique. Ainsi, plusieurs répondantes affirment que la lutte contre la fermeture de paroisses rurales de la région, à la suite du B.A.E.Q., les avaient particulièrement animées parce que c'était une question de dignité, de respect et de survie pour les gens d'ici. Les luttes, les oppositions et toutes les actions de mobilisation interpellaient les valeurs de justice sociale véhiculées et portées par des membres de la communauté locale et régionale, femmes et hommes. Les retombées tant sociales qu'économiques des décisions qui pouvaient être prises à cet égard étaient questionnées et appréhendées comme négatives et très préjudiciables à l'ensemble de la communauté bas-laurentienne. Enfin, pour Simone, un autre sujet de mobilisation :

*la mise sur pied d'une agence de garde en milieu familial qui, tout en permettant à des enfants et à des parents «d'être en sécurité», supervise 20 à 25 familles totalisant près de cent places de garde au permis [...] ce sont vingt à vingt-cinq emplois pour les femmes des familles de garde recrutées [...] en plus des trois emplois permanents [...].*

Plusieurs champs d'intervention sont ainsi nommés pour illustrer comment et pourquoi des femmes du Bas-Saint-Laurent s'étaient impliquées. On les voit tour à tour engagées et impliquées dans divers groupes. Certaines travaillent à l'implantation d'un centre communautaire au sein de leur localité; d'autres s'impliquent au conseil d'administration des Caisses populaires locales et à la Fédération des Caisses populaires Desjardins; d'autres s'impliquent au sein du syndicat d'enseignement de leur institution; certaines travaillent comme collaboratrices au sein de l'entreprise familiale; une voit à la mise sur pied du syndicat des agricultrices; d'autres participent au comité d'école; une autre voit à la mise sur pied de Maison de jeunes; une travaille dans des comités culturels et dans des coopératives d'artistes; une autre s'implique au Comité d'aide au développement des collectivités (C.A.D.C.); d'autres encore joignent les rangs des Chambres de commerce locales et régionales; d'autres se font élire comme conseillères municipales et comme mairesses.

Une autre s'implique à la Fédération des organismes familiaux associés du Québec, au Prêt d'honneur de l'Est du Québec, au conseil d'administration des Jeux de l'Est du Québec, à la Société nationale de l'Est du Québec (SNEQ), à la Fédération des Clubs de l'Âge d'or; plusieurs s'impliquent dans les Opérations Dignité II, dans les commissions scolaires, au Conseil régional de développement; certaines à la Centrale des syndicats nationaux (C.S.N.), au

Comité d'alphabétisation, à l'Université et au sein d'Amnistie internationale. Autant de champs d'ordre soit social, soit économique, soit culturel, soit politique, où les femmes rencontrées luttent pour façonner les orientations prises, participer aux actions initiées et donc influencer le changement, l'initiant, le provoquant, le réclamant.

Cette énumération, quoique non exhaustive et incomplète, montre à quel point les femmes rencontrées sont préoccupées par l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail, mais également de celles de leur proches et de leur milieu et à quel point aussi leurs champs d'intérêt et leurs lieux d'implication sont peu cloisonnés. Tous les aspects de la vie sont concernés.

La forme des actions menées par les femmes interrogées dans le cadre de cette recherche dépend des sujets, des enjeux et des objectifs des actions menées par ces dernières.

Plusieurs ont mentionné ne pas hésiter à rencontrer députés et ministres au besoin pour faire changer des orientations ou pour s'opposer à des prises de position, à des lois. Ainsi donc les démarches à toutes les instances décisionnelles que ce soit, la participation à des commissions parlementaires, le lobbying, font partie des outils de luttes et de négociation qu'utilisent des femmes de la région. Certaines ont même marché dans la rue avec des pancartes, même si elles nous disent aujourd'hui en être restées avec un goût amer parce des actions n'ont pas eu les résultats escomptés.

La durée des engagements des femmes montre à quel point l'enracinement des actions est profond. Tant que perdurent des situations d'injustice et d'iniquité, les femmes continuent à s'opposer, à lutter et à proposer des voies de solutions aux problèmes rencontrés. Le temps des engagements des femmes interviewées varie de 25 à plus de 60 ans. C'est donc dire combien la volonté de changement portée par les femmes est ferme et irréversible.

Dans plusieurs des cas, l'engagement au sein de la même organisation totalise jusqu'à 25 ans de présence active. Par ailleurs, il est fréquent qu'un engagement s'échelonne sur une période moyenne de deux à quatre ans, dépendamment du temps pour opérer des changements, dépendamment aussi du but poursuivi par le mouvement et du lieu de l'engagement.

En somme, tout un éventail de motifs, de situations et de remises en question identifiés par les quatorze répondantes. Motifs et remises en question qui les interpellent, les questionnent et les mobilisent, leur font choisir divers champs d'intervention. Motifs et remises en question qui également remettent en

cause des valeurs, des attitudes et des façons de faire, tant les leurs que celles de membres de leur famille, de leur communauté ou de leur région. Motifs et remises en question qui remettent en cause des politiques et des choix de société. Autant de motifs et de remises en question qui ont mobilisé des femmes du Bas-Saint-Laurent à porter des actions de changement et de développement.

## 5.2 L'auto-analyse des résultats perceptibles et souhaitables

Les intervenantes interrogées ont porté un jugement sur les résultats obtenus par leurs actions de changement ou de développement qu'elles ont menées au sein de leur communauté. Cette appréciation subjective qui est celle non pas de la chercheuse, mais des intervenantes régionales elles-mêmes, nous a semblé être un aspect d'analyse important à rappeler dans le cadre de cette recherche, puisqu'il s'agit des réflexions et du jugement portés par les actrices impliquées au premier chef dans de telles actions. Nous présentons donc une auto-analyse des résultats que les répondantes régionales estiment pertinents, révélateurs, à effet durable ou non, dans divers champs d'activités soit en regard des changements de lois, soit en regard des améliorations des conditions de vie ou de travail, soit en regard de la valeur et de la portée sociale des actions menées par elles-mêmes pour leur propre avenir, celui de leur famille, de leur milieu ainsi que de la région.

Ainsi le regard posé sur les résultats ou les effets des actions menées par les femmes interrogées est, à notre avis, significatif non seulement en raison du jugement exercé à cet égard par les auteures elle-mêmes des actions, mais également en raison de la motivation que ces mêmes résultats ravivent chez chacune d'entre elles, selon leur dire, à poursuivre les objectifs à l'origine de leurs projets de mobilisation. Des résultats qui découlent d'objectifs plus ou moins clairs, estiment les répondantes, et qui dans leur façon de les refléter les classent soit dans la catégorie des résultats «*moins visibles*», soit dans celle des résultats tangibles et mesurables.

Il est généralement entendu que l'évaluation des résultats d'actions est un exercice intéressant dans la mesure où les objectifs de départ sont bien fixés. Ce qui n'était pas toujours possible, au dire de plusieurs répondantes. À cet égard, certaines d'entre elles ont mentionné avoir dû réajuster leurs objectifs de départ, «*avoir dû parfois improviser*», «*avoir été poussée un peu par les événements*» [...] «*un pied devant l'autre tout simplement*», «*y être allée selon les opportunités, découvrir les objectifs et les voir se préciser en travaillant même s'il y a toujours de grands objectifs généraux de départ*». Plusieurs autres,

par ailleurs, notent que leurs objectifs étaient soit très bien, soit assez bien déterminés, même si après coup, au dire de Madeleine, «*on peut penser qu'on aurait pu faire mieux*».

Cécile précise, de plus, la notion de besoin comme préalable à toute action de changement sinon la mobilisation est presque impossible, ce qui est souvent, à ses yeux, la raison de l'insuccès de certains projets collectifs. C'est pourquoi, ajoute-t-elle, si le besoin sur lequel repose un projet ou une action n'est pas fondé et partagé par plusieurs, il faut en changer : «*y a toujours moyen de changer son fusil d'épaule*».

Toutes, enfin, estiment que les résultats atteints dans les actions menées sont dignes d'intérêt et méritent qu'on s'y attarde.

Les résultats spontanément soulignés au premier abord sont ceux touchant les intervenantes elle-mêmes : la reconnaissance de leurs capacités personnelles, leur apprentissage et leur développement dans l'action sont autant de résultats favorablement appréciés par ces dernières. De fait, ces résultats sont traduits différemment par plusieurs intervenantes et peuvent se résumer ainsi : c'est constater que des femmes au fil des expériences, acquièrent de la formation, développent une conscience de leur propre réalité, ce qui les transforment; c'est voir des femmes s'affirmer, s'opposer et se sentir légitimées d'agir ainsi; et Monique V. de relater à ce sujet :

*l'influence la plus tangible c'est peut-être celle d'une femme qui se lève debout [...] qui revendique ses droits et qui en assume la responsabilité [...] Il n'y avait pas beaucoup de femmes dans les années 1965-1970 qui avaient le courage de laisser la maison, laisser les enfants, s'impliquer socialement et suivre des cours à l'extension universitaire, [...] la plus grande influence c'est d'être une femme qui a le courage de dire non [...].*

Pour Ariane, les résultats «*c'est la capacité de débattre nos idées, de nous confronter [...] les arguments nous obligent à clarifier davantage, à étayer et à justifier [...] On réorganise la démarche, on se refait une idée mais il faut d'abord avoir le «guts» de confronter*». De plus, d'ajouter Ariane,

*la réalisation, le résultat finalement, c'est qu'en faisant des choses, on se découvre [...] et on est étonnée de nos capacités [...] alors qu'on croyait ne jamais pouvoir faire parce que pas assez instruite, n'ayant pas la parole en bouche ou le sens de la concision...on est bonne à rien au départ puis confrontée à une*

*situation, pris par son engagement, on découvre plein de possibilités qui se manifestent naturellement [...] qui s'actualisent à travers l'engagement [...] c'est comme un miroir, on se voit dans l'engagement [...] puis forte de cette découverte-là, on ose aller plus loin. C'est comme ça qu'on grandit dans sa propre personne [...] c'est d'abord une démarche intérieure, après c'est la réalisation sociale.*

Au dire de Cécile, le travail réalisé dans la communauté est, après réflexion, un travail qui lui a rapporté plus à elle qu'aux autres.

*Au début, je me disais, «je vais rendre service à la société, je vais accepter le poste», puis à un moment donné je me suis aperçue que ça avait un effet «boomerang», ça me revenait. C'est moi qui prenais de l'assurance, c'est moi qui étais capable de m'exprimer, [...] plus j'étais renseignée, plus j'étais capable d'aider les autres, c'est un mélange d'effets*

avec la conviction profonde que «si ça se fait par du monde, ça va se faire par moi». À cet égard, l'ensemble des répondantes ont souligné à quel point les actions menées et les engagements tenus dans divers dossiers les avaient enrichies à tous points de vue, avaient exercé sur elles un effet bénéfique multiplicateur et les avaient ouvertes à d'autres réalités.

Pour d'autres, les résultats significatifs sont le développement de la responsabilité de chacune d'intervenir pour que changent des situations. C'est la capacité de voir venir les événements et les changements, de les anticiper, d'être non seulement une animatrice sur le terrain, mais aussi une éclairceuse. C'est parfois la fierté et le respect accrus envers les femmes d'un milieu, d'un groupe ou d'une institution. C'est l'appréciation de leurs initiatives personnelles. C'est encore, de dire Paulette, «de donner le goût aux gens d'avoir confiance en eux». C'est de les amener à franchir un premier pas, celui de décider d'abord d'être capable et de l'affirmer ensuite.

Dépendamment de la portée des actions menées, les résultats n'ont pas nécessairement été publiquement reconnus ou spectaculaires. Pour les femmes rencontrées cependant, ils sont fondamentaux dans la mesure où elles y ont reconnu leurs talents et leurs capacités, ont décidé de revendiquer leurs droits et d'affirmer leur besoin d'être partie prenante à la vie et à l'évolution de leur milieu. Parfois, ceux obtenus s'apparentaient plus à des changements de mentalité et à des changements de valeurs, et ce, davantage sur le plan individuel que collectif. Si, selon certains théoriciens du changement, les

changements de mentalité et les changements de valeurs ne constituent pas comme tel des changements de structures sociales, il appert que ces changements de valeurs ébranlent petit à petit les modèles culturels à la base des structures sociales.

Plusieurs exemples concrets ont été soulignés par les répondantes pour illustrer les résultats obtenus dans les actions menées au sein de leur communauté. Souvent des exemples proches d'elles et de leurs préoccupations : famille, milieu de travail et de loisir, localité et région. Des résultats qui supposent et montrent que des femmes se sont organisées pour dénoncer des situations jugées aliénantes et injustes pour elles, leurs proches et leurs milieux, pour proposer des solutions aux problèmes identifiés et pour enfin mobiliser les personnes et les milieux concernés dans des actions de changement et de développement.

La majorité souligne que le niveau de satisfaction des résultats obtenus face aux actions menées est proportionnel à leur degré de sensibilisation ou de sensibilité devant une situation jugée difficile et intolérable. Proportionnel également à leur degré d'implication personnelle cristallisée autour d'un projet commun et partagé par plusieurs. Dans cet esprit, certaines ont noté comment il importait de persévérer, de ne pas lâcher. Ainsi de dire Suzanne

*faut pas désespérer, revenir à la tâche si on est convaincue [...] faut être tenace [...] jamais prendre un «non» pour un «non» [...] faut revenir [...] faut avoir de la patience [...] faut du courage [...] c'est pourquoi tant que la loi n'a pas été changée [...] on allait voir le député de comté, les autres députés régionaux [...] on n'a rien laissé passer [...] aucune occasion [...] partout où des gens influents étaient, on leur en parlait [...] et on a gagné.*

La lutte se gagne donc sur le terrain, par des actions constantes, organisées et orchestrées.

Alors, au dire de plusieurs répondantes, les résultats découlant d'une combinaison de lucidité, d'efforts, de constance et de cohésion dans l'action de la part des participantes sont particulièrement appréciés et servent à leur tour d'inspiration et de motivation à poursuivre leur implication et leur mobilisation dans des actions de changement et de développement. Pour Monique V.,

*avoir maintenu contre vents et marées pendant plusieurs années le Fonds de développement et d'investissement régional du*

*mouvement Desjardins qui était questionné à chaque assemblée générale en regard de sa rentabilité pas assez intéressante et qui est aujourd'hui jugé comme une réussite sociale collective..c'est un résultat intéressant [...] J'en avais fait mon cheval de bataille [...] C'était la capacité de voir plus loin que demain.*

Pour Micheline, les résultats satisfaisants c'est lorsque *«justice est rendue envers les femmes»*, des femmes en situation de dépendance, d'infériorité et de pauvreté. *«C'est quand des femmes s'en sortent [...] font le premier pas [...] c'est le bout le plus difficile»*.

Des résultats mesurables et tangibles même s'ils ne sont pas spectaculaires ou *«éclatants»* c'est encore : pour Paulette

*avoir réussi à remettre la municipalité sur la carte de la région et de la grande région [...] avoir réussi à remonter la pente [...] avoir fait retrouver à la municipalité la crédibilité perdue à la suite d'une enquête [...] De créer des liens avec les gens du milieu [...] de trouver des terrains d'entente pour l'utilisation d'infrastructures existantes,*

alors qu'il y avait des chasses gardées, des monopoles et des luttes de pouvoir; pour Colette *«que des femmes aient tenu le phare après la perte du référendum alors que les hommes étaient rentrés la tête basse [...] quand ça va mal, ce sont les femmes qui reprennent le flambeau dans bien des endroits [...] on a la couenne dure»*; c'est aussi pour Colette *«avoir pu donner le goût de la lecture à plusieurs jeunes de la paroisse par mon implication bénévole de plus de 15 ans au sein de la bibliothèque»*; c'est aussi *«avoir vu des gens récupérer après de dures luttes des lots boisés»*.

Pour Madeleine,

*les résultats c'est que les femmes aient pris la parole, qu'elles aient établi un rapport de force soit dans le couple, soit dans le travail, qu'elles aient moins besoin de s'excuser d'être quelque part [...] c'est que les femmes aient plus de place dans différents secteurs [...] C'est sûr qu'il y a beaucoup à faire au niveau du Québec mais je crois qu'on a gagné beaucoup de liberté d'action et d'expression;*

pour Ariane, *«c'est que le mouvement des femmes continue, que l'AFEAS et les comités de citoyens continuent à agir et aient réussi dans diverses actions au sein*

*de la communauté»; pour Suzanne, c'est avoir planifié et réussi l'accession de plusieurs femmes à des postes de responsabilités administratives de niveau supérieur au sein de la Commission scolaire; pour Denise, c'est avoir fait connaître des entreprises manufacturières de l'Est du Québec, c'est leur avoir créé des débouchés au sein même de la communauté régionale et surtout à l'extérieur de la région et du pays; c'est avoir réduit, face aux entreprises de l'extérieur de la région, les préjugés reliés à l'éloignement du Bas-Saint-Laurent des grands centres urbains. C'est avoir mené des campagnes «d'achat chez nous», c'est avoir réussi à mettre en valeur le patrimoine bâti; pour Violette, c'est avoir pu rassembler et convaincre des gens de sa communauté pour travailler dans le secteur de la coopération internationale et ainsi aider des pays en voie de développement à s'engager dans des actions de développement durable.*

*Pour Andrée, «c'est la coopération et la complicité de consoeurs et de collègues de tout le territoire, autant de la presse écrite que de la presse radiophonique et télévisuelle». C'est aussi pour cette intervenante d'appuyer et de voir se réaliser plusieurs dossiers de développement et ce, par l'écriture et l'utilisation des médias. Ces dossiers sont*

*la mise sur les rails du Conservatoire de musique, de la Villa de l'Essor de Saint-Anaclet, de la première Garderie publique [...] De faire sauter les conventions qui confinent les femmes aux rubriques spécialisées et à la poésie [...] De voir 19 femmes du territoire élues démocratiquement, par vote populaire, comme mairesses ou conseillères où bien d'autres femmes les avaient devancées, et ce, grâce en partie au travail terrain de sensibilisation et de formation assumé par le Club politique féminin du Bas-Saint-Laurent.*

C'est aussi une présence accrue de femmes, bien qu'encore timide, dans des métiers non traditionnels.

Pour Monique D., c'est que les portes de l'enseignement de la théologie soient ouvertes aux femmes; c'est également la longévité d'un collectif féministe d'envergure nationale qu'elle a fondé avec la collaboration de collègues, qui se nourrit de contradictions et d'oppositions, qui pousse plus loin la réflexion sur les droits des femmes, sur l'égalité homme/femme, sur le rôle de l'Église comme acteur dans le développement régional.

Toute une panoplie de résultats tangibles, identifiables et mesurables issus d'actions portées par des femmes du Bas-Saint-Laurent, et ce, dans

différents secteurs d'activités : social, politique, culturel, économique. Des résultats intéressants et satisfaisants, en grande partie, affirment les répondantes. Mais le tour de piste serait incomplet et partiel si était tu le fait de résultats pas toujours à la hauteur des attentes et des objectifs anticipés; de résultats qui ne se déroulent pas selon le rythme souhaité; de ceux qui ne recueillent pas toujours l'adhésion et la participation de collègues ou de membres de la communauté aussi larges qu'estimées. Des hésitations, des remises en question, des regrets et des frustrations ont aussi gêné le parcours et les actions de plusieurs. Cependant ces difficultés de toutes natures ont peu entraîné, selon le dire des répondantes, des démissions dans la poursuite des actions de changement et de développement entreprises. L'action et le changement se nourrissant d'opposition et de rupture, on peut en déduire que les conflits, les confrontations et les remises en question des femmes interviewées ont aussi été pour elles, générateurs d'actions de changement et de développement.

### **5.3 Résultats souhaités : porteurs d'avenir pour la mobilisation des femmes en région**

La motivation à agir, à poser des gestes émane et se nourrit, comme nous l'avons vu antérieurement, de besoins personnels et de remises en question assez clairement définis. En outre, pour que cette motivation demeure vivante et amène des femmes à se mobiliser, il faut des projets sur lesquels travailler, projets jouant le rôle de rassembleur et de stimulant. À cet égard, des femmes ont raconté ce qui les avaient mobilisées à s'impliquer et à travailler dans des projets, ce qui avaient animé leurs actions dans divers champs d'intervention et elles ont évalué les résultats obtenus. De plus, par le biais des questions posées et des réponses fournies, il nous a été possible de mesurer l'intérêt des répondantes à poursuivre des actions de changement et de développement. Des femmes qui, à la lumière des propos entendus, reflétaient être toujours en questionnement soit face à elles-mêmes, soit face à leur milieu, apparaissaient mobilisées par divers projets et souhaitaient toujours des changements. Des changements reliés aux conditions de vie et de travail des femmes, des changements concernant le développement local et régional dans la perspective d'y vivre décemment et d'en accroître le bien-être, et ce, tant sur le plan économique que social.

La société a commencé à apprivoiser le fait de la présence des femmes dans un monde habituellement pensé et géré par des hommes. Pour la majorité des femmes rencontrées, le mouvement est à peine amorcé et leur message est très

clair : il devra se continuer et s'approfondir. Des difficultés, il y en a eues. Ainsi d'affirmer Monique V. «comme femme, j'ai dû briser le mur de l'indifférence, j'ai dû dépasser l'ironie, les sarcasmes», et ce, dans tous les lieux d'implication, que ce soit au sein d'organismes régionaux et provinciaux, ou dans le cadre du travail ou au plan politique.

*Depuis les années 1975, mon message était : brisons l'isolement des femmes, développons une solidarité et participons à la vie active de notre société en respectant notre vie familiale et nos acquis. C'est intéressant et c'est pour ça que je dis que la plus grande révolution que le Québec a vécue, c'est la révolution des femmes.*

Les actions à poursuivre pour plusieurs touchent les conditions facilitantes à mettre en place pour favoriser la participation active des femmes au travail : des horaires flexibles, le temps partagé, des services de garde en milieu de travail, etc.

D'autres inquiétudes sont nommées face aux conditions de vie et de travail des femmes : le fait que la pauvreté soit le lot de plusieurs femmes âgées ou jeunes, vivant seules ou ayant charge d'enfants comme chefs de famille, le fait que l'équité salariale à travail égal ne soit pas acquise, le fait que des femmes accèdent moins à des hauts postes de responsabilités, qu'elles soient moins présentes et visibles dans différents secteurs d'activités, particulièrement dans ceux à caractère économique et politique. Autant de motifs alimentant des femmes à se mobiliser autour de ces changements souhaités.

Pour Ginette, une des principales conditions d'avancement de la condition des femmes et même d'un meilleur équilibre en société,

*c'est de pouvoir compter sur un meilleur partage entre les hommes et les femmes au niveau décisionnel, ce qui entraînerait de meilleurs résultats [...] les femmes que je connais impliquées en politique [...] sont davantage communautaires, pensent aux enfants, aux personnes âgées, [...] pensent à la qualité de vie [...] et cela se traduit dans les choix d'orientations et dans les décisions prises.*

Il devient même primordial, pour certaines, que les femmes prennent le leadership de certains développements, s'organisent et défendent leur appartenance à un territoire et revendiquent des améliorations de leurs conditions de vie. À ce sujet, plusieurs dont Ginette, Andrée, Ariane, Madeleine,

Monique D. soulignent l'importance de créer des réseaux de femmes dans le but de se reconnaître, d'identifier leurs créneaux d'excellence et de tisser entre elles des liens solidaires et plus forts encore.

Pour Micheline, les préoccupations individuelles sont motivantes,

*les changements sociaux partent toujours de l'individuel. Si les femmes s'épanouissent davantage, développent davantage de confiance en elles, s'affirment plus [...] portent plus loin leur discours, ça fera pas mal de changement social. Ça veut dire qu'il y a des femmes qui s'installent un peu partout et sont à l'aise dans leur rôle [...] il s'en fait pas mal, mais on n'a pas fini. Enfin les changements sociaux ne s'imposent pas par le haut; ils s'initient par les gens sur le terrain.*

Pour Colette, c'est de travailler la relation homme/femme, «*il y a des femmes encore écrasées par les hommes, violentées et violées par les hommes [...] Il faut que les femmes arrêtent d'avoir peur [...] de se sentir inférieures. Faut combattre toujours*». Un dernier changement désiré par plusieurs, c'est la présence des femmes au sein de l'Église, allant même jusqu'à souhaiter l'ordination des femmes. À cet égard, accepter l'ordination des femmes, selon Monique D., ce serait aussi accepter d'en changer le statut et la façon d'être, ce qui suppose un changement de mentalité majeur dans l'Église.

Il semble donc que les acquis concernant les conditions de vie et de travail des femmes, tout en étant significatifs, sont également fragiles et que des lacunes majeures sont encore à corriger. Ce qui fait dire à plusieurs que la mobilisation autour des améliorations souhaitées en regard des conditions de vie et de travail des femmes doit se continuer et que doit s'accroître à cet égard, la vigilance des femmes, comme individu et comme groupe, d'où l'importance des mouvements des femmes.

Le développement de la communauté locale ou régionale, le développement de son bien-être, l'accroissement de sa qualité de vie ont été, comme constaté antérieurement, des sujets de préoccupation, de remises en question et de mobilisation des intervenantes rencontrées. La plupart d'entre elles anticipent l'avenir en fonction de la lecture actuelle qu'elles font de leur environnement, mais aussi en fonction des gestes qu'elles ont posés et des actions qu'elles ont menées dans le but de l'améliorer et de participer à son développement, s'y sentant souvent exclues. Les résultats sont estimés, selon leur dire, parfois intéressants, parfois mitigés, parfois non souhaités, parfois encore attendus. Si bien qu'ils sont perçus, là encore, comme source de motivation

et de mobilisation.

Les prises de position et les actions de femmes dans le développement du milieu local et régional, dans l'amélioration du milieu de vie, que ce soit par des actions à caractère économique, social, culturel ou politique sont des objectifs majeurs de changement pour les femmes rencontrées. Un message central : la nécessité de la présence des femmes dans le développement local et régional, ce qui implique la reconnaissance de leur place, de leur rôle et de leurs capacités à y oeuvrer. Ainsi de dire Simone

*Le développement régional ne se fera pas sans les femmes. Il faut absolument que les femmes s'impliquent, soient impliquées ou considérées au même titre que les hommes dans les actions à poser. Par exemple, [...] dans le domaine agricole, les femmes sont copropriétaires des entreprises familiales et sans elles, l'entreprise n'existerait plus [...] de même dans d'autres entreprises créées et gérées par des femmes qui, selon les statistiques, risquent moins la faillite que celles gérées par des hommes.*

Cet appel à la reconnaissance du rôle et du potentiel des femmes à oeuvrer dans des secteurs économiques ne s'adresse pas uniquement aux hommes, mais également aux femmes, note Paulette :

*les femmes ont un pouvoir économique pas mal plus important qu'on pense [...] des femmes ont de l'argent [...] ont eu des héritages, sont financièrement en bonne position [...] elles gèrent [...] sont davantage sur le marché du travail [...] mais elles sont peureuses, ne partiront pas d'entreprise [...] ne sont pas risqueuses [...] ça commence à changer [...] c'est dommage que des argents dorment dans des institutions financières [...] les femmes vont parler de développement social et de tout ce qui entoure les problèmes sociaux, mais parler de développement économique aux femmes, ce n'est pas évident que c'est leur responsabilité. Par contre, les femmes ont toujours géré, [...] leur famille [...] leur budget, [...] pour un très grand nombre, les femmes savent gérer bien souvent mieux que les hommes. Mais elles n'osent pas [...] quand elles le font, elles réussissent très bien.*

Il s'agit donc, tant pour Paulette que pour plusieurs intervenantes qui martèlent le même message, que les femmes développent leur goût du risque et investissent dans des entreprises locales et régionales. Elles sont de bonnes

gestionnaires. Elles doivent oser. Le pouvoir économique doit être aussi un pouvoir de femme, de femme vivant dans un milieu local et régional.

Certaines actions menées dans le passé par des intervenantes de la région pour s'opposer à des orientations touchant la vie de plusieurs familles et la légitimité du choix de leur localisation sur le territoire du Bas-Saint-Laurent ont été suffisamment difficiles et porteuses d'interrogations pour que ces quelques interlocutrices affirment demeurer aux aguets et être prêtes et engagées, encore à ce moment, à reprendre le bâton du pèlerin et à refaire des démarches pour sensibiliser, rassembler, revendiquer, s'opposer à nouveau.

L'exemple qui est à maintes reprises pointé par les participantes comme moment de forts questionnements et de luttes, est celui du projet de fermeture de certaines paroisses rurales des années 1970. À leurs yeux, ce projet peut être à tout moment repris par des instances politiques, mais avec des moyens différents et surtout moins visibles, ce qui aurait comme effet d'être moins contesté, d'où l'importance de demeurer vigilante. Comme le mentionne Colette

*[...] faut parler des Opérations Dignité aussi, ç'a été un des premiers mouvements qui a même précédé les comités de citoyens et les sociétés d'exploitation [...] finalement le gouvernement s'est senti tellement coincé [...] qu'il a mis le projet de fermeture des paroisses en veilleuse, faut pas oublier qu'on est revenu avec le même gouvernement [...] et on s'y prend de façon peut-être plus subtile. On ne parle pas de fermeture de paroisses, mais on agit pour qu'on en ferme en sacrifice [...] À partir du moment où on n'a plus d'aide au niveau des petites paroisses, pour la voirie municipale [...] pour la police [...] ce qui fait que pour vivre dans une petite municipalité, on va être tellement taxé, tellement écoeuré que l'on va partir [...], la fermeture des paroisses, d'après moi, ce n'est pas réglé. Il (le gouvernement) l'a encore, il s'y prend autrement, plus subtilement [...] le gouvernement compte sur le vieillissement de la population, sur les taxes supplémentaires, sur l'écoeurément des gens, sur le manque de travail des jeunes qui s'en vont à l'extérieur. C'est pas réglé, c'est plus subtil, c'est à plus long terme, mais c'est le même résultat.*

Cette lecture est partagée par Simone qui la traduit ainsi :

*disons que c'était vraiment leur intention de fermer les paroisses, mais les fermer d'une manière draconienne [...] ces*

*années-ci [...] ces idées-là sont toujours là [...] pour les fermer on prend d'autres moyens, [...] on coupe des services ou on «garroche» des responsabilités dans les conseils municipaux, [...] sans ressources, ce qui va amener les municipalités à taxer, à donner moins de services parce que plus capables, c'est un cercle vicieux. S'il y a moins de monde, il y a moins de payeurs de taxe alors on retaxe ceux qui sont là.*

D'autres interrogations sont nommées comme étant interpellantes pour l'avenir des milieux ruraux du Bas-Saint-Laurent. Une entre autres, celle du zonage agricole. Et d'ajouter Simone

*la loi du zonage agricole, moi je trouve qu'elle était très importante, elle devait être mise sur pied, c'était un besoin [...] mais qu'on l'applique comme elle est appliquée dans nos paroisses du haut pays, quand on parle de fermeture, je trouve ça tout à fait innocent. Ça empêche les jeunes de s'installer proches [...] si des propriétaires de fermes construisent une maison pour leur fils, la maison n'appartient pas au fils comme tel, mais à l'entreprise [...] si un autre fils, non cultivateur veut se construire sur la terre, ce n'est pas possible [...] pourtant ça aurait fait un autre payeur de taxes [...] on dirait que tout contribue à ce que se vident les paroisses [...] le président de l'U.P.A. admettait lui-même que son organisme avait contribué d'une certaine manière à vider les paroisses rurales. Je sais bien que moi je suis propriétaire d'un boisé, terre vraiment inculte et elle est zonée agricole. Où est la logique? Alors on dirait que tout contribue à vider les paroisses. Est-ce un autre moyen de parler du B.A.E.Q.? Est-ce qu'aujourd'hui on veut amener ces paroisses-là à fermer par d'autres moyens, par la force des choses? On peut se poser la question.*

Des changements souhaités, des questionnements sur les façons de faire et sur les façons de revendiquer et d'affirmer notre réalité régionale composent les motifs de la mobilisation de certaines répondantes. À cet égard, Ariane souligne son impatience due au fait qu'on refait souvent à ses yeux les mêmes démarches et qu'on reprend les mêmes modèles; ainsi

*[...] avec Urgence rurale, il y a quelque chose en moi qui ne «deal» pas avec ça parce qu'il y a «je me souviens» qui est toujours là. Périodiquement on reproduit les mêmes gestes puis on semble être une société qui aime tourner en rond. On le voit au*

niveau politique, [...] au niveau régional, ça se reproduit, on repose les mêmes questions, mais pendant ce temps-là, on sait très bien que la région s'est détériorée, on sait très bien que les Opérations Dignité n'ont pas donné les fruits qu'ils auraient dû donner. Donc est-ce qu'on se commet encore de la même façon? Est-ce qu'on pense instaurer un développement contraire aux politiques? Et les politiques, c'est de ne pas développer. Est-ce qu'on met le développement sur le dos des personnes sans moyens? Grosse majorité d'assistés sociaux, de chômage, c'est quoi la sorte de développement? Je me dis qu'il faut en parler de ces choses-là. Si on pense développer des entreprises du point de vue économique, bien, l'économie, ça marche avec des consommateurs et ils commencent à se faire rares ici [...] J'aimerais parler de choix de vie, d'attachement à son milieu. Et je veux dire choisir de vivre là avec des moyens plus restreints, mais pour une certaine qualité et élaborer sur la qualité de vie et le droit à vivre dans un milieu non pollué, avec des espaces verts, avec de la tranquillité, et de valoriser ça comme forme d'existence [...] c'est la grosse valeur de notre région et cette valeur-là ne s'envole pas, ce n'est pas une valeur de piastres, c'est une valeur vraiment d'attachement et de joie.

D'autres changements s'ajoutent à ceux exprimés par les interlocutrices. Pour Ginette «[...] si on peut régler la partie constitutionnelle et en même temps se défaire d'un état centralisateur»; les effets escomptés, «belle compétitivité [...] envergure [...] couleur locale, respect des différences [...]». Pour Ginette et bien d'autres, c'est donner du travail au monde [...] condition importante pour être capable de passer à autre chose [...] c'est aussi de miser sur l'éducation, sur la recherche et le développement, sur la formation des jeunes. Pour Simone, c'est également travailler avec l'ensemble des membres de la communauté, les jeunes mettant à profit leur niveau de scolarité, les adultes, leurs expériences. Pour Violette, c'est en développant des valeurs de franchise et de transparence. Pour Monique V., la place à accorder aux personnes âgées devient un dossier prioritaire; «il y a eu un apprivoisement qu'il a fallu que la société fasse à la présence des femmes dans un monde d'hommes [...] de même un apprivoisement à faire avec le vieillissement».

Des remises en question, des objections sur des orientations et des choix politiques concernant les façons d'aménager et d'occuper le territoire, particulièrement le milieu rural sont toujours présentes chez des femmes du Bas-Saint-Laurent. Des femmes encore en alerte après toutes ces années. Leurs inquiétudes, leurs visions de l'organisation, de l'aménagement et de l'occupation

du territoire, leurs oppositions aux choix arrêtés et formulés à cet égard par les gouvernements en place les mobilisent. Mobilisation qui se traduit par la vigilance, l'écoute, par la prise de parole, par l'opposition, par l'animation au sein de groupes locaux, sur plusieurs tribunes régionales et même nationales. Des femmes en lutte, prêtes à défendre leur droit à une vie décente dans leur milieu et avec des valeurs discutées et partagées par un grand nombre.

Les changements souhaités pourront se réaliser dans la mesure où les partenaires régionaux dont les femmes précisément seront écoutés, où leurs revendications et celles du milieu local et régional seront entendues, dans la mesure où les gouvernements feront confiance aux potentiels locaux et à la responsabilisation des gens du Bas-Saint-Laurent pour déterminer leurs besoins, leurs solutions et en somme, leur devenir comme groupe et comme région.

Une convergence en somme, découle des messages livrés par les répondantes, des actrices de changement et des agentes de développement, dans le Bas-Saint-Laurent, dont le dénominateur commun est de bien vivre et d'être heureuse dans leur environnement immédiat. Pour y arriver, elles affirment devoir le rendre attrayant, s'impliquer dans son développement, dénoncer des situations, revendiquer des changements, indiquer des choix, fixer des priorités de ce développement et par le fait même, développer un fort sentiment d'appartenance à la région du Bas-Saint-Laurent. Le développement pensé par le bas, qui se nourrit de remises en question à tous niveaux, qui s'actualise avec les gens du milieu, avec les femmes du Bas-Saint-Laurent, qui ont une vision intégrée du développement, un développement en réponse à leurs attentes est donc réclamé par les femmes rencontrées.

## Conclusion

Le parallèle tracé entre le mouvement des femmes et celui des régions dans leur quête d'autonomie a permis de montrer que les motifs à la base de ces deux mouvements présentent des points de convergence majeurs. Ils reposent tous les deux sur la volonté de personnes et ici, particulièrement celle de femmes, de définir leur identité comme femme et comme personne vivant en région, de déterminer les axes de développement requis pour les femmes et la région, de déterminer aussi le rapport de la région à l'État, le rapport des femmes à la région, au développement régional et à l'État. Un État qui valorise des pratiques centralisatrices et uniformisantes. Un État cependant qui, contraint par un contexte économique difficile et par la montée de groupes régionalistes revendicateurs, remet en cause l'État-providence et envisage de plus en plus de décentraliser des pouvoirs vers les régions. À tout le moins, peut-on postuler qu'à l'heure actuelle, certains pouvoirs sont déconcentrés vers les régions?

L'objectif que nous poursuivions était de montrer, à l'aide d'une quinzaine de témoignages qu'il y avait, à l'intérieur de la région, des femmes leaders de changement et de développement régional, des femmes actrices de changement social, agentes de développement, et cela même si elles sont habituellement exclues des lieux de décisions, des lieux de pouvoir tels qu'on les reconnaît habituellement. Tout en étant exclues de ces lieux de pouvoir, le pari que nous faisons était que des femmes du Bas-Saint-Laurent combattent cette exclusion en luttant et en s'intégrant dans des groupes et des mouvements de femmes et des mouvements régionalistes et que leurs pratiques de développement sont autres et reposent sur des assises qui leur sont propres.

En s'appuyant sur la définition même de ce qu'est un changement social, nous avons constaté que les forces nouvelles que représentent les femmes issues du milieu, en proposant des changements dans les conditions de vie et de travail des femmes et des membres de leur communauté, ont été des actrices de changement dont l'action sociale prend, à certains égards, le caractère d'une action historique. Nous avons donc pu vérifier, grâce à l'analyse des quatorze entrevues réalisées auprès de femmes impliquées dans des actions de développement au sein de la région, que des femmes du Bas-Saint-Laurent

avaient été et continueraient d'être des actrices de changement puisque leurs actions étaient animées par des buts, des intérêts, des valeurs, des idéologies qui ont eu et auront dans le futur un impact sur le devenir de la société bas-laurentienne et québécoise. Ces femmes nous l'ont clairement affirmé dans les changements souhaités pour l'avenir.

La question qui reste à clarifier au moment de conclure ce volet de recherche est de savoir si les milieux locaux et régionaux auront la détermination et la capacité de laisser une place aux femmes dans les lieux de pouvoirs où se décident des orientations et des choix de pratiques de développement. Les femmes sont porteuses de pratiques alternatives de développement. Elles les expriment. Elles les pratiquent. Leur reconnaîtra-t-on cette influence et ce pouvoir? On peut anticiper une réponse positive car les changements se nourrissent d'opposition et de revendications. À cet égard, les femmes rencontrées ont témoigné tant de leur ténacité dans le passé à poursuivre leurs actions de changement et de développement que de leur volonté à poursuivre leurs luttes pour une vie meilleure, en réponse à leurs attentes et à l'image des valeurs qu'elles prônent. Des femmes qui affirment *«avoir la force de combattre, le goût de se battre»*; qui attestent que le goût du changement ne finit jamais. *«Le jour où on s'arrête, on va mourir. On va toujours avoir le goût que les choses changent, s'améliorent [...] Impossible d'arrêter.»* En somme cette recherche a permis de mieux faire connaître des femmes du Bas-Saint-Laurent actrices de changement, agentes de développement.

## Bibliographie

### Thème : femmes

«Unité/diversité». **Recherches féministes**, vol. 4, no 2 (1991).

ANADON, Marta et al. **Vers un développement rose**. UQAC, Groupe de recherche et d'intervention régionales, avril 1990.

ANDREW, Caroline et Béatrice SOKOLOFF. «L'apport des recherches féministes aux analyses du développement local et régional». **Revue canadienne des sciences régionales/Canadian Journal of Regional Science**, numéro thématique : Femmes et développement régional sous la direction de Caroline Andrew et Béatrice Sokoloff, vol. XVI, no 2 (été 1993) : pp. 157 à 333.

BEATTIE, Margaret. «Recherche féministe : recherche novatrice» dans Jean-Pierre Deslauriers, dir., **Les méthodes de la recherche qualitative**. Québec, Presses de l'Université du Québec, 1988. Pages 133-141.

BERGMANN, E. et coll. «Les femmes et le développement». **Revue Tiers-Monde**, no 84 (1980).

BLANCHARD, Marie. **Organisations populaires et transformation sociale**. UQAR, Cahiers du GRIDEQ no18, 1986. 360 p.

CAHIERS DE RECHERCHE ÉTHIQUE. **Devenirs de Femmes**. Montréal, Fides, no 8, 1981.

CARISSE, C. et J. DUMAZEDIER. **Les femmes innovatrices-problèmes post-industriels d'une Amérique francophone : Le Québec**. France, Éditions du Seuil, 1975. 284 p.

CHAMPAGNE-GILBERT, Maurice. «L'inégalité hommes-femmes», **Promotion de la femme**. Secrétariat d'État, 1977. 30 p.

- COHEN, Yolande, dir., **Femmes et politique**. Le Jour, 1981. 227 p.
- COHEN, Yolande. «*Réflexions désordonnant les femmes du pouvoir*» dans Yolande Cohen, dir., **Femmes et politique**. Le Jour, 1981, pp. 193-227.
- COLLECTIF CLIO. **L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles**. Édition Les Quinze, Fides, 1982. 521 p.
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. **La Gazette des femmes**, volume 11, no 3, (septembre-octobre 1989) : 35 p.
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. **La lente progression des femmes, Historique des droits des femmes**. Gouvernement du Québec, mars 1990.
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. **Les femmes du Bas-Saint-Laurent, portrait socio-économique**. Région 01, avril 1991.
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. **Les femmes, ça compte**. Québec, 1984.
- COTÉ, Denyse et al. dir., **Du local au planétaire, réflexions et pratiques de femmes en développement régional**. Les Éditions du remue-ménage, 1995. 271 p.
- DAGENAIS, Huguette, dir., **Approches et méthodes de la recherche féministe**. Actes de colloque, Québec, Université Laval, Groupe de recherche et d'échange multidisciplinaire féministe, 1985.
- DESCARIE-BÉLANGER, Francine. «*Bilan et enjeux des études féministes au Québec*» dans **Bilan et perspectives de recherches féministes**. ICREF/CRIAW, décembre 1985. Pages 1-16.
- DESCARIE-BÉLANGER, Francine. **La reproduction de la division sociale des sexes**. Université de Montréal, M.A. Sociologie, 1978. 180 p.
- DUMAIS, Monique, dir. **Devenirs de femmes**. Montréal, Fides, 1981.
- DUMAIS, Monique. **Les droits des femmes**. Éditions Paulines, 1992. 132 p.
- DUMONT, Micheline. «*L'expérience historique des femmes face à l'avenir politique et constitutionnel du Québec*». **L'Action Nationale**, volume LXXXI, no 5 (mai 1991) : pp. 610-622.

- DUMONT-JOHNSON, Micheline. «*Histoire de la condition de la femme dans la province de Québec*» dans **Tradition culturelle et histoire politique de la femme du Canada**. Étude no 8, préparée pour la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, Ottawa, Information Canada. 1971.
- FRIEDAN, Betty. **La femme mystifiée**. Paris, Payot, Collection Femme, 1976. 233 p.
- GENDRON, Colette et al. **Les femmes et la santé**. Gaétan Morin, 1985. 129 p.
- JEAN, Michèle. **Québécoises du 20<sup>e</sup> siècle**. Montréal, Éditions du Jour, 1974. 303 p.
- LAFONTAINE, Danielle. «*Identité et créativité*» dans Marisa Zavalloni, dir., **L'émergence d'une culture au féminin**. Éditions Saint-Martin, 1987. Pages 41-48.
- LAFONTAINE, Danielle. «*Profondeur historique et dimension politique de la cause des femmes*» dans Monique Dumais, dir., **Devenirs de femmes**. Cahiers de recherche éthique no 8, Fides, 1981. Pages 21-38.
- LAFONTAINE, Danielle. **Femmes et développement régional au Québec : éléments pour une problématique**. Colloque Femmes et développement régional, 7 mai 1993.
- LAURIN-FRENETTE, Nicole. «*Féminisme et anarchisme : quelques éléments théoriques et historiques pour une analyse de la relation entre le Mouvement des femmes et l'État*» dans Yolande Cohen, **Femmes et politique**. Le Jour, 1981. Pages 147-191.
- LAVIGNE, Marie. «*D'une décennie des femmes à l'autre*». **Perception**, vol. 14, no 2.
- MASSON, Dominique, Marielle TREMBLAY et Pierre-André TREMBLAY. «*Femmes et développement régional : éléments d'une problématique et intuitions de recherche*» dans Christiane Gagnon et al., dir., **Le local en mouvement**. UQAC, GRIR, 1989. Pages 134-151.
- MICHEL, Andrée. **Les femmes dans les sociétés marchandes**. Presses Universitaires de France, Paris. 1978.
- O'LEARY, Véronique et Louise TOUPIN. **Québécoise deboutte!** Tome II, Édition du Remue-ménage, 1983.

PALMER, I. «*La place des femmes dans une stratégie de développement rural axé sur les besoins essentiels*». **Revue internationale du travail**, vol. 115, (1977).

PUBLICATIONS DU QUÉBEC. **La situation socio-économique des Québécoises : quelques indicateurs**. 1989.

RAVELLI, Catherine. «*De l'intérêt de la féminité pour le féminisme*» dans **La Revue d'En Face**, no 4 (1978).

SULLEROT, Evelyn. **Histoire et Sociologie du travail féminin**. Paris, Gonthier, 1970. 397 p.

ZAVALONNI, Marisa, dir. **Émergence d'une culture au féminin**. Montréal, Éditions Saint-Martin, 1987. 176 p.

### **Thème : développement-développement local et régional**

«*La question régionale*». Numéro spécial de **Interventions économiques**, no 8 (printemps 1982).

«*Les ambiguïtés du pouvoir local*». Numéro spécial de la **Revue internationale d'action communautaire**, no 13/53 (printemps 1985).

AMIN, Samir. **Le développement inégal**. Paris, Minit, 1973.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES ORGANISMES RÉGIONAUX DE CONCERTATION ET DE DÉVELOPPEMENT. **Mémoire présenté à la Commission Bélanger-Campeau sur l'Avenir constitutionnel du Québec**. 8 novembre 1990.

AYDALOT, Philippe. «*À la recherche des nouveaux dynamismes spatiaux*» dans **Crise et espace**. Paris, Économica, 1984. Pages 38-59.

AYDALOT, Philippe. «*Le concept de région dans la planification régionale*». **Revue canadienne des sciences régionales**, vol. 10, no 2 (été 1987).

AYDALOT, Philippe. **Dynamique spatiale et développement inégal**. Paris, Gallimard, 1980.

AYDALOT, Philippe. **Économie régionale et urbaine**. Paris, Économica, 1985. Pages 290-469.

- B.A.E.Q. «*Les grands objectifs*» dans **Plan de développement**. Cahier no 1, Mont-Joli, juin 1966.
- BASSAND, Michel et Silvio GUINDANI. «*Mal développement et luttes identitaires*». **Espaces et sociétés**, no 42 (janvier-juin 1983) : pp. 13-26.
- BÉLANGER, Marcel. «*À propos de la régionalisation*». **Critère**, no 23 (automne 1978) : pp. 35-39.
- BOURDIEU, Pierre. «*L'identité et la représentation : éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région*». **Actes de la recherche en sciences sociales**, no 35 (novembre 1990) : pp. 63-72.
- C.R.D.Q. **Développement régional et mouvement populaire : l'exemple de l'Est du Québec**. Québec, 1979. 144 p.
- C.R.D.Q. **Du sous-développement aux expériences populaires de développement**. Québec, 1979. 144 p.
- CHEVALIER, Bernard. «*Développement micro-régional et planification locale, l'expérience d'une planification par projet en pays d'Apt*» dans Bernard Planque, dir., **Le développement décentralisé : dynamisme spatial de l'économie et planification régionale**. Paris, LITEC, 1983. Pages 265-286.
- CLERC, Denis, Alain LIPIETZ et Joël SARTE-BUISSON. **La crise**. Paris, Syros, 1983.
- COFFEY, W. et R. RUNTE. **Le développement local : l'avenir des communautés culturelles isolées et des petites régions économiques**. Nouvelle-Écosse, Presses de l'Université Sainte-Anne, 1986. 138 p.
- COLLECTIF, ACSALF. Colloque 1982. **Les enjeux sociaux de la décroissance**. Montréal, Éditions Saint-Martin, 1983. 258 p.
- COLLECTIF, Christiane Gagnon et al., dir. **Le local en mouvement**. Chicoutimi, UQAC, GRIR, Collection développement régional, 1989. Pages 133-151.
- COLLECTIF. «*La question régionale*». **Interventions économiques pour une alternative sociale**, no 8 (1982) : 159 p.
- COMITÉ SCIENTIFIQUE GRIDEQ/AQORCD. **Les conférences socio-économiques et le pouvoir régional : une problématique**. Octobre 1990.

- COMMISSION ROCHON. **Rapport d'enquête sur les services de santé et les services sociaux**, Les Publications du Québec, 1988.
- DIONNE, Hugues et al. **Aménagement intégré des ressources et luttes en milieu rural**. Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1983.
- DIONNE, Hugues. «*Le mouvement populaire en milieu rural, un certain parcours*» dans Bruno Jean et Danielle Lafontaine, dir., **Région, régionalisme et développement régional**. Cahiers du GRIDEQ no 14, 1984.
- DIONNE, Hugues. **Animation sociale, participation populaire et développement régional : le cas du BAEQ**. Québec, Université Laval, thèse de doctorat, 1985.
- DUMONT, Fernand. «*Du sens nouveau de la solidarité et du leadership : des rapports entre les classes sociales du Québec*» dans Conseil du Bien-être du Québec, **Les inégalités socio-économiques et la pauvreté au Québec**. (Symposium de Lévis), 1965.
- EMMANUEL, Arghiri. **Technologie appropriée ou technologie sous-développée?** Paris, PUF-IRM, 1982. Pages 5-120.
- FRÉMOND, Armand. «*À chacun sa définition*». **Espace-Temps**, no 10-11, (1979).
- FRIEDMANN, John. «*Auto-développement ou auto-dépendance*» dans **Redéploiement industriel et planification régionale**. Montréal, Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal, 1985. Pages 289-300.
- GAGNON, Alain. **Développement régional, état et groupes populaires**. Hull, Éditions Asticou, 1985.
- GAGNON, Alain. **Le modèle centre-périphérie appliquée à l'Est du Québec**. Rimouski, GRIDEQ-UQAR, 1979.
- GAGNON, Gabriel et Luc MARTIN, dir. **Québec 1960-1980, la crise du développement : matériaux pour une sociologie de la planification et de la participation**. Montréal, Hurtubise HMM (Collection L'homme dans la société no 1), 1973.
- GAGNON, Gabriel. «*Le mouvement autogestionnaire québécois*» dans Gabriel Gagnon et Marcel Rioux, **À propos d'autogestion et d'émancipation**. IQRC, 1988. Pages 11-140.

GROUPE INTERMINISTÉRIEL SUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL. **Rapport synthèse**. Octobre 1991.

HARVEY, Fernand. «*La question régionale au Québec*». **Revue d'études canadiennes**, vol. 15, no 2 (été 1980) : pp. 74-87.

JALBERT, Lizette et Laurent LEPAGE. «*Néo-conservatisme et restructuration de l'État*» dans **Études d'économie politique** dirigé par l'AEPP. Page 19, cité dans le **Mémoire sur les rapports Fortier et Scowen** présenté dans le cadre du colloque organisé par l'École nationale d'administration publique (ENAP), par Rolland Chaussé, président du Mouvement national des Québécois (M.N.Q.), mars 1987.

JALBERT, Lizette. «*Décentralisation ou autonomie administrée : éléments de synthèse et de réflexion sur la réforme municipale et régionale au Québec*». **Cahiers de recherche sociologique**, vol. 3, no 1 (avril 1985) : pp. 75-98.

JEAN, Bruno et Danielle LAFONTAINE, dir. **Région, régionalisme et développement régional, le cas de l'Est du Québec**. Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1984.

JUILLARD, Étienne. «*La Région : essai de définition*». **Annales de géographie**, no 387 (septembre-octobre 1962) : pp. 483-499.

LAVERTUE, Robert. **Région, classes sociales et industrie : la question beauceronne**. Québec, Université Laval, Département de géographie, 1981.

LIPIETZ, Alain. «*Crise de l'État providence : idéologies, réalités et enjeux dans la France des années 80*». **Les temps modernes**, no 448 (novembre 1983) : pp. 890-935.

LIPIETZ, Alain. **Le capital et son espace**. Paris, Maspéro, 1977.

MASSICOTTE, Guy. «*Le Bas Saint-Laurent de 1950 à 1980. Zones côtières et Haut-Pays : La double dynamique du développement*» dans Hugues Dionne et Jean Larrivée, dir., **Les villages ruraux menacés : le pari du développement**. GRIDEQ et I.D.N.S., 1989. 260 p.

MAZERES, Jean-Arnaud. «*La région : espace du pouvoir ou espace de pouvoirs?*» dans **Centre, périphérie, territoire**. Paris, PUF, 1978. Pages 229-289.

OTIS, Léonard. **Une forêt pour vivre**. Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1989.

- PARTANT, François. **La fin du développement, naissance d'une alternative.** Éditions F. Maspero, 1982.
- PERRIN, J.C. «*Théorie de la planification décentralisée*» dans Bernard Planque, dir., **Le développement décentralisé : dynamique spatiale de l'économie et planification régionale.** Paris, LITEC, 1983. Pages 157-177.
- PERROUX, François. **L'économie du XX<sup>e</sup> siècle.** Paris, PUF, 1969. Chapitres II-III, pages 178 et suivantes.
- PLANQUE, Bernard. **Innovation et développement régional.** Paris, Économica, 1983.
- ROBERT, Lionel. «*L'espace et l'État, Politiques et mouvements urbains et régionaux au Québec*». *Critère*, no 23 (automne 1978) : pp. 231-258.
- ROBERT, Lionel. «*Les Opérations Dignité : à l'origine d'un mouvement populaire*» dans Alain Gagnon, dir., **L'Est du Québec dans Les Opérations Dignité : Naissance d'un mouvement social dans l'Est du Québec.** Université Carleton, 1981. Pages 91-106.
- ROCHER, Guy. **Introduction à la sociologie générale. 3. Le changement social.** Hurtubise, HMH, 1969. 562 p.
- ROSANVALLON, Pierre. **La crise de l'État-Providence.** Paris, Seuil, 1981.
- ROULEAU, Linda. **Pouvoir local et développement de la Vallée de la Matapédia, 1974-1983.** Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1988. 368 p.
- SIMARD, Jean-Jacques. **La longue marche des technocrates.** Montréal, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1979. 198 p.
- WEAVER, Clyde. **La théorie du développement et la question régionale : une critique de la planification spatiale et des détracteurs.** Collection «notes de recherches» no 16, Aix-en-Provence, Centre d'économie régionale, 1981-1984. Pages 1-57.

### **Thème : histoire**

- «*Portraits de femmes*». **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent**, vol. V, nos 3-4 (décembre 1978).

DUMONT, Fernand. Dir., «*Quelle révolution tranquille*» dans *La Société québécoise après 30 ans de changements*. Actes du colloque organisé par l'Institut québécois de recherche sur la culture et tenu à Québec en octobre 1989, I.Q.R.C., 1990. Pages 13-23.

DUMONT, Micheline. «*L'expérience historique des femmes face à l'avenir politique et constitutionnel du Québec*». *L'Action Nationale*, volume LXXXI, no 5 (mai 1991) : pp. 610-622.

LINTEAU, P.A., et al. *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*. Tome II, Boréal Compact. 834 p.

MANN TROFIMENKOFF, Suzan. *Visions nationales, une histoire du Québec*. Éditions du Trécaré, 1986. 455 p.

McROBERTS K. et D. POSTGATE. *Développement et modernisation du Québec*. Boréal Express. 350 p.

### **Thème : changement et mouvement associatif**

BONNEVILLE, Marc. «*Le changement social par l'associationnisme*». *A.O.C.C.S.*, no 4 (1980) : pp. 21-43.

Danielle Lafontaine, dir. *Psychanalyse et changement social; Réflexions épistémologiques sur le développement*. UQAR-GRIDEQ, 1986. 386 p.

FUCHS, Jean-Paul. «*La vie associative, moteur du développement micro-régional*». (Mars-avril 1982).

GROS, Dominique. «*Mouvement alternatif et animation contre-institutionnelle*» dans *Les Cahiers de l'animation*, vol. 3, no 43 (1983) : pp. 40-55.

LEVASSEUR, Roger, dir. *De la sociabilité, spécificité et mutations*. Boréal, 1990. 348 p.

LEVASSEUR, Roger. «*Mutation des associations au Québec*» dans *Cahiers de l'animation*, no 39 (1983) : pp. 41-55.

ROCHER, Guy. *Introduction à la sociologie générale 3- Le changement social*. Hurtubise, HMH, 1969.

ROCHER, Guy. **L'action sociale**. Paris, Points, 1969.

SEVE, Lucien. **Marxisme et théorie de la personnalité**. Paris, Éditions Sociales, 1974.

THÉLOT, Claude. **Tel père, tel fils? Position sociale et origine familiale**. Paris, Dunod, 1982.

TOURAINÉ, Alain. **Le retour de l'acteur**. Paris, Fayard, 1984.

TOURAINÉ, Alain. **Production de la Société**. Paris, Éditions du Seuil, 1973.

### **Thème : méthodologie**

BEATTIE, Margaret. «*Recherche féministe : recherche novatrice*» dans Jean-Pierre Deslauriers, dir., **Les méthodes de la recherche qualitative**. Presses de l'Université du Québec, 1988. Pages 133-141.

DESLAURIERS, Jean-Pierre. **Les méthodes de la recherche qualitative**. Presses de l'Université du Québec, 1988. 153 p.

DESLAURIERS, Jean-Pierre. **Recherche qualitative, guide pratique**. THEMA, 1991. 133 p.

GAUTHIER, Benoit. **Recherche sociale**. (EDS) Publications Québec, 1984.

MORIN, Louis. «*La méthodologie de l'histoire de vie, sa spécificité, son analyse*». **Cahiers de l'I.S.S.H.** Québec, (1973).

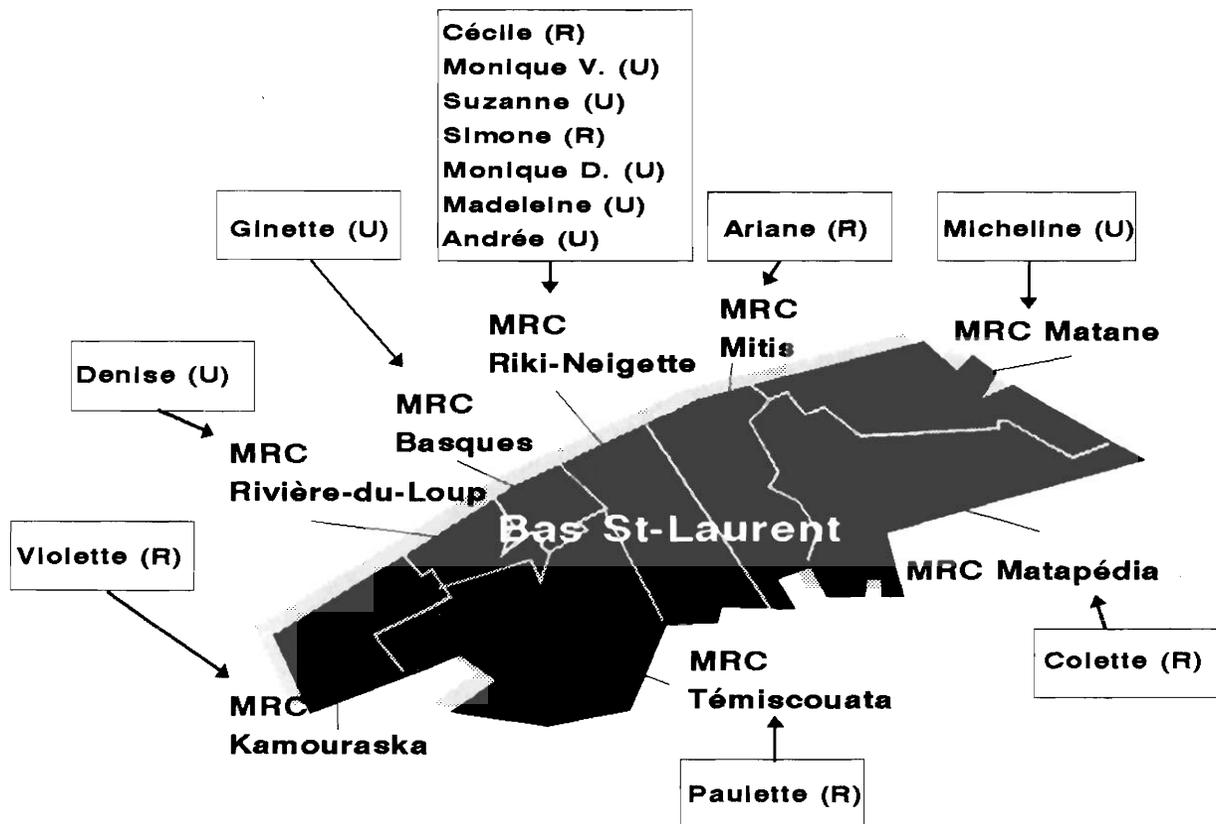
MUCHIELLI, Roger. **L'entretien de face à face dans la relation d'aide**. Éditions ESF, 1967.

## **Annexes**



# PROVENANCE DES RÉPONDANTES PAR M.R.C.

175



Note : (R) Rural (U) Urbain

**Caractéristiques et principaux champs d'intervention de 14 femmes du Bas-Saint-Laurent  
impliquées dans des actions de changement et de développement**

Noms	Âge	M.R.C. d'origine	Milieu <sup>1</sup> d'origine (rural, semi- rural, urbain, semi-urbain)	M.R.C. (lieux) des principales actions et de vie	Milieu de vie à l'âge adulte	Champs des principales actions <sup>2</sup>
1. Cécile	65 et +	Rimouski- Neigette	Rural	Rimouski-Neigette	Rural	Organismes d'action sociale, d'action culturelle et d'action politique.
2. Colette	46-55	Vallée de la Matapédia	Rural	Vallée de la Matapédia	Rural	Organismes d'action sociale, d'action politique, d'action culturelle et d'action économique.
3. Monique V.	56-65	Rimouski- Neigette	Urbain	Rimouski-Neigette	Urbain	Organismes d'action économique, d'action politique et d'action sociale.
4. Denise	46-55	Rivière-du-Loup	Urbain	Rivière-du-Loup	Urbain	Organismes d'action sociale, d'action économique, d'action politique et d'action culturelle.

Noms	Âge	M.R.C. d'origine	Milieu <sup>1</sup> d'origine (rural, semi-rural, urbain, semi-urbain)	M.R.C. (lieux) des principales actions et de vie	Milieu de vie à l'âge adulte	Champs des principales actions <sup>2</sup>
5. Violette	46-55	Kamouraska	Rural	Kamouraska	Rural	Organismes d'action sociale, d'action économique et d'action culturelle.
6. Micheline	46-55	Desjardins (Lévis)	Urbain	Matane	Urbain	Organismes d'action culturelle, d'action sociale et d'action économique.
7. Suzanne	56-65	Montréal	Urbain	Rimouski-Neigette	Urbain	Organismes d'action sociale, d'action culturelle et d'action politique.
8. Simone	65 et +	Rimouski-Neigette	Rural	Rimouski-Neigette	Rural	Organismes d'action sociale, d'action culturelle et d'action économique.
9. Paulette	56-65	Témiscouata	Urbain	Témiscouata	Rural	Organismes d'action sociale, d'action économique, d'action politique et d'action culturelle.
10. Monique D.	46-55	Rimouski-Neigette	Semi-rural <sup>3</sup>	Rimouski-Neigette	Urbain	Organismes d'action sociale et d'action culturelle.

Noms	Âge	M.R.C. d'origine	Milieu <sup>1</sup> d'origine (rural, semi-rural, urbain, semi-urbain)	M.R.C. (lieux) des principales actions et de vie	Milieu de vie à l'âge adulte	Champs des principales actions <sup>2</sup>
11. Ariane	46-55	Mitis	Rural	Mitis	Rural	Organismes d'action sociale, d'action économique et d'action culturelle.
12. Madeleine	46-55	Joliette	Rural	Rimouski-Neigette	Urbain	Organismes d'action sociale, d'action culturelle et d'action politique.
13. Ginette	35-45	Basques	Semi-urbain <sup>3</sup>	Basques	Urbain	Organismes d'action sociale, d'action culturelle et d'action politique.
14. Andrée	65 et +	Rimouski-Neigette	Urbain	Rimouski-Neigette	Urbain	Organismes d'action culturelle et d'action sociale.

1. Population urbaine : Au recensement de 1986, comprend les personnes demeurant dans une région où il y a une concentration démographique de 1 000 habitants et plus et une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré.

Source : Statistiques régionales, région administrative du Bas-Saint-Laurent. Bureau de la statistique du Québec.

2. Activités bénévoles ou rémunérées.
3. Ainsi qualifiée par les intervenantes.

## Annexe 2

### Schéma d'entrevue avec des femmes impliquées dans leur milieu

Note : Pour toutes questions, si vous ne désirez pas répondre, vous n'avez qu'à l'indiquer au moment de l'entrevue.

#### 1 - Enfance - Jeunesse

1. À quel endroit êtes-vous née (municipalité ou à défaut MRC)?
  
2. a) Y avez-vous passé toute votre enfance (0-10 ans)?  
Si non, combien d'années et à quel autre endroit êtes-vous demeurée?
- b) Y avez-vous passé toute votre adolescence (11-18 ans)?  
Si non, combien d'années et à quel autre endroit êtes vous demeurée?  
Combien de temps?
  
3. L'endroit où vous avez vécu (entre 0 et 18 ans) le plus grand nombre d'années durant votre jeunesse était-il rural?  
Semi-rural? Urbain? Semi-urbain?
  
4. a) Avez-vous des frères et des soeurs? Si oui, quel est le nombre de frères?  
Le nombre de soeurs?

- b) Quel rang occupiez-vous dans votre famille d'origine?
  - c) Croyez-vous que le rang que vous occupiez dans la famille a eu une quelconque influence dans votre vie?
  - d) Croyez-vous que le fait d'avoir eu ou non des soeurs et des frères a eu une influence sur votre vie? Précisez un peu.
5. a) Durant votre jeunesse, l'un ou l'autre ou les deux parents sont-ils décédés? Si oui, quel âge aviez-vous? Comment s'est vécu cet événement? Précisez un peu.
- Croyez-vous que cet événement a eu une influence sur votre vie?
- b) Durant votre jeunesse, avez-vous perdu un frère, une soeur ou plus?
- À quel âge?
- Comment s'est vécu cet événement? Précisez un peu.
- Croyez-vous qu'un tel événement a eu une influence sur votre vie?
6. a) Quel niveau d'études avez-vous complété?
- Primaire? Secondaire? Collégial? Universitaire?
- b) Comment étaient vues les études :
- Dans votre famille immédiate (père - mère)? frères - soeurs? Dans votre famille plus large (oncle - tante)? grand-père - grand-mère? dans votre milieu social de jeunesse?
- c) Vous-même aviez-vous des attentes par rapport aux études? Précisez un peu.
- d) Si oui, avez-vous pu combler ces attentes? Précisez un peu.
7. a) Avez-vous connu des mouvements de jeunes? Si oui lesquels?
- b) Avez-vous participé à certains de ces mouvements? Si oui, lesquels?
- c) Si oui, quel rôle y avez-vous joué? Précisez un peu.

- d) Croyez-vous que votre participation à ces mouvements a eu une influence sur votre vie? Précisez un peu.

**8. Votre père**

- a) Quelle occupation exerçait votre père? Précisez.
- b) Était-il salarié ou à son compte? Précisez.
- c) Exerçait-il des responsabilités par rapport au travail d'autres employés? Précisez.
- d) Estimez-vous que cette occupation était satisfaisante pour lui? Précisez sur quoi vous vous basez.
- e) Quels rôles jouait-il dans la famille? Précisez un peu.
- f) Quelles tâches domestiques exerçait-il à la maison? Précisez.
- g) Comment qualifieriez-vous vos relations avec votre père? Précisez.
- h) Que pensait-il de la place et du rôle que devaient exercer les femmes dans la famille? Dans la société?
- i) Quelle place accordait-il aux garçons et aux filles dans la famille?
- j) Quelle était sa façon de gérer les conflits? Précisez.
- k) A-t-il exercé des fonctions dans sa communauté? Si oui, lesquelles? Précisez un peu.
- l) Parlait-il souvent à la maison de ces fonctions exercées dans la communauté?
- m) Estimez-vous que l'exercice de ces fonctions dans sa communauté a été satisfaisant pour lui? Sur quoi vous basez-vous?
- n) Parlait-il souvent à la maison de ce que pouvait représenter pour lui l'exercice de ces fonctions? Précisez un peu.
- o) Estimez-vous que votre père a exercé une influence dans son milieu? Précisez un peu.

9. **Votre mère**

- a) Quelle occupation exerçait votre mère? Précisez.
- b) Était-elle salariée? À son compte? Au foyer? Précisez.
- c) Exerçait-elle des responsabilités par rapport au travail d'autres employés? Précisez.
- d) Estimez-vous que cette occupation était satisfaisante pour elle? Précisez sur quoi vous vous basez.
- e) Quels rôles exerçait-elle dans la famille? Précisez un peu.
- f) Quelles tâches domestiques exerçait-elle à la maison? Précisez.
- g) Comment qualifieriez-vous vos relations avec votre mère? Précisez un peu.
- h) Que pensait-elle de la place et du rôle que devaient exercer les femmes dans la famille? Dans la société?
- i) Quelle place accordait-elle aux garçons et aux filles dans la famille?
- j) Quelle était sa façon de gérer les conflits? Précisez.
- k) A-t-elle exercé des fonctions dans sa communauté? Si oui, lesquelles? Précisez un peu.
- l) Parlait-elle souvent à la maison des fonctions qu'elle exerçait dans la communauté?
- m) Estimez-vous que l'exercice de ces fonctions dans sa communauté a été satisfaisant pour elle? Sur quoi vous basez-vous?
- n) Parlait-elle souvent à la maison de ce que pouvait représenter pour elle l'exercice de ces fonctions? Précisez un peu.
- o) Estimez-vous que votre mère a exercé une influence dans son milieu? Précisez.

10. **Concernant les revenus de votre famille d'origine,**

- a) Estimez-vous que les revenus de votre famille au moment de votre

jeunesse et adolescence ont été suffisants? Précisez.

- b) Vos parents étaient-ils préoccupés par la situation financière de la famille? Précisez.
- c) Vous-même avez-vous été préoccupée par la situation financière de votre famille d'origine? Précisez.

## II - Identification - Âge adulte

### Identification situationnelle

1. À quel groupe d'âge appartenez-vous? Entre 35 et 45 ans - Entre 46 et 55 ans  
- Entre 56 et 65 ans - 65 ans et plus
2. a) À quel endroit vivez-vous actuellement (municipalité ou à défaut M.R.C.)?  
b) Y avez-vous vécu **depuis la fin de votre jeunesse** (18 ans)?  
c) S'il y a plus d'un endroit, indiquez ainsi le nombre d'années que vous avez demeuré à cet endroit.
3. a) Êtes-vous actuellement sur le marché du travail?  
**Si oui**, voir questions suivantes : 4 a), b), c), d).  
b) **Si non**, avez-vous déjà exercé une occupation sur le marché du travail?  
Si oui, voir questions : 5 a), b), c), d).
4. a) Parlez-moi de l'occupation ou des occupations que vous exercez présentement.  
b) Êtes-vous salariée? À votre compte? Précisez.  
c) Exercez-vous des responsabilités par rapport au travail d'autres employés? Précisez.  
d) Estimez-vous que cette occupation est satisfaisante pour vous?

Valorisante? Précisez.

5. a) Parlez-moi de l'occupation que vous avez exercée durant le plus grand nombre d'années.
- b) Étiez-vous alors salariée? À votre compte? Précisez.
- c) Exerciez-vous des responsabilités par rapport au travail d'autres employés? Précisez.
- d) Estimez-vous que cette occupation était satisfaisante pour vous? Valorisante? Précisez.

### **Domesticité - conjugalité**

6. a) Quel est votre statut civil actuel? Célibataire - Mariée - Union de fait - Divorcée - Séparée légalement - Séparée de fait - Veuve - Autre
- b) Votre statut civil a-t-il changé au cours des années? Précisez.
- c) Êtes-vous présentement en situation de couple?
7. a) Avez-vous eu des enfants? Si oui, indiquez le nombre et le sexe.
- b) Avez-vous eu à vous occuper d'enfants? Si oui, indiquez le nombre et le sexe.
- c) Sont-ils toujours à votre charge? Si oui, combien le sont encore?
- d) Indiquez le rang des enfants (par sexe) dans la famille.
8. a) Selon que vous avez ou avez eu des enfants à votre charge, quelle place accordez-vous ou avez-vous accordé aux garçons et aux filles dans votre famille?
- b) Quelle est ou quelle a été votre façon de gérer les conflits? Précisez.
9. a) Quels rôles exercez-vous ou avez-vous exercés dans la famille?

- b) Quelles tâches domestiques exercez-vous ou avez-vous exercées à la maison? Précisez un peu.
- c) Partagez-vous des tâches domestiques avec votre partenaire? Vos enfants? D'autres personnes?
- d) Faites-vous appel à de l'aide domestique rémunérée pour certaines tâches? Si oui, lesquelles?
- e) Quelle place accordez-vous ou avez-vous accordée aux filles et aux garçons dans votre famille immédiate? Précisez.
- f) Que pensez-vous de la place et du rôle que doivent exercer les femmes dans la famille? Dans la société?

**Partenaire actuel ou passé ou celui avec lequel vous avez passé le plus de temps (s'il y a lieu)**

- 10. a) Quel est l'endroit de naissance de votre partenaire (municipalité ou à défaut M.R.C.)?
  - b) Est-ce le même endroit que le vôtre?
  - c) À quel endroit vit-il actuellement (municipalité ou à défaut M.R.C.)?
  - d) Y-a-t-il vécu depuis la fin de sa jeunesse (18 ans)?
  - e) S'il y a plus d'un endroit, indiquez-les ainsi que le nombre d'années qu'il y a passées?
  - f) Si non, combien de temps est-il demeuré à chaque endroit?
- 11. a) Quel niveau d'études a-t-il complété? Primaire? - Secondaire? - Collégial? - Universitaire?
  - b) Comment étaient vues les études :  
  
Dans sa famille immédiate (père, mère)? Dans sa famille plus large (oncle, tante)? Grand-père, grand-mère? Dans son entourage de jeunesse (milieu social)?
  - c) Avait-il des attentes par rapport aux études? Précisez un peu.

- d) A-t-il pu combler ses attentes? Précisez un peu.
12. a) Quelle occupation exerce ou a exercé votre partenaire? Précisez.
- b) Est-il ou a-t-il été salarié ou à son compte? Précisez.
- c) Exerce-t-il ou a-t-il exercé des responsabilités par rapport au travail d'autres employés? Précisez.
- d) Estimez-vous que cette occupation est ou a été satisfaisante pour lui? Pour vous? Précisez. Valorisante pour lui? Pour vous? Précisez.
13. a) Quel rôle exerce-t-il ou a-t-il exercé dans la famille? Précisez un peu.
- b) Quelle tâche domestique exerce-t-il ou a-t-il exercée à la maison? Précisez un peu.
- c) Estimez-vous que votre relation avec votre partenaire était de type égalitaire? Précisez.
- d) Que pense-t-il, que pensait-il de la place et du rôle que devaient exercer les femmes dans la famille? Dans la société?
- e) Quelle place accorde-t-il, accordait-il aux garçons et aux filles dans votre famille? Précisez.
- f) Quelle est ou quelle était sa façon de gérer les conflits? Précisez.
- g) Exerce-t-il ou a-t-il exercé des fonctions dans sa communauté? Si oui, lesquelles? Précisez.
- h) Parle-t-il ou parlait-il souvent à la maison des fonctions qu'il exerce dans la communauté? Précisez.
- i) Estimez-vous que l'exercice de ces fonctions dans la communauté est ou a été satisfaisant pour lui? Sur quoi vous basez-vous?
- j) Parle-t-il ou parlait-il souvent à la maison de ce que peut ou pouvait représenter pour lui l'exercice de ces fonctions? Précisez un peu.
- k) Estimez-vous que votre partenaire exerce ou a exercé une influence sur son milieu? Précisez un peu.

## Fonctions exercées par vous-même dans la communauté

14. a) Avez-vous exercé ou exercez-vous des fonctions dans votre communauté? Si oui, lesquelles? Précisez.
- b) Parlez-vous ou parliez-vous souvent à la maison des fonctions que vous exercez ou avez exercé dans la communauté?
- c) Estimez-vous que l'exercice de vos fonctions dans la communauté a été satisfaisant pour vous? Votre partenaire? Vos enfants? Précisez.
- d) Parlez-vous souvent à la maison, avec vos amis (es), au travail (s'il y a lieu) de ce que peut représenter l'exercice de responsabilités? Précisez votre pensée.
- e) Estimez-vous que vous avez ou avez eu de l'influence sur votre milieu? Précisez.

### III - Expérience d'action

1. a) De quelle nature a été votre principale expérience d'action? Le moment? Précisez.
- Le sujet? Précisez.
- Le ou les lieux où vous avez vécu votre principale expérience d'action? Précisez.
- b) Le ou les lieux sur lesquels devait s'exercer votre principale expérience d'action?
- c) Cette expérience se situait-elle dans le cadre d'un travail rémunéré ou non?
- d) Cherchiez-vous à influencer des situations? Précisez.
- e) Si oui, quels changements vous apparaissaient-ils pertinents? Précisez.
- f) Vous souvenez-vous d'une des **premières situations** ou occasions que vous pouvez identifier comme étant à l'origine de vos expériences d'action les plus significatives. Précisez et décrivez ce moment.

- g) Pouvez-vous nous dire s'il y a des personnes qui ont été à l'origine de vos expériences d'action?
- h) S'agissait-il de femmes? Si oui, était-ce des femmes du milieu religieux? Précisez.  
milieu scolaire? Précisez.  
milieu familial proche (père, mère)? Précisez.  
milieu familial élargi (oncle, tante, grand-père, grand-mère)? Précisez.
- i) S'agissait-il d'hommes? Si oui, était-ce des hommes du milieu religieux? Précisez.  
du milieu scolaire? Précisez.  
du milieu familial proche (père, mère)? Précisez.  
du milieu familial élargi (oncle, tante, grand-père, grand-mère)? Précisez.
- j) Pouvez-vous raconter un autre moment qui a beaucoup compté dans le fait de dire et de faire des choses, de proposer des modifications dans quelque domaine que ce soit? Précisez.

2. Pouvez-vous nous rappeler vos principales expériences d'action?

Le tableau ci-après peut vous servir d'aide-mémoire.

**Tableau-synthèse des principales expériences d'action**

Sujets	Organismes	Âge début de l'action	Nombre d'années
-----	-----	-----	-----
-----	-----	-----	-----
-----	-----	-----	-----
-----	-----	-----	-----
-----	-----	-----	-----
-----	-----	-----	-----
-----	-----	-----	-----
-----	-----	-----	-----

3. a) Pouvez-vous identifier des obstacles ou des résistances aux actions que vous avez tenté de mener?
- b) Vous souvenez-vous être intervenue pour tenter de lever ces obstacles?  
Précisez les lieux. Précisez les moyens. Précisez les motifs. Précisez les résultats obtenus.
- c) Estimez-vous avoir eu une bonne santé physique et psychologique?
- d) Vous souvenez-vous avoir ressenti à ces occasions ou à d'autres moments un sentiment d'abattement, de déprime, d'inutilité ou autre? Précisez.
- e) Avez-vous connu de tels problèmes à d'autres moments de votre vie? Précisez.
- f) À partir de vos propres expériences, estimez-vous qu'il y a des milieux ou des situations qui génèrent plus d'obstacles que d'autres? Précisez pour quelles raisons.
- g) Croyez-vous que l'endroit où vous avez passé la plus grande partie de votre jeunesse (0-18 ans) a exercé un certain impact sur votre désir d'action ou de changement?
- h) Vous souvenez-vous avoir éprouvé des sentiments de découragement? Si oui, racontez-en les circonstances.
- i) Vous souvenez-vous avoir éprouvé des sentiments de joie? Si oui, racontez-en les circonstances.
- j) Vous souvenez-vous avoir éprouvé des sentiments de satisfaction? Si oui, racontez-en les circonstances.
- k) Vous souvenez-vous avoir éprouvé des sentiments de puissance, de pouvoir? Si oui, racontez-en les circonstances.
- l) Estimez-vous que le fait d'avoir ou non un ou plusieurs enfants a joué un rôle dans le fait d'avoir mené certaines actions dans votre communauté? Précisez.
4. a) Estimez-vous que les résultats que vous avez obtenus dans votre ou vos actions ont été importants pour vous? Pour votre communauté? Précisez.
- b) Estimez-vous que vos objectifs d'action étaient correctement établis?

Précisez.

- c) Estimez-vous que les efforts que vous avez déployés à travers les actions que vous avez menées ont été suffisants? Précisez.
- 5.
- a) Vous définissez-vous comme une femme «engagée»? Si oui, précisez. Si non, précisez.
  - b) Quel sens donnez-vous au mot engagement? Précisez.
  - c) Croyez-vous que l'on vous définit comme une femme engagée dans la communauté? Si oui, précisez et dites depuis combien de temps. Si non, précisez.
- 6.
- a) Comment voyez-vous l'existence des mouvements de femmes? Précisez.
  - b) Quelle a été selon vous l'influence sociale des mouvements de femmes? Précisez.
  - c) Cette influence a-t-elle été plus grande ou moins grande que celle d'autres mouvements sociaux? Précisez.
  - d) Préférez-vous travailler dans des groupes composés d'hommes et de femmes ou dans des groupes de femmes? Pour quelles raisons? Précisez.
- 7.
- a) Entre l'époque à laquelle a vécu votre mère et la vôtre, comment estimez-vous l'ampleur des changements en ce qui concerne :
    - 1) La situation des femmes? Précisez.
    - 2) Les conditions de vie en société? Précisez.
  - b) Estimez-vous qu'il subsiste des écarts entre la situation des hommes et des femmes? Lesquels? Précisez.
  - c) Ces écarts vous semblent-ils importants? Précisez.
  - d) Y-a-t-il des changements qu'il vous semble plus significatifs d'apporter à certaines situations? Précisez lesquels.
  - e) Auxquels de ces changements souhaités êtes-vous personnellement plus sensible? Précisez.

8. Comment vous situez-vous par rapport aux débats actuels concernant :
- a) Le droit des femmes à disposer de leur corps? Précisez.
  - b) le droit à la contraception? Précisez.
  - c) le droit à l'avortement? Précisez.
  - d) les nouvelles techniques de reproduction? Précisez.
  - e) le changement des rôles sexuels? Précisez.
  - f) l'égalité dans le couple? Précisez.
  - g) l'égalité salariale entre homme et femme? Précisez.
  - h) la féminisation du langage et des titres? Précisez.
  - i) les mesures d'action positive à l'égard des femmes? Précisez.
9. Êtes-vous à l'aise avec le mot «féminisme»? Précisez.
10. a) Pouvez vous identifier certains changements sociaux que vous estimez nécessaires pour le futur?
- b) Quelles seraient les conditions principales de réussite des changements que vous souhaitez? Précisez.
- c) Quel temps estimez-vous nécessaire pour y arriver?
11. a) Y-a-t-il des sujets sur lesquels vous aimeriez revenir? Précisez.
- b) Y-a-t-il des points de vue que nous n'avons pas abordés? Si oui, lesquels? Précisez.

## Annexe 3

### Considérations méthodologiques

Au moment de choisir une méthodologie pour mettre en lumière l'intérêt marqué des femmes pour initier et mener des activités visant à améliorer leurs propres conditions d'existence et celles de la collectivité toute entière, notre préoccupation première était de «faire parler» ces actrices que nous estimions importantes quoique moins reconnues dans les discours ou les documents officiels portant sur le développement régional. De plus, nous voulions faire ressortir la place et le rôle des femmes comme actrices de changement dans des activités qui favorisent le développement, soit de leur milieu local, soit de la région bas-laurentienne.

L'intérêt de cette démarche reposait surtout, à notre avis, sur la richesse des indicateurs que pouvaient fournir des intervenantes privilégiées impliquées dans des actions ayant provoqué des changements de mentalités, de comportements, de règlements ou de lois, impliquées également dans des activités de développement, développement étant ici entendu dans un sens large comme visant «*l'amélioration des conditions économiques, sociales et culturelles, et ce, dans le respect du milieu de vie*»<sup>1</sup>. C'est pourquoi il nous est apparu important de questionner des femmes qui, aux yeux de plusieurs personnes du milieu, étaient reconnues comme ayant posé des gestes concrets lesquels ont amené des changements souhaités par une majorité, des femmes qui, à un moment ou un autre, avaient pris la parole, animé, dénoncé, exigé, revendiqué. Des femmes d'action, des femmes en action, des femmes initiatrices et porteuses de changement et des femmes considérées, dans le cadre de cette recherche, plus comme «*sujet que comme objet de recherche*», dans la mesure où celle-ci (la recherche) «*est davantage basée sur les expériences et le vécu des femmes*»<sup>2</sup>.

Dans cette perspective de rencontre avec des femmes actrices de changement, considérées comme sujets vivant des expériences d'action et comme ayant un vécu de femmes, nous avons privilégié une approche qualitative qui nous semblait davantage correspondre à nos intérêts et objectifs puisqu'«*elle (la recherche qualitative) se concentre plutôt sur l'analyse des processus sociaux, sur le sens que les personnes et les collectivités donnent à l'action, sur la vie quotidienne, sur la construction de la réalité sociale*»<sup>3</sup>.

De plus, dans le cadre d'une recherche féministe touchant le rapport des femmes avec le développement, l'approche qualitative nous semblait tout indiquée. D'autant que

*visiblement la recherche féministe ajoute une dimension originale au renouvellement provoqué par le courant de la recherche qualitative. En partant d'un sujet — la femme —, elle s'oppose à une théorisation érudite ou éloignée de la réalité pour développer plutôt une nouvelle théorie à partir d'un vécu réel et concret<sup>4</sup>,*

nous rappelle Margaret Beattie.

Ce vécu réel et concret des femmes du Bas-Saint-Laurent, nous devions, pour l'appréhender, le comprendre et l'analyser, pouvoir l'entendre des actrices elles-mêmes. C'est pourquoi nous avons voulu examiner les expériences de femmes en action dans notre région en rencontrant des femmes en provenance de toutes les M.R.C. de la région. Ces expériences, ces actions et ces luttes menées par ces femmes de la région pouvaient s'être effectuées dans toutes les sphères d'activités possibles : les groupes communautaires, les milieux de travail, les groupes sociaux, les associations féminines, les groupes féministes, les entreprises de développement international, les organismes de développement régional, les mouvements coopératifs, les maisons d'enseignement, les institutions de santé, les syndicats, les organismes de communication, les partis politiques, les groupes nationalistes, les associations culturelles, touristiques, de loisirs, et bien d'autres encore.

La méthode de cueillette de données s'est arrêtée sur l'entrevue, celle-ci étant décrite comme «*une interaction limitée et spécialisée, conduite dans un but spécifique et centrée sur un sujet particulier*»<sup>5</sup>, une entrevue semi-dirigée, réalisée à partir d'un schéma dont les thèmes et sous-thèmes avaient été précisés au départ. Notre schéma comportait un grand nombre de questions fermées par lesquelles des «*précisions*» étaient demandées. Il comportait également plusieurs questions ouvertes.

Le questionnaire<sup>6</sup> élaboré totalise 230 questions et se subdivise en trois grands volets : un premier touchant l'enfance-jeunesse, un deuxième l'âge adulte et un troisième diverses aspirations et orientations de changements souhaités par les femmes. Chacun de ces blocs questionne plusieurs éléments, personnes et événements qui ont pu jouer un rôle dans la façon des femmes de mener et d'organiser leurs actions dans la communauté. Tout ce questionnement devait permettre de mettre en lumière les formes, les lieux et les conditions d'engagement des femmes dans le développement de la région du Bas-Saint-Laurent.

Une fois le schéma d'entrevue arrêté<sup>7</sup>, il a fallu répertorier un certain nombre d'interlocutrices potentielles en tenant compte, non seulement de la diversité des champs d'action où elles étaient intervenues, mais aussi de l'ensemble des lieux où elles vivaient en fait ces actions dans la mesure où ces expériences s'enracinent et

s'intègrent dans un milieu donné, soit à l'intérieur d'une ou de plusieurs des huit municipalités régionales de comté (M.R.C.) de la région du Bas-Saint-Laurent.

Pour appuyer notre choix des femmes à interviewer, nous avons fait appel, à l'automne 1991, à trois organismes concernés par la cause des femmes. D'abord au Conseil du statut de la femme via la responsable du bureau régional du Bas-Saint-Laurent, puis à l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) et enfin nous nous sommes adressée à Ficelles, organisme communautaire d'insertion des femmes au travail. Nous avons également consulté un organisme voué à la cause du développement, le Conseil régional de concertation et de développement (C.R.C.D.). C'est à partir des quarante noms proposés par ces quatre organismes, certains noms étant soumis par plus d'un organisme, et à partir également de noms de femmes, à maintes reprises relevés dans des hebdomadaires locaux et régionaux indiquant qu'elles s'étaient impliquées dans des activités de développement ou dans des revendications de divers ordres, ayant provoqué des changements au sein de leur communauté locale ou régionale que nous avons sélectionné une vingtaine d'interlocutrices à rencontrer en entrevue. Par la suite, en tenant compte des critères d'âge, de secteurs d'interventions et de la disponibilité des participantes, quatorze d'entre elles ont été retenues. Puisque les femmes recherchées devaient avoir vécu diverses expériences et s'être impliquées dans plusieurs actions ayant entraîné des changements, le facteur âge devenait important. C'est pourquoi les quatorze femmes choisies ont plus de trente cinq ans : une est de fin trentaine, quatre sont dans la quarantaine, cinq dans la cinquantaine, deux dans la soixantaine et deux ont plus de soixante quinze ans.

Toutes ont accepté de participer à la recherche. Cette façon de faire nous a permis d'atteindre les objectifs de représentativité tant territoriale et d'âge que par champs d'intérêt ou d'activités que nous nous étions fixés au départ<sup>8</sup>.

L'objectif initial était de rencontrer entre quinze et trente femmes. Après une première expérimentation du questionnaire d'entrevue qui devait en principe durer entre deux et trois heures, il s'est avéré que le temps requis de réponse était d'environ trois heures et demie. Et jusqu'à quatre heures et demie en certaines occasions. Nous avons donc décidé d'en limiter le nombre à quatorze.

En fin de course, une des personnes qui avaient consenti à nous rencontrer et à répondre au questionnaire, sous forme verbale enregistrée, nous a fait part de l'impossibilité de le faire et nous a proposé, en lieu et place de l'enregistrement de l'entrevue, de nous fournir un texte qu'elle avait rédigé relatant ses perceptions et son évaluation de l'évolution du rôle et de la place des femmes, dans toutes les sphères d'activités et dans le développement de la communauté bas-laurentienne. Elle souhaitait répondre de plus, par écrit, aux questions qu'elle estimait non couvertes par son exposé. Son expérience et son implication active de plus de 50 ans au sein de la communauté, ses lieux et ses moments d'implication et les dossiers défendus par cette dernière nous ont décidée à accepter cette proposition. Notre analyse porte donc sur treize entrevues d'actrices privilégiées de la région et sur un texte rédigé par une

quatorzième interlocutrice tout aussi privilégiée, ayant également répondu par écrit à certaines questions du questionnaire qui lui avait été adressé.

Les propos recueillis à travers les témoignages de ces quatorze actrices privilégiées impliquées dans des activités de développement au sein de la région bas-laurentienne seront analysés sous deux angles. D'abord en traçant le portrait de chaque femme interrogée, portrait bien sûr succinct, qui élague, élimine certains éléments du curriculum, mais qui, croyons-nous au départ, permet de mieux les connaître une à une et les découvrir. L'autre angle d'analyse utilisée sera celui de recoupements de réponses aux mêmes questions pour chacune des interlocutrices. Il s'agit donc d'une analyse transversale des réponses pour chacune des questions.

## Notes

1. Groupe interministériel sur le développement régional, **Rapport synthèse**, octobre 1991, p. 8.
2. Margaret Beattie, «*recherche féministe : recherche novatrice*» dans Jean-Pierre Deslauriers, dir., **Les méthodes de la recherche qualitative**, Presses de l'Université du Québec, 1988, p. 133.
3. Jean-Pierre Deslauriers, **Recherche qualitative, guide pratique**, THEMA, 1991, p. 6.
4. Margaret Beattie, *op. cit.*, p. 139.
5. Jean-Pierre Deslauriers, *op. cit.*, p. 33.
6. Le questionnaire se retrouve à l'annexe 2.
7. Voir schéma en annexe 2.
8. Aux annexes 1A et 1B, nous retrouvons la provenance, les caractéristiques et les principaux champs d'interventions où se sont déroulées les principales actions des interlocutrices rencontrées.



## Les plus récentes publications du GRIDEQ

### Cahiers du GRIDEQ

- N<sup>o</sup> 15 : **Consommation des mass médias, régions et classes sociales.** Par Bruno Jean, Danielle Lafontaine et Benoît Lévesque. 1985. 375 p. (6,42 \$)
- N<sup>o</sup> 16 : **Les chantiers forestiers de la Rimouski (1930-1940). Techniques traditionnelles et culture matérielle.** Par Louise Proulx. 1985. 105 p. (4,28 \$)
- N<sup>o</sup> 17 : **La papeterie de la Vallée de la Matapédia : du projet à la lutte.** Par Jean Bonneville. 1986. 245 p. (5,35 \$)
- N<sup>o</sup> 18 : **Organisations populaires et transformations sociales. Le R.O.C.C.R. et six de ses organismes-membres.** Par Marie Blanchard. 1986. 359 p. (5,35 \$)
- N<sup>o</sup> 19 : **La régionalisation de Radio-Québec : l'histoire d'un prétexte.** Par Laura Chouinard et Michel Pomerleau. 1987. 205 p. (5,35 \$)
- N<sup>o</sup> 20 : **Enjeux forestiers.** Sous la direction de Paul Larocque et Jean Larrivée. 1991. 216 p. (10,74 \$)
- N<sup>o</sup> 21 : **Structures régionales et régionalismes dans les pays de la Communauté économique européenne.** Par Marc Lambinet. 1993. 394 p. (20 \$)

## **Actes et instruments de la recherche en développement régional**

- N<sup>o</sup> 1 : **La ruralité en question.** (épuisé)
- N<sup>o</sup> 2 : **Psychanalyse et changement social : réflexions épistémologiques sur la question du développement.** Sous la direction de Danielle Lafontaine. 1986. 386 p. (16,05 \$)
- N<sup>o</sup> 3 : **Vers de nouveaux territoires intermédiaires?** (épuisé)
- N<sup>o</sup> 4 : **Agriculture collective et développement régional. Le JAL et les Maraîchers de la Mitis.** Par Martin Harrison. 1987. 279 p. (10,70 \$)
- N<sup>o</sup> 5 : **Pouvoir local et développement dans la Vallée de la Matapédia, 1974-1983.** Par Linda Rouleau. 1988. 368 p. (12,84 \$)
- N<sup>o</sup> 6 : **Formation et Savoir-Faire, (Échanges Nord-Sud : pour des transferts sur mesure).** Actes du colloque de l'I.D.N.S. (1987). 1989. 113 p. (8,56 \$)
- N<sup>o</sup> 7 : **Les villages ruraux menacés : le pari du développement.** Actes du colloque du GRIDEQ, 1989. 253 p. (12,84 \$)
- N<sup>o</sup> 8 : **L'identité territoriale : la dualité rurale-urbaine dans la M.R.C. Les Basques.** Par Claude Pageon. 1991. 186 p. (5,35 \$)
- N<sup>o</sup> 9 : **L'appropriation des projets de développement. Le cas des Micro-réalisations au Burkina Faso.** Par Benoît H. Ouédraogo. 1992. 133 p. (10,70 \$)
- N<sup>o</sup> 10 : **Le vertige de la liberté. Essais sur la Pologne postcommuniste.** Sous la direction d'Oleg Stanek. 1993. 220 p. (10 \$)
- N<sup>o</sup> 11 : **Nouvelles technologies de l'information : un débat sur l'intelligence à notre époque.** Sous la direction de Danielle Lafontaine. 1994. 208 p. (10 \$)

## Témoignages et analyses

- N<sup>o</sup> 1 : **Une forêt pour vivre. Témoignage d'un sylviculteur.** Par Léonard Otis et coll. 1989. 124 p. (10,70 \$)
- N<sup>o</sup> 2 : **L'utopie en acte : la Commune de la Plaine.** Par Marc Corbeil. 1990. 110 p. (10,70 \$)
- N<sup>o</sup> 3 : **D'hier à demain : la pêche maritime au Québec.** Par O. Cloutier et al. 1991. 116 p. (5,35 \$)
- N<sup>o</sup> 4 : **Femmes violentées. Derrière le masque du silence.** Par R. Gratton et S. Lambert. 1992. 120 p. (10,70 \$)
- N<sup>o</sup> 5 : **Le JAL. Trajectoire d'une expérience de développement local.** Par Marc-André Deschênes et Gilles Roy. 1994. (18 \$)

## Hors série

**Actes du colloque. Le financement du développement régional.** 1988. 274 p. (5,35 \$)

**De la Loire au Saint-Laurent.** Sous la direction de J. Chevalier, B. Jean et al. GRIDEQ, GRIR et URA 915. 1991. 354 p. (12,84 \$)

**Parcours historiques dans la région touristique du Bas-Saint-Laurent.** Sous la direction de Paul Larocque. 1994. 454 p. (25 \$)

**Savoir et développement : pour une histoire de l'UQAR.** Par Nicole Thivierge et al. 1995. 538 p. (16 \$)

**La T.P.S. est comprise dans le prix.**

**Veillez ajouter une somme de 3,50 \$ pour les frais postaux et de manutention.**

Pour commander ou obtenir la liste complète des publications

écrivez à :

Secrétariat du GRIDEQ

Université du Québec à Rimouski  
300, allée des Ursulines  
Rimouski (Québec)  
G5L 3A1

Téléphone : (418) 724-1440  
Téléphone : (418) 724-1441  
Télécopieur : (418) 724-1525



